

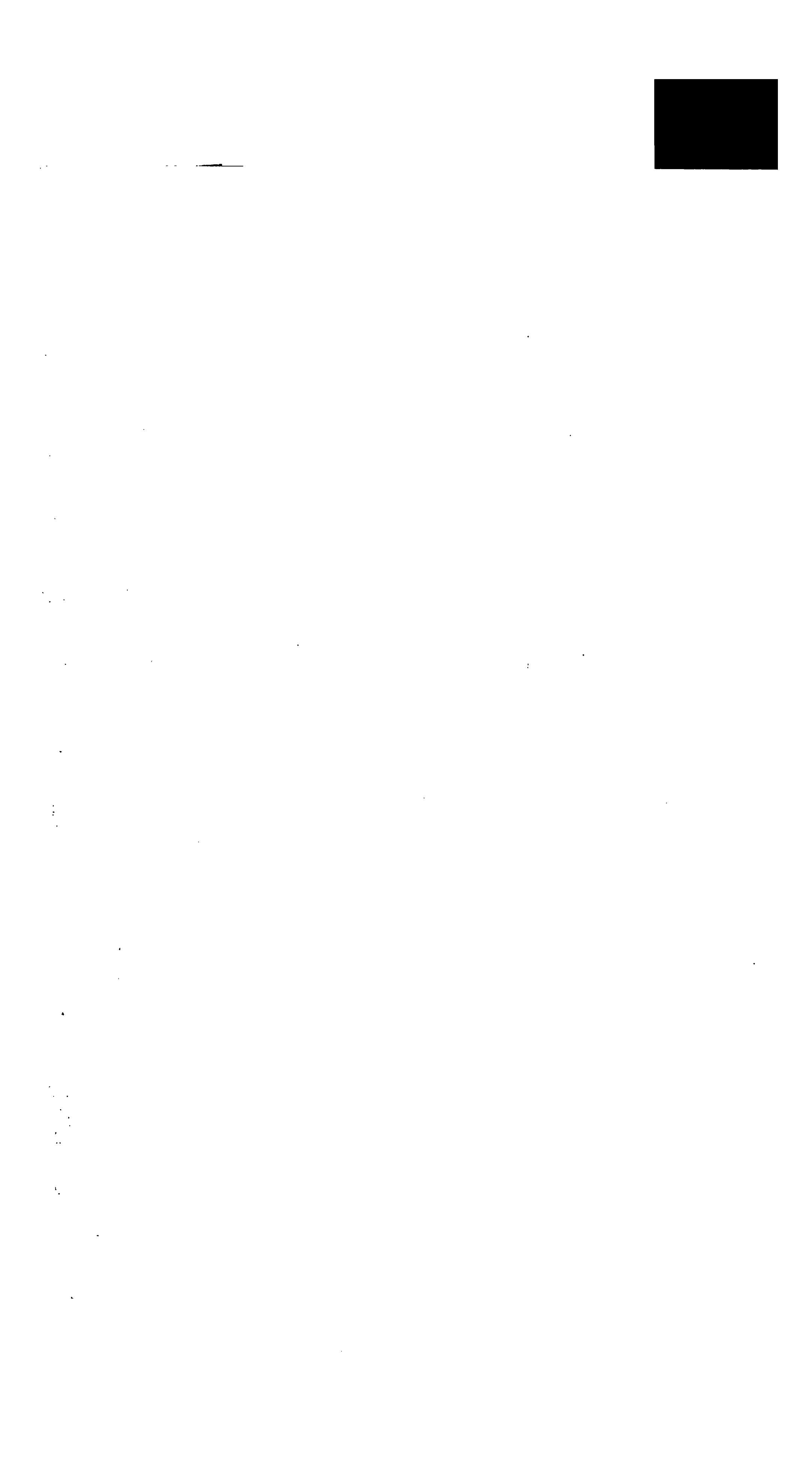


[redacted]



Imp y Lit. del [illegible] Caracas

FRANCISCO MIRANDA





2,5.

MIRANDA

DANS LA

REVOLUTION FRANÇAISE



MIRANDA

DANS LA

REVOLUTION FRANÇAISE

RECUEIL DE DOCUMENTS AUTHENTIQUES RELATIFS A L'HISTOIRE DU GENERAL FRANCISCO DE MIRANDA, PENDANT SON SEJOUR EN FRANCE DE 1792 A 1798

Edition officielle, comparée avec l'édition primitive de 1810 publiée à Londres par ordre du Général Miranda; arrangée d'après un plan méthodique et chronologique; augmentée de documents omis dans l'édition de 1810; enrichie d'un appendice, dans lequel se trouvent des appréciations d'historiens français, anciens et modernes, sur Miranda; et précédée d'une préface

par

ARÍSTIDES ROJAS

avec l'autorisation du Gouvernement National

—

Edition française

—

CARACAS
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DU GOUVERNEMENT NATIONAL
1889







PREFACE

Sur l'Arc de triomphe de l'Etoile—arc qui rappelle, dans les Champs-Elysées de la moderne Lutèce, les gloires militaires de la France républicaine et impériale—et parmi les noms illustres qui ornent la voûte du somptueux monument, figure celui d'un vénézuélien, enfant de Caracas : Miranda.

Quel est ce Miranda, seul américain d'origine espagnole qu'on trouve mêlé parmi les champions de la grande révolution de 1789, et parmi les compagnons guerriers de Napoléon le Grand, et qui figure aussi dans la galerie de portraits du Musée de Versailles? Quel est cet homme dont l'insigne mérite a été célébré par la voix d'airain de la Renommée, et qui, depuis plus d'un siècle, occupe une place d'honneur dans les pages de l'histoire?



Un des esprits droits et éclairés du barreau français dans les jours de la grande révolution, Chauveau-Lagarde, le défenseur de Marie-Antoinette et de Charlotte Corday, en commençant son plaidoyer pour Miranda, calomnié par les ennemis de la liberté, s'exprimait ainsi devant les juges qui l'écoutaient: "Citoyens Jurés, c'est une bien extraordinaire destinée que celle d'un homme qui, dans toute l'Europe, est connu par sa philosophie, par ses principes et par son caractère, pour l'un des plus zélés partisans de la liberté; qui chez les deux nations les plus libres, avant la Révolution Française, l'Angleterre et l'Amérique, a pour amis les hommes les plus recommandables par leurs vertus, leur génie et leurs travaux en faveur de la liberté; qui pour la liberté a été persécuté par le despotisme d'un pôle à l'autre; qui toute sa vie n'a réfléchi, respiré, combattu que pour elle, et lui a fait tous les sacrifices possibles de fortune, d'ambition et d'amour-propre."

Et un historien moderne, le célèbre Michelet, lorsqu'il parle de la trahison de Dumouriez, nous dit:

"Les Jacobins voulaient partout le gouvernement révolutionnaire: Dumouriez n'était pas leur homme. Les Girondins voulaient la propagande révolutionnaire, la croisade universelle: Dumouriez n'était pas leur homme. Il leur fallait un général enthousiaste, convaincu, comme eux, qui calculât moins prudemment les moyens matériels, et crût aux victoires de la foi, un noble don Quichotte de la Révolution. Et il était tout trouvé: c'était l'ami de Pétion, de Brissot, un lieutenant de

Dumouriez, ex-volontaire de Washington, Miranda, de Caracas.

" Qu'il nous soit permis de dire un mot à la gloire de l'infortuné Miranda, à la gloire du caractère espagnol, dignement représenté par lui dans sa vie et dans sa mort. Cet homme héroïque, austère, né noble et très-riche, sacrifia dès sa jeunesse son repos et sa fortune au triomphe d'une idée: l'affranchissement de l'Amérique espagnole. Il n'y a pas d'exemple d'une vie si complètement dévouée, systématisée tout entière au profit d'une idée, sans qu'un seul moment fût donné jamais à l'intérêt, à l'égoïsme. Dès son enfance, il fait venir à grands frais, près de lui, en Espagne, les premiers maîtres, les hommes et les livres, malgré l'inquisition. Il s'en va étudier par toute l'Europe, aux Etats-Unis, sur tous les champs de bataille. Mais il lui faut une armée. Il la demande à l'Angleterre, à la Russie, qui l'accueillent; 89 a sonné, il se donne à la France. Nous allons voir le sort qui l'y attendait.

" Dumouriez, qui l'a indignement calomnié, est obligé pourtant d'avouer le mérite rare et singulier du général espagnol. Personne n'avait plus d'esprit; personne n'était plus instruit. Quant au courage, s'il n'avait pas la brillante initiative de nos militaires français, il eut au plus haut degré la fermeté castillane, et cette noble qualité était fondée sur une autre, bien glorieuse, la force et la profondeur de sa foi révolutionnaire. Dans la malheureuse panique de l'armée de Dumouriez, quand les fameuses thermopyles de l'Argonne, dont il disait être le Léonidas, furent surprises,



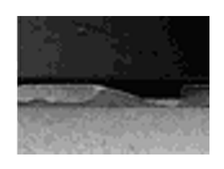


forcées, et que l'armée, presque débandée, fit une retraite rapide et confuse vers Sainte-Menehould, Miranda fut à l'arrière-garde, montra un sang-froid admirable, et fit face à l'ennemi. Cette froideur héroïque, quelque peu altière, était médiocrement en harmonie avec le caractère français. Miranda, avec sa brune face espagnole, avait l'air hautain et sombre, l'aspect tragique d'un homme appelé au martyre plus qu'à la gloire: il était né malheureux.

"Dès la fin de 92, Brissot, Pétion, auraient voulu substituer Miranda à Dumouriez, mettre l'honnête et solide Espagnol à la place du Gascon. A cela, nous l'avons dit, il y avait d'infinies difficultés. Miranda était étranger, à peine connu en France." [*]

Entre ces deux époques—celle de Chauveau-Lagarde et celle de Michelet: la première, où brille l'éclatante justice qui acquitte l'innocent; et la seconde, où l'historien consciencieux et sage, aidé de la sagacité du philosophe et de la sévérité du critique, rend à l'histoire ses droits et au patricien ses gloires—que de doctes opinions, que de panégyriques, que d'appréciations et d'études sur l'illustre girondin ont été mis au jour avant et après la Révolution Française! Depuis Chauveau-Lagarde, Pétion, Brissot, Louvet, Champagneux, Beurnonville, Servan, Grimoard, jusqu'à Dumouriez lui-même; depuis Pitt, Sheridan, Fox, King, Hamilton, jusqu'à Boisjolin, Sainte-Preuve, Michelet et Louis Blanc, Miranda apparaît dans l'histoire des deux

[*] MICHELET.—*Histoire de la Révolution Française.*



mondes comme le type d'un grand caractère, le défenseur de la liberté, le paladin des nobles causes.

Et fût-il jugé comme le militaire le plus éclairé de son époque; comme esprit sagace, politique, savant et lettré; comme volontaire dans l'armée de Washington; comme général au milieu des conquêtes de la Révolution Française; comme ouvrier infatigable de l'émancipation politique des colonies hispano-américaines, dont il fut précurseur, acteur et martyr: toujours et partout, grâce à sa probité, il s'élèvera à la hauteur de ses mérites, avec une fermeté digne de ses généreux desseins et avec un talent qui le rend supérieur à ses frères d'armes dans les jours de la grande Révolution. Heureux ou infortuné, vainqueur ou vaincu, Miranda paraîtra toujours grand comme un des plus fervents apôtres de la liberté dans les deux mondes.

Le panégyrique de Michelet, venant après les injustes appréciations de quelques historiens français qui l'ont précédé, apparaît comme un doux rayon de lumière à la suite d'une nuit prolongée; car la justice n'est jamais tardive, lorsque son arrêt est basé sur l'étude consciencieuse des faits; lorsque la critique philosophique, dépouillée de toute passion, s'impose; lorsque les différentes nationalités des acteurs d'une épopée sanglante disparaissent pour se fondre, toutes ensemble, dans une même cause et dans un même peuple entraînés par les mêmes aspirations; enfin, quand au milieu des vicissitudes humaines l'innocence lutte et se défend contre son éternelle ennemie, la calomnie, il y a une force mystérieuse qui, tôt ou tard, acquitte l'in-

nocent et condamne le coupable: cette force, c'est la justice, qui émane de Dieu; c'est l'inexorable logique de la conscience humaine. Voilà pourquoi la puissance spirituelle obtient chaque jour de nouveaux triomphes dans le champs de l'histoire, de l'art et de la science. L'objectif idéal change, à mesure que l'historien étudie, que le philosophe analyse, que le critique détermine, que la conscience rend son jugement.

Honneur à ta mémoire, ô noble paladin! Nestor et fondateur de l'émancipation hispano-américaine! gloire à tes vertus sévères, ô martyr de la liberté! Déjà l'Amérique de Washington t'a salué au moment où un grand peuple fêtait le centenaire de sa liberté, en 1876; déjà Vénézuéla t'a acclamé avec enthousiasme le jour du centenaire de son Libérateur, Bolivar, en 1883. Sors de ta tombe, illustre girondin, et viens assister à ces fêtes glorieuses de la France républicaine, uniques dans l'histoire du monde, parce qu'elles célèbrent le *fiat lux* de la civilisation universelle. Le peuple qui, il y a un siècle, t'a porté en triomphe sur ses épaules, parce que tu avais vaincu le crime par tes vertus, parce que tu avais été acquitté par la justice des hommes, ce peuple contemple aujourd'hui la grande œuvre qui est la synthèse de la révolution de 1789: ce sont les trophées dressés par les sciences, les arts et l'industrie, cortége des conquêtes de la pensée dans toutes ses manifestations; c'est la société humaine qui s'élève par ses propres efforts, consciente, libre et à la hauteur de sa destinée.

A la tête du gouvernement actuel de la France fi-



gure, comme Président de la République, Carnot, esprit droit et éclairé, petit-fils de l'éminent Carnot de la révolution, de l'homme savant, type complet du militaire doué de nobles qualités, qui laissa un nom éclatant dans les annales de la nation française. A la tête du gouvernement actuel du Vénézuéla figure, comme Président de la République, Rojas Paúl, esprit droit et éclairé lui aussi, parent de Miranda, petit-fils du remarquable jurisconsulte Felipe Fermín Paúl, le premier président de l'Assemblée Constituante du Vénézuéla en 1811, le noble défenseur de la cause républicaine et dont le nom brille dans les annales de la patrie.

Le hasard rapproche en ce moment deux nations et deux gouvernements dans la célébration d'une même idée: le triomphe de la grande révolution de 1789 qui, en faisant naître les droits de l'homme, provoqua la rédemption de l'humanité, comme vient de le dire éloquemment Castelar; et nous, en célébrant la gloire de la liberté en France, nous célébrons également une gloire de famille: Miranda, enfant du Vénézuéla par nationalité, par amour, par devoir, est en même temps par amour, par dévouement, par gratitude, l'enfant de cette France qui l'admira jadis et qui voit aujourd'hui avec orgueil le nom de l'illustre girondin sculpté sur le monument grandiose qui rappelle les gloires d'un grand peuple.

Lorsque le gouvernement du Vénézuéla accepta avec enthousiasme l'invitation du gouvernement français pour contribuer, avec les richesses du sol vénézuélien, à l'éclat de l'Exposition Universelle de Paris, dans le



but d'honorer la date classique de 1789, le Président de la République pensa que la patrie de Miranda ne pouvait se limiter à l'envoi des productions naturelles de sa zone fertile; mais qu'elle devait aussi solenniser une gloire commune: la mémoire du Nestor de notre émancipation politique, du célèbre général de la Gironde qui fournit des pages brillantes à l'histoire de la révolution et de la France républicaine.

Miranda transporta de France dans sa patrie le bonnet phrygien, symbole de la liberté, le cloua sur le sommet fleuri de l'Avila, et déploya l'étandard de la Colombie, sauvé du naufrage de 1806, lequel flotta orgueilleusement le 5 Juillet 1811, date immortelle dans les fastos de la patrie vénézuélienne, et atteignit quelques années plus tard, après la mort du Précurseur, les hauteurs les plus inaccessibles de la surface du globe, les cimes couronnées de neige et de feu des volcans andins. Miranda avait commencé son œuvre généreux depuis sa jeunesse aux bords du Potomac, et l'avait agrandi sur les champs glorieux de la révolution de 1789. Son âme raffermie par sa captivité, rêva le beau idéal de la patrie libre; et il parvint un jour au but désiré, pour y laisser la couronne de laurier convertie peu à peu en couronne de cyprès, lorsque le destin fatal le jeta dans les cachots de Cadix, où, plein de résignation et de dignité, il rendit en 1816 son âme au Créateur.

Il était né malheureux, dit Michelet; mais il a dignement représenté le noble caractère castillan dans sa vie et dans sa mort.





Inspiré par les faits que nous venons d'exposer, et voulant léguer aux générations futures un acte de justice envers Miranda, acte qui soit en même temps un hommage à la grande nation française, le Président de la République a dicté le décret suivant:

LE DOCTEUR JUAN PABLO ROJAS PAÚL,

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS DU VÉNÉZUÉLA,

Vu la participation du Vénézuéla à l'Exposition Universelle qui aura lieu cette année dans la ville de Paris, afin de célébrer le premier Centenaire de la mémorable Révolution Française de 1789, qui est un des événements les plus grandioses de l'histoire du genre humain ; et

Attendu :

1º Que le Général François de Miranda, né à Caracas, a été le seul américain du Sud qui ait pris une part notable à la grande œuvre de cette révolution, en vertu de quoi, une fois celle-ci réalisée, son nom a été inscrit sur la brillante liste militaire de la première République Française, avec la haute dignité de général de division de ses armées ;

2º Que grâce à son intelligence, son courage, ses services et ses vertus civiques, qui l'avaient tant distingué depuis la guerre de l'Indépendance de l'Amérique du Nord, il a su s'élever au-dessus des orages politiques de son temps et occuper un rang d'honneur dans les annales de la nation française, si puissante et éclairée, laquelle a inscrit son nom sur l'Arc de Triomphe

de l'Etoile, et conserve son effigie avec celles d'autre célébrités dans une des galeries du palais de Versailles; e

3º Qu'un pavillon du local de l'Exposition est con sacré à l'exhibition des objets précieux et autres reli ques ayant appartenu aux personnages de la Révolu tion Française de 89, parmi lesquels a figuré Miranda

Sur le vote affirmatif du Conseil Fédéral,

Décrète :

Art. 1er La ceinture militaire du Général Miranda celle qu'il a portée dans lés campagnes de Belgique e de Hollande, dont a hérité sa famille et qui est ac tuellement conservée au Musée National, comme un de souvenirs historiques de ce grand citoyen, sera envo yée par le Ministère des Affaires Etrangères à la lé gation du Vénézuéla à Paris, et par l'entremise de cel le-ci et avec l'assentiment du Président de la Républi que Française, sera offerte, avec prière de restitution pour figurer dans la salle de l'Exposition affectée au objets historiques.

Art. 2.—A l'occasion des fêtes du Centenaire, e attendu que le nom de Miranda doit figurer dans l'un d'elles, le Président des Etats-Unis du Vénézuéla en verra au Président de la République Française, ave une lettre autographe et par l'entremise de la légatio du Vénézuéla, le diplôme et les insignes qui corres pondent à la première classe de l'Ordre du Buste d Libérateur.

Art. 3—Le gouvernement du Vénézuéla fera frap per, en commémoration de cette date, une médaill

d'or de cent cinq millimètres sur quatre-vingt-quatre, laquelle portera sur sa face, en relief, le buste de Miranda avec son nom inscrit au-dessous, et sur le revers l'écusson national, également en relief, entouré de l'inscription suivante:

Les Etats-Unis du Vénézuéla à la République Française, à l'occasion du premier Centenaire de sa grande Révolution—1789—1889.

Paragraphe.—Cette médaille sera envoyée à la légation résidant à Paris, afin que celle-ci la présente au gouvernement de la République Française au nom du gouvernement du Vénézuéla.

Art. 4.—Le gouvernement fera publier un livre contenant le portrait, la correspondance, les notes officielles, les proclamations, etc., etc., du Général Miranda, à l'époque de la Révolution Française, ainsi que quelques opinions qui lui sont favorables, émises par plusieurs contemporains célèbres; le titre de ce livre sera: *Miranda dans la Révolution Française.*

Art. 5.—Les frais occasionnés par les dispositions du présent Décret seront à charge du Trésor public.

Art. 6.—Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Décret.

Fait au Palais Fédéral de Caracas, le 26 Avril 1889—l'an XXVI de la Loi et XXXI de la Fédération.

Signé: J. P. ROJAS PAÚL.

Contre-signé: le Ministre de l'Intérieur,

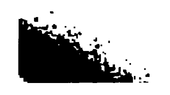
FERNANDO ARVELO.



Miranda dans la Révolution Française: tel est le titre du volume offert par le gouvernement du Vénézuéla au gouvernement de la France. Les pages de cet ouvrage sont remplies de documents officiels et privés, relatifs aux services de Miranda en France de 1792 à 1798, formant le recueil le plus complet qui, jusqu'à présent, ait vu le jour. Les futurs historiens de la Révolution Française trouveront un grand intérêt dans l'acquisition d'un ouvrage rarissime, inconnu de Jomini, Thiers et Lamartine, mais qui a été consulté par Boisjolin, Sainte-Preuve, Michelet et Louis Blanc, ainsi qu'on peut voir d'après les justes appréciations que ces écrivains modernes ont faites de Miranda.

Mais, avant de continuer, qu'il nous soit permis de faire le récit de l'histoire de ce volume, car autrement sa publication pourrait paraître inutile.

Après le désastre des deux expéditions que Miranda entreprit contre le gouvernement espagnol du Vénézuéla en 1806, ce général fut obligé de se retirer à Londres et d'y séjourner, en attendant la suite des événements. Peu après vinrent les jours de 1808, époque à laquelle commence l'effervescence révolutionnaire dans les colonies hispano-américaines. Caracas donne le signal de la révolution le 19 Avril 1810, et bientôt toute l'Amérique espagnole se lance, comme par enchantement, dans la voie des conquêtes politiques; quelques mois plus tard, Miranda, accompagné du jeune Bolivar, arrive au sol de la patrie, après une absence de quarante ans. C'est avec fierté et joie qu'il contemple le pays de sa naissance, et, inspiré par l'amour qu'il a toujours pro-





fessé pour lui, il s'estime heureux de le servir. Mais Miranda apparaît comme un étranger à Caracas, après une absence si prolongée. Presque tous ses compagnons d'enfance avaient disparu, et il ne rencontrait partout que des individus qui ne savaient rien du rôle important qu'il avait joué dans le monde politique. Ils ignoraient la brillante éducation qu'avait reçue leur célèbre compatriote; les services qu'il avait rendus à la cause de la liberté, et dans l'Amérique du Nord, et en Europe; les importantes relations qu'il entretenait avec les hauts personnages de cette époque; et, enfin, tout ce que la presse des deux mondes avait publié à l'égard de son caractère, de son talent, de ses services à la liberté, de son instruction solide et des autres qualités sociales et morales qui le distinguaient.

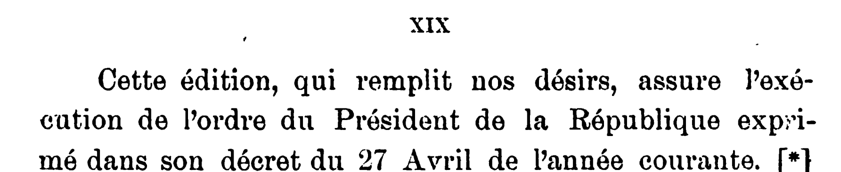
Mais Miranda, qui pressentait tout cela, avait cru devoir se présenter devant ses compatriotes muni d'un état de services qui le ferait connaître par la nouvelle génération; et dans ce louable but, il fit publier à Londres un livre, sous la direction d'un de ses amis, M. J. M. Antepara, natif de Guayaquil: livre riche en documents écrits en espagnol, en français et en anglais, et qui datent de 1776 à 1808. Cet intéressant volume contient des lettres et des recommandations de souverains et d'hommes célèbres; des correspondances officielles de Miranda en Europe et en Amérique; des appréciations d'historiens, de ministres et d'hommes d'état; des extraits de journaux; des documents d'un caractère privé: c'est une volumineuse collection, sans ordre chronologique, qui embrasse la vie de Miranda



depuis son début dans l'armée espagnole envoyée pour contribuer à l'émancipation de l'Amérique du Nord, jusqu'aux événements de 1808 qui encouragèrent la révolution américaine de 1810 et aidèrent grandement à son développement et à ses progrès. Le livre précieux dont nous faisons mention porte le titre suivant :

SOUTH AMERICAN EMANCIPATION.
Documents, historical and explanatory,
shewing the designs which have been in
progress, and the exertions made by
General Miranda,
for the attainment of that object during the
last twenty-five years.
By J. M. Antepara.
London, 1810.

Laissant de côté les documents de cet ouvrage concernant la vie publique de Miranda, avant et après la révolution de 1789, nous avons pris ceux qui ont rapport seulement à l'histoire de la Révolution Française. Après avoir étudié ces pièces, nous les avons rangées méthodiquement, d'après la chronologie des événements, en prenant soin de les purger des nombreuses fautes typographiques de l'édition primitive. Nous avons ajouté à cette collection de nouveaux documents omis par Miranda dans l'édition de 1810 ; et, en plus, un appendice où se trouvent les appréciations de quelques historiens, anciens et modernes, à l'égard de Miranda ; et enfin cette préface qui pourra guider le lecteur dans l'étude du recueil intéressant que nous lui offrons.



Cette édition, qui remplit nos désirs, assure l'exécution de l'ordre du Président de la République exprimé dans son décret du 27 Avril de l'année courante. [*]

Le gouvernement du Vénézuéla a été guidé par une intention louable et généreuse, en tenant à publier cet ouvrage. "Miranda avait donné de très-bonne heure des gages à la liberté", a écrit le célèbre historien Louis Blanc. A notre tour nous disons qu'un ouvrage portant le titre de *Miranda dans la Révolution Française* est un hommage du Vénézuéla à la France républicaine. Voici un ensemble d'appréciations et de faits: c'est une nouvelle contribution, parmi tant d'autres et de si importantes, à l'histoire de ces jours de progrès général qui constituent une époque spéciale dans les conquêtes intellectuelles du genre humain. Et, afin que l'importance historique soit à la hauteur de la justice historique, nous n'avons pas voulu inscrire dans ces pages les opinions d'écrivains anglais ou américains, à la louange de Miranda; tout dans ce volume sera français: documents, appréciations et jugements de ceux qui furent les contemporains et les témoins de la grande révolution de 1789 [**].

---

[*] La correction de ce volume et la traduction de notre préface en français, on été faites par notre ami distingué M. Pedro José Rojas, auquel nous devons nos plus sincères remercîments. M. Rojas a corrigé de nombreuses erreurs du texte original, en respectant toutefois la forme employée dans les correspondances, laquelle n'est pas toujours telle qu'on aurait pu l'espérer. Il a laissé aussi à chaque auteur, spécialement aux modernes, l'orthographe dont chacun se sert pour écrire les noms géographiques et parfois même les noms historiques.

[**] Un très-remarquable ouvrage, encore inédit, doit en-



Mais il y a quelque chose encore, qui satisfait le sentiment américain, qui est un honneur et un triomphe pour l'histoire: c'est la complète réhabilitation de Miranda, entreprise par quelques historiens de la France actuelle, lesquels ont éclairci des faits que les historiens précédents n'avaient pu apprécier à cause du manque de documents. Michelet a écrit: "Le récit de Dumouriez, parfaitement calculé pour obscurcir tout ceci, a été accepté sans débat par Jomini; tous ont copié Jomini. Il n'en a pas moins été démenti, ce récit, détruit et pulvérisé: 1º par les ordres écrits que Dumouriez donna lui-même; 2º par Miranda, un honnête homme, dont la parole vaut beaucoup mieux que la sienne; 3º par un témoin à coup sûr impartial, le général des autrichiens, Cobourg, qui dans son récit s'accorde avec Miranda. C'est avec raison que Servan et Grimoard, les meilleurs juges des guerres de ce temps, ont préféré le récit conséquent de Miranda à celui de Dumouriez, insoutenable et contradictoire, qui se trom-

richir la bibliographie mirandienne, et occupera une place d'honneur dans la littérature hispano-américaine. Nous voulons parler de la VIE DE MIRANDA, écrite par notre ami distingué M. Miguel Tejera.

Après avoir étudié tous les documents connus jusqu'à ce jour, favorables ou contraires à Miranda, depuis sa jeunesse jusqu'en 1816, l'auteur, inspiré par un jugement impartial et une sévère critique, nous présente Miranda non pas sous le point de vue des sentiments du biographe, mais tel qu'il est dépeint par les documents officiels, les seuls guides suivis par les historiens modernes lorsqu'ils cherchent à répandre la lumière sur la vie des grands hommes.



pe [volontairement] sur les nombres, les heures, les lieux, les choses et les personnes." [*]

Ajoutons à l'opinion de Michelet celle de Louis Blanc: "Dumouriez n'aimait point Miranda, en qui il redoutait le républicain sincère, l'ami de Pétion, le général favori de la Gironde ... Cette droiture républicaine n'était pas faite pour plaire à un esprit de la trempe de Dumouriez.. La verité est que, sans aller jusqu'aux limites extrêmes du jacobinisme, Miranda avait donné de très-bonne heure des gages à la liberté" [**].

Ce livre est accompagné d'une médaille ayant sur sa face le buste de Miranda, et sur le revers les armes de la République du Vénézuéla; ces deux objets sont un présent fait par le Président du Vénézuéla au Président de la République Française, comme souvenir d'une date mémorable dans l'histoire du monde: la révolution de 1789.

Puisse cette marque de déférence, si amicale et si éloquente, d'une république jeune encore pour la grande République Française qui brille aujourd'hui à la tête de la civilisation universelle, être un lien d'union entre deux peuples qui ont lutté avec gloire pour le triomphe de la liberté.

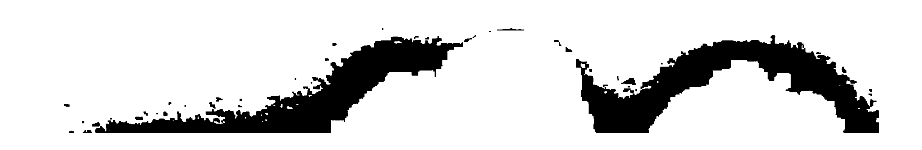
L'humble devient grand, et le grand devient sublime, lorsque les peuples d'une même origine combattent, souffrent, triomphent, s'immortalisent comme champions des nobles idées. Au moment où nous célébrons la plus grande des conquêtes politiques du genre humain, la

---

[*] MICHELET.—*Histoire de la Révolution Française.*

[**] LOUIS BLANC.—*Histoire de la Révolution Française.*







MIRANDA
DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

COLLECTION DE DOCUMENTS AUTHENTIQUES RELATIFS
À L'HISTOIRE DU GÉNÉRAL FRANCISCO DE MIRANDA,
PENDANT SON SÉJOUR EN FRANCE
DE 1792 A 1798

I

Correspondance entre le Général Miranda et le Député Brissot, relative à l'émancipation politique de l'Amérique Espagnole.

—

Brissot, Député à la Convention Nationale, au Général Dumouriez.

Paris, le 28 Nov. 1792.

Je ne vous féliciterai point, mon cher Dumouriez, de vos conquêtes ; vous n'êtes point encore au terme, et je dis de vous, comme on disoit de César : *nil actum reputans si quid superesset agendum.* Je l'ai dit aux députés de Francfort : c'est un combat à mort entre la liberté



et la tyrannie, entre la vieille constitution Germanique et la nôtre; il faut qu'elle meure, elle est à l'agonie, et il vous est réservé de l'achever. Quel sera ensuite le sort de cette partie de l'Europe? Que deviendront les cercles? Avec les pamphlets allemands et vos bayonettes, tout s'arrangera. Encore une fois, mon ami, vous êtes prédestiné à aller planter partout l'arbre de la liberté, et c'est une belle mission, tandis que nous languissons ici, en étant obligés de suivre pas à pas ces misérables anarchistes.

Vos travaux actuels ne vous ont pas fait oublier, sans doute, nos anciens projets; pas un Bourbon ne doit rester sur le trône. L'Espagne se mûrit pour la liberté, son gouvernement reprend ses préparatifs, il faut donc faire ses préparatifs pour réussir, ou plutôt pour y naturaliser la liberté. Il faut faire cette révolution et dans l'Espagne européenne, et dans l'Espagne américaine. Tout doit coïncider. Le sort de cette dernière révolution dépend d'un homme; vous le connoissez, vous l'estimez, vous l'aimez: c'est Miranda. Dernièrement les Ministres cherchèrent par qui ils remplaceroient Desparbès à St. Domingue. Un trait de lumière m'a frappé; j'ai dit: *nommez Miranda.* Miranda d'abord aura bientôt apaisé les misérables querelles des colonies; il aura bientôt mis à la raison ces blancs si turbulens, et il deviendra l'idole des gens de couleur. Mais ensuite, avec quelle facilité ne pourra-t-il pas faire soulever soit les îles espagnoles, soit le continent américain qu'ils possèdent? A la tête de plus de 12.000 hommes de troupes de ligne qui sont maintenant à St. Domingue, de 10 à 15 mille braves mulâtres que lui fourniront



nos colonies, avec quelle facilité ne pourra-t-il pas envahir les possessions espagnoles, ayant d'ailleurs une flotte à ses ordres, et lorsque les espagnols n'ont rien à lui opposer? Le nom de Miranda lui vaudra une armée; et ses talens, son courage, son génie, tout nous répond du succès. Mais pour l'obtenir, il n'y a pas un moment à perdre, il faut qu'il parte sur la *Capricieuse* qui va à St. Domingue; il faut qu'il parte avant que l'Espagne ne pénètre nos vues. Je sais bien que sa nomination va frapper de terreur l'Espagne et confondre Pitt avec sa pauvre politique dilatoire; mais l'Espagne est impuissante, et l'Angleterre ne remuera pas. Allons toujours en avant, mais soyons justes et généreux.

Les Ministres sont tous d'accord sur ce choix; mais ils craignent que vous ne refusiez de céder Miranda, d'autant plus que vous l'avez choisi pour remplacer Labourdonnaie. Je leur ait dit: vous ne connoissez pas Dumouriez, ses conceptions sont élevées; il brûle de voir la révolution du nouveau monde accomplie; il sait que Miranda est le seul homme capable de la faire, et quoiqu'il ait besoin de lui, il le cèdera, parce qu'il saura qu'il est plus utile ailleurs. J'ai promis ce matin à Monge que je vous écrirois, et il m'a donné sa parole qu'il nommeroit Miranda gouverneur-général, si vous consentiez à le laisser partir.

Hâtez-vous donc d'envoyer votre consentement. Vous ajouterai-je que notre excellent ami Gensonné est du même avis? Il vous en écrira demain. Clavière et Pétion sont enchantés de cette idée. Ah! mon cher, qu'est-ce que Alberoni, Richelieu, qu'on a tant vantés?



Qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvemens du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire? Mais il ne faut pas laisser les esprits se tiédir, et il faut que rien ne nous arrête; j'aime à croire que la révolution de la Hollande ne s'arrêtera pas devant le fantôme *d'illuminés*, et qu'il ne sera pas pour vous le *sta sol.* Ne nous occupons plus, mon ami, de ces projets d'alliance, de la Prusse, de l'Angleterre: misérables échaffaudages, tout cela doit disparoître. *Novus rerum nascitur ordo.* Je vous dirai qu'une opinion se répand assez ici: c'est que la République Françoise ne doit avoir pour bornes que le Rhin. Les esprits sont-ils disposés de votre côté à cette réunion? Il faut les y préparer. On nous parle d'une députation des états. Elle sera éconduite, la Savoye sera réunie aujourd'hui.

Adieu, mon cher Dumouriez, écrivez à Gensonné, ou à moi, comme vous voudrez, mais dites que vous enverrez Miranda. Je n'ai plus avec Gensonné qu'un désir, c'est de vous aller voir l'an prochain à la tête de votre armée à Ratisbonne ou à Berlin. Je vous embrasse.

[Signé] J. P. Brissot.



Le Général Miranda à Brissot, membre de la Convention Nationale, Président du Comité de Défense Générale.

Liége, le 19 Décembre 1792.

Je viens de lire, mon cher concitoyen, la lettre que vous avez écrite au Général Dumouriez sur mon compte : je vous remercie de l'opinion avantageuse que vous avez bien voulu former de mes foibles conoissances, et de l'influence amicale par laquelle vous aviez induit le Conseil Exécutif à me confier le gouverment de St. Domingue, etc. Je n'ai reçu cette nouvelle que hier au soir, puisque, malgré l'avis que le Général Dumouriez en a communiqué le 7 Octobre, de venir le joindre à Liége, où il avoit des choses intéressantes à me communiquer, il m'étoit impossible alors de quitter l'armée sous mes ordres qui marchoit à une opération importante et un peu difficile sur Ruremonde. Le plan que vous formez dans votre lettre est réellement grand et magnifique, mais je ne sais pas si l'exécution seroit sûre, ou même probable. Pour ce qui regarde le continent hispano-américain et leurs îles, je suis parfaitement instruit et en état de former une opinion exacte. Mais pour tout ce qui concerne les îles françoises et leur situation actuelle, je ne connois presque rien du tout, et il me seroit par conséquent impossible de former une opinion juste là-dessus. Comme dans votre plan celle-ci est la base de toute l'opération, puisque c'est des colonies Françoises que doit partir la force agissante, pour mettre en mouvement les peuples du continent opposé, il faut que nous *soyons bien sûrs* que



cette donnée est vraie et positive. Il me paroît aussi que ma nomination et mon départ pour St. Domingue seroit le signal d'alarme pour la Cour de Madrid, et pour celle de St. James, et que les effets s'en feroient bientôt apercevoir à Cadix et à Portsmouth, ce qui mettroit de nouveaux obstacles a l'entreprise qui d'ailleurs est trop grande, trop belle et trop intéressante pour la gâter, ou pour la faire échouer par une faute de prévoyance dans le commencement.

Cependant, comme vous êtes mieux instruit que moi des mouvemens intérieurs des cabinets de l'Europe dans le moment actuel, et de la situation aussi des colonies françoises, ainsi que de leurs arrangemens intérieurs, vous pourrez toujours mieux juger que moi, et tout ce que j'ai l'honneur de vous dire sur cet objet ne doit être considéré que comme des observations à prendre en considération dans la formation du plan général; je ne voudrois pas non plus que vous puissiez croire que mes intentions soient d'esquiver ou de refuser un emploi que le Pouvoir Exécutif juge nécessaire qui soit rempli par moi.

En embrassant la cause de la liberté en France, je me suis entièrement dévoué à vaincre ou périr avec elle, et dans le poste que j'occupe l'obéissance est le premier des devoirs.

Je suis avec reconnoissance et respect,

Votre serviteur et ami,

(Signé) MIRANDA.



P. S. Les papiers contenant mes plans présentés au Ministère anglois en 1790, sur l'indépendance de l'Amérique méridionale, sont depuis quelque temps arrivés à Paris, et entre les mains de P——n. Il seroit peut-être nécessaire de les examiner avant de former le grand plan que vous proposez dans votre lettre; et si un instant de loisir (pendant que nos troupes entrent dans des cantonnemens le mois prochain) pouvoit induire le Conseil Exécutif à m'accorder la permission d'aller à Paris, nous pourrions alors régler un plan définitif quelconque.

J. P. Brissot au Général Miranda.

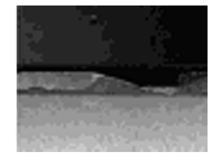
Paris, le 13 Octobre 1792.

Ci-joint, cher et digne Miranda, une lettre du patriote Boisguyon qui m'a rapporté l'événement qui l'avoit fait quitter votre armée; je l'ai beaucoup blâmé de sa vivacité; il ne vous connoissoit pas, et lorsque je lui ai fait votre histoire, lorsque je lui ai parlé de vos sacrifices pour la liberté et de vos talens, il a été véritablement désolé de la conduite qu'il a tenue à votre égard, et déterminé à la réparer. J'ai vu depuis le Ministre Pache, qui avoit donné ordre à Boisguyon de se rendre à ses arrêts. Je lui ai exposé les faits et les regrets de Boisguyon, l'inutilité de le faire retourner dans la Belgique où il ne devoit plus servir; je lui ai promis de vous en écrire, et le Ministre a consenti à ce que Boisguyon restât ici. C'est d'après ces con-



sidérations, que je me suis chargé de vous transmettre la lettre de Boisguyon, et de vous demander la levée de ses arrêts. Je vous réponds du patriotisme et des regrets de Boisguyon. Pétion doit vous en écrire dans le même sens, et j'aime à croire que vous ne nous refuserez pas cette faveur.

Je viens maintenant à une chose qui vous concerne personnellement: j'avois cru que le moment étoit arrivé d'ébranler les colonies espagnoles, de les rendre à la liberté. Dix à douze milles hommes de troupes sont maintenant à St. Domingue. On peut aisément y lever, ainsi que dans nos autres colonies, un corps de huit à dix mille hommes mulâtres. Notre escadre en station est très-forte, et rien ne seroit plus facile que de tirer des Etats-Unis un grand nombre de braves soldats qui soupirent après cette révolution. Vous seul me paroissez en état de les diriger. Votre nom et vos talens m'en garantissoient le succès. J'ai exposé mes vues à tous les Ministres; ils en ont senti les avantages. Ils consentoient à vous donner le gouvernement vacant de St. Domingue, à l'ombre duquel vous pouviez opérer cette révolution; une seule considération les a arrêtés: c'est l'attachement bien mérité que vous a voué Dumouriez. Je savois combien il avoit pris à cœur cette révolution du nouveau monde. J'espérois qu'il y donneroit les mains, qu'il me répondroit, mais je n'ai eu aucune réponse. Je n'ai qu'un mot à vous dire: le succès de cette affaire dépend de vous et de lui; qu'il consente et vous partez: voyez-le donc ou écrivez-lui. Le moment est beau, si on le laisse passer, peut-être ne reviendra-t-il plus. Ecrivez-moi deux lignes à ce sujet,



ainsi que sur Boisguyon, et croyez à l'estime profonde que je vous ai vouée.

[Signé] J. P. BRISSOT.

Le Général Miranda au citoyen Brissot, membre de la Convention Nationale, Président du Comité de Défense Générale

à Bruxelles, le 26 Décembre 1792.

Ayant reçu, hier, une lettre du Colonel Smith, dan laquelle il y a des choses relatives à l'Amérique du Nord, qui sont liées au plan que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer par la vôtre du 28 Novembre, j'ai fait tirer un extrait, dont je vous envoie la copie ci-jointe. Vous connoissez, sans doute, la personne du Col. Henry Lee, dont il parle, et vous voyez que c'est un de ces hommes dont on peut tirer le plus grand parti dans l'exécution de nos projets sur l'Amérique méridionale.

Je vous prie de la communiquer, aussi bien que ma première lettre, au Conseil Exécutif, et de vouloir bien me faire une réponse là-dessus.

Le Général Dumouriez partira après-demain pour Paris, et vous dira verbalement ce que je pense à l'égard du grand projet dont vous nous proposez le début incessamment. *Patriæ infelici fidelis.*

[Signé] MIRANDA.



J. P. Brissot au Général Miranda.

Paris, le 6 Janvier 1793.

J'ai reçu, cher Général, vos différentes lettres, et j'en ai déjà causé avec le Général Dumouriez. Il m'a paru pénétré de la nécessité de suspendre le projet que je vous ai communiqué pour quelque temps; ou plutôt, comme probablement vous serez appelé à Paris, pendant que le général Dumouriez y est, nous serons à même d'épuiser ce projet sous tous les rapports.

Vous ne m'avez point répondu relativement à l'adjudant Boisguyon, qui est toujours en stagnation, faute de la levée de ses arrêts. Pétion vous la demande, et je me joins à lui.

Je vous embrasse,

[Signé] J. P. Brissot.

J. P. Brissot au Général Miranda.

Paris, le 10 Janvier 1793.

Je vous remercie, mon cher Général, de la faveur que vous avez bien voulu faire à Boisguyon, et j'espère que cette leçon lui sera utile; car un patriote aime à reconnoître ses fautes et à les réparer.

J'ai vu plusieurs fois le Général Dumouriez; il étoit encore hier au Comité de Défense Générale. Il me paroît désirer de faire avec vous l'expédition dont je vous ai parlé, et l'Espagne montre autant de disposition à la neutralité, qu'on est ici peu disposé à l'attaquer. *D'ail-*



leurs la guerre prochaine avec l'Angleterre attire tous les regards et absorbe toute l'attention. Tout paroît la rendre certaine; cependant, quand on considère qu'au fond il n'y a nul motif raisonnable, et que de l'autre on voit l'argent immense que gagne cette nation pendant que nous nous battons, on est tout surpris de cette extravagance du Cabinet de St. James. Quel que soit son projet, il faut lui faire face, et l'on s'y prépare; ensuite il faut jeter les fondemens de l'autre expédition; le Conseil et le Comité ne cessent de s'en occuper. Adieu, mon cher Général, nous espérons bien avoir le plaisir de vous voir ici avant l'ouverture de la campagne.

[Signé] J. P. Brissot.



II

Correspondance officielle entre les Généraux Miranda et Dumouriez, et celle de Miranda avec Pache, Beurnonville, Leveneux, Valence, Pétion, etc.—Ordres de Dumouriez à Miranda pendant les campagnes de 1792 et 1793.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Vouziers, le 10 Octobre, 1792, l'an
premier de la République.

Votre amitié, mon cher Miranda, est ma récompense plus précieuse. Vous êtes un homme, et j'en trouve si peu, que vous avoir connu, vous pratiquer dans le cours de la vie, entretenir une correspondance avec vous, quand les événemens nous sépareront, sera une des plus douces occupations du reste de ma vie. Nous étions faits pour nous connoître, et c'est vous qui avez le mérite du rapprochement, puisque c'est votre sublime philosophie qui nous a réunis l'un à l'autre.

Je vous embrasse comme mon frère.

(Signé) DUMOURIEZ.



Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Liége, le 29 Octobre, 1792, l'an
premier de la République.

Je ne doutois pas, mon digne et respectable ami, que vous ne vinssiez bien vite à bout de prendre cette citadelle (Anvers), qui auroit tenu un ou deux mois le fameux Labourdonnaie. *Je vous recommande la statue du duc d'Albe. J'espère que vous ferez mettre en pièces ce monument de la tyrannie, et vous serez bien fâché de ne pas tenir l'original.* Vous devez trouver beaucoup d'artillerie et de munitions. Je m'en rapporte à vous pour que l'inventaire soit fait avec la plus grande exactitude; si vous trouvez des pièces de quatre ou même des pièces de trois, avec leurs caissons et munitions, donnez-en à ceux de vos bataillons qui peuvent en manquer, et faites passer le surplus, avec votre grosse artillerie, par Malines, pour que j'en donne à ceux de mon armée qui n'en ont point.

Installez Marassé dans son commandement. Lisez avec lui l'instruction que je lui ai donnée pour l'ouverture de l'Escaut. Ajoutez-y vos sages conseils. J'espère que le lieutenant Muerson sera arrivé. Dépêchez un bateau au bas de l'Escaut, pour lui donner ordre de remonter avec ceux de ses batimens qui ne tireront pas trop d'eau. Examinez vous-même le grand travail à faire pour dégager le canal de cette rivière, afin que



les vaisseaux de commerce puissent la remonter; vous vous servirez, avec votre prudence et votre énergie ordinaire, de ce service rendu à la ville d'Anvers, pour leur faire la comparaison de la conduite généreuse des françois avec la manière basse et infâme avec laquelle l'empereur Joseph, après avoir déclaré la guerre à la Hollande, sous le prétexte de l'ouverture de l'Escaut, a vendu cette ouverture pour sept millions de florins. Avec cette comparaison et mon adresse aux belges, votre éloquence républicaine les ramènera, par leur propre intérêt, aux vrais principes; et j'espère que cette ville, qui étoit la plus fanatique de toutes, parce que ses habitans n'avoient aucun objet d'occupation, deviendra un des plus fermes appuis de la république des belges.

Je vous prie de dire à votre armée, de ma part, que jusqu'à présent les circonstances lui ont donné une course sans obstacle et trop facile pour des françois: que je regrette qu'ils n'aient pas participé à nos victoires; que nous allons nous rapprocher, et que dorénavant nous ne cueillerons pas un laurier, sans qu'ils partagent nos dangers; que c'est pour cela qu'ils vont marcher en avant; et qu' après le courage qu'ils ont montré à la citadelle d'Anvers, je suis persuadé que la ville de Ruremonde, que je les charge de prendre, ne tiendra pas longtemps devant de braves républicains. Dites-leur aussi, que nous venons encore de combattre et de vaincre, le 27, avant d'entrer à Liége; que les ennemis y ont encore perdu beaucoup de monde et plusieurs officiers généraux, entr'autres le Général Harray, qui étoit un de leurs plus habiles. Cette nouvelle vic-



toire réjouira votre bravo armée, et lui donnera un nouveau désir de nous joindre. Je vous embrasse.

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique.

(Signé) DUMOURIEZ.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Liége, le 30 novembre.

Je vous adresse, mon digne ami, le citoyen belge Lami, colonel du génie Belgique, pour résider auprès du Général Marassé, à sa demande, pour suivre les travaux de la rivière, et faire réparer les deux forts de Lillo et Liefskenshoeck, dont on peut un jour avoir besoin.

J'attends réponse du Président de la Convention à une lettre très-énergique que je lui ai écrite sur la désorganisation que l'on à mise dans mes plans. Elle décidera certainement de mon sort, et par contre-coup de celui de l'armée de la Belgique, peut-être de la France et de l'Europe. Cette réponse ne peu pas tarder. En attendant, je suis sans numéraire; sans magasins: mes troupes son nues et désertent pour s'en retourner chez eux.

Tout ceci va mal, et je prévois plus de mal encore de l'aveuglement de la Convention, et de ce qu'elle croit être de l'énergie. Pétion et Condorcet, qui sont dans l'erreur, m'ont écrit pour me faire ployer. J'ai employé ma logique la plus forte pour leur prouver qu'il en est



de ceci comme de la retraite derrière la Marne, que tout le monde me conseilloit, et qui auroit perdu ma patrie.

Adieu, mon ami, je gémis sur tout ce que je vois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Amigo por la vida.

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Quartier Général, à Liége, le 30 Novembre, 1792, l'an premier de la République Françoise.

J'ai reçu, mon chér et brave Miranda, tous les détails relatifs à la prise de la citadelle d'Anvers, que vous m'avez adressés. *Je vous ai bien reconnu, mon digne ami, dans la capitulation que vous avez faite ;* elle porte en même temps le cachet du philosophe et du républicain.

Je suis fort inquiet de la petite flotille que j'avois envoyée sur l'Escaut. J'espère cependant qu'il ne lui sera rien arrivé. Dites au Général Marassé qu'il me donne avis, lorsqu'elle paroîtra à Anvers.

Vous allez sans doute vous mettre en marche pour augmenter le nombre de vos succès. Ayez l'attention de me tenir instruit de tous vos mouvemens, afin que je les protège par les miens autant qu'il me sera possible. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse *toto corde.*

[Signé] Le Général d'armée, DUMOURIEZ.



Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Liége, le 4 Décembre, 1792,
l'an premier de la République.

J'ai eu grand plaisir, mon cher Miranda, à lire tous les détails de votre dépêche du 3. Vous vous êtes parfaitement conduit avec les hollandois, et j'attends la décision du Pouvoir Exécutif à leur égard. Le Pouvoir Exécutif, au reste, est fort embarrassé sur la conduite qu'il doit tenir; car il me regarde actuellement comme un ennemi qu'il faut abattre. Le Ministre Pache a répondu à ma lettre au Président de la Convention, en l'assurant que rien ne manquoit à l'armée; en conséquence, celle-ci, incertaine entre ces deux assertions contradictoires, a envoyé quatre commissaires pour juger ce procès et donner des ordres sur les lieux. Ces commissaires sont: le Camus, Gossuin, qui sont déjà arrivés, Lacroix et Danton, qui arrivent incessamment. Ils me paroissent craindre que je ne donne ma démission. J'en serois aussi fâché qu'eux, parce que j'y verrois la ruine de nos affaires: cependant je la donnerois bien certainement, si, d'après les preuves qu'il est aisé d'établir, on ne rend pas la liberté à mes deux administrateurs, et si on continue à vouloir exploiter ce pays-ci tyranniquement, au moyen d'une compagnie exclusive qui dévoreroit la substance de ce pays-ci, qui nous y rendroit odieux, et finiroit par nous amener la famine.

J'espère que nous viendrons à bout de toutes ces intrigues. En attendant, continuez votre marche, et je vous donnerai des nouvelles de ce qui se passera ici,



et j'espère qu'on nous pardonnera, si vous ajoutez Ruremonde à nos conquêtes. Vous ne pouvez pas mieux faire que de confier à Darnaudin tout le travail de votre état-major ; il est en très-bonnes mains : vos marches et vos campemens iront à merveille. Le général Thowenot et tous vos amis vous embrassent.

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique,

(Signé) DUMOURIEZ.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Au Quartier Général, à Liége, le 12 Décembre, 1792,
l'an premier de la République.

J'ai reçu, mon très-cher Général, vos dépêches de Malines du 6. *Rien de mieux que tout ce que vous faites et écrivez.* L'arrivée heureuse de notre flotille est un coup de parti pour le commerce d'Anvers, et pour la manifestation du principe de la libre navigation des fleuves et des mers.

Je vous remercie de la copie du mouvement de votre corps d'armée et de votre ordre de bataille. *On ne peut exécuter avec plus d'exactitude et de précision tout ce dont nous sommes convenus ; mais nous devons nous entendre à demi-mot.*

Depuis notre séparation, toutes les tracasseries qu'on commençoit à me faire éprouver ont redoublé ; elles auroient fini par tout désorganiser, si je n'avois pris



le parti d'engager les commissaires à députer Camus à la Convention, pour l'informer du véritable état des choses, et en obtenir des pouvoirs sufisans pour les faire cesser. Je l'ai fait accompagner de Thowenot qui aura réponse à tout. J'attends leur retour avec impatience. D'Harville est à Marche-en-Famène. J'envoie Valence en grande avant-garde dans le Limbourg, où il montrera, le 15, une tête de colonne. Quelques résolutions que l'on prenne sur nos opérations ultérieures, ces mouvemens se lieront à tout, en continuant d'ailleurs d'inquiéter l'ennemi, qui ne peut soupçonner l'état d'engourdissement où l'on me tient.

Marassé m'a rendu compte de sa position. Il lui faut un escadron, au moins une division pour son service extérieur et de correspondance. Ses volontaires sont tout nuds.

Les prisonniers de guerre paroissent avoir abusé de la facilité que vous leur aviez donnée depuis huit jours; il en manque plus de 200. Cependant il en faudra pour l'échange des 1.200 qui vienent d'être enlevés à Custines dans Francfort. Voilà le triste effet de cette maudite pointe en Allemagne, au lieu d'avoir côtoyé le Rhin; mais il y a du remède encore.

L'hôpital d'Anvers est en mauvais ordre. J'envoie le directeur Menures pour qu'il organise cet établissement; 80 prisonniers sont malades et presque sans secours. Nous leur en devons. La municipalité ne va pas: elle se donne beaucoup de mouvement sans rien faire.

Je vais répondre à Marassé. J'ai causé avec le négociant Lombaerls, et je suis content des dispositions



du commerce d'Anvers, qui donnera le ton et l'impulsion au pays.

Adieu, mon cher ami, je vous aime autant que vous le méritez.

[Signé] Dumouriez.

Post-Scriptum [écrit de la main de Dumouriez]. J'ai chassé les ennemis de Herve et de Verriers ; mais je suis arrêté tout court par le défaut des subsistances et la désorganisation de l'administration de l'armée. Je vous ai mandé de *venir ici* de votre *personne* le plus tôt possible, *pour affaires très-instantes.*

Dès que Ruremonde sera prise, ce que, j'espère, ne tardera pas, laissez-y un maréchal de camp ou un bon colonel, avec une garnison d'au moins deux bataillons et 100 chevaux, à qui vous ordonnerez de s'emparer des fourrages et vivres qui remonteront la Meuse pour passer à Maëstricht, à moins qu'il ne soit prouvé que c'est par *transit* pour l'armée françoise.

Aussitôt après, marchez par la rive droite de la Meuse et portez-vous en trois marches, ou quatre au plus, à Fauquemont, d'où vous communiquerez avec moi pour ce que nous aurons à faire ultérieurement. Vous pouvez confier cette marche au Général Duval. Vous marcherez avec précaution sur Fauquemont, et mettrez toujours une rivière entre vous et l'ennemi, ou plutôt c'est Duval qui aura ce soin.



Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Liége, le 13 Décembre, 1792,
l'an premier de la République.

Notre ami Duval est arrivé hier au soir, mon cher Miranda, et *m'a fait le détail du courage énorme de vos troupes et de la consternation des autrichiens.* Je conçois que nous sommes les maîtres de nous emparer de la Gueldre prussienne, du duché de Clèves, de Juliers, de Cologne et Aix-la-Chapelle; mais d'une part, le Ministre de la Guerre et ses criminels buraux me mettent dans une telle détresse, que je ne peux pas marcher en avant, n'ayant ni souliers, ni habits, ni armes, ni hôpitaux, ni vivres, ni fourrages, ni magasins, ni argent, ni commissaire de guerre, et ayant perdu plus de dix mille hommes par la désertion depuis quinze jours; désertion forcée par la détresse dans laquelle on nous laisse. *Il y a un tissu de scélératesse d'une part, et d'ignorance de l'autre, qui fera périr la République avant, pour ainsi dire, qu'elle soit née.* Il n'y a ni gouvernement, ni constitution. La Convention Nationale ne s'en occupe point du tout. Au lieu de cela, elle passe son temps à devenir un tribunal inquisitorial. Toute dénonciation vraie ou fausse, prouvée ou non prouvée, est accueillie par de grands applaudissemens. Personne n'est sûr de son état. On enlève à un agent public ses fonctions et son honneur avant de le juger. C'est un temps de proscription, de démence et de méchanceté, qu'on ne peut

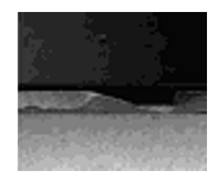


comparer qu'aux siècles de Tibère et de Néron. Les honnêtes gens de l'Assemblée se taisent par défaut de courage. Tel est le parti que les représentans de la nation tirent de nos victoires.

Au travers de ce hideux tableau des affaires de la République, le Conseil Exécutif, dans le moment de ma plus grande détresse, m'envoie les projets les plus extravagans et les plus dangereux. Il veut que dans cette saison, avec une armée qui manque de tout, pendant que je ne peux pas faire quatre lieues devant moi, faute de moyens, que je marche sur Coblentz, et que je prenne Luxembourg. En attendant, les ennemis profitent de monn inaction forcée pour opérer des jonctions, qui m'obligent à vous rapprocher, ainsi que Valence; et quand *ces trois corps d'armée seront réunis, nous présenterons à peine trente-cinq mille hommes*, parce que tout le reste est parti, ou dispersé dans les places.

Je suis d'ailleurs très-incertain sur ce que la Convention et le Pouvoir Exécutif décideront sur le voyage de Thowenot et de Camus, qui sont partis pour Paris, pour faire connoître à la Convention Nationale l'affreuse situation où nous sommes.

En conséquence de tout ceci, laissez à Ruremonde une garnison suffisante, avec un bon officier, et remarchez sur Tongres, d'où vous tiendrez en respect Maëstricht. Je ferai passer à Visé le corps des flanqueurs de gauche de mon armée, dont j'ôte le commandement au Général Eustace, que je vais envoyer à Paris pour se justifier, s'il est possible, de ses négociations avec le Gouverneur de Maëstricht. Cet homme est un fou très-



méchant, qui écrit continuellement contre moi, et qui m'assomme de flatteries en même temps. Il va grossir le nombre de mes ennemis à Paris; mais je l'aime mieux là qu'à l'armée. Duval vous expliquera pour quelle raison je vous fais revenir à Tongres. Je veux en cas de besoin, que vous puissiez investir Maëstricht par la rive gauche de la Meuse. Vous laisserez, par échelons, quelques bataillons à Maeseyck, Houkhen, Thorn, et Welsem. Laissez un officier-général commander dans ces cantonnemens, qui doit employer deux de vos brigades et un régiment de cavalerie. Je vais diriger sur cette partie six nouveaux bataillons qui arrivent de France. Dès que vous aurez mis vos quatre autres brigades en mouvement, ainsi que votre avant-garde, je vous prierai de venir me trouver de votre personne.

Le point central du reste de notre armée sera Tongres; la gauche, Recken, et la droite le long de la Meuse, vers Liche. Je vous embrasse, mon cher ami, et je vous attends avec impatience pour vous expliquer le reste de mes opérations.

Le Général en Chef de l'armée de Belgique,

[Signé] DUMOURIEZ.



Le Ministre de la Guerre au Lieutenant-Général de la division Nord de l'armée française dans la Belgique.

Paris, le 5 Janvier 1793,
l'an second de la République.

Le Conseil Exécutif Provisoire m'a chargé, Général, de vous transmettre l'ordre de prendre le commandement en chef de l'armée françoise dans la Belgique, à la place du Général Valence qui a obtenu un congé. Vous voudrez bien donner à ce commandement tous les soins que demande le bien-être de la République.

[Signé] PACHE.

Miranda, à Tongres.

Pache, Ministre de la Guerre, à Miranda, Lieutenant-Général Commandant de l'armée de la Belgique.

Paris, le 7 Janvier 1793,
l'an second de la République.

Un manque de confiance entre l'état-major de l'armée et les préposés du Comité des achats des subsistances, les préposés de la régie de la manutention, cause un préjudice extrêmement défavorable aux braves défenseurs de la République.

Les commissaires de la Convention annoncent que l'on manque de fourrage à l'armée ; les membres du Co-



mité des achats annoncent qu'ils ont des approvisionnemens considérables dans les bassins de Louvain et qu'on laisse perdre, parce que l'on ne veut point accorder de magasins, et que les préposés de la régie ne font point charrier là où sont les besoins.

Je suis encore à concevoir comment dans un moment où l'intérêt public, où l'assurance de la liberté exigent que nous soyons réunis pour vaincre l'ennemi, comment des intérêts particuliers, et peut-être l'amour-propre un peu attaqué, divisent les hommes publics, et leur font compromettre la sûreté de la subsistance de nos frères qui affrontent tous les dangers pour défendre nos intérêts communs.

Ne pouvant aller moi-même dans la Belgique m'assurer de la vérité des différens rapports qui me sont faits, je vous demande, Général, au nom de la liberté et de l'égalité, au nom de la République, dont vous vous êtes déclaré un des défenseurs, accordez protection et assistance à tous ceux qui sont chargés des subsistances.

Faites donner des magasins aux préposés du Comité des achats ; faites-en donner aux préposés de la régie de la manutention. Faites venir devant vous les préposés du Comité des achats ; faites-vous indiquer les lieux où sont les subsistances qu'ils ont achetées, et les quantités qui y sont ; donnez de suite des ordres aux préposés de la manutention des subsistances de les faire enlever et de les faire conduire partout où le besoin se fait sentir ; donnez des ordres pour que les transports soient exécutés, et qu'une querelle d'intérêt et d'amour-propre ne cause point la désorganisation de l'armée, n'expose pas nos

braves défenseurs au danger de mourir de faim, et ne compromette point la gloire des armes de la République.

Lorsque vous vous serez assuré des quantités de subsistances achetées, des lieux où elles sont, mandez-moi de suite, Général, si elles sont suffisantes, où, et combien il faut en faire acheter, et de suite je donnerai des ordres et j'enverrai des fonds pour que tous les besoins soient assurés.

Je vous le répète, Général : je suis vivement affligé de la situation où se trouvent les troupes françoises dans la Belgique. Je suis déterminé à faire tous les efforts dépendans de moi et du devoir de ma place, pour l'améliorer, mais j'ai besoin dêtre secondé : votre probité reconnue, votre amitié avec Pétion, la place que vous occupez, tout m'engage à vous choisir pour coopérer avec moi à faire le bien de l'armée.

Ecrivez-moi souvent, tous les jours même, sur la situation, sur son amélioration et sur les moyens à prendre pour l'amener au point de tranquilité et de sécurité oú elle auroit dû être depuis longtemps.

[Signé] Pache.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Paris, le 10 Janvier.

Le Ministre de la Guerre, mon cher Miranda, vous envoie l'état des garnisons, dont le mouvement est convenu, pour se rapprocher de la Flandre maritime, ce



qui vous renforce d'à peu près dix mille hommes, dont douze à quinze cents de cavalerie. Ce rassemblement se fait de Dunkerque par Ostende, Bruges, tirant vers Gand et Anvers. Il faut que vous preniez le prétexte d'un remuement de cantonnemens sur votre gauche, pour renforcer d'une brigade d'infanterie Anvers, sans en rien tirer. Voici à présent ce dont il s'agit : la guerre de la part de l'Angleterre paroit à peu près assurée. Leur projet est de s'emparer de la Zélande. Ils y ont neuf frégates à Flessingue, qui arriveront sous peu, si elles ne sont déjà arrivées : alors les hollandois doivent se déclarer.

Ceux-ci, *à ce que disent les patriotes, ont déjà évacué Venloo, où les prusiens doivent mettre une garnison.* Ils doivent aussi évacuer Maëstricht, et s'y faire remplacer par des troupes alliées. Ils doivent, par ce moyen, former un rassemblement d'une vingtaine de mille hommes pour défendre l'intérieur depuis Berg-op-Zoom jusqu'à Nimègue, et fournir un contingent pour nous prendre en flanc conjointement avec les anglois.

Comme le Stathouder craint l'esprit révolutionnaire qui fermente avec la plus grande force dans toutes les provinces, et notamment à Amsterdam et à la Haye, il fait fortifier l'île de Walcheren, où son projet est de se retirer avec les états et les chefs des diverses administrations, sous la protection de la flotte hollandoise et angloise. On travaille, avec la plus grande rapidité à cette fortification, qu'on croit devoir être prête sous quinze jours. Voici à présent la résolution du Conseil ; et, comme Valence vient à Paris, comme vous êtes chargé, par *interim*, du comande-

ment de l'armée, voici ce dont vous êtes chargé, et ce que vous devez arranger dans le plus profond secret.

1º On donne un congé au général Bourdonnaie, pour qu'il n'entrave point ce que vous avez à faire, et on met à votre disposition toutes les troupes de la Flandre maritime, pour qu'une seule volonté fasse agir toutes les parties. Vous avez à Bruges le Général Deflers, qui est fort bon, à qui vous enverrez vos ordres, et que vous chargerez de la disposition des-troupes sur la Basse-Flandre autrichienne, pendant que vouz ferez faire celle de la Basse-Flandre françoise au Général Pascal, commandant à Dunkerque. Arrangez les troupes de manière à pouvoir, sous douze jours au plus, se rapprocher de la Zélande, et s'emparer de la Flandre hollandoise, pendant que vous ferez entrer vos troupes dans l'île de Zuyd-Beveland, et de là dans l'île de Walcheren, dont on veut s'emparer, avant que le Stathouder ait le temps de s'y réfugier, qu'elle soit fortifiée, et qu'elle ait reçu garnison. Il n'y a pas de temps à perdre; et quoique les patriotes prétendent que les zélandois sont préparés, qu'il n'y a dans toute la Zélande que cinquante-cinq compagnies d'infanterie tout au plus, à quarante hommes chacune, et point de cavalerie, et que par conséquent cette expédition n'exige que 3,000 hommes, je crois qu'il faut huit bataillons d'infanterie, la légion hollandoise, la flotille Moultson et deux régimens de cavalerie, huit pièces de douze, quatre obusiers, une compagnie d'artillerie à cheval, et seize pièces de bataillon. Vous irez à Anvers; vous y serez joint par les patriotes hollandois qui doivent vous apporter des cartes, et vous guider, ayant reconnu eux-mêmes toutes



les facilités de cette expédition. Le Ministre de la Marine donne ordre de préparer des fourneaux et des grils sur chacune des trois chaloupes cannonières, pour pouvoir tirer à boulets rouges. Ces trois bâtimens tirent peu d'eau, et chasseront facilement les frégates, par la supériorité de leur calibre de vingt-quatre, et par leurs boulets rouges. Prenez pour prétexte de votre voyage à Anvers, l'emprunt de huit millions de florins que vous devez faire à Anvers. Comme je l'ai préparé, exigez sévèrement cet emprunt, et annoncez à cette ville, à son clergé et à sa bourse ,que les françois ne seront pas dupes de la mauvaise volonté; qu'ils vont prendre en contribution ce qu'ils veulent bien emprunter; que vous savez quels sont les capitalistes qui ont les fonds, et que c'est à eux que vous les prendrez, quitte ensuite à eux à s'arranger pour la répartition avec leurs compatriotes. Dites leur que je travaille à fair lever le décret du 15, que j'espère y réussir; qu'alors ils ne seront soumis qu'aux conditions de ma proclamation; mais que, d'après cette proclamation, où je dis qu'on traitera comme ennemies les provinces ou villes qui persévèreront à se regarder comme sujettes de la maison d'Autriche, à conserver leur ancien gouvernement, fondé sur l'esclavage du peuple et l'inégalité des ordres, vous allez les traiter en pays ennemi et casser tous leurs arrêtés, enfin prendre leur argent pour nous indemniser des frais de la guerre.

Faites-vous donner une liste des capitalistes d'Anvers; appelez-les nominativement à l'hôtel-de-ville; faitesles y garder, et ne les relâchez pas qu'ils n'aient pris une résolution et rempli l'emprunt, ou de bon gré, ou forcé-

ment. Si c'est de bon gré, touchez tout de suite deux millions de florins, pour les frais de l'expédition. Si c'est forcément, imposez-les, l'un à cinquante mille florins, l'autre plus, l'autre moins, selon leurs facultés; et faites-les payer sous huitaine, en les faisant garder à vue chez eux. Faites la même chose pour le clergé; mais séparément du commerce.

Pendant cette opération de rigueur, qui peut seule sauver l'armée françoise et la Belgique, travaillez avec les patriotes hollandois à combiner le plan, et à faire reconnoître les passages qui peuvent mener d'Anvers dans le Zuyd-Beveland; prenez des informations précises sur les travaux de l'île de Walcheren, et rassemblez vos troupes sur le point d'Anvers, pour y arriver à jour nommé, et en partir de même. Ne mettez dans votre confidence que Thowenot et Ruault, pour vous aider dans la confection de ce plan d'invasion qui doit être très-prompt pour prévenir les anglois qui nous amusent. Je vous joindrai secrètement sous peu de jours à Anvers; et il faut que tout soit préparé, et que de gré ou de force, vous ayez au moins deux ou trois millions de florins dans votre caisse.

Arrangez aussi dans votre plan que Deflers fasse à Bruges un rassemblement de quatre à cinq mille hommes d'infanterie, avec quatre pièces de douze, douze cents hommes de cavalerie, deux obusiers, deux canons de quatre par bataillon, et se porte avec la plus grande promptitude à Middelbourg, et de là dans l'île de Kadsand et à Biervliet.

2° Pendant que vous arrangerez ce plan dans la Flandre autrichienne, envoyez un excellent officier su-



périeur avec un trompette à Ruremonde, au Governeur de Venloo, pour lui dire qu'on vous a instruit que les hollandois doivent évacuer cette place et y recevoir garnison prusienne. Rassemblez sous Duval, à Ruremonde, ou plutot à Kom, toutes les troupes formant votre armée particulière, avec deux pièces de vingt-quatre, quatre de douze, deux mortiers, deux obusiers, pour pouvoir entrer sur-le-champ dans Venloo, s'il est évacué, ou empêcher l'évacuation.

3° Dès que vous aurez arrangé l'expédition de la Zélande, et la prise de possession de Venloo, par le corps d'armée aux ordres de Duval, ayez vos ordres tout prêts pour que, sans dégarnir les bords de la Roër, l'armée, aux ordres du Général Lanoue, fasse l'investissement absolu de Maëstricht; pour cela, prenez l'armée de Valence, et rassemblez-la sur Tongres que la vôtre aura évacué. Vous me direz à cela que vous n'avez ni vivres ni fourrages; vous avez le marché de Simson d'une part, de l'autre le peu d'approvisionnemens faits par Pick et Moncluan, agens du Comité des achats; il ne s'agit d'ailleurs que de resserrer les cantonnemens.

Expédiez-moi un courier pour me donner connoissance de ce qui se rencontrera d'obstacles ou de facilités dans l'exécution de ce plan. C'est ce que vous saurez positivement quand vous aurez vu les patriotes hollandois, et que vous aurez examiné leurs cartes et leurs projets. Tout dépend de la promptitude et du secret. Je vous développerai mon plan de jour en jour; il est précipité, parce que les événemens nous pressent et que nous n'avons pas un jour à perdre. Préparez-le



donc sans perdre de temps. Si je trouve ici des obstacles, soit par l'incertitude du Conseil, soit par la lenteur des comités, soit par le déchirement des factions, je vous tiendrai de jour en jour instruit, et ou nous le laisserons là pour en adopter un autre, ou enfin, si personne ne veut m'entendre, si les soupçons, la mauvaise foi, l'esprit de faction, l'ignorance, la lésinerie plus ruineuse encore que sordide, s'opposent à ce que je sauve ma patrie, je donnerai ma démission, et je pleurerai dans un coin le sort de mes aveugles compatriotes.

Adieu, mon ami, *mon digne second*, je vous embrasse *et vous aime de tout mon cœur*.

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Liége, 15 Janvier 1793.

Plus je lis votre lettre du 13, mon cher et digne Général, plus je vois l'essort d'une âme noble et généreuse qui s'élève au-dessus de tous les obstacles, à mesure que les difficultés augmentent. Venons au fait.

Je crois votre plan bien difficile à exécuter, dans la situation de nudité et manque absolu de magasin où nos armées se trouvent. Cependant, l'arrivée du commissaire Petit-Jean, et les ordres qu'il porte du Ministre, que je ne manquerai de seconder vigoureusement, feront aller la machine beaucoup mieux, à ce que je crois.



Si vous laissiez dehors de votre plan l'entreprise de la Zélande, il seroit beaucoup plus praticable, à ce qu'il me paroît, et nous n'aurions pas à nous compromettre avec les forces maritimes de l'Angleterre et de la Hollande, qui ne laisseroient pas de nous arrêter au commencement même de notre entreprise, n'ayant pas de notre part des forces maritimes à leur opposer.

Souvenez-vous, mon Général, que ce furent ces zélandois, avec leurs bateaux, qui commencèrent à arrêter les armées de terre, toujours victorieuses, du tyran Philippe, et qui finirent par les écraser totalement, d'autant plus que la Zélande tomberoit d'elle-même, quand le reste sera surpris. La Flandre hollandoise doit être envahie; et pour lors, l'Escaut est notre barrière de ce côté-là. Ceci est une observation qui peut mériter votre attention.

Quatre bataillons sont déjà partis sur Anvers par un mouvement tout simple et qui ne dérange aucunement nos cantonnemens. Le mouvement des troupes sur la Flandre maritime, que vous et le Ministre Pache m'avez promis, n'est pas encore arrivé; je l'attends avec impatience, aussi bien que vos intructions ultérieures pour y agir; maintenant ne perdons pas un instant.

Par les derniers renseignemens que je viens d'obtenir, il paroît que la garnison de *Wesel*, depuis le 8 du courant, est renforcée de dix à douze mille hommes. *Ce corps ne peut avoir pour objet que de secourir la Hollande en cas d'être attaquée*, ou peut-être une entreprise sur Ruremonde et la gauche de nos cantonnemens. J'ai renforcé ceux-ci derrière la *Roër*, et or-

donné à *Lamarlière* de faire sa retraite, en cas échéant, par la *Roër* sur les ponts de *Ruremonde* et *Wodorpt*, en se repliant enfin sur *Geylenkirchen*, ce qui nous rassure parfaitement d'un échec.

[Signé] MIRANDA.

P. S. Je prévois bien des difficultés dans l'exécution du plan des opérations que vous m'avez envoyé. La chose me paroît presque impraticable, suivant les règles de l'art: mais ne doutez pas pour cela que je ne fasse pas de ma part tout ce qui sera possible, et je crois que l'armée aussi suivra avec la meilleure volonté, par la confiance qu'ils ont en vous. Je crains seulement que, même quand nous réussirions, les instruits ne nous disent, *casu et non arte.*

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Paris, le 19 Janvier 1793,
l'an second de la République.

Je réponds à la fois, mon cher Miranda, à vos deux courriers, par celui qui est arrivé le premier. Je l'ai envoyé au Conseil sur-le-champ, et voici sa réponse, signée PACHE, le 18 Janvier.

"Le Conseil Exécutif Provisoire, Général, a reçu la lettre que vous lui avez écrite concernant l'opération de la Zélande, avec la copie de celle du Général Miranda. Le Conseil, après avoir délibéré sur leur conte-



nu, a arrêté qu'il seroit sursis de nouveau à l'expédition projetée sur la Zélande, et il vous prie de la mander au Général Miranda, en y ajoutant qu'il désireroit que ce Général entendît les patriotes hollandois qui doivent se rendre à Liége, et qu'il prît des mesures pour vérifier les dispositions annoncées des zélandois et leurs différens rapports. Le Général Miranda conservera d'ailleurs la disposition des troupes qui ont été mises en mouvement pour cette opération, et qui sont hors du territoire françois."

Vous voyez d'après cela, mon cher Général, que nous sommes très-indécis, et sur les ennemis que nous avons à combattre, et sur l'espèce de guerre que nous leur faisons. Je ne vois qu'un seul avantage à ce qui avoit été arrangé pour cette affaire de Zélande, c'est que cela vous donne quelques mille hommes de plus qu'on a rapprochés. Il est temps que nous connoissions les forces que nous avons dans les Pays-Bays. J'ai reçu l'état du corps d'armée que je commandois, et de celui du Général d'Harville, à l'époque du 12 Janvier: il se montoit à 50.000 hommes d'infanterie et cinq mille huit cents hommes de cavalerie, y compris les garnisons de Bruxelles, Malines, et Mons.

Faites-vous donner à part l'état de l'armée de Valence ou des Ardennes que je suppose monter à quinze ou seize mille hommes, dont tout au plus trois mille de cavalerie.

Faites faire un relevé exact de l'armée du Nord que vous commandez; augmentez-le de toutes les troupes qu'on vous envoie de France et des garnisons de



Tournay, Courtray, et autres non comprises dans l'état du 12 qui m'a été envoyé par le Général Lanoue. Faites-moi dresser ces deux états, et renvoyez-les-moi sur-le-champ, pour que je puisse travailler avec le Conseil et avec le Comité de Défense Générale, d'après des bases sûres.

Je crois que si la guerre est décidée entre nous et la Hollande et l'Angleterre, il ne faut faire qu'une fausse attaque sur la Zélande, que nous devons occuper Maëstricht, Venloo, Gueldre, Emmerich, nous rabattre sur Nimègue, et par les hauteurs d'Amersfoort, tourner Utrecht, gagner l'écluse de Muyden que le maréchal Luxembourg a manquée en 1672, alors nous arrivons sans difficulté à Amsterdam. Dans cette campagne, qui doit être très-prompte et que j'ai longtemps méditée, il ne faut compter les patriotes que comme un léger accesoire et ne se fier qu'à ses propres forces et aux moyens de conquêtes. *La Zélande alors tombée d'elle-même* et l'île Walcheren, fût-elle rendue inexpugnable, devient une pauvre retraite pour la maison d'Orange et pour les administrations du pays, parce que nous joindrons tous les moyens de marine hollandoise à tous nos moyens d'artillerie pour y pénétrer, lors que nous n'aurons plus que cela à faire.

Il faut cependant non seulement que vous écoutiez tout ce que les patriotes hollandois ont à vous dire sur les facilités de l'entreprise de la Zélande, mais encore que vous trouviez des moyens pour le vérifier; et pour cela vous devez avoir auprès de vous, en ce moment, un homme fort bon pour ce genre d'emploi, une ma-



nière de *Buscon* qui a le brevet de lieutenant-colonel et qui se nomme........; il faut le charger avec précaution de cette bosogne sans lui en dire le résultat; il faut prendre le prétexte de connoître par lui les dispositions d'Amsterdam et de Rotterdam, lui recommander de passer par l'île de Walcheren, pour voir si on y fait des fortifications, et de rentrer par Ostende, après s'être assuré de la situation et du nombre de bâtimens de la flotille angloise; mais ayez soin: 1º de lui fixer un nombre de jours pour son voyage; 2º de ne lui rien donner par écrit; 3º de ne lui faire connoître aucun des patriotes hollandois, dont il doit vérifier les rapports; 4º de ne lui parler d'aucun projet sur la Zélande; 5º de ne lui donner que l'argent nécessaire pour son allée et venue, en lui promettant des récompenses si ses rapports sont bien détaillés et exacts.

Quant à Maëstricht, j'ai des détails suffisans pour espérer y avoir un succès complet; je vous enverrai ces jours-ci le lieutenant-colonel H.... C'est un officier saxon, qui a servi en Russie, et que pour sa récompense des détails qu'il a été prendre lui-même sur Maëstricht, je fais entrer dans l'état-major de l'armée, parce qu'il m'a paru au-dessus du métier d'espion, qu'il ne s'est déterminé à faire, pour cette fois seulement, que par complaisance pour moi; il vous portera les détails les plus exacts sur cette place, et vous pourrez lui marquer de la confiance.

Je ne vous parlerai point des événemens de ce pays-ci. Je tâche de préparer tout comme si je devois faire la campagne, et il est encore très-possible que je ne la fasse point, car rien ne se décide, et certainement je tiendrai

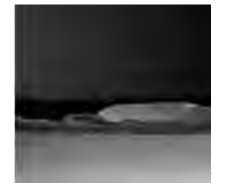


à mes conditions, quelque chose qui puisse en résulter Vous avez lu ma lettre à la Convention; elle étoit accompagnée de quatre mémoires, sur lesquels on n'a encore rien statué, et il me paroît que j'aurois de la peine à faire décider de la manière dont je le juge nécessaire; c'est de là que dépend ou mon acceptation ou ma démission. J'espère que votre second courrier, qui sera expédié incessamment, pourra vous rapporter des ıéponses définitives à cet égard.

Je suis fâché que Marassé ait permis au Maréchal de Camp Canolles d'aller à la barre de la Convention Nationale de la part de la garnison d'Anvers ; mais si vous aviez lu une lettre particulière qu'il m'écrit à cet égard, vous seriez plus indulgent pour ce vieillard, respectable à tous égards, qui vous seconderoit parfaitement, si vous lui montriez plus de confiance. Quant à ce que vos effets de campement aient été brûlés avec l'hôpital à Anvers, on ne peut pas le lui imputer comme une faute; car il a dû les croire en sûreté dans le magasin où il les a placés, et un incendie est un malheur qu'il n'a pas dû calculer. Ainsi, quelque *désappointement* que cela vous apporte, vous ne devez pas l'en rendre responsable.

Quant aux pièces que vous m'envoyez concernant le Comité des achats, je m'y suis attendu, et de peur qu'elles ne soient supprimées, je le fais passer au Conseil. J'envoie aussi une copie au Comité de Défense Générale. Je vous embrasse, mon cher Miranda, de tout mon cœur.

[Signé] Le Gén. Dumouriez.



Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Liége, le 23 Janvier 1793.

J'ai reçu hier au soir, mon cher Général, votre lettre du 19. Nous avons formé les trois états de situation que vous me demandez, avec l'exactitude possible, et on y a joint les garnisons de l'armée des Ardennes. Le total se monte, comme vous le verrez par le détail ci-joint:

	H.
Armée du Nord, avec les garnisons d'Anvers et arrondissement........................	23.340
Augmentation................................	10.761
Armée des Ardennes..........................	22.844
Garnisons des Ardennes..................	13.319

Dans ce total ne sont pas comprises les garnisons de Furnes, Nieuport, Ostende, Courtray, Tournay, Ath, et l'ancienne garnison de Bruges.

Nous avons pris tous les arrangemens au surplus, selon vos intentions, et nous attendons vos ordres ultérieurs pour agir ou faire quelques mouvemens.

J'a reçu les commissaires bataves selon le désir du Pouvoir Exécutif et le vôtre, et je vous ai mandé le résultat de notre conversation dans ma dernière lettre.

Le commissaire autrichien pour l'échange des prisonniers de guerre m'écrit une lettre de chicane sur la capitulation d'Anvers, qui me paroît complètement répondue par la copie ci-jointe de la mienne.

[Signé] MIRANDA.



Le Général Miranda au Général-Adjudant et Commissaire de Sa Majesté, J. Perneti.

Liége, 23 Janvier 1793,
second de la République.

Pour réponse à la diffuse lettre que vous venez de m'écrire en date du 5 Janvier et par laquelle vous prétendez que la garnison autrichienne de la citadelle d'Anvers n'est pas censée prisonnière de guerre par la capitulation du 29 Novembre, je vous envoie la déclaration formelle que le Colonel Molitor, commandant ladite citadelle et signataire de la capitulation, a donnée pour nous mettre à l'abri des chicanes que je présumois de votre parte, et que je ne vois que trop réalisées aujourd'hui.

"Je soussigné déclare : qu'avant la capitulation de la citadelle d'Anvers, M. le Maréchal de Camp Ruault, m'a signifié verbalement que l'intention de M. le Lieutenant-Général Commandant en Chef Miranda, étoit que la garnison entière se rendit prisonnière de guerre, quoique cela ne fût pas assez spécifié dans les articles de ladite capitulation; que j'ai fait part de cette condition à tout le corps de MM. les officiers de ma garnison, rassemblés à ce sujet chez moi, qui unanimement s'y est soumis ; que de plus, j'ai donné en partant d'Anvers à M. le Lieutenant-Général Marassé un revers que ni officier ni soldat de cette garnison ne pourra servir jusqu'à ce que l'échange ne soit effectué ; l'article VII de la capitulation porte: les malades et blessés



resteront à l'hôpital et seront soignés comme tous les autres prisonniers de guerre."

D'après cet exposé je vous prie de me dire, Monsieur, qui, des autrichiens ou des françois, a mis plus de *loyauté* à entendre et à agir dans le vrai sens de la capitulation.

J'ajouterai que pendant que la garnison étoit détenue à Anvers, ayant sollicité auprès de moi que les femmes et enfans, qui se trouvoient à la citadelle dans le temps de la reddition, ne fussent pas sujets à échange, comme les hommes, cela leur fut accordé; et le reste, compris les malades, resta persuadé qu'ils s'étoient rendus prisonniers de guerre, qu'ils devoient être échangés comme tels, signèrent leur parole, et partirent pour Cologne sans m'avoir jamais fait aucune plainte à cet égard. Ce sont eux cependant qui ont fait et signé ladite capitulation.

Le Général Miranda au Commissaire de Guerre L....

Citoyen.

Je vous ai fait appeler ce matin pour vous informer que des plaintes réitérées contre les commis ou domestiques de vos bureaux me faisoient croire que les soldats volontaires, qui, au nombre de plus de trente, me les avoient faites en différentes occasions, ne peuvent être que fondées; je vous invitois à prendre des mesures pour prévenir de pareilles plaintes dans l'avenir.



L'exposé que vous me faites dans votre lettre est entièrement inexact. Je vous exhorte à faire votre devoir et prévenir les abus dont on se plaint parmi les respectables volontaires de l'armée, qui m'assurent venir de trois lieues, où sont leurs cantonnemens, et être très-mal reçus chez leur commissaire. Je ne peux pas me persuader qu'un nombre pareil d'hommes respectables et honnêtes disent faux, et que le seul commisaire L...., qui me fait aujourd'hui un exposé sophistique, soit infaillible.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

De Paris, le 23 Janvier 1793.

Je vous ai mandé, mon cher Miranda, que *j'abandonnois, comme vous, le projet de la Zélande;* mais c'est une raison de plus pour pousser trés-vigoureusement celui de l'attaque de Maëstricht, Venloo, et Nimègue: je donnerai cependant peut-être à Caock et Bendels le petit secours qu'ils réclament, dans l'opinion où ils sont de réussir avec trois ou quatre mille hommes, qui est tout ce qu'ils ont demandé au Conseil Exécutif. J'examinerai cela moi-même sur les lieux, sous peu de jours.

La catastrophe du 21 nous donne vraisemblablement pour ennemis tous les peuples de l'Europe. Voici



ce qui vient d'être décidé à cet égard, au Conseil Exécutif.

Nous sommes encore incertains sur le parti que prendra l'Angleterre, et c'est ce parti qui déterminera notre conduite pour la Hollande. Le Conseil, après le désir des anglois et des hollandois, a jeté les yeux sur moi pour aller en Angleterre en ambassade extraordinaire, afin de faire décider cette nation catégoriquement pour la paix ou pour la guerre. En conséquence on a donné ordre à notre ambassadeur Chauvelin, de revenir. On envoie demain un agent secret, fort connu de M. Pit et de M. Fox, pour demander aux deux partis, c'est-à-dire à la nation toute entière, un sauf-conduit pour moi, et l'assurance d'être bien venu, quelque succès qu'ait la mission: comme c'est un oui ou un non que je vais demander, comme Caton à Carthage, cette mission ne durera pas plus de huit jours.

En attendant la réponse, je pars demain la nuit pour Dunkerque, d'où je passerai à Ostende Nieuport, Bruges et Anvers où je serai au plus tard le 30. Je m'arrêterai à Anvers, où je ferai venir mes chevaux pour continuer ma route sur Ruremonde, Maeseyck, Tongres, et vous retrouver à Liége.

On envoie une personne de confiance à la Haye, pour prévenir milord Aukland et le grand pensionnaire Van-Spiegel, pour venir s'aboucher avec moi, selon leur propre demande, sur la frontière entre Anvers et Bréda, pour entamer une négociation. Ce petit séjour à Anvers me donnera le temps de recevoir le courrier



du Ministre Lebrun, qui m'apportera la réponse de Londres. Si cette réponse est catégorique et amicale, comme il semble qu'on s'en flatte encore, alors je repasserai par Paris, pour prendre mes dernières instructions, ou j'irai, suivant le choix du Conseil, d'Anvers à Calais, pour m'embarquer. Si au contraire la réponse est ou péremptoire ou évasive, j'attaquerai huit jour après Maëstricht, et je ferai un mouvement général pour couvrir ce siége, en même temps que vous vous emparerez de Venloo, où il n'y a plus qu'un bataillon de garnison. J'ai sur Maëstricht des notes très-avantageuses, qui me font croire au succès. Pendant mon séjour à Anvers j'exécuterai de gré ou de force l'emprunt sur le commerce, pour avoir ce premier numéraire nécessaire pour opérer. Pendant ce court voyage, voici ce que vous avez à faire: allez vous-même à Louvain et Saint-Trond, pour disposer notre artillerie, afin qu'elle puisse marcher au plus tard du 10 au 15 Février; faites de même toutes les dispositions possibles pour les troupes, sans cependant y mettre une trop forte apparence; le grand point est de prévenir les prussiens de Wesel, et qu'ils ne soient pas instruits trop tôt de nos préparatifs. Je vous manderai d'Anvers quelles dispositions j'aurai faites pour les subsistances; mais prenez toujours le parti d'ordonner sur-le-champ au commissaire-ordonnateur et au régisseur des vivres, de faire construire à Tongres des forts pour 30.000 hommes. Annoncez mon arrivée comme une petite inspection générale que je viens faire des quartiers, par ordre du Conseil Exécutif et du Comité de Défense Générale. Ne parlez point du tout de l'article



des négociations; ce n'est pas que je doive en faire un mystère, mais ce doit être un secret jusqu'à ce qu'elles soient réussies ou manquées. Cette mesure est grande et noble. Si elle réussit, nous diminuons le nombre de nos ennemis, et nous pouvons faire la même guerre que la campagne précédente. Si elle ne réussit pas, nous prévenons les anglois et les prussiens. Nous les étonnons par l'attaque de la Hollande; nous faisons une grande diversion qui sauve l'ármée de Custine, et nous aurons peut-être ensuite plus facilement la paix; car c'est à quoi il faut tendre par des raisons que je vous découvrirai. Ne venez pas à Anvers me trouver, parce que cela dérangeroit l'air d'inspection que je veux donner à mon voyage. Nous nous donnerons rendez-vous à Tongres ou à Ruremonde; mais si vous avez quelque chose de très-important à me communiquer, envoyez-moi le général Thowenot à Anvers, et je vous le renverrai tout de suite. Je vous écrirai d'Anvers avec plus de détails; en attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

[Signé] Le Général en Chef, DUMOURIEZ.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Liége, 28 Janvier 1793.

J'ai reçu votre lettre du 25 Janvier, et le lieutenant-colonel...... est parti hier pour remplir la commission que vous m'avez ordonnée. Il ira vous rendre compte à



Anvers, vers le premier de Février. Les fours se construisent à Tongres, comme vous me l'avez prévenu, et toutes les dispositions que vous m'indiquez sont prises.

Les ennemis augmentent leurs forces en faisant passer des troupes sur la rive gauche du Rhin, plus ou moins tous les jours. Je ne crois pas, comme Stingel, qu'elles soient au nombre de cinquante mille hommes, mais j'imagine fort bien qu'elles puissent être de vingt-cinq. Les prussiens ont fait passer quelques troupes, à ce que me dit le général Lamarlière, sur *Meurs et Kael-de Kirchen.* Ce mouvement peut avoir pour objet la possession de Venloo, ou peut-être la marche d'un corps de troupes de Wesel sur la Hollande. *J'ai envoyé à Stingel un renfort de cinq mille hommes, quelque artillerie, et trois officiers de génie, pour fortifier provisoirement quelques postes.* Cette mesure l'a tranquilisé un peu, mais cela n'empêche pas que je sois très-inquiet par rapport aux avant-postes.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Anvers, le 5 Février 1793,
l'an second de la République.

J'ai absolument besoin, Général, du Général Thowenot: il faut qu'il m'apporte l'état des cantonnemens de votre armée, de la mienne, de l'armée de Valence et du corps de d'Harville. C'est sur cela que je dois arranger le mouvement général, dont voici en gros le projet:



1º Vous vous porterez avec votre corps d'armée, quatre pièces de vingt-quatre et deux mortiers, sur Venloo, pendant qu'avec le corps d'armée que je commande, et partie de celle de Valence, je ferai l'investissement de Maëstricht avec le reste de la grosse artillerie, pour brusquer cette place, comme vous brusquerez Venloo, où vous ne devez pas trouver de résistance, n'y ayant point de garnison. De mon côté, je mènerai très-vivement *Maëstricht*, qui *j'espère se rendra à la troisième bombe.*

2º Pendant cette opération, qui j'espère ne sera pas longue, Valence prendra une position sur la *Roër*, en rassemblant ses forces.

3º En même temps, le Général d'Harville se rassemblera dans la partie de Namur pour être prêt à se joindre à Valence, en cas que Clairfayt, renforcé des secours de l'Allemagne, et peut-être joint par les prussiens, veuille tenter de passer la *Roër*. Si par hasard Clairfayt veut redescendre le Rhin pour se joindre aux prussiens du côté de Wesel et du pays de Clèves, pour de là se porter dans les provinces de Groningue, Jutphen, alors d'Harville restera dans la partie d'Aix-la-Chapelle, pendant que Valence descendra la *Roër* jusqu'à Ruremonde.

J'espère, Général, qu'en mettant de la célérité dans nos mouvemens, nous serons maîtres de ces deux places à la fin de Février: ce ne sera pas encore le temps de nous reposer; nous irons prendre ensemble *Nimègue et Grave.* Je regarde Nimègue, dans la position de guerre où nous nous trouvons, comme la clef de la Hollande. Si nous prévenons les prussiens dans ce poste essen-



tiel, nous sommes sûrs d'être quinze jours après à Amsterdam. *Tout ceci paroîtroit chimérique, si le pays n'étoit pas très-disposé pour nous ; mais toutes les notions que j'ai à cet égard me donnent un espoir que je crois être très-fondé.*

Je vous ai renvoyé le Lieutenant-Colonel T.... dont le voyage a été très-utile, et dont les rapports sont entièrement conformes à ceux que j'ai de plusieurs autres côtés. Je vais écrire au Lieutenant-Général Omoran, pour connoître exactement le nombre des troupes qu'il a sous ses ordres. Il est possible que je juge utile de faire un petit rassemblement près d'Anvers, pour pénétrer, entre Bréda et Bois-le-Duc, sur Gertruydenberg ou Heusden: ce petit corps, que je donnerois à commander à Berneron, tiendra en échec toutes les garnisons, et empêchera le renforcement de celles de la frontière que nous devons attaquer.

Je ferai des instructions très-claires pour tous les chefs mes coopérateurs; *je vous prie seulement, en ce moment, de bien réfléchir sur ce premier aperçu du plan de campagne, et de m'envoyer vos observations par Thowenot,* que je vous prie de faire partir tout de suite, car nous n'avons pas un instant à perdre.

Le Général en Chef.

[Signé] DUMOURIEZ.

P. S. Envoyez-moi le citoyen Cantin, mon secrétaire, avec le Maréchal de Camp Thowenot.



Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Anvers, le 8 Février 1793,
l'an second de la République.

Thowenot n'est pas encore arrivé, à neuf heures du matin: je l'attends avec la plus grande impatience pour le détail du mouvement des troupes. La prise de Venloo est d'une telle importance, que je vous prie d'envoyer sur-le-champ un courrier à Champmorin pour qu'il y entre avant que les prussiens puissent y arriver. Si cela n'a pas lieu, la campagne est manquée, et la défense des Pays-Bas bien hasardée. Je n'ai d'espoir, mon cher Miranda, que dans l'extrême célérité de l'opération de Venloo. Envoyez bien vite à Champmorin deux mortiers, s'il n'en a pas; occupez aussi Stewenswerdt: alors vous pourrez vous servir de la Meuse pour votre artillerie et vos fourrages. J'envoie ordre à Duval de joindre sur-le-champ. Si nous n'étonnons pas, si nous ne prévenons pas les hollandois et les anglois, tout est perdu au printemps, surtout ce pays-ci étant mal disposé par notre faute; *ainsi faisons des choses incroyables, j'ose dire impossibles.*

Ci-joint l'ordre du Conseil; il est du 31. La déclaration de guerre, qui ne m'est pas encore notifiée, est du premier. Cet ordre est vague, et je n'ai rien reçu depuis.

Le Général en Chef,

[Signé] Dumouriez.

P. S. Ci-joint un paquet que je vous prie de faire passer de suite à Maëstricht.

Le Général Miranda au citoyen Pache, Ministre de la Guerre.

Au Quartier Général de Liége, le 9 Février 1793,

l'an second de la République Françoise.

Malgré que je n'aie reçu encore, citoyen Ministre, aucune nouvelle officielle sur la déclaration de guerre à la Hollande, par la République Françoise, la notoriété publique ne me laissant aucun doute à cet égard, je viens d'ajouter aux dispositions militaires que j'ai eu l'honneur de vous communiquer hier, celles de prendre le fort de Stewenswerdt et celui de St. Michel, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la Meuse, appartenant aux Hollandois, comme vous verrez par la copïe ci-jointe de l'ordre donné à cet effet au Maréchal de Camp Champmorin, en attendant vos instructions postérieures.

J'avois oublié de vous communiquer l'ordre que j'ai donné à l'armée, le 3 Février, au sujet de la mort glorieuse du citoyen Pelletier, martyr illustre de la liberté. J'ai cru qu'en suivant l'exemple du Corps Législatif et du Pouvoir Exécutif, l'armée ne feroit que son devoir.

[Signé] MIRANDA.

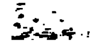


Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Anvers, le 11 Février 1793,
deuxième de la République.

Le Général Thowenot, mon cher Miranda, vous donnera tout le détail de l'entreprise hardie que j'ai projetée moi-même, et dont l'exécution commencera le 18 ou le 19 au plus tard; je vous envoie Thowenot pour qu'à la même époque au plus tard, vous commenciez à jeter des bombes dans Maëstricht. Il faut que vous brusquiez cette attaque; car ce n'est ni la saison ni le temps d'ouvrir un siége régulier. Tout dépend d'ailleurs de la célérité avec laquelle vous vous débarrasserez de ce siége, pour pouvoir sur-le-champ marcher sur Nimègue avec vingt-cinq mille hommes effectifs. Vous laisserez le surplus aux ordres de Lanoue, si le Général Valence n'est pas encore arrivé. Vous laisserez à cet officier général des ordres et une instruction pour soutenir Aix-la-Chapelle, et défendre le passage de la *Roër*.

Je vous autorise à prendre à notre solde tous les hollandois, allemands et suisses de la garnison de Maëstricht qui voudront se joindre à vous. Vous prendrez dans cette ville tout l'habillement et l'armement que vous y trouverez, même celui de la partie de garnison que vous renverrez, s'il y a une capitulation. Le pis aller sera de leur acheter leurs habits; mais il ne faut pas laisser manquer nos troupes pour laisser ces gaillards-là bien vêtus. Pour vous débarrasser des prisonniers, vous les enverrez





en France, surtout les suisses et les allemands. Vous laisserez le Général Leveneur dans Maëstricht, avec une garnison ; elle n'a pas besoin d'être forte, puisque le Général Lanoue la couvrira.

Si nous avions le temps d'agir méthodiquement, il faudroit que vous prissiez Grave après Maëstricht ; mais comme Nimègue est la clef des Provinces-Unies de ce côté, comme il faut prévenir dans cette partie l'arrivée des troupes prussiennes, comme Grave est dans un rentrant de la Meuse, couvert par Stewenswerdt et Venloo, que vous laisserez occupé, il vaut mieux que vous alliez droit à Nimègue.

Dès que vous aurez entamé votre expédition, dès que j'aurai commencé mon entreprise hasardeuse, vous ne pourrez plus recevoir aucun ordre de moi, car notre communication sera entièrement interrompue jusqu'à ce que nous nous rejoignions par derrière, par la marche que je ferai sur Utrecht, dès que la révolution sera faite à Rotterdam et à Amsterdam, où je ne m'arrêterai pas du tout, pour vous rejoindre plus vite et vous tirer de vos siéges, par les ordres que je ferai donner, par la nouvelle République, aux différens commandans. Je mènerai vraisemblablement avec moi un renfort de troupes hollandoises. Si je ne réussis pas complètement, je tâcherai au moins de m'emparer de Bréda, et peut-être même de Berg-op-Zoom ou Bois-le-Duc, pour au moins couvrir notre flanc gauche au printemps.

Mais plus mon projet d'attaque est hardi, et plus j'ai l'espoir de réussir. Si j'étois en force, et si j'avois le temps, je prendrois une marche plus méthodique ;





dans le cas où nous sommes, il faut étonner et faire des coups de désespoir.

Je vous prie de remettre au Général Thowenot les deux cartes d'Allemagne, collées sur toile, que vous avez dû trouver dans les petits tiroirs d'un secrétaire. Faites-vous rendre compte si l'Adjudant Général de Pille et les quatre adjoints, à qui j'ai donné ordre de partir de Liége, ont exécuté cet ordre; si non, faites-les partir sur-le-champ.

Nous entreprenons une besogne aussi difficile qu'audacieuse: c'est bien ici qu'il faut dire *vaincre ou mourir*. Notre intime amitié nous applanira les difficultés. Vous êtes mon fidèle second, et j'attends tout de vous. Dans cette occasion importante, je regarde notre entreprise comme le seul moyen de sauver la République. Faites partir sur-le-champ le Commisaire Petit-Jean à qui j'en envoie l'ordre: il faut absolument qu'il vienne passer deux fois vingt-quatre heures avec moi, car lui seul peut me procurer les moyens de ne point éprouver de retard dans mon expédition. J'ai ici un commissaire de guerre très-neuf et très-timide, et je ne connois point les ressources du pays. Petit-Jean vous rejoindra tout de suite. J'imagine que sous trois ou quatre jours au plus tard, votre artillerie sera devant Maëstricht, et que vous bombarderez sur-le-champ.

Ayez soin de répandre que je ne m'arrête ici que pour quelques jours, et que je dois me trouver avec vous devant Maëstricht, ou plus loin, si Maëstricht est pris vers le vingt; et pour qu'on ne murmure pas de ce retard, dites publiquement que je ne m'arrête ici



que pour faire un emprunt de douze cent mille florins, et que je suis sûr de la réussite. Je vous écrirai encore avant mon départ; mais une fois parti, ne comptez plus sur aucune nouvelle de moi jusqu'à notre jonction. Adieu, je vous embrasse.

Le Général en Chef,

[Signé] Dumouriez.

P. S. Ci-joint un ordre pour le Waguemestre Payen. Faites-le partir tout de suite.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Liége, ce 12 Février 1793.

Je viens de recevoir dans ce moment-ci votre lettre du 11 Février, datée à Anvers, et j'attends avec impatience le Général Thowenot pour mettre à exécution, s'il est possible, tous vos ordres.

Je vous ai envoyé les quatre adjoints que vous demandiez, et ils sont partis hier pour Anvers; *pour ce qui regarde l'Adjudant Général de Pille*, il se trouve un peu indisposé de santé dans ce moment-ci, *et si vous pouviez me le laisser dans l'armée du Nord, il me seroit infiniment utile: je le trouve un homme intègre, d'après les recherches que j'ai faites exprès à son égard, pour vérifier si ce que Thowenot m'avoit dit de lui étoit vrai;* et je peux vous assurer que je crois positivement que tout ce que



Thowenot pense sur son compte est faux, et que la plainte presque générale de caractère dur et jaloux qu'on fait de Thowenot, *n'est moins qu'infondée.*

Voici Stewenswerdt pris et Venloo probablement attaqué dans ce moment-ci; peut-être pris aussi, comme vous verrez par les détails et dispositions de Champmorin, dont je vous envoie copie ci-jointe, ainsi que de ma dépêche d'hier au Ministre de la Guerre. Je m'occupe de faire établir immédiatement le pont de Visé, que je considère très-essentiel pour nos opérations sur Maëstricht.

L'échange des prisonniers de guerre se fait à Maeseyck, entre les commissaires autrichiens et les nôtres, avec bonne intelligence et sans difficulté. Ils proposent un ou deux articles comme stipulation à être ajoutée au cartel d'échange que je soumettrai à votre décision.

Le Baron Senft, ci-devant envoyé de Prusse à Liége, a été arrêté en allant de Maëstricht à Utrecht. Je le crois dans la classe des prisonniers de guerre; mais sans décider là-dessus, je le fais passer à Bruxelles où il attendra vos ordres et votre décision à cet égard.

[Signé] MIRANDA

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

D'Anvers, le 13 Février, 1793,
l'an second de la République.

Je vous envoie, Général, quelques-unes de mes proclamations. Faites-en imprimer trois ou quatre mille



exemplaires, et faites-en passer, par tous les moyens possibles, chez les hollandois : c'est ce que je fais de mon côté. Je reçois votre lettre du 12 qui me fait grand plaisir. J'espère que vous allez m'apprendre la nouvelle de la prise de Venloo. Je suis persuadé aussi qu'avant le 17 vous serez en marche et que déjà les mortiers auront tiré sur Maëstricht. Le prince de Hesse-Philippsthal, qui y commande, n'est point du tout militaire. Il vous proposera peut-être d'évacuer la place et de se retirer avec sa garnison ; car le projet des hollandois étoit de former un petit corps d'armée, en attendant les prussiens ; et les 6,000 hommes de la garnison de Maëstricht, si on les laissoit sortir, serviroient de noyau à cette petite armée, ou renforceroient les garnisons de Arnheim et Nimègue : c'est ce qu'il faut absolument éviter, en intimidant le gouverneur que vous rendrez personnellement responsable envers les habitants, des dégats du bombardement. Si le siége de Maëstricht vous paroît se prolonger, laissez-le achever par mon armée et celle de Valence, et marchez de votre personne sur Nimègue, en prenant la moitié des mortiers et des canons de douze et de seize. Si au contraire Maëstricht se rend à une attaque brusque et au bombardement, comme je l'espère, alors vous serez plus en force pour l'attaque de Nimègue.

Dans la sommation que vous ferez à la ville de Maëstricht, n'oubliez pas indépendamment du gouverneur, de faire sommer les magistrats, et de les rendre personnellement responsables du dégat des bombes. Faites-les prévenir, et par eux les habitants, que vous n'en voulez



qu'aux partisans du Stathouder que vous poursuivrez avec toute rigueur; mais que vous n'avez, ainsi que nous tous, que de l'amitié pour la nation hollandoise; que ce n'est point contre elle, mais pour elle que nous faisons la guerre, et que nous ne désirons que prévenir les prussiens qui les vexeroient comme ils l'ont déjà fait. Vous mettrez par écrit ces conseils avec votre style de feu, et vous le ferez parvenir par toutes les voies possibles. J'apprends que les troupes brunsvickoises, au service de la Hollande, n'ont point du tout intention de se battre: profitez de cet avis.

Vous pouvez garder à votre armée *l'Adjudant Général de Pille* qui ne pourroit pas s'arranger avec le Général Thowenot. Ce dernier peut avoir le caractère un peu impératif; mais c'est un homme trop essentiel pour ne pas lui donner cette petite satisfaction, *surtout d'après les faits très-graves qu'il m'a articulés et dont nous causerons ensemble quand nous nous verrons.*

Je vais écrire au Général Moreton, pour qu'il envoie le baron de Senft à Valenciennes où j'instruirai de son arrivée le Ministre Lebrun, pour qu'on décide sur son sort.

Courage, mon ami: en employant la fougue françoise dans notre expédition nous réussirons, et ce début de campagne nous donnera des armes, des habits, des vivres, des munitions et de l'argent.

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique,

[Signé] DUMOURIEZ.



Le Ministre de la Guerre au Général Miranda.

Paris, le 14 Février 1793,

l'an second de la République.

J'ai reçu, citoyen, la lettre que vous avez écrite le 9 de ce mois au Ministre de la Guerre. La déclaration de guerre de la République Françoise contre la Hollande et l'Angleterre, doit vous être aujourd'hui parvenue officiellement et *j'approuve parfaitement les mesures que vous avez prises d'après cette détermination avant même d'en avoir reçu la connoissance par le Ministère;* vous vous maintiendrez dans les forts de *Steiwenswerdt* et Saint-Michel, appartenans aux hollandois, et que vous avez donné ordre au Général Champmorin d'occuper. Du reste, le Général Dumouriez est actuellement à la tête de son armée destinée à l'expédition de la Hollande, il a dû concerter avec ses généraux le plan de campagne, et par conséquent vous devez avoir les instructions pour agir conjointement avec lui et le seconder.

Je vous remercie de la communication que vous m'avez donnée des lettres que vous avez écrites aux Généraux Leveneur, Stingel et Champmorin; elles contiennent des dispositions fort sages et auxquelles je ne puis qu'applaudir.

J'approuve également l'ordre que vous avez donné au sujet de la mort du citoyen Pelletier: tout bon françois doit partager les regrets que cause la perte du martyr de la liberté, et vous avez bien fait d'en rendre



un témoignage public par le deuil général que avez ordonné dans l'armée.

Le Ministre de la Guerre

[Signé] BEURNONVILLE

P. S. Je reçois à l'instant votre dépêche du 11; je vais communiquer à la Convention la prise du fort Stewenswerdt; cette nouvelle lui fera autant de plaisir qu'à moi.

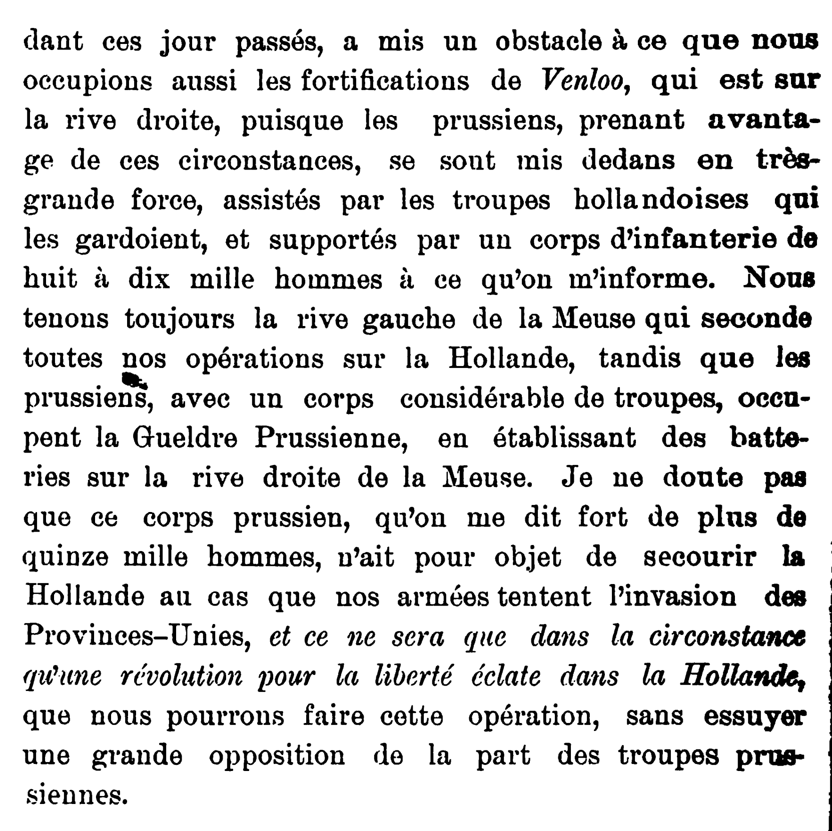
Comptez sur une brûlante activité de ma part, pour réparer tous les maux qui nous accablent. Je ne demande qu'un peu de patience à mes camarades, et tout ira bien.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu à compliment dans ma nomination au Ministère. Je me trouvois mieux à la tête de mon armée, mais un soldat ne doit pas avoir de volonté. Au reste, je connois les maux, je pourrai au moins les indiquer.

Le Général Miranda au Général Beurnonville.

Liége, ce 14 Février, 1793.

Je reçois, Général, aujourd'hui, la nouvelle de la prise du fort hollandois de St. Michel, sur la rive gauche de la Meuse et vis-à-vis Venloo, dont nos troupes se sont emparées sans résistance, ayant fait prisonniers quelques soldats hollandois qui étoient devant. Un débordement extraordinaire des eaux de la Meuse, pen-



dant ces jour passés, a mis un obstacle à ce que nous occupions aussi les fortifications de *Venloo*, qui est sur la rive droite, puisque les prussiens, prenant avantage de ces circonstances, se sont mis dedans en très-grande force, assistés par les troupes hollandoises qui les gardoient, et supportés par un corps d'infanterie de huit à dix mille hommes à ce qu'on m'informe. Nous tenons toujours la rive gauche de la Meuse qui seconde toutes nos opérations sur la Hollande, tandis que les prussiens, avec un corps considérable de troupes, occupent la Gueldre Prussienne, en établissant des batteries sur la rive droite de la Meuse. Je ne doute pas que ce corps prussien, qu'on me dit fort de plus de quinze mille hommes, n'ait pour objet de secourir la Hollande au cas que nos armées tentent l'invasion des Provinces-Unies, *et ce ne sera que dans la circonstance qu'une révolution pour la liberté éclate dans la Hollande*, que nous pourrons faire cette opération, sans essuyer une grande opposition de la part des troupes prussiennes.

Je vois très-probable aussi que du moment que le siége ou bombardement de Maëstricht commencera, *l'armée autrichienne, qui est devant nous sur la Roër et qu'on me dit fort de plus de quarante mille hommes, tentera une attaque sur la nôtre, qui est derrière cette rivière et couvrant le siége de Maëstricht, pour le faire lever et sauver la place. Nos forces sont bien loin d'être suffisantes à tenir avec sûreté toute l'étendue que nous occupons dans ce moment-ci, et exécuter les opérations que nous allons entreprendre.* Je suppose que le Général en Chef Du-



mouriez vous a instruit particulièrement de tout. J'ai reçu ses ordres, et toute l'armée, avec confiance et bonne volonté, est en mouvement pour les exécuter. L'entreprise *me paroît étonnante et très-difficile;* ainsi j'espère que si la réussite n'est conforme en tout à nos désirs et à l'espoir que vous avez pu vous former, on aura pour nous cette indulgence qu'un zèle ardent pour le service et la gloire de la patrie inspire à une nation libre qui voit ses enfans courir au dévouement avec joie.

Ci-jointe est la copie du rapport du Général Champmorin sur la prise du fort Saint-Michel; une note du *Lieutenant-Général Boucher*, pour que vous ayez la bonté de nous envoyer, par le retour du courrier, le plans et mémoires relatifs aux fortifications de Maëstricht, dont nous avons grand besoin dans ce moment, et la copie de quelques lettres de la ci-devant marquise de Favras, qui contiennent quelques informations intéressantes. L'autre pièce jointe est une dépêche hollandoise, avec la traduction, dirigée aux Magistrats de Maëstricht, pour la suppression des écrits patriotiques, que nos postes sur Maëstricht ont interceptée.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Anvers, le 15 Février 1793,
second de la République.

Le Commissaire-ordonnateur Petit-Jean, qui arrive dans le moment, m'apprend, mon cher Général, que dou-





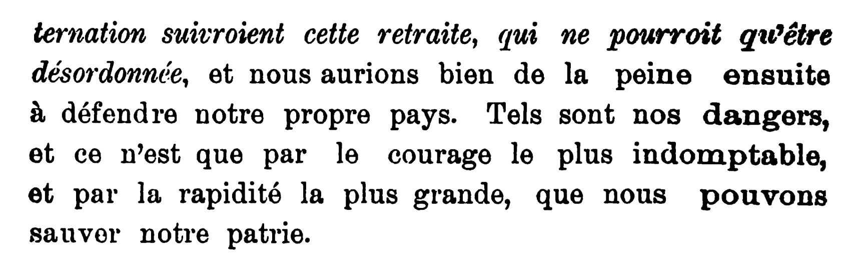
ze à treize mille prussiens se sont emparés de Venloo et des environs. Cette nouvelle est très-désagréable, car nous ayant prévenus à Venloo, ils seront maîtres de nous attendre derrière le canal Eugène, qui va de Venloo à Gueldre, ou de marcher à Ruremonde, s'il leur vient des renforts, ou de se répandre dans la Hollande pour s'opposer à mon expédition. Le dernier parti seroit dangereux pour eux, parce que, si Maëstricht ne tient pas longtemps, comme je l'espère, et si je réussis à pénétrer dans le cœur de la Hollande, comme je vais le tenter, vous, marchant de votre côté sur eux avec vivacité à la tête de vingt-cinq à trente mille hommes, je les prendrai par derrière, et nous les mettrons entre deux feux.

D'après cela, vous jugez combien il est important que l'attaque de Maëstricht soit brusque et que vous puissiez dès le premier jour établir vos batteries de mortier. Je vous envoie le Lieutenant-Colonel.... à qui Beurnonville n'a pu donner d'autre titre que celui d'adjoint aux adjudans généraux. Il vous donnera tous les détails les plus secrets sur Maëstricht, et vous emploierez tout de suite tous les moyens qu'il s'est procurés pour la désertion des suisses et des allemands. Vous formerez sur-le-champ, sous ses ordres, un bataillon franc de huit cents ou mille hommes de ces mêmes déserteurs; vous leur tiendrez, pour les attirer et les fixer, les promesses qu'il a été obligé de leur faire. *Il ne faut pas regarder à l'argent en ce moment, et la ville de Maëstricht paiera toutes ces dépenses. Je souhaite et j'ose même espérer que cette place ne vous tiendra pas*



plus de deux ou trois jours, et que vous pourrez marcher tout de suite sur les prussiens, ne vous arrêtant que vingt-quatre heures dans Maëstricht, et mettant sur-le-champ vos colonnes en marche.

Si vous pouvez, dès ce moment, détacher quelques troupes pour renforcer le Général Champmorin, ce sera très-bien fait. J'espère qu'il est maître du fort St.-Michel, d'où il sera très-facile de bombarder Venloo. Dès que vous serez débarrassé du siége de Maëstricht, vous pourrez, en vous rapprochant de Venloo, dégarnir Ruremonde, ou n'y laisser que ce qui est absolument indispensable, et suivre les prussiens sur Nimègue, pendant que cinq ou six mille hommes bombarderont Grave derrière vous. Songez combien il est important, mon cher ami, que vous occupiez les prussiens, pour les empêcher de marcher sur moi, qui n'ai que quinze mille hommes, et encore pas. Cependant, il n'y a pas à reculer; mon avant-garde partira le 18 et je la suivrai le 19. Répandez toujours le bruit de mon arrivée à l'armée et hâtez-vous de rassembler votre artillerie et vos charrois, pour n'être pas retardé après la prise de Maëstricht. C'est de votre promptitude à me seconder que dépend le sort, non seulement de la Hollande, mais de la République et de la liberté des peuples; car si nous ne réussissons pas dans notre invasion de la Hollande, n'ayant ni l'amour des belges, que nous avons au contraire exaspérés contre nous, ni une armée propre pour la défensive, nous serons chassés de la Belgique, avec la même promptitude que nous nous en sommes rendus maîtres. *Toutes les disgrâces et la cons-*



ternation suivroient cette retraite, qui ne pourroit qu'être désordonnée, et nous aurions bien de la peine ensuite à défendre notre propre pays. Tels sont nos dangers, et ce n'est que par le courage le plus indomptable, et par la rapidité la plus grande, que nous pouvons sauver notre patrie.

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Anvers, le 16 Février 1793,
l'an second de la République.

Thowenot a été obligé, Général, de s'arrêter à Bruxelles et à Louvain, et peut-être à Tirlemont; mais son retard n'est que pour l'utilité de votre expédition. *Je pense comme vous et j'ai appuyé ce que vous avez mandé à Beurnonville. Je ne crois cependant pas que Clairfayt ait déjà quarante mille hommes.* Je sais qu'on a transporté à Luxembourg le Général Beaulieu, gravement malade, et que son corps d'armée manque de tout. Je sais aussi que l'armée de Clairfayt est tout aussi mal aprovisionnée que la nôtre, et je ne crois pas qu'il puisse, avant trois semaines, faire un mouvement sur le corps d'armée que vous laisserez rassemblé près d'Aix-la-Chapelle, et dans les cantonnemens de la Roër : c'est à Valence, qui arrive, que vous pourrez laisser cette destination. Je



vous autorise à prendre de mon armée de quoi vous en composer une, avec la vôtre, de vingt-cinq à trente mille hommes, et vous laisserez le surplus au Général Valence, pour couvrir Liége et Maëstricht. Vous lui laisserez pareillement son Lieutenant-Général Leveneur, et vous laisserez le Lieutenant-Général Lanoue commandant à Maëstricht.

Le *Général Eustace* m'a écrit une lettre plate, à sa manière, pour se plaindre de ce que vous avez mis auprès de lui deux gendarmes. Je lui envoie ordre de se rendre à Paris, et vos gendarmes rentreront à l'armée, dès qu'il se sera mis en route. *Cet homme ne vaut pas la peine que vous vous mettiez en colère.*

Je crois que vous vous mettez en marche aujourd'hui ou demain au plus tard. Vous avez reçu ma lettre d'hier, par le Lieutenant-Colonel****. Je quitte Anvers demain ou après-demain au matin, et je ne tarderai pas à tenter la grande aventure.

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique,

(Signé) DUMOURIEZ.

Le Général Miranda, Commandant en Chef, au Général Lanoue.

Liége, 16 Février 1793.

Il est très-nécessaire, Général, pour le service de la République, que vous alliez incessamment à Aix-la-

Chapelle prendre le commandement de toutes les troupes de l'armée de la Belgique qui sont cantonnées entre la *Roër* et la Meuse.

Le Général Stingel, qui a le commandement actuel, a reçu tous les ordres nécessaires pour l'arrangement des troupes, et la conduite qu'on doit tenir si les ennemis faisoient un mouvement sur quelque partie des cantonnemens, ou même s'ils passoient la Roër. Vous vous ferez présenter tous ces ordres; et agissant conformément, et d'accord avec ce respectable vétéran, ainsi qu'avec les Généraux Miaczinsky et Dampierre, vous ferez tous les arrangemens que votre sagesse et connoissances militaires puissent vous dicter *pour défendre vigoureusement le passage de la Roër, ou livrer bataille aux ennemis qui l'auroient passé avec l'idée d'introduire un secours de troupes dans Maëstricht,* en attaquant nos troupes qui forment l'investissement, ou avec d'autres desseins quelconques.

Après que vous aurez fait vos observations sur l'emplacement de nos troupes et position de celles de l'ennemi, vous me communiquerez le résultat, pour que nous puissions agir d'accord, et vous fournir les secours que l'étendue de nos opérations nous permettra.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Miranda au Général Beurnonville, Ministre de la Guerre.

Liége, 17 Février 1793.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Général, la copie ci-jointe de tous les ordres que je viens de donner



pour l'arrangement des troupes composant les trois armées de la Belgique, du Nord et des Ardennes, qui occupent actuellement les rives de la Roër, celles de la Meuse jusqu'au fort St. Michel, et qui forment dans ce moment-ci l'investissement de Maëstricht. J'espère qu'ils mériteront votre approbation.

Sous six ou huit jours, tout au plus, je compte avoir fini le bombardement de Maëstricht, et de me porter immédiatement après, par une marche rapide, sur Nimègue avec un corps de vingt-cinq mille hommes, pour joindre ou supporter le Général Dumouriez, qui aura pénétré en Hollande d'un autre côté, selon que nous sommes convenus. *Je ne laisse de prévoir de grandes difficultés dans toutes ces entreprises; mais j'ai l'espoir que nous les surmonterons, pour peu que le temps ou la chance nous soit favorable.*

Je vous envoie ci-jointes différentes pièces: 1º un imprimé infâme, que les aristocrates des environs ont prétendu faire circuler dans l'armée, et que l'officier à qui il fut adressé me remit sur-le-champ; 2º la reconnoissance militaire faite par les officiers d'artillerie et du génie, pour le bombardement de Maëstricht; 3º procédures militaires contre le Maréchal de Camp Eustace, pour désobéissance et autres graves fautes.... dont le motif fondamental est une correspondance avec le Prince de Hesse, Gouverneur de Maëstricht, lesquelles furent envoyées à Paris par le Général Dumouriez. Des membres de la Convention Nationale peuvent informer sur la conduite antérieure de cet individu qu'ils ont connu personnellement à Bordeaux, et de qui ils firent



plainte, devant moi, au citoyen Lebrun, Ministre des Affaires Etrangères.

[Signé] MIRANDA.

Le Ministre de la Guerre au Général Miranda.

Paris, ce 17 Février 1793,
l'an second de la République Françoise.

J'ai reçu, Général, votre courrier du 14 de ce mois, et je vous remercie des détails que vous me donnez sur la prise du fort St. Michel. Je fais part à la Convention Nationale du succès de cette entreprise conduite par le Général Champmorin. J'ai vu avec peine que le débordement de la Meuse avoit empêché de se porter sur Venloo, que les prussiens ont déjà occupé. Je ne doute pas que vous n'ayez communiqué cette circonstance au Général Dumouriez, et que vous n'en receviez très-incessamment des instructions sur la suite que vous devez donner à vos opérations. Les précautions de sûreté que vous avez prises pour avoir connoissance des mouvements des ennemis, sont très-sages ; je vous engage à les continuer. J'ai vu les extraits des lettres qui ont été surprises.

L'Adjudant Général S. Fief, mon adjoint pour l'artillerie et le génie, répond au Général Bouchet sur les demandes qu'il fait de plans et détails relatifs à Maëstricht ; le Général d'Arçon, qui doit être actuellement rendu près du Général Dumouriez, les a tous empor-



tés, et il s'est muni de tous les renseignemens qui peuvent éclairer sur l'attaque de cette place: le Général Bouchet peut lui en demander communication.

Le Général Ministre de la Guerre,

[Signé] BEURNONVILLE.

P. S. Du moment que j'aurai les plans désirés par Bouchet, je vous les ferai passer: on les cherche.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Liége, 18 Février 1793.

Vous verrez, mon Général, par la copie ci-jointe de ma dépêche au Ministre de la Guerre, l'arrangement des troupes et dispositions que j'ai donné hier pour mettre à exécution vos ordres. Vous jugerez par là qu'on ne peut pas absolument exécuter le bombardement que dans quatre ou six jours d'ici, et par conséquent on ne peut pas être sur Nimègue avec un corps de vingt cinq mille hommes que le 26 ou le 28. Ce calcul me paroît assez probable et je crois pouvoir l'exécuter, si des accidens imprévus n'offrent quelques obstacles qui nous retardent. Comptez là-dessus pour vos opérations, ou donnez-moi d'autres instructions si vous le jugez à propos. Le Colonel **** est arrivé hier, et nous tirerons tout le parti possible de ses intelligences à Maëstricht.

Envoyez-nous le commissaire Petit-Jean le plus tôt possible, puisque ceux qui sont ici, au lieu de nous servir

et de nous aider, ne font qu'entraver la chose, et voilà ce qui produit principalement le retard de nos opérations, et ce qui je vois finira, si on n'y remédie pas très-immédiatement, par nous paralyser.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Anvers, 18 Février 1793,
l'an second de la République.

Je vous adresse, mon cher Miranda, les deux patriotes hollandois, G***, Lieutenant-Colonel, et G***, membre du Comité batave, conduisant avec eux plusieurs personnes qui connoissent les routes. Ces messieurs sont chargés de rester auprès de vous, avec une autorisation du Comité : 1º pour révolutionner tout le pays que vous avez à parcourir ; 2º pour donner des ordres, au nom du peuple souverain, représenté par le Comité batave, à tous les officiers municipaux et militaires, et à toute troupe armée et assemblée quelconque de peuple ; pour se joindre à vous, vous rendre les places, magasins, arsenaux, etc. ; 3º pour procurer à vos administrateurs, commissaires, régisseurs des vivres et fourrages toutes les facilités pour la subsistance de l'armée ; 4º pour faire toutes les levées d'argent, soit par contribution, soit par confiscation sur les partisans de la maison d'Orange, et pour faire verser dans vos mains tous les fonds nécessaires pour l'entretien de l'armée, avec laquelle vous travaillerez à la révolution de la Hollande.



A mesure que nous avancerons dans le pays, le Comité batave s'adjoindra d'autres membres pour se partager l'administration provisoire, dont il a promis de ne se charger que jusqu'à l'assemblée d'une convention nationale.

Nous n'avons à agir que militairement dans cette révolution; la différence des mœurs, des usages et de l'idiome, rend impossible l'établissement des clubs, et lorsque nous serons entrés dans le pays, nous recevrons de nouvelles instructions et de nouveaux ordres, relativement au decret du 15 Novembre 1792,

Vous pouvez prendre une confiance entière dans ces deux membres du Comité batave, qui est composé d'hommes purs et remplis d'un patriotisme à toute épreuve. Je ne vous recommande pas de les loger auprès de vous et de les traiter avec la distinction qu'ils méritent: vous honorerez en eux toute autre espèce d'hommes que dans les belges. Je vous embrasse.

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

A Anvers, le 19 Février 1793,
l'an second de la République.

Les retards que j'éprouve, Général, m'impatientent infiniment, et m'impatienteroient encore davantage, si





votre lettre du 18 ne me prouvoit pas que vous éprouvez les mêmes retards. *Cela justifie bien l'idée que j'ai eue toujours qu'on avoit mis trop de précipitation dans la déclaration de guerre. Il falloit filer la négociation, jusqu'à ce que je fusse prêt à entrer en Hollande et assiéger Maëstricht.* Hâtez-vous le plus que vous pourrez. Petit-Jean, qui ne peut partir d'ici que le 21, ira vous joindre tout de suite: il m'annonce que sept mille chevaux, qu'il a demandés au département du Nord pour votre armée, sont en route. Nous attendons les anciens régisseurs des vivres et fourrages qu'on a repris pour le service des armées; ainsi j'espère que pour cette partie, nous ne manquerons plus.

Thowenot vous rendra compte du plan général que je viens de faire por la levée de troupes belges, d'après le désir du Ministre de la Guerre. Je serai après-demain devant Bréda que je menacerai du bombardement, pendant qu'on cherchera à rassembler des bâtimens pour ma grande expédition. J' espère que les ennemis prendront le change et se persuaderont que je veux m'arrêter devant cette place, et attaquer ensuite Gertruydenberg. Je suis fort aise de la lettre écrite de Dusseldorf; car si elle est vraie, comme je l'imagine, Clairfayt ne sera pas prêt de sitôt. Je vous annonce d'ailleurs, qu'excepté la cavalerie et les grenadiers hongrois, tout le reste de son armée est composé de nouvelles levées qui ne valent pas les nôtres. Prenez donc Maëstricht; car nous ne pouvous être assurés de la Meuse que lorsque nous aurons cette place. Je sais que la consternation y est très-grande;





que la plupart des troupes de la garnison ont peu de volonté de se battre; que moins vous mettrez de méthode à ce siége, plus tôt vous y réussirez, parce que le bombardement dégoûtera la garnison et effrayera les habitans. *Les émigrés même qui y sont retirés, seront un embarras de plus qui facilitera la reddition de la place. Tous vos ordres à vos différens généraux me paroissent très-clairs et très-bien faits. Je vous expédierai un courrier au moment où je quitterai Anvers, et vraisemblablement vous ne recevrez plus guère de mes nouvelles avant notre réunion.*

Le Général en Chef de l'armée de la Belgique,

[Signé] Dumouriez.

P. S. *traduit de l'Espagnol.* Nous sommes dans l'entreprise; ne regardons pas en arrière: ce n'est pas le temps de la prudence ni de la méthode; chaque jour perdu est du plus grand danger.

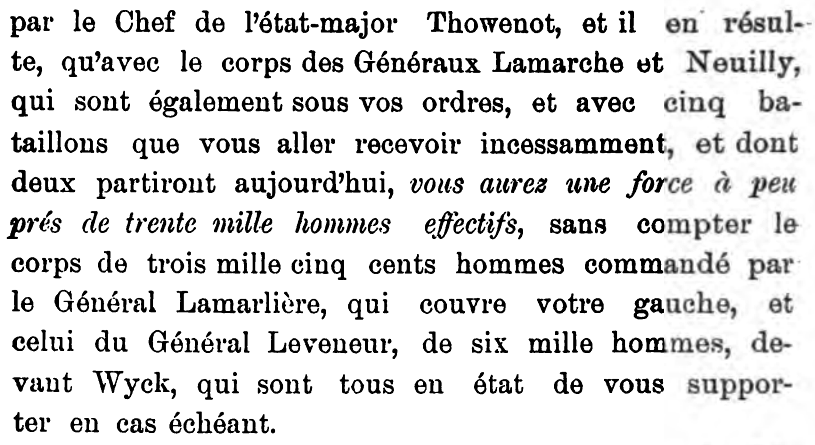
Comme j'ai ici deux de vos courriers, j'en garde un, que je dépêcherai demain.

Le Général Miranda, Commandant en Chef, au Général Lanoue.

Liége, 19 Février 1793.

Je reçois, Général, votre lettre écrite hier à Aix-la-Chapelle. J'ai fait faire un relevé de la force disponible des troupes que vous avez sous vos ordres,





par le Chef de l'état-major Thowenot, et il en résulte, qu'avec le corps des Généraux Lamarche et Neuilly, qui sont également sous vos ordres, et avec cinq bataillons que vous aller recevoir incessamment, et dont deux partiront aujourd'hui, *vous aurez une force à peu prés de trente mille hommes effectifs*, sans compter le corps de trois mille cinq cents hommes commandé par le Général Lamarlière, qui couvre votre gauche, et celui du Général Leveneur, de six mille hommes, devant Wyck, qui sont tous en état de vous supporter en cas échéant.

Votre artillerie, selon l'état que me donne le Général d'Anghest, Commandant en Chef, est actuellement de *vingt-deux pièces de position, outre les canons de bataillons*, et quatre ingénieurs ont été employés à fortifier les points qu'ils ont jugés les plus convenables. Ainsi, Général, il faut qu'avec cette force vous tâchiez de remplir votre objet, tandis que nous finirons les opérations qui nous sont ordonnées d'un autre côté avec moins de forces respectives.

Si vous jugez à propos d'envoyer copie de cet ordre aux Généraux Lamarche et Neuilly, ou autres, vous pouvez le faire, *pour que l'accord et l'harmonie convenables règnent de tous côtés.*

Je viens de donner des ordres pour que les fonds ne manquent pas à l'hôpital, et que les fourrages soient en abondance.

[Signé] MIRANDA.

———



Le général Miranda au citoyen Lacroix, Commisaire de la Convention Nationale, député près l'armée de la Belgique.

A Liége, 21 Février 1793.

Afin de vous mettre à portée, citoyen, de connoître précisément les motifs qui m'ont déterminé à avoir égard à la demande du Comité de surveillance de Liége, concernant les anglois qui se trouvoient dans la ville, je joins ici copie tant de l'ordre que j'ai donnée au Général Thowenot, que de la liste de ces anglois. La correspondance que la plupart d'entr'eux entretenoient, soit avec les émigrés, soit avec la garnison de Maëstricht, a rendu nécessaire cette mesure de précaution, tant pour eux-mêmes, que pour la chose publique.

Liste des anglois dénoncés par le Comité de surveillance de la ville de Liége.

B. Grainger, sur quai d'Avron, sa femme et une demoiselle.

Partira seul jeudi par la diligence. [*N'est point parti.*]

Madame Tailla, femme d'un médecin anglois, logée aux Dames-Angloises, quoiqu'elle ait une maison à Hocheporte.

B. Dallman, la mère et une nièce, au fauxbourg Saint-Gilles, maison de Conna.

Partiront ensemble vendredi. [*Ne sont point partis.*]

Milady Clifford et ses deux filles, maison de madame Péchat, quartier Saint-Jacques. Logement ré-

servé pour le Général Dumouriez, maison du chanoine Leuvreux, rue Vertbois.

Stanhope avec sa femme, garde-national, quartier Saint-Jacques, maison du comte Lannoy; on en répond.

B. Cearel, sa femme et enfans, grand ami de l'envoyé de Hollande, logé chez Bolen, imprimeur, quai-sur-Meuse.

Partira avec sa famille jeudi. [*Est parti pour Bruxelles.*]

Milady Fitzgerald avec une nièce que l'on dit grande amie du Nonce, son frère, sa sœur : hôtel de Flandre.

B. Richard avec sa famille, maison du très-foncier Bonhomme, sur Avray.

Partira jeudi, à huit heures du matin, avec sa famille, avec des chevaux de louage. [*Est parti pour Bruxelles.*]

Madame Ryan, convent Sainte-Claire.

B. Pourrès, irlandoise, marchande, au coin de la place, venant du palais.

Partira avec son fils, par la diligence. [*N'est point partie.*]

Certifié par nous, Maréchal de Camp, commandant dans la ville de Liége, le 21 *Février* 1793, *l'an second de la République.*

[Signé] YLHER.

N. B. Ceux qui ont la marque B à côté de leurs noms, ont été plus particulièrement dénoncés comme suspects.



Le Ministre de la Guerre au Général Miranda.

Paris, ce 22 Février 1793.
l'an second de la République.

J'ai reçu, Général, votre lettre du 17 de ce mois, et les différens détails qui y étoient joints, sur les dispositions que vous avez ordonnées, d'après les instructions du Général Dumouriez, pour l'investissement et le bombardement de Maëstricht. *Le plan de vos opérations, que j'ai examiné avec beaucoup d'attention, m'a paru très-sage et bien concerté.* J'espère que l'accord qui règne entre les différens chefs, et la valeur de nos compagnons d'armes, en assurera le succès. J'attends avec beaucoup d'impatience de vos nouvelles, et j'ai la confiance qu'elles seront heureuses.

Je ne vous réponds pas dans ce moment sur les autres objets de votre lettre; je vais m'en faire rendre compte particulièrement. Je vous prie de ne pas douter de mon empressement à faire tout ce que vous désirez, lorsqu'il dépendra de moi.

Le Ministre de la Guerre,

[Signé] BEURNONVILLE.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Groot-Zundertt, le 22 Février 1793,
l'an second de la République.

Me voilà en pleine expédition : ma division de gauche composée de neuf bataillons bloque Berg-op-Zoom ;



mon avant-garde est sur la Merck ; elle s'est emparée de quelques bateaux, et j'espère qu'elle passera à Dort avec mon arrière-garde et ma division de droite de neuf bataillons. J'envoie demain Devaux avec une sommation très-sévère, tant pour le gouverneur que pour les magistrats, dont je vous envoie la copie ci-jointe.

Devaux m'a rapporté sa conversation avec vous. J'espère que vous prendrez Maëstricht, et que de là nous nous donnerons la main entre Nimègue et Utrecht. Si vous prenez Nimègue de bonne heure, il faudra prendre encore Amersfoort, pour fermer totalement la province d'Utrecht aux allemands.

Je ne m'arrêterai devant Bréda que le temps nécessaire pour rassembler mes transports ; c'est déjà beaucoup d'en avoir pris dix-sept en arrivant. Si Bréda se rend, j'y prendrai de l'artillerie de toute espèce qui me servira très-bien en Hollande, et j'y trouverai tous les pontons de la République. Vous jugez que je suis passablement occupé ; je n'ai que le temps de vous embrasser.

Le Général en Chef des armées de la Belgique,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Hochten, 25 Février 1793.

Mon Général : voici la dépêche que j'ai faite aujourd'hui au Ministre de la Guerre ; elle vous mettra au fait



de tout ce que j'ai pu faire en conséquence de vos ordres. Nous verrons si la détresse dans laquelle se trouve en ce moment-ci la ville de Maëstricht, qui brûle en cinq endroits différens, obligera le gouverneur ou les magistrats à nous la rendre ; si ça n'a pas lieu, je compte me mettre en mouvement dans quatre ou cinq jours d'ici, pour aller vous joindre sur Grave ou Nimègue ; il m'est impossible de faire ce mouvement plus tôt, attendu que je n'ai pas encore vu le commissaire Petit-Jean, et je n'ai aucune ressource dans les administrations actuelles, puisqu'on a laissé cette armée sans commissaire en chef ; *et nous voilà presque arrêtés par la désorganisation des administrations et le manque de subsistances dans les points indiqués, qui en est la suite.* Cependant le Commissaire Petit-Jean m'ayant promis d'arriver aujourd'hui, je me concerterai avec lui, et vous pouvez compter que je ne perdrai pas un instant à mettre à exécution vos ordres.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Miranda au Général Beurnonville, Ministre de la Guerre.

Hochten, 25 Février 1793.

L'investissement de Maëstricht étant fait, selon les ordres que j'ai reçus, par un corps de troupes de douze mille hommes sur la rive droite, nous avons procédé à la formation des ouvrages et batteries nécessaires pour



le bombardement. Tout a été heureusement terminé le 23, sur la hauteur de Cauwenbergh, *à quatre cents toises* du chemin couvert de la place, et seulement avec la perte de trois hommes tués, malgré le feu constant de la place sur nos travaux.

Nos batteries étant prêtes pour commencer le feu hier à midi, j'envoyai les sommations ci-jointes au commandant général et aux membres de la magistrature de Maëstricht. La réponse du prince de Hesse, gouverneur de la place [dont copie ci-jointe] fut un refus...... me faisant dire verbalement par le colonel Arnaudin, qu'il trouvoit étrange ladite sommation, puisqu'il ne savoit pas que la nation hollandoise eût déclaré la guerre à la France, et que, si je le lui permettois, il enverroit un courrier à L. L. H. H. P. P., pour demander des instructions à cet égard.

Notre feu commença dans la nuit, secondé par une autre batterie de mortiers, construite devant Wyck, et bientôt après le feu se manifesta dans la ville; les ennemis parvinrent à l'éteindre, mais ce matin, sur les dix heures, il reprit encore avec plus de force, et Maëstricht brûle en ce moment-ci.

L'ennemi a fait pendant l'investissement deux sorties, d'environ deux cents hommes chacune, l'une du côté de Wyck, l'autre par la porte St. Pierre: nos troupes les ont repoussés facilement avec perte de leur part, et nous n'avons eu aucun homme tué.

Je m'empresse de terminer cette opération pour exécuter les autres plus essentielles dont je suis chargé par le Général Dumouriez, comme j'ai eu l'honneur de





vous le communiquer par mes dépêches antérieures, *mais je ne dois pas vous dissimuler que le défaut d'un commissaire ordonnateur en chef* dans cette armée, me met actuellement dans l'impossibilité d'exécuter ces opérations dans le temps convenu, ce qui pourroit entraîner les plus fatales conséquences pour les intérêts de la République.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Zevenbugen, le 26 Février 1793,
l'an second de la République.

Je suis persuadé, mon cher Général, que votre premier courrier m'apportera la nouvelle de la reddition de Maëstricht ; je calcule qu'y ayant mis le feu dès le 25 dans cinq endroits, vous aurez continué avec succès, et que les bourgeois finiront par se lasser, et peut-être faire la loi au Gouverneurs. La nouvelle de la prise de Bréda va d'ailleurs y jeter la consternation. Le Général Berneron a pris cette nuit la ville de Klundert ; il attaquera demain celle de Williamstadt ; après-demain, je ferai attaquer Gertruydenberg ; pendant ce temps, je disposerai nos batteries de la côte, que j'ai parfaitement reconnue, et qui me donne la plus grande espérance. J'ai pour le passage vingt-un bâtimens pontés, formant à peu près huit cents tonneaux, et cinq ou six chaloupes très-bonnes pour l'abordage. L'artille-



rie de Bréda et celle de Klundert me serviront pour mes batteries et pour me procurer des feux croisés pendant le passage de mon avant-garde. J'éloignerai par ce moyen une douzaine de bâtimens armés, qui j'espère ne feront pas grand mal. Il est même possible que j'en enlève quelques-uns pour m'accompagner jusqu'à Rotterdam. Vous jugez que l'artillerie de Bréda est très-considérable ; celle de Klundert me donne mille cinq cents bons fusils, environ dix pièces de canon, sur cinquante que j'y ai trouvés, plus de deux mille bombes de dix pouces, dix-huit milliers de poudre et une bonne collection de ducats, tant par les offres volontaires des bons habitans, que par la saisie des biens du Prince d'Orange. J'en tire aussi mille sacs d'avoine et de froment et du fourrage. J'espère aussi être passé avant le 5 de Mars ; et il est vraisemblable qu'alors je n'aurai plus qu'à voyager et presque pas à combattre. Profitez de la consternation que toutes ces bonnes nouvelles doivent répandre de votre côté. Allongez les bras le plus que vous pourrez, pour que nous puissions nous réunir par Nimègue, et danser la Carmagnole ensemble.

J'ai écrit de la manière la plus préssante à Beurnonville sur la nécessité de vous envoyer tout de suite Malus ; car l'activité de Petit-Jean est nécessaire en Hollande pour en tirer tous les moyens de faire la guerre dans les Pays-Bas. J'ai chargé le Général Thowenot de presser la formation de vingt-cinq à trente bataillons belges, et chaque commandant, officier-général et autre, est chargé d'une partie de cette formation dans son arrondissement. Ainsi j'espère qu'avant le





mois de mai, nous aurons au moins vingt-cinq mille hommes d'infanterie belge à joindre à notre armée. Nos volontaires vont revenir nous joindre en foule, dès qu'ils apprendront nos succès; ainsi j'espère que nous pourrons rassembler dans ce coin-ci cent cinquante mille hommes, avec lesquels je m'amuserai à faire quelques singeries aux despotes qui nous attaquent. *Adieu, mon cher camarade; faites bon feu, buvez sec, portez-vous bien, et soyez gai.*

Le Général en Chef des armées de la Belgique,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Hochten, 27 Février 1793.

Mon cher Général.

Depuis ma dernière lettre nous avons continué de faire beaucoup de mal à la ville, sans que son feu, quoique très-vif, nous ait fort incommodé. J'ai saisi l'occasion favorable que m'offroit l'heureuse nouvelle que j'ai reçue de vous ce matin pour écrire au Gouverneur de Maëstricht la lettre dont copie ci-jointe, avec sa réponse et celle des magistrats. [*] On n'a pas cette

---

[*] *Sommations aux Magistrats et Commandant de Maëstricht.*

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Au nom de la République Françoise.

Le Lieutenant-Général François Miranda, commandant l'armée de la République Françoise, sous Maëstricht.

Aux Magistrats du peuple libre de la ville de Maëstricht.

La nation françoise ayant été forcée de déclarer la guerre au Stathouder, et à ses partisans, veut rompre les liens des bata-



fois laissé entrer le Colonel Arnaudin, soit pour n
pas le mettre à même de reconnoître le dommage, soi
dans la crainte que sa présence ne causât un attroupe
ment, dont les patriotes auroient profité. Mais la con
versation que cet officier a eue avec un vieillar
brunswickois qui commandoit à la porte, lui a fait juge
que la ville étoit dans la plus grande détresse ; et j'e
augure qu'en continuant notre bombardement, et en l
chauffant même avec quelques boulets rouges, la plac
recevra les troupes françaises avant dix jours. Je lai

---

ves, et nous entrerons chez vous en frères et amis. Ainsi ce n
sera pas contre vous, mais pour vous que nous ferons la guerr

Je viens de faire l'investissement de votre ville ; j'en cont
nuerai le siége, si l'on m'y force. La garnison et les partisa
du Stathouder ne peuvent la défendre avec succès : je les som
me de la rendre.

Votre devoir, comme représentans du peuple, est de l
soustraire aux désastres et aux calamités d'une défense inutil
Je vous requiers, au nom de l'humanité, et pour votre co
servation personnelle, d'engager ou d'obliger le Commandant e
les officiers à remettre la place, sans aucun délai, aux arm
de la République Françoise.

Je vous déclare, Magistrats du peuple, que si malheureuse
ment vous me forcez de tirer sur la ville, c'est vous que j
rendrai personnellement responsables du tort irréparable qu
votre foiblesse, ou votre connivence avec nos ennemis aur
attiré sur votre patrie, et votre punition capitale servira d'e
emple aux satellites du despotisme, et lavera l'injure nationa

Je suis l'ami du Peuple Batave,

[Signé] F. Miranda.

P. S. La déclaration ci-jointe du Comité Batave, en vo
rappelant vos devoirs, vous fera sans doute acquiescer à m
demande.

Au Quartier Général d'Hochten, le 24 de Février 1793, l



serai ce soin au Général Valence et à son armée, pour vous rejoindre.

Ce Général est venu me trouver ici, et je lui ai fait part de tous vos plans. Il m'a paru de la meilleu-

---

second de la République Françoise, à quatre heures après-midi.

Au nom de la République Françoise.

Le Lieutenant-Général François Miranda, commandant en chef l'armée de la République Françoise, sous Maëstricht,

Somme le Commandant militaire des troupes hollandoises à Maëstricht de se rendre dans trois heures et de remettre la place aux armes de la République Françoise, pour éviter aux habitans les horreurs d'un bombardement et d'un siége, l'incendie et la destruction de la ville.

Déclarant au Commandant que s'il a l'imprudence de hasarder une défense inutile autant que téméraire, s'il s'oppose à ce que la lettre ci-jointe pour les Magistrats de Maëstricht leur soit remise et s'il en intercepte la réponse, cette audace criminelle sera rigoureusement punie, et le Général de la République se trouvera obligé de faire passer au fil de l'épée tous les officiers de la garnison.

Les citoyens bataves et soldats qui, à regret, combattent les amis de la liberté et de l'égalité, seront admis à la fraternité et à la protection de la nation françoise, qui ayant été forcée de déclarer la guerre au Stathouder et à ses partisans, saisit avec empressement l'occasion favorable que ces usurpateurs lui ont fournie, pour rétablir la souveraineté nationale, les droits sacrés et imprescriptibles du peuple.

[Signé] F. MIRANDA.

La déclaration ci-jointe faite par le Comité Batave aux troupes de la République des Provinces-Unies, en les rappelant au devoir, doit suffire pour les décider à accéder à ma sommation.

Au Quartier Général d'Hochten, le 24 Février 1793, l'an second de la République Françoise, à quatre heures après-midi.



re volonté de concourir par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Il m'a écrit depuis de Liége pour me confirmer ses dispositions.

Thowenot et Petit-Jean se sont rendus hier auprès de moi, et nous avons concerté ensemble toutes nos opérations. Je suis convenu avec Thowenot qu'un corps de dix mille hommes marchera occuper les mêmes postes que je quitte devant Maëstricht, pendant que mon mouvement insensible commence demain pour me porter sur Kessel et Grave, avec un corps de vingt à vingt-trois mille hommes, avec lequel nous serons là du 4 au 6. Je vous en tiendrai instruit chaque jour. Les nouvelles que j'ai reçues de Champmorin, par les deux lettres dont copies sont ci-jointes, me déterminent, si les chemins que je fais reconnoître le permettent, à me porter en avant par la gauche de la Meuse. La division de ce général, formant naturellement mon avant-garde, je serai ainsi bien plus tôt sur Grave et Nimègue. Mais dans cette disposition il seroit imprudent de ne pas laisser quatre à cinq mille hommes en arrière sur Ruremonde. Le Général Valence ne pourroit y suffire, devant fournir à la fois des troupes sur le bord de la *Roër*, et d'autres pour le blocus de Maëstricht. Je me propose de laisser Lamarlière sous Ruremonde avec le corps de troupes à ses ordres que je renforce en l'attachant à l'armée des Ardennes, pour qu'il fasse partir des troupes qui sont sur la rive droite de la Meuse, indépendamment de ce que Lamarlière se trouvoit tout placé pour cet arrangement.

Nous sommes en fort bonne posture ici du côté de





Beaulieu; vous verrez par la copie des dépêches que j'ai reçues hier de d'Harville, qu'il s'est étendu sur Luxembourg, en dépostant l'ennemi de la petite ville de Laroche, point important à occuper, pour être à même d'éclairer la marche des ennemis des hauteurs d'Houfalize et de Laroche. *J'en rends compte au Ministre, et j'ai envoyé toutes les dépêches à Valence avec qui il doit correspondre à l'avenir.*

Le Colonel.... me paroît peu capable d'exécuter ce qu'il vous a promis. Il a demandé à se placer à Rekem pour la suite de ses opérations.

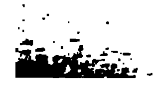
[Signé] Miranda.

Le Général Miranda au Général Beurnonville, Ministre de la Guerre.

Hochten, 27 Février 1793.

Depuis les dernières nouvelles, Général, que j'ai eu honneur de vous communiquer par ma lettre du 25 de ce mois, notre bombardement a toujours continué avec succès réduisant la ville à la plus grande détresse par des incendies répétés.

Ayant reçu ce matin la nouvelle officielle de la reddition de Bréda, j'ai saisi cette occasion pour répéter au Gouverneur et aux Magistrats de Maëstricht la répugnance que nous avions à faire usage de moyens aussi rigoureux contre des habitans que nos souhaitions avoir pour frères et amis. Je fis en conséquence la lettre





dont copie est ci-jointe [*] pour leur témoigner ces sentimens, et les inviter à mettre la place sous la sauvegarde des armées françoises.... L'officier que j'ai envoyé avec ce message n'a pas été reçu dans la place apparemment de crainte qu'il n'observât les ravages que notre bombardement avoit produit, ce que l'officier de garde de l'avant-poste lui fit assez comprendre par sa conversation. Mais le Gouverneur et les Magistrats envoyèrent la réponse évasive, dont copie est ci-jointe.

Nous faisons préparer quelques batteries de canons qui, ajoutant au feu des bombes, réduiront la place à la nécessité indispensable de se rendre en peu de jours, si nos succès en Hollande continuent. Un corps de

---

[*] *Le Général Miranda au Gouverneur de Maëstricht.*

Hochten, 27 Février, 1793.

Ayant attendu deux jours pour la réponse promise des Magistrats de la ville de Maëstricht, je vous prie de considérer, et de leur faire savoir, que s'ils s'obstinent à nous refuser une réponse satisfaisante aux propositions équitables et fraternelles qui leur ont été faites de la part de la République Françoise, nous emploierons les derniers moyens, pour réduire la place par sa ruine absolue.

Je dois vous informer et leur apprendre officiellement qu'une armée françoise, sous les ordres du Général Dumouriez, est déjà en possession de la place de Bréda et de deux autres forteresses, et qu'lle doit dans ce moment-ci avoir pénétré dans l'intérieur de la Hollande.

Ces circonstances doivent vous convaincre de l'inutilité d'une résistance superflue, et qui ne tendroit qu'au mal des habitans, que nous désirons traiter comme frères, et qui peut-être ne sont en effet que les victimes innocentes de l'intérêt particulier.

Le Général, etc.

[Signé] Miranda.



troupes de l'armée de la Belgique, de dix mille hommes, se chargera de cette commission, en occupant les postes avant Maëstricht, que celles sous mes ordres tiennent en ce moment-ci, pour continuer l'investissement et l'attaque, tandis que l'armée que je commande, dont l'avant-garde est actuellement sur la rive gauche de la Meuse, au delà de Venloo, se porte sur Grave pour seconder les opérations du Général Dumouriez dans la Hollande, ainsi que nous en sommes convenus.

Le Général d'Harville vient de me communiquer officiellement la prise du poste de *Laroche*, qu'occupoient les autrichiens sur la vieille route de Luxembourg à Namur, et dont, par mon avis, il les a fait chasser avec succès, et sans aucune perte.

Le Général Miranda au Général Leveneur.

Hochten, 28 Février 1793.

Je vous prie, Général, de faire venir de Saint-Trond ou Liége quatre pièces de canon de douze, et de les placer derrière un bon épaulement, pour que vous puissiez jeter quelques boulets rouges par ricochet sur la partie de Wyck, tandis que nous autres faisons la même chose de ce côté-ci, avec des pièces de seize, sur Maëstricht. Ce dernier expédient, ajouté à la ruine que les incendies, causés par le bombardement, ont produite dans la ville, nous donnera la place peut-être en très-peu de jours: c'est tout ce que nous pou-





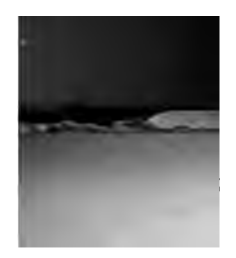
vons faire dans cette saison et avec les moyens et les ordres qu'on m'a donnés. Je vous répèterai encore que ce n'est pas l'intention de faire un siége, mais purement et simplement un bombardement.

Deux officiers qui sont venus ici de votre part ce matin, m'ont assuré que des domestiques d'émigrés, sortant de Maëstricht par la fortification de Wyck, avoient été reçus dans votre division. Je vous recommande la plus grande circonspection à cet égard, puisque les lois contre les émigrés quelconques, sont très-sévères, et que ces individus, faisant probablement *les espions de nos ennemis*, [*] pourroient occasionner de graves maux aux intérêts de la République que nous servons avec la plus stricte sévérité. Un autre officier de votre état-major [**] est arrivé après, demandant des avis sur la position de votre batterie, et bientôt a commencé à nous dicter des préceptes, et à nous forcer à croire que tout ce que nous faisions ici n'avoit l'air que d'un siége, etc. Vous sentez bien que cette démarche de sa part n'étoit pas une chose que je devois approuver, ni entendre avec patience. Tâchez de faire votre opération dans le sens simple et littéral que portent vos ordres, conformes en tout aux intentions du Général en Chef Dumouriez, et non pas dans l'esprit que me paroît leur donner cet officier de votre état-major, qui est venu me parler à ce sujet de votre part ce matin.

---

[*] Le Baron de Malsen est sorti déguisé en prêtre et s'est rendu à l'armée ennemie, après avoir eu une conférence avec le Général S......, ce que le Général M....apprit à Londres quelques années après.

[**] Joubert.



Si cependant, il y a quelque chose dans ce parc-ci qui puisse vous être utile pour la nouvelle batterie de douze, vous n'avez qu'à aller le demander au Général de l'artillerie d'Anghest, qui vous le fournira.

Le Ministre de la Guerre au Général Miranda.

Paris, le 2 Mars 1793,
l'an second de la République.

J'ai reçu, Général, avec votre lettre du 27 de ce mois, les détails que vous m'avez envoyés sur la continuation de l'attaque de Maëstricht. Je ne suis point étonné de la résistance que fait cette place: cinq ou six mille émigrés, à la tête desquels est d'Autichamp, et qui ne voient de tous côtés que la mort, doivent empêcher les habitans de se rendre comme il le voudroient peut-être. Il faut triompher de cette résistance; la constance et l'opiniâtreté à vaincre d'un Général né espagnol, doivent l'emporter. Je m'en repose donc sur l'activité avec laquelle vous continuerez à presser cette attaque importante. Un feu sans relâche doit enfin soumettre cette place, et il faut brûler jusqu'aux murs, si elle persiste à ne pas céder.

J'approuve vos dispositions pour la marche de l'armée que vous commandez, sur Grave, pour seconder les opérations du Général Dumouriez, en laissant dix mille hommes de l'armée de la Belgique, pour continuer l'investissement de Maëstricht.



J'ai vu avec plaisir que la position de votre avant-garde au delà de Venloo étoit aussi imposante que l'on pouvoit le désirer, et je rends justice aux dispositions du Général Champmorin, qui sont fort bonnes, et qui tiennent bien les prussiens en échec dans cette partie. C'est aussi un succès que d'avoir chassé les autrichiens du poste de Laroche. L'activité des troupes qui l'ont enlevé ne laisse rien à désirer. Partout on reconnoît ce que peut l'ardeur du soldat françois, et elle est du plus heureux augure pour le reste de la campagne où nous entrons.

[Signé] BEURNONVILLE.

Par duplicata.

Le Général Valence au Général Dumouriez.

A Liége, le 2 Mars 1793,

l'an second de la République Françoise.

Notre rêve est fini en Hollande, mon cher Général; ce que j'ai prévu est arrivé. Les ennemis ont attaqué Lanoue par ses cantonnemens de droite et de gauche. Il a pris alors son champ de bataille en avant d'Aix-la-Chapelle, mais il a été forcé. J'ai eu la première nouvelle de l'attaque hier à onze heures du soir, et ce matin à cinq heures j'apprends qu'il évacue *Aix*, et se retire à *Herve*.

D'après cette désagréable nouvelle, je pense qu'il



faut tenir le temps qu'il faudra pour que Miranda se décide à passer la Meuse, pour donner bataille ou à lever le siége de Maëstricht, s'il ne veut pas passer la Meuse. Nous pensons, Thowenot et moi, qu'il faut, si Miranda prend ce parti, que Leveneur se retire sur nous, et détruise le *pont de Visé*, et pendant ce temps Miranda prendra une position pour empêcher les ennemis de passer par Maëstricht. Vous, mon Général, la Providence qui veille sur la France fait que vous n'êtes pas embarqué. Volez-ici; *je déclare que si vous ne venez pas, je ne suis pas en état de commander de telles forces dans une telle position*: vous vous rappelez que j'en avois prévenu le Ministre, quand il a voulu que je vous remplace à votre première absence. Il est évident que l'expédition de la Hollande ne peut plus avoir lieu, quand ils nous auront fait lever le siége de Maëstricht. Dans tous les cas vous pouvez être ici *en vingt-quatre ou trente heures;* volez-y, je le répète, vous serez à temps encore pour décider le parti que vous voudrez prendre. Je ne sais encore aucune nouvelle de toute la gauche des cantonnemens, où est Chamboran, etc. Volez ici, mettez du monde à *Malines, et vous serez à temps, quand vous serez arrivé, de décider ce que vous voulez faire de l'armée qui a pris Bréda.*

Le Général en Chef.

[Signé] C. Valence.

P. S. Quand même vous voudriez suivre votre projet de Hollande, il faut changer le plan de campagne, et vous seul pouvez le faire: *les minutes sont des siècles.*



Vous seul, menant l'ensemble, pouvez décider un mouvement qui mette Maëstricht ou notre retraite au hasard d'une bataille.

Le Général Miranda au Général Valence.

Hochten, 2 Mars 1793.

Mon cher Général.

Dans la situation où nous sommes, nos avant-postes ayant été repoussés, et vous avec tout le corps de troupes entre la Roër et la Meuse hors d'état d'empêcher l'ennemi d'entrer à Maëstricht par le pont de Wyck, le parti que nous avons à prendre est de faire repasser Leveneur par Visé, et, me joignant à lui avec le corps de troupes qui sont à l'investissement de Maëstricht, prendre une position entre Visé et Tongres pour protéger la retraite de mon artillerie, et tâcher de contenir l'ennemi jusqu'à ce que, vos forces se joignant aux miennes, nous soyons en état d'attaquer l'ennemi et de le battre. Les corps de Champmorin et de Lamarlière pourront contenir les prussiens, en gardant la rive gauche de la Meuse, ce qui facilitera le mouvement que le Général Dumouriez voudra faire après la connoissance de notre position actuelle. *L'officier de génie Tardy, m'assurant que tous les généraux ont assuré la force des ennemis à trente mille hommes au moins*, je ne pourrois pas avec un corps de troupes de dix à douze mille hommes, tout au plus, abandonner l'artillerie et marcher à eux pour les arrêter, tandis qu'une garnison de sept mille



hommes pourroit me prendre par derrière. Je donne mes ordres en conséquence, et vous prie de me communiquer toutes vos dispositions pour agir d'accord.

Le Général Miranda au Général Valence.

Tongres, 3 Mars 1793,
10 heures du matin.

Je reçois, mon cher Général, votre lettre de ce matin à mon arrivée ici en ce moment. Je tiens Tongres par un corps de troupes de six mille hommes, et par un autre semblable j'ordonne à Leveneur de tenir la communication de Visé sur Liége, pour que les ennemis ne puissent pas pénétrer ni d'un côté ni de l'autre. Pour les arrangemens ultérieurs, je me porte de ma personne à Liége avec le Général Bouchet pour nous concerter avec vous, et prendre une mesure définitive capable de nous mettre en état d'en imposer à nos ennemis, et d'agir offensivement.

J'ai fait ma retraite sans être inquiété et ayant amené en sûreté, à Tongres, toute mon artillerie; elle défile incessamment par la chaussée de Liége sur Louvain.

Ne vous inquiétez pas de la retraite de Lamarlière et de Champmorin: je suis presque sûr qu'ils l'effectueront facilement par Diest sur Saint-Trond, et se joindront à nous beaucoup plus tôt que par le chemin de Maeseyck.

A vous revoir, sur le midi.

[Signé] MIRANDA.



Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Moerdick, le 3 Mars 1793,
deuxième de la République.

Il me falloit votre lettre, [*] mon cher Général, pour me rassurer un peu sur les suites de l'échec qu'a essuyé le Général Lanoue auprès d'Aix-la-Chapelle. La lettre que m'a écrite Valence, par *duplicata*, m'a fait beaucoup de peine, sans cependant que j'aie pu asseoir aucun calcul, car il ne me donne aucun détail. Le compte que vous me rendez est infiniment plus clair, et me rassure. Je ne peux mieux vous répondre qu'en vous envoyant copie de ma lettre à Valence. *Vous verrez que nous nous sommes rencontrés.* Défendez la Meuse avec vigueur, et si l'ennemi veut la passer, allez au-devant de lui. Cette contenance fière détruira la mauvaise impression de l'épouvante de notre avant-garde. Tenez cette position *quinze jours;* d'ici là, l'armée de la Belgique sera extrêmement renforcée, et les événemens auront changé; d'ici là, *je serai maître de la moitié de la Hollande à moi tout seul, ou je vous aurai joint; mais je ne peux pas d'ici à cinq ou six jours quitter une armée qui fait des miracles par le prestige de ma présence* Williamstadt est en feu au moment où je vous écris, et sera vraisemblablement pris d'assaut ce soir; c'est

[*] La première partie de la lettre de Miranda au Ministre de la Guerre, en date de Liége du 4 Mars, est la copie de celle dont Dumouriez parle dans cet endroit. Elle fut écrite le 2.



Berneron qui conduit ce siége ; d'Arçon a pris tous le forts extérieurs de Gertruydenberg, et le bombardera cette nuit. Je hérisse le Moerdick de batteries qui seront prêtes après-demain. Trente-quatre bâtimens de transport descendent le canal de Klundert, à l'abri de ces batteries, pour me transporter sur l'autre rive, où je n'ai pas la moindre résistance à éprouver jusqu'à Amsterdam.

La révolution de la Hollande tient à cette expédition, et si je réussis, je vous délivre des ennemis qui viendront contre moi, et que je combattrai aisément dans un pays coupé de canaux, où je trouve numéraire, habillement, munitions, approvisionnemens et quarante ou cinquante mille hommes remplis du républicanisme le plus ardent. Si je renonce à cet énorme avantage, je ne pourrai pas sauver la Belgique au printemps ; au lieu que si je réussis, je vous sauve tous, en allant prendre les ennemis par derrière. Les troupes hollandoises se battent à regret contre nous et seront fort aises de m'avoir pour leur Général, dès que je forcerai les Etats-Généraux à leur ordonner de se joindre à moi. Tout dépend, en ce moment, de la reddition de Williamstadt et Gertruydenberg ; s'ils se rendent, je passe le Moerdick, parce que ma retraite est sûre ; s'ils ne se rendent pas, je fais marcher le corps que j'ai avec moi, augmenté de celui du Général Deflers, sur le point le plus menacé par les prussiens, et je vais reprendre le commandement de l'armée. Annoncez donc aux troupes que mon absence est pour leur utilité ; que je vais prendre les ennemis par derrière,



pendant qu'ils les attaqueront avec vigueur par devant. *Redonnez de votre énergie aux autres généraux, refroidissez les têtes, et suppléez-moi.* Rien n'est encore gâté; mais tout le seroit, si j'abandonnois ma proie dans le cas de la prise de Williamstadt et de Gertruydenberg.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.

Copie de la lettre du Général Dumouriez au Général Valence.

Du Moerdick, le 3 Mars 1793,
second de la République.

Thiéry m'apporte, mon cher Valence, votre *duplicata.* Je suis bien éloigné de regarder *le rêve de la Hollande comme fini,* quelque déplacé que me paroisse cette expression. Les ennemis n'ont pas plus de vingt à vingt-cinq mille hommes. Ils ont surpris les cantonnemens *de votre avant-garde,* et vous pensez déjà à tout abandonner, et l'événement vous paroît *confirmer la critique que vous avez toujours faite de nos cantonnemens.* Si ces cantonnemens avoient été soutenus avec vigilance, si on avoit fait des rassemblemens sages, comme on le devoit, puisque cette avant-garde qu'il falloit renforcer et rapprocher étoit devenue une armée d'observa-



tion couvrant un siége, on n'auroit pas reçu un pareil échec.

Je vous ai mandé ce matin que j'attends l'issue des deux siéges, de Williamstadt et Gertruydenberg; c'est l'affaire de deux jours, et certainement je n'irai pas décourager une armée victorieuse en la quittant au milieu de ses succès pour aller faire, quoi ? Le siége de Maëstricht est levé; Aix-la-Chapelle est abandonnée; il ne s'agit plus pour vous et pour les autres généraux, que de bien vous entendre pour défendre la Meuse et couvrir Liége par la position d'Herve. Le Général Thowenot, qui m'a aidé à tracer tous mes mouvemens et toutes mes positions, vous suffit pour établir cette défensive que vous pouvez facilement tenir pendant au moins *quinze jours*, et d'ici là les affaires prendront une autre face. Si l'ennemi veut passer par Maëstricht, Miranda, placé à Tongres, peut lui tomber sur le corps, jusques sous les murs de la ville, parce que vous le joindrez et suivrez les mouvemens de l'ennemi par échelons. Si l'ennemi vient sur Herve, vous pouvez longtemps disputer ce poste qui est considérablement renforcé actuellement, puisque je vois par la lettre de Leveneur, qu'il s'est replié sur Henry-Chapelle; d'après quoi je suppose que toute son artillerie est sauvée, ainsi que toute la gauche de l'avant-garde. Cet échec doit servir de leçon, mais il seroit très-fâcheux qu'il consternât les généraux de la République, au point de les rendre incapables de défendre la Meuse contre une armée inférieure jusqu'à présent. J'espère qu'on est revenu du premier étourdisse-



ment, et que votre premier courrier m'apportera des dépêches plus tranquilles. Vous jugez que je les attends avec impatience. J'imagine que vous tirerez du corps de d'Harville tout ce que vous pourrez, ainsi que de l'intérieur; j'ai mandé à Beurnonville de nous envoyer toutes les troupes qu'il peut avoir sous sa main. Deflers rassemble en avant d'Anvers un corps de six à sept mille hommes, qui pourra être très-utile, ainsi que les quinze mille que j'ai avec moi, lorsqu'il sera nécessaire de nous joindre. Bon courage, mon cher Valence; ceci n'est qu'un échec que vous pouvez facilement réparer, et qui peut donner de l'espérance pour pouvoir se rassembler à propos.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.

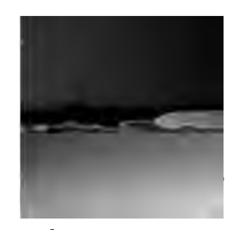
Pour copie conforme,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Moerdick, le 4 Mars 1793,
second de la République.

Fier républicain, mon frère, mon ami, oubliez vos chagrins, faites célébrer à votre armée la prise de Gertruydenberg qui s'est rendu aujourd'hui à 4 heures et demie du soir par capitulation. J'espère que les armées



de la Belgique vont reprendre courage et se piquer d'une noble émulation. Gertruydenberg, couvert d'inondations, presque inaccessible, défendu par des forts nombreux, garni d'une artillerie redoutable, avec une garnison de suisses, n'a tenu que trente-six heures contre l'impétuosité françoise et contre le génie et les talens du Général d'Arçon. Il est la clef de la Hollande, par quelque côté que je veuille l'attaquer.

Vous jugez, mon ami, que je suis plus éloigné que jamais d'abandonner un plan qui va me donner du numéraire, des munitions, des subsistances et des alliés, un plan qui sauvera la Belgique et la France par contre-coup.

Voici ce qui va arriver. Les prussiens abandonneront les autrichiens pour courir au secours de la Haye et d'Amsterdam, où j'arriverai avant eux. Je les combattrai à la tête de ces mêmes hollandois contre qui je me bats à présent. Vous remarcherez sur Grave, que vous prendrez; de là vous attaquerez Nimègue, et nous nous donnerons toujours la main. Cependant le Général Valence, n'ayant plus affaire qu'aux autrichiens auxquels il sera infiniment supérieur par les secours qui lui arriveront de partout, les contiendra jusqu'à ce que vous reveniez les reprendre en flanc par le pays de Clèves et de Juliers.

Les prussiens ont deux routes pour tâcher d'arrêter mes victoires: la première est de forcer le passage de la Meuse par Ruremonde ou Venloo, pour venir par la Campine couper Anvers. J'y ai prévu, en faisant assembler entre Berg-op-Zoom et Bréda, un corps de



troupes aux ordres du Général Deflers, lequel, avant le 10, sera fort de cinq à six mille hommes, et sera porté à quinze ou dix-huit par les troupes que Beurnonville va envoyer. Si vous vous apercevez que les prussiens prennent ce parti, vous soutiendrez Champmorin et Lamarlière et vous disputerez le passage de la Meuse; s'ils l'ont passée avant vous, vous vous réunirez à Champmorin, Lamarlière et Deflers, et vous les combattrez avec supériorité. Je doute qu'ils soient assez forts pour prendre ce premier parti.

Le deuxième parti que peuvent prendre les prussiens, c'est de marcher tout droit par Nimègue pour arriver à grandes journées à Amsterdam. S'ils prennent ce parti, vous enverrez Deflers pour me renforcer par le même chemin que j'aurai pris, et vous irez, vous, assiéger Grave et ensuite Nimègue.

S'ils ne prennent aucun de ces deux partis, et s'ils restent réunis à l'armée autrichienne, pour pénétrer dans la Belgique, alors, joint à Valence, vous les amuserez sur la Meuse; et, s'ils ont l'audace de la passer avant d'avoir reçu leurs renforts, vous les combattrez avec avantage.

Dans tous les cas, votre position n'est pas dangereuse; *mais comme il s'agit de rendre le courage à l'armée, et peut-être aux généraux* (vous et Thowenot exceptés) *je vous adresse un discours pour l'armée, que je vous prie de faire proclamer et imprimer.* Williamstadt se défend très-bien; mais je crois que la prise de Gertruydenberg a découragé la garnison; elle augmente d'ailleurs nos moyens en artillerie, car je prends dans chaque



ville de quoi prendre la ville suivante. Bon courage, mon cher péruvien; [*] pensez qu'il nous reste encore de plus grandes choses à faire.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Miranda au Ministre de la Guerre.

Liége, 4 Mars 1793, finie à Saint-Trond le 6,
et partie à une heure du soir.

L'attaque de Maëstricht, citoyen Général, continuoit avec le plus grand succès, et le 2 de ce mois nos batteries de vingt-quatre étoient déjà prêtes à commencer

---

[*] Bien avant que Miranda figurât comme une des célébrités de la Révolution Française, la première question qu'on faisait à cet illustre patricien dans les cercles les plus distingués de Paris, était relative à sa nationalité. Miranda répondait toujours avec orgueil qu'il était né à Caracas, capitale du Vénézuéla. Mais comme cette réponse était suivie de nouvelles questions sur la position géographique de Caracas, sur sa population, ses ressources, etc., Miranda, afin de se soustraire à cet examen ennuyeux, résolut de dire à ceux qui lui demanderaient dans la suite quelle était sa nationalité, qu'il était du Pérou, pays de l'Amérique espagnole très-connu en France.

Voilà pourquoi Dumouriez l'appelle péruvien, et il en est de même dans des encielopédies et des ouvrages historiques où il est parlé des faits du Général Miranda; cette erreur a été commise aussi par Thiers, Lamartine et d'autres historiens modernes. Mais dans l'Histoire de la Révolution Française, par Michelet, Miranda a été ramené à sa véritable patrie, Caracas, capitale du Vénézuéla, qui fut aussi le berceau de Bolivar.



un feu incendiaire, qui, sans doute, auroit réduit la ville à la dernière extrémité et produit sa reddition, quand sur les onze heures du matin, j'ai reçu la nouvelle officielle du Général Lanoue, confirmée par le Général Valence, m'informant que les ennemis avoient attaqué nos avant-postes sur la *Roër*, forcé leur passage à travers les troupes de l'armée d'observation, commandée par le Général Lanoue, qui couvroit l'investissement de Maëstricht, et qu'ils se portoient rapidement avec une force de trente-cinq mille hommes sur la partie de Wyck pour introduire un secours de troupes à Maëstricht, et sauver la place en faisant cesser l'investissement et l'attaque.

Dans ces circonstances j'eus le temps à peine de faire retirer le corps de trois mille hommes aux ordres du Général Leveneur, qui étoit posté devant Wyck, et qui trois heures après étoit déjà attaqué par l'avant-garde des ennemis. Nonobstant ce mouvement je fis continuer notre bombardement sur la place à la manière ordinaire, pour couvrir mes intentions et avec tant de succès, que jamais l'incendie ne fut si considérable depuis le commencement. A minuit je fis commencer la retraite, faisant marcher devant nous toute l'artillerie de siége qui arriva heureusement à Tongres, couverte par un corps de troupes de quatre mille hommes qui formoit l'arrière-garde, et que l'ennemi ne put entamer malgré les forces qu'il envoya à cet effet, ayant été facilement repoussé par les nôtres. Un corps de sept mille hommes fut posté avantageusement à Tongres, sous les ordres des Généraux Egalité, Ruault et Blottefier, et un



autre de la même force aux ordres des Généraux Diettman et Ylher, qui étoit le total des troupes qui formoient pour lors l'investissement de Maëstricht, fut porté sur les hauteurs d'Haccour, près Visé, pour couvrir Liége et empêcher que les ennemis ne puissent pénétrer par aucune des deux routes qui mènent en cette ville. Nos pertes dans l'attaque de Maëstricht se réduisent à vingt hommes tués et dix blessés, ce qui est peu considérable, vu le feu excessif de la place, qu'on estime au moins à trente-deux mille coups de canon. Une faute grave, commise par les troupes d'observation qui couvroient le siége derrière la *Roër*, est la cause de ce dérangement dans nos opérations. J'espère que nous la réparerons par nos efforts ultérieurs, et que la nation nous secondera avec des moyens suffisans aux grandes entreprises qu'elle a bien voulu que nous exécutions pour avoir ses intentions remplies.

Les ennemis ont tenté aujourd'hui quatre différentes attaques sur les postes que nous occupons : deux sur Tongres, d'où ils ont été repoussés avec une perte de leur part ; une sur Haccour et une autre sur Herve. Je me suis porté ce matin pour renforcer la position d'Haccour d'un corps considérable de troupes, et à la vue de ce mouvement, l'enemi, qui se portoit audacieusement sur Jupille, a suspendu sa marche et rétrogradé sur ses pas après une courte canonnade de nos avant-postes, d'un bord à l'autre de la Meuse. Je crois que les dispositions que les Généraux Valence, Thowenot et moi avons prises hier pour l'arrangement de nos troupes seront peut-être suffisantes pour les contenir.



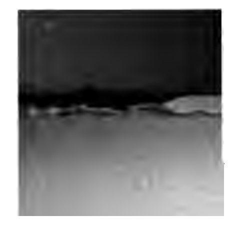
[5 Mars.] *Hier à dix heures du soir*, j'appris que les ennemis, par une quatrième attaque avec un corps de douze à treize mille hommes, avoient pris Tongres et forcé nos troupes à faire leur retraite sur Hans et Saint-Trond. Cette nouvelle nous fit prendre la résolution au Général Valence et à moi, de faire venir toutes les troupes de Visé, de Herve, etc., sur Hans près de la citadelle de Liége, pour faire un mouvement de retraite en force sur Saint-Trond, où nous pouvions tenir en prenant une bonne position militaire, et risquer même, le cas échéant, une bataille.

En conséquence, nous nous sommes réunis ce matin en force suffisante, et mis en mouvement pour Saint-Trond, par la grande route de Liége. A moitié chemin, nous avons trouvé un corps de troupes de trois à quatre mille hommes que l'ennemi avoit porté dans le village d'Oreye. Nos troupes légères l'ont attaqué, et il s'est replié sur Tongres.

A huit heures du soir, l'armée est arrivée avec toute son artillerie à Saint-Trond, où nous avons pris une position assez avantageuse, protégeant la retraite de nos magasins et hôpitaux, ainsi que quelques petits corps de troupes, qui, par l'impossibilité de leur faire parvenir les ordres à temps, ou par quelque négligence des commandans, n'ont pas joint encore l'armée.

Nous avons fait aujourd'hui des dispositions pour protéger leur retraite et leur faire parvenir de nouveaux ordres dans la journée.

La contenance et l'esprit de nos troupes sont bons, et il faut espérer que si l'occasion se présente, leur



bravoure et l'amour de la patrie surmonteront tous les obstacles, triompheront de nos ennemis nombreux.

Le Général Valence vous a prévenu sans doute de ce qui concerne l'attaque des ennemis sur les cantonnemens de la *Roër* et d'Aix-la-Chapelle, et il vous écrit encore aujourd'hui. Je vous prie d'excuser mon retard, attendu que les affaires immenses qui ont exigé ma présence devant les troupes, m'ont obligé d'être presque toujours à cheval.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Saint-Trond, 6 Mars,
huit heures du soir.

Mon cher Général.

Je vous annonce avec plaisir que tous les postes qui étoient en arrière et aux environs de Liége ont rejoint l'armée ce soir, composant un corps de dix mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Le brave Général Yhler les a ramassés et conduits avec intrépidité, ayant eu l'occasion ce matin, avec six bataillons qui formoient son arrière-garde, de battre et repousser un corps de cavalerie ennemie qui a tenté de les attaquer. [*] Mais ce qu'il y a de plus curieux, est qu'il a

[*] L'ordre envoyé au Général Yhler pour joindre l'armée sur Liége, lui fut transmis par l'Adjudant Général *Torreri* le Général Miranda ne voulant pas la fier aux ordonnances



gardé la nuit passée une porte de la ville de Liége, pendant que les ennemis étoient dedans, sans qu'ils aient osé le déposter.

Nos troupes sont dans ce moment-ci parfaitement rassurées, voyant que nos ennemis fuient devant elles. Elles ne désirent que d'en venir aux prises pour regagner un avantage qui compense l'affaire désagréable d'Aix-la-Chapelle.

Je peux vous assurer, mon cher Général, actuellement, que nous tiendrons ferme, et que nous battrons probablement nos ennemis, si l'occasion s'en présente. Je crois que vous pourrez vous dispenser de venir en ce moment-ci; que vous pourriez fort bien continuer vos opérations en Hollande, et même me permettre d'aller un instant vous voir ou vous joindre avec un corps de quinze mille hommes, sans que pour cela la sûreté de la Belgique pût courrir aucun danger. Le corps de troupes qui restera devant Louvain est très-suffisant pour résister à l'attaque d'une force quelconque. Adieu,

---

qui communément sont employées pour ce service, ne la remit jusqu'au lendemain. Ceci produisit un retard si considérable dans l'arrivée d'Yhler, qu'il ne fut sur les hauteurs de Liége que longtemps après le départ de l'armée. On laissa deux officiers sur les lieux pour communiquer l'ordre à Yhler, de suivre l'armée qui marchoit sur St. Trond; mais ceux-ci commirent la même faute que Torreri, et Yhler se trouva obligé d'attendre jusqu'à ce que l'Adjudant Thuring, que le Général Miranda envoya avec une escorte de St. Trond, lui apportât de nouveaux ordres pour rejoindre l'armée sur cette ville. Il paroît que Torreri émigra dans ce temps ou peu après. C'étoit le confident du Général qui le proposa au Genénal Miranda.

mon cher Général; que Minerve protège vos succès et que Mars couronne vos illustres exploits.

P. S. Je dis à Champmorin de vous joindre en cas qu'il ne puisse faire avec sûreté sa retraite sur Louvain. J'espère que vous approuverez cette résolution. La lettre ci-jointe est ma dépêche au Ministre de la Guerre.

Je fais mettre à l'ordre votre énergique adresse à l'armée, qui ne manquera sûrement pas de produire l'effet que vous vous proposez.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Moerdick, le 7 Mars 1793,
l'an second de la République.

En comparant vos deux lettres, mon cher Miranda, vous devez juger par vous-même combien la seconde me rend de service, surtout après le peu d'espoir que me laissoit la première. Prêt à passer le Moerdick, prêt à vaincre toutes les difficultés, prêt enfin à assurer pour jamais la liberté et la gloire de ma patrie et de la Hollande, je voyois tout perdu, si vous ne m'aviez rassuré et sur votre position, et sur l'esprit de l'armée ; la lettre de Valence surtout, me désespéroit. Actuellement toutes mes espérances renaissent, les dangers diminuent; nous avons du temps devant nous, et si vous me répondez de votre côté, comme je n'en doute point, j'ai tout espoir du mien.



Vous avez fait parfaitement de donner ordre à Champmorin et à Lamarlière de se replier sur Anvers et Bréda. Ils y trouveront le Général Deflers, et nous pourrons former dans ce quartier un corps d'armée couvert par plusieurs rivières, qui empêchera l'ennemi de vous tourner par votre gauche, et de s'engager dans une trouée qui serait très-dangereuse pour lui. Mandez-moi tout simplement comment se conduit le Général en Chef. *(Cuidado con este hombre*, soyez sur vos gardes avec cet homme) ; s'il vous gêne par ses irrésolutions, un courrier en feroit l'affaire ; c'est vous, mon ami, et Thowenot, qui pouvez seuls sauver la République. Dites-moi s'il est vrai que *** ait déserté. Si cela est, ne cherchons pas ailleurs les causes de notre disgrâce. Je désire et je vous le répète, que quelques-uns de vos corps séparés se réunissent sur Anvers, qui naturellement seroit un des points d'attaque, si l'ennemi étoit aussi en force qu'on semble vouloir se le persuader. *L'évacuation de Liége et d'Aix-la-Chapelle n'est rien. L'ennemi ne peut pas s'y soutenir plus que nous.* Pressez la fortification de Malines ; mettez une rivière devant vous ; prenez une position, et tenez quinze jours ; mais, comme je vous le répète, rassemblez un noyau d'armée au point d'Anvers, qui, étant soutenu de Bréda, sera le rassemblement de la portion d'armée qui chassera les autrichiens des Pays-Bays. J'ai mandé au Ministre de diriger quelques troupes sur cette partie, sans cependant diminuer les envois qu'il doit vous faire. Dans quinze jours nous serons plus forts que les ennemis ; et, grâce à vous, nous aurons la Hollande de plus.



D'après votre lettre, je compte y entrer après-demain. Si je remplis mon but, les prussiens vous lâcheront pour venir sur moi; si je manque de succès, j'irai vous rejoindre, et nous trouverons quelqu'autre moyen pour y rentrer, tenant une des clefs du pays.

Je ne vous permettrai de venir me joindre avec 15.000 hommes que lorsque l'esprit républicain et le courage seront entièrement relevés dans l'armée, et lorsqu'une augmentation considérable de forces la rendra infiniment supérieure à l'ennemi. Mes succès mêmes doivent vous aider, et il vous est aisé de persuader à mes braves compagnons d'armes que, présent ou absent, je dois toujours influer sur leur conduite; dites-leur quelle satisfaction j'éprouve en les retrouvant dignes des victoires que nous avons gagnées ensemble. Adieu, mon ami, et plus que jamais mon ami; soyons toujours dignes l'un de l'autre, et pensons qu'il ne faut que deux ou trois bonnes têtes pour sauver une République.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Tirlemont, 8 Mars 1793.

Mon cher Général.

Voici jointe la copie de toute ma dépêche d'aujourd'hui au Ministre de la Guerre. Elle vous ins-





truira parfaitement de la situation actuelle de l'armée et de nos opérations. Vous voyez que toutes les choses prennent un meilleur aspect, et qu'il ne tient qu'à nous de tirer un parti très-avantageux du malheur même.

Le juste aussi bien que le sage,

. . . .

Tout est dans ce moment-ci dans la meilleure disposition pour seconder vos entreprises héroïques. L'armée est dans l'abondance, dans l'ordre, et animée de son courage républicain. Je suis fâché que votre adresse n'ait pas été mise à l'ordre ou publiée, comme je me l'étois proposé; Valence a trouvé des objections, et le désir d'entretenir la bonne harmonie et l'accord si nécessaire dans ce moment actuel, me fait céder à bien des choses auxquelles, dans une autre conjoncture, je n'acquiescerois pas: je le verrai bientôt cependant.

Comptez, mon cher Général, que dans notre position de Louvain nous tiendrons aussi longtemps que vous le désirez, et je vous en réponds pour plus encore, même avec la force avec laquelle nous sommes arrivés ici.

Lamarlière et Champmorin sont heureusement arrivés à Louvain et Diest, ayant fait une habile retraite, comme vous le jugerez par leurs rapports, dont copie est ci-jointe.

Je prendrai les arrangemens nécessaires avec Thowenot pour qu'ils se mettent en mouvement sur Anvers. Je croyois que ces deux corps devoient marcher de-



main sur Anvers, mais ce n'est pas l'opinion du Général Valence; nous atttendrons jusqu'à ce que sa volonté soit, mais je la forcerai. Adieu.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Miranda au Général Beurnonville, Ministre de la Guerre.

St. Trond, 8 Mars 1793.

Depuis ma dernière lettre, citoyen Général, tous les corps qui étoient restés séparés de l'armée, sous les ordres des Généraux Yhler, Lamarlière et Champmorin, se sont réunis, ayant combattu plus ou moins les ennemis qui les poursuivoient, et fait leur retraite avec le plus grand succès. Quand les détails de ces rapports me seront parvenus officiellement, j'aurai l'honneur de vous les envoyer.

Les troupes de l'avant-garde de l'armée ont également repoussé vers Tongres un corps ennemi d'observation qui nous suivoit.

L'armée a resté pendant les 6 et 7 dans sa position devant Saint-Trond, pour donner du repos aux troupes et protéger la jonction des corps détachés. Elle fera un mouvement aujourd'hui pour se porter sur Tirlemont où nous avons nos effets de campement et provisions en abondance. Demain probablement elle



prendra une grande position devant Louvain qui couvre parfaitement la Belgique, et nous met à même d'agir offensivement sur tous les points où sont nos ennemis. Ici nous attendrons les ordres du Général Dumouriez et les dispositions du Pouvoir Exécutif.

Je viens d'apprendre qu'un courrier arrivé de Paris au Général Valence, avoit été détenu dans différens endroits, sous prétexte qu'il portoit des dépêches aux généraux qui trahissoient la patrie. Cette inculpation infâme me paroît au-dessous de ma dignité, et je ne crois pas pouvoir mieux y répondre que par le mépris.... *La nation est trop sage pour ajouter foi aux rapports indignes de lâches déserteurs, qui, abandonnant leur poste, prétendent couvrir leur honte en calomniant les braves citoyens, qui, fidèles à leur devoir, défendent glorieusement leur patrie. J'espère que vous ferez connoître ces sentimens à la nation.*

Le corps de l'armée et ses officiers se conduisent généralement avec patriotisme, subordination et respect, et je ne connois que la gendarmerie nationale [et particulièrement la trente-deuxième division] qui tient des propos scandaleux et très-criminels sous tous les rapports, selon qu'il m'a été dénoncé par différens officiers supérieurs de l'armée.

La punition sévère de ce corps seroit un acte de justice et de nécessité dans ce moment-ci. Je le fais renvoyer sur les frontières de la France, et j'envoie l'ordre ci-jointe aux Généraux Lamarlière et Champmorin, pour prévenir les mauvais effets qu'une pareille conduite pourroit produire dans l'armée.



La copie ci-jointe de la lettre du Général d'Anghest, et la délibération des chefs d'artillerie, avec ma réponse, sont soumises à votre considération.

[Signé] MIRANDA.

Le Général Dumouriez au Général Miranda.

Moerdick, le 9 Mars 1793,
l'an second de la République.

Il n'y a que vous, mon digne ami, et Thowenot, qui me donniez consolation et espérance. La prise de Gertruydenberg m'a enrichi de cent cinquante bouches à feu superbes, et de plus de cent quarante milliers de poudre, ainsi que d'une cinquantaine de bâtimens de transport. La retraite de Champmorin et Lamarlière est fort heureuse; mais il devient infiniment essentiel que vous les poussiez, l'un sur Herenthals, l'autre sur Lier; et je vous annonce que je porte sur Turnhout le Colonel Westermann, avec sa légion et la trente-unième brigade de gendarmerie, dont je ne suis pas extrêmement content; ce petit corps, d'environ 2.500 hommes, servira à éclairer la Campine, où il seroit possible que l'ennemi voulût pénétrer, pour me prendre à dos, si nous restions aussi séparés que nous allons l'être. Je remettrai au Général Marassé, en passant à Anvers, une instruction pour le Général Champmorin, qui commandera le petit corps d'armée dont le corps de Westermann fera partie. Je me décide à aller vous rejoindre, car les lettres de Valence sont du plus mauvais genre, et notamment celle que je reçois aujourd'hui



de lui par votre courrier. Je serai demain matin à Anvers, demain soir à Bruxelles, et tout de suite avec vous.

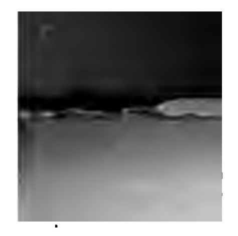
Aussitôt ma lettre reçue, faites partir Champmorin pour Lier, et Lamarlière pour Herenthals. Jetez dans Diest un commandant vigoureux, avec un bataillon et trente chevaux. Il faut fortifier ce point, ainsi que Lier.

Un motif m'engage à partir : c'est de rassurer les belges, et de les ramener à nous par la confiance qu'ils ont en moi, et surtout en diminuant la tyrannie et les injustices qu'ils ont éprouvées jusqu'à présent. *Mon parti est pris à cet égard, quelque chose qu'en puisse dire Cambon et ses satellites.* J'envoie ordre au Général d'Anghest de se rendre de sa personne à Douay. Je punirai pareillement le Général.... pour avoir abandonné Huy, que je veux que l'on reprenne.

Mon passage du Moerdick est prêt à s'exécuter en mon absence, par le Général Deflers et par Thowenot le cadet. Faites-vous rejoindre par l'artillerie de position. J'aurai grand plaisir, mon ami, à vous embrasser. Le siége de Williamstadt se continue toujours; cette place se défend bien, parce qu'elle a été mollement attaquée. Je causerai avec vous dans deux jours; ainsi je ne vous dis rien de plus. Mes chevaux m'arriveront dans quatre jours, ou cinq au plus tard, à Louvain. J'en emprunterai en passant à Bruxelles. Adieu [*en espagnol*], mon ami.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.



P. S. Faites sur-le-champ mettre à l'ordre ma proclamation à l'armée, et faites-là imprimer.

Le Général Miranda au Général Dumouriez.

Tirlemont, le 9 Mars 1793.

Mon cher Général.

Je vous ai mandé hier l'état de la position de l'armée et toutes les nouvelles relatives à notre situation actuelle. Le corps du Général Lamarlière partira demain, et celui de Champmorin le 12, pour se rendre sur Anvers, où ils attendront vos ordres. L'état ci-joint vous fera voir la force et la qualité de ces deux corps, qui à tous égards, ne peuvent pas être meilleurs.

Le capitaine du génie *Dambarrere*, avec le capitain *Marescot*, du même corps, sont chargés de Malines, pour le mettre en état de défense.

La position générale de l'armée est arrêtée ainsi que tous les accessoires, comme vous le verrez par la minute ci-jointe. Toutes nos troupes marchent gaies et fermement à leurs postes. Les provisions et effets de campement sont arrivés suffisamment.

Adieu, mon brave et digne Général.

[Signé] MIRANDA.



Le Ministre de la Guerre au citoyen Miranda, Général de l'armée de la Belgique.

Paris, le 19 Mars 1793.
l'an second de la République.

Je me suis empressé de soumettre au Conseil Exécutif la demande que vous lui avez faite, dans votre lettre du 8 de ce mois, de la prompte et sévère punition de la gendarmerie nationale employée à l'armée de la Belgique, et notamment de la trente-deuxième division. Le Conseil Exécutif a applaudi au parti que vous avez pris de faire retirer cette division sur les frontières, et de soustraire par là les autres corps de l'armée à sa dangereuse influence. Il vous engage à étendre cette mesure aux autres divisions dont vous vous plaignez, si vous croyez que leur présence à l'armée compromette la sûreté publique.

Quel que soit la détermination que vous dictera à cet égard une justice éclairée, vous voudrez bien m'en faire part aussitôt.

Quant à la trente-deuxième division, elle renferme évidemment des coupables que le Conseil Exécutif vous autorise à faire juger par une cour martiale.

Pour les autres divisions de gendarmerie, soit que vous les renvoyiez sur les frontières, soit que vous en disposiez autrement, vous êtes également autorisé à faire prononcer par des cours martiales la peine due à la sédition dont elles ont donné l'exemple. Il sera nécessaire



en tout cas, que vous donniez communication au Général Dumouriez des mesures que vous aurez prises pour rétablir l'ordre et la discipline dans les corps de gendarmerie nationale.

[Signé] BEURNONVILLE.

Le Ministre de la Guerre au Général Miranda.

Paris, le 23 Mars 1793,
l'an second de la République.

La Convention Nationale, par son décret du 22 du courant, m'ordonne de lui rendre compte, sous le plus court délai possible, des bataillons ou régimens sous vos ordres, qui dans l'affaire du 18 ont lâchement fui devant l'ennemi et compromis, par cette lâcheté, le salut de la patrie.

Je vous recommande expressément, Général, de m'en envoyer promptement l'état, afin qu'aussitôt je le mette sous les yeux de la Convention, pour qu'elle ordonne la punition de ces traîtres.

[Signé] BEURNONVILLE.

Paris, le 13 Mars 1793,
l'an second de la République Françoise.

Mon ami, je crois qu'il y a trahison dans nos armées, et que cette trahison est liée à un grand complot contre





la République. Dites-moi franchement ce que vous pensez des officiers généraux qui commandoient l'avant-garde de Valence. Dites-moi ce que vous pensez de tout ce qui arrive; n'y mettez, je vous en prie, aucune réserve: j'ai besoin de le savoir pour la chose publiqu.

Votre ami,

[Signé] PETION.

Miranda au citoyen Pétion, membre de la Convention Nationale.

Louvain, 21 Mars 1793.

Mon cher et digne ami.

Dans le moment où j'allois répondre à votre lettre du 13 de ce mois, les attaques journalières de l'ennemi sur nos avant-postes m'empêchèrent de continuer à vous donner les renseignemens que vous désirez sur les affaires de l'avant-garde à Aix-la-Chapelle, etc. Depuis lors je n'ai pas eu un moment de tranquillité pour le faire, et vous en jugerez quand vous aurez appris les conséquences fâcheuses de nos opérations ultérieures combinées et dirigées par le Général Dumouriez et son conseil intime, *Thowenot.* Votre ami n'a pas eu la moindre part dans toutes ces dispositions, qui, loin d'être conformes à mes idées, ont toujours eu ma désapprobation, et s'il eût été en mon pouvoir de les empêcher, je l'aurois fait certainement sans hésiter.

Dans la conduite des généraux et officiers supérieurs à Aix-la-Chapelle, je ne crois pas qu'il y ait eu de trahison



comme on l'a soupçonné; mais je crois bien qu'il y a eu des négligences et des fautes graves dans le service du corps qui étoit chargé de la défense de la *Roër*. Une, entr'autres, la présence du Général Valence, qui, devant se trouver à son poste, se tenoit à Liége depuis le 23 Février.

L'affaire postérieure de Nerwinde, qui est d'une bien plus grande importance, n'est pas dans le même cas, et je soupçonne fort le conseil du Général, qui ne possède ni les principes ni le républicanisme nécessaires pour le mettre à l'abri du blâme. J'ai trouvé fort étrange que le Général Dumouriez, qui me consultoit toujours sur toutes les affaires militaires et politiques de l'armée, ne m'ait pas dit un mot dans celle-ci: à onze heures du matin j'ai reçu mon ordre par écrit, et j'appris verbalement de lui que nous allions donner bataille et attaquer nos ennemis au nombre de cinquante-un mille hommes postés très-avantageusement et avec une artillerie redoutable, avec un corps de troupes inférieur en nombre de notre part, et avec tous les désavantages du terrain, etc., sans avoir fait aucune reconnoissance du terrain ni de la position précise de nos ennemis; enfin je n'ai eu le temps que de dire: *Comptez sur moi, et nous ne manquerons pas d'exécuter vos ordres en attaquant vigoureusement par cinq colonnes différentes*, et dont trois furent conduites par moi personnellement. A l'attaque nous trouvâmes sur le chemin des difficultés à surmonter, faute de connoissances locales; mais cependant nous parvînmes à l'attaquer vigoureusement sur cinq points différens vers trois heures du soir, et nous étant battus jusqu'à six, avec un succès varié, les troupes furent obligées de replier sous le nombre très-considérable d'ennemis très-supérieure·





ment postés, et sous le feu excessif et fort bien suivi de leur nombreuse artillerie; les autres parties de l'armée essuyèrent plus ou moins le même sort, en proportion de la proximité de leurs attaques aux lignes et aux batteries des ennemis, quoiqu'en dise la proclamation peu exacte du Général Dumouriez qui ne parviendra jamais à obscurcir les faits et la vérité. Notre perte est considérable; dans ma division seule, il y a eu un officier-général tué et plus de trente autres morts ou blessés, entr'autres mon premier aide-de-camp, que vous connoissiez, tué à mon côté, et deux mille hommes à peu près tant morts que blessés; par celle-ci vous pourrez computer la perte des deux autres divisions.

L'ennemi nous a attaqués le lendemain avec vigueur en nous obligeant à nous retirer derrière Tirlemont et successivement jusqu'à Louvain, où j'ai reconduit sur les trois heures de cette après-midi le centre et la division de gauche de l'armée. Cet échec doit produire de très-fatales conséquences pour le sort de la Belgique et pour nos affaires politiques en général. *Je suis étonné comme Dumouriez a été capable d'une pareille erreur.*

Voici, mon cher ami, ce que je peux vous dire dans le moment sur la situation de nos affaires militaires dans cette partie-ci, et dont vous pouvez être assuré, comme étant l'exacte vérité, *malgré toutes les tergiversations et tous les sophismes* dont ceux qui sont la cause de notre calamité peuvent faire usage pour l'obscurcir.

Il y a bien d'autres choses *plus importantes* que je serois charmé de pouvoir vous communiquer, et *que je*



ne peux pas faire à la plume. Quand j'ai lu votre lettre par laquelle vous me disiez que la ramification du complot, dernièrement découvert contre *notre chère liberté*, s'étendoit jusqu'à l'armée, je vous ai cru exagéré et trop timide: aujourd'hui, je suis convaincu qu'il y a motif fondé pour le croire, et j'en soupçonne *plus d'un individu*, agent principal de nos revers actuels. Je vous dirai plus, mon ami : j'ai entendu ces propres personnes faire des propositions indirectes, avec adresse, qui ont alarmé mon patriotisme et mon amour intègre pour la liberté; enfin, je vois que nous sommes agités par des intrigants infâmes, qui font déjà beaucoup de mal, et qui peuvent finir par nous perdre et ruiner la liberté. S'il étoit possible de nous ménager une entrevue, soit en venant vous-même à l'armée, [ce que je crois de la plus haute importance dans ce moment-ci], soit en me faisant permettre de vous aller trouver quelque part, je pourrais vous communiquer des choses que je crois du plus grand intérêt pour le salut de la République, et qu'il n'y a qu'à vous, dont je connois l'intégrité, les principes et l'amour pur de la liberté, que je puisse franchement et ouvertement communiquer; je crois même qu'il y a une cabale pour se défaire de moi, comme on vouloit se défaire de vous avant le 10 Août. Je n'écris pas un mot, ni au Ministre, ni à personne. *Je laisse Dumouriez et les autres faire leurs rapports* comme ils l'entendent; je crois que la vertu et la vérité percent irrésistiblement, et que le masque de l'intrigue ne peut leur résister.

Faites sagement usage de cette lettre, et donnez-moi



réponse par le courrier qui la porte, et que je vous envoie expressément à cet effet.

[Signé] MIRANDA.

P. S. du 22. Notre retraite sur la France et l'évacuation de la Belgique sont décidées, à ce que m'a dit aujourd'hui le Général Dumouriez, en me faisant lire la lettre qu'il a écrite au Ministre à ce sujet, me faisant voir en même temps la position militaire que notre armée avoit aujourd'hui. C'est la première fois, depuis son retour. qu'il me fait de pareilles communications; il me paroît qu'il a voulu par là que je prisse part au désastre qui nous est arrivé par de mauvaises combinaisons; ainsi vous sentez bien que je ne m'en suis pas mêlé; cependant je ne me refuserai jamais à contribuer de tous mes efforts à la conservation de l'armée, et au support de la République à laquelle je me suis dévoué sincèrement jusqu'à la mort.

[Signé] MIRANDA.

Pour copie conforme.

[Signé] MIRANDA.

Ordres du Général Dumouriez au Général Miranda.

—

Au camp de Gutzenhoven, à 9 heures du matin, le 17 Mars.

Aussitôt ma lettre reçue, mon cher Miranda, vous donnerez au Général Champmorin vos instructions pour

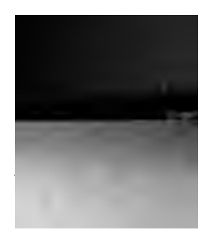
qu'il se charge de garder tout le rideau d'Oplinter et Neerlinter. Si vous croyez qu'il ait besoin d'une brigade d'infanterie de plus, vous la lui laisserez. Il seroit possible que le Prince de Cobourg voulût avoir sa revanche; et, comme dans ce cas je désirerois que le corps d'armée du Général Champmorin ne devînt pas inutile, vous le chargerez d'examiner lui-même les débouchés en avant de ses ponts sur la Gheete, par lesquels, en cas d'attaque, il pourroit venir tomber sur le flanc de la droite de l'ennemi, en se portant sur la hauteur en avant de Wommersom. Si ces ponts sont coupés, il faut qu'il se charge de les rétablir dans la journée, pour avoir sa communication libre avec nous. Quant à vous, mon cher Général, je vous prie de mettre sur-le-champ votre division toute entière en marche. Vous passerez au travers de Tirlemont, et vous viendrez par le grand chemin pavé, en colonne, et nous allons vous désigner votre place de camp, ou bivouac. Si Champmorin n'a pas de canon de douze, vous lui en laisserez deux pièces. Je compte au moins sur douze bataillons de votre division, en supposant que vous laissiez une brigade à Champmorin. Je vous embrasse.

[Signé] DUMOURIEZ.

A Hautmarre, 17 Mars 1793.

Les troupes aux ordres du Général Miranda se porteront sur la hauteur entre Wommersom et la route de





St.-Trond. Elles y prendront une position. Les bois de Walabergen et du château de Wommersom seront occupés. Un poste considérable sera établi à Ortsmael, un autre poste à Heelen, et une garde au pont de la chapelle de Béthanie.

Le Général Miranda enverra l'ordre au Général Champmorin de prendre une position à la gauche de Neerlinter, en faisant occuper les trois villages de Driesche et ceux de Vissecot, Terhaegen et Roere. S'il est possible de donner des tentes aux bataillons destinés à occuper les hauteurs, elles pourront camper. Le corps d'armée occupe une position sur la droite.

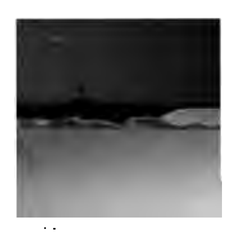
Le lieu pour les distributions sera fixé par l'état-major de la division, et envoyé au commissaire des guerres, à Tirlemont, pour qu'il puisse assurer le service.

Le Général, etc.

[Signé] DUMOURIEZ.

Du 18 Mars.

Le Général Miranda attaquera par la gauche, entre Ortsmael et la chapelle de Béthanie, tant avec ses troupes qu'avec celles du Général Champmorin. Il passera la rivière sur tous les ponts, et attaquera sur autant de colonnes et vigoureusement l'ennemi dans sa position. Il est prévenu que l'attaque est générale depuis Overwinden jusqu'à la chapelle de Béthanie.



La totalité de l'attaque de gauche est absolument à ses ordres.

Le Général Champmorin doit nécessairement faire garder le pont de Budingen, et y employer une force assez imposante pour pouvoir, au besoin, menacer l'ennemi d'une attaque de flanc vers la partie de Leau, où cette force marcheroit en colonne.

[Signé] Dumouriez.

Ordre du Général Miranda aux Généraux Ruault et Champmorin.

Tirlemont, 18 Mars,
à sept heures du soir.

Les Généraux Ruault et Champmorin occuperont la même position, derrière la petite Gheete, qu'ils avoient ce matin avant l'action de Nerwinde, la droite appuyee à Wommersom.

Ils feront couper et garder les ponts sur la petite Gheete, et dans cette position attendront de nouveaux ordres.

[Signé] Général Miranda.

Ordre du Général Miranda au Général Yhler.

Tirlemont, 18 Mars, à onze heures et demie du soir.

Il est ordonné au Général Yhler, sous sa responsabilité, de garder la position d'Haeckendover et de Wommersom, comme il lui a été prescrit par l'ordre antérieur donné par moi sur les sept heures du soir.

[Signé] MIRANDA.

Ordre du Général Miranda au Général Miacsinski.

Tirlemont, 18 Mars, à onze heures et demie du soir.

Il est ordonné au Général Miacsinski, sous sa responsabilité, que du moment où les troupes sous ses ordres auront pris deux heures de repos, de leur faire prendre la position qu'elles occupoient ce matin, entre Haeckendover et Wommersom, la cavalerie en avant.

[Signé] Général MIRANDA.



Les Généraux Ruault et Champmorin
au Général Miranda.

De la cense de l'Abbaye, entre Oplinter
et Neerlinter, le 18 Mars, à onze heures du soir.

Mon Général.

La retraite de la division du Général Ruault et de la mienne s'est faite sous le feu de l'ennemi, sans avoir été entamés pendant notre marche. Elles se sont réunies dans la position que j'occupai hier, la droite à Oplinter, la gauche à Neerlinter. Les différens ponts de la grande Gheete, depuis Budingen jusqu'à l'Abbaye de Machlendal, ont été coupés, et sont soigneusement gardés et défendus par des troupes et du canon. Les troupes sont excédées de fatigue, elles attendent des vivres et de l'eau-de-vie, dont elles ont le plus grand besoin.

Les bataillons de ligne et quelques bataillons de gardes nationaux se sont bien conduits; mais le plus grand nombre des volontaires ou fédérés nous a lâchement abandonnés, quelqu'effort que nous ayons fait pour les rallier.

Nous irons demain occuper la position que vous venez de nous indiquer en deçà de Tirlemont.

L'adjoint Dulac est chargé de vous rendre compte, ainsi qu'au Général Dumouriez, des détails de cette journée.

[Signé] les Maréchaux de Camp.

RUAULT. CHAMPMORIN.



Mot d'ordre: *Caton, vengeance.* Ralliement: *Patriotisme.*

Au Quartier Général de Tirlemont, le 19 Mars 1793, l'an second de la République.

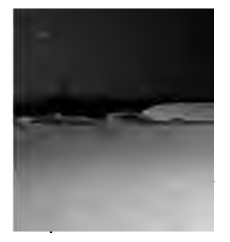
Toute la division du Général Miranda qui se trouve placée sur Wommersom, et en avant de Haeckendover, fera sa retraite en bon ordre, au moment où le mouvement Général de l'armée commencera; elle traversera Tirlemont, et ira prendre une position sur les hauteurs de Cumptich, la droite appuyant à la grande route.

Le Général, etc.

[Signé] DUMOURIEZ.

Du 20 Mars.

Le Général Miranda fera sa retraite par le grand chemin de Louvain, jusqu'à la croix du chemin, entre la hauteur de Bautersem et le bois de Struys Block-Bosch. Il jettera toute son infanterie, et placera ses pièces de canon à la tête du bois et dans le bois. Il y fera sur-le-champ des abattis. Son arrière-garde sera faite par le Général Lamarche; et dès que toute l'avant-garde de ce Général sera passée, on embarrassera le chemin avec les mêmes abattis. Il est prévenu que le Général Egalité occupera, avec son infanterie, la hauteur de Bautersem, et que les Généraux Champmorin et Ruault se retireront, le premier par Wever, le deuxiè-



me par Kerckhem, pour garnir le bois des Lièvres et les hauteurs de Binkom.

Le Général en Chef, etc.

[Signé] DUMOURIEZ.

(A onze heures et demie cet ordre a été reçu.)

Certifié, l'Adjudant Général, [Signé] ARNAUDIN.

Le corps d'armée aux ordres des Généraux Miranda, Chancel, Stetenhoff et Egalité, se formera sur deux colonnes; une colonne passera par la chaussée et se retirera sur les hauteurs en arrière de Louvain, où le camp a été placé; l'autre marchera par Lovenjoul, Corbeeck-Overloo et Heverlé, où elle prendra une position en arrière de Louvain, la droite appuyée à la rivière de Voer, et la gauche vers le bois de la communauté.

Le Général, etc.

[Signé] DUMOURIEZ.

Louvain, 21 Mars, l'an second de la République.

Ce mouvement se fera à onze heures précises. *Le Général Miranda prendra le commandement des deux colonnes pour y maintenir l'ordre.*





Mot d'ordre : *François, courage.* Ralliement: *Constance.*

Au Quartier Général, à Louvain, 22 Mars 1793,
l'an second de la République.

Le Général a été très-satisfait de la confiance que les soldats de l'armée, auxquels il a individuellement parlé, lui ont témoignée. C'est de l'armée entière qu'il attend cette confiance ; c'est par elle seule que nous pouvons espérer de montrer aux ennemis, de faire voir à toutes les nations qui observent notre attitude, que nous sommes les mêmes françois qui ont vaincu à Jemmappes, à Anderlecht, à Liége, et qui ont repoussé les ennemis de l'intérieur de la France par une patience et un courage héroïques.

L'armée souffre, sans doute, quels que soient les soins que se donnent les généraux pour pourvoir à ses besoins en tout genre; mais les ennemis, malgré quelques succès qui leur ont coûté fort cher, souffrent encore davantage. Ils sont répandus dans un pays épuisé par le séjour des armées : ils n'y ont plus de magasins, et nous devons espérer de prendre bientôt notre revanche.

L'Adjudant Général,

[Signé] Emmonnot.



Extrait de l'ordre général du 23 Mars 1793, *l'an second de la République.*

Mot d'ordre : *Patrie, fermeté.* Ralliement : *Dumouriez.*

Les troupes aux ordres des Généraux Miranda et Champmorin se mettront en mouvement ce soir, à sept heures: elles traverseront la ville de Bruxelles, en entrant par la porte de Schaerebeeck, et sortiront par la porte qui conduit à Hal, aussitôt après que les divisions commandées par les Généraux Stetenhoff, Chancel et Champollon auront défilé; elles suivront la grande route de Hal et d'Enghien jusqu'à la hauteur du village de Saintes où elles prendront une position, la droite appuyée aux divisions qui les précèdent dans la marche, et la gauche au bois de Strie-Houx. Les généraux sont prévenus que les flanqueurs de gauche occupent les hauteurs de Haute-Croix et Bogaerden. Il ordonne formellement à tous les généraux de ne point quitter les troupes, lorsqu'elles auront pris leurs positions.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.

Extrait de l'ordre général de l'armée, du 24 *Mars.*

Mot d'ordre : *République, gouvernement.* Ralliement : *Paix intérieure.*

Au Quartier Général, à Enghien, 24 Mars 1793, l'an second de la République.

Le corps d'armée aux ordres des Généraux Miranda et Champmorin partira à quatre heures du matin. De-



main il se portera par la route d'Enghien jusqu'à cette ville ; de là la colonne se dirigera par les villages de Marck, Moulin-du-Chêne, Rombeck, Hellbecq, Meslin-l'Evêque, Bonnier, l'Hermitage, Roux, et passera le pont de la Dendre, au-dessus de Ath et du village de Brantignies; il prendra une position sur la hauteur, en arrière de ce village, la droite appuyée au grand chemin de Leuze, et la gauche en s'étendant le long du coteau derrière la Croix-de-Bilhée.

Le Général en Chef,

[Signé] DUMOURIEZ.

P. S. Les généraux resteront avec leurs troupes et enverront des ordonnances au Quartier Général, qui sera demain à Ath.

Le Général Miranda est prévenu que le Lieutenant-Général Rozières et le Maréchal de Camp Kermorvan vont servir à la division de gauche, chacun selon son grade.

Le Général de Brigade, Chef de l'Etat-Major de l'armée du Nord,

[Signé] THOWENOT.



III

Lettre du Général Dumouriez au Ministre de la Guerre, sur la perte de la bataille de Nerwinde.—Arrestation de Miranda sur l'ordre des commissaires de la Convention Nationale.—Interrogatoire de Miranda.—Plaidoyer de Chauveau-Lagarde pour Miranda.—Bulletin du Tribunal Criminel Révolutionnaire, et opinion favorable des jurés.—Acquittement de Miranda.—Manifeste de Chauveau-Lagarde à ses concitoyens.

—

Lettre du Général Dumouriez au Ministre de la Guerre.

Tirlemont, le 19 Mars 1793.

C'est avec bien de la douleur, citoyen Ministre, que je vous rends compte de l'échec funeste que je viens de recevoir; vous aurez vu dans ma lettre d'hier, que mes pressentimens à cet égard ne se sont que trop justifiés. Sur la nouvelle que j'ai reçue des dangers de Namur, et de celle de l'approche d'un corps de 10 mille hommes qui se dirigeoit sur Bruxelles et Louvain, *j'ai pensé que je ne pouvois sauver la chose publique qu'en dépostant l'ennemi de son camp de Nerwinde; j'ai fait un plan d'attaque sur la gauche de l'ennemi; la division du centre attaquoit sur Nerwinde, la gauche commandée par Miranda et Champmorin, sur le village de.... ; la droite*

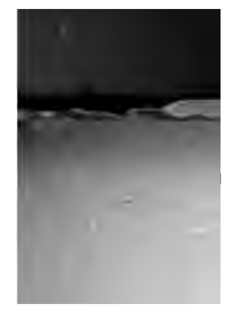


et le centre ont eu quelques succès, quoique l'infanterie se soit repliée deux fois *et qu'elle ait été chassée du village de Nerwinde; l'attaque de gauche a été malheureuse; la retraite s'est faite dans la confusion, jusque derrière Tirlemont*, et peut-être plus loin encore. Le Maréchal de Camp Miklin, [*] commandant l'artillerie, a été tué, et deux officiers généraux ont été blessés. Nous avons perdu dans cette retraite ou plutôt dans cette fuite, beaucoup de monde et plusieurs pièces de canon, dont trois de 12. J'ignorois cette déroute, et je comptois attaquer le lendemain, pour compléter la victoire, lorsqu'inquiet de ne recevoir aucune nouvelle de Miranda, et entendant dire qu'il s'étoit retiré, j'ai quitté à la nuit tombante la partie victorieuse de l'armée pour venir avoir des nouvelles de la gauche. Je fus étonné de venir jusqu'à Tirlemont sans trouver le corps d'armée. *J'ai donné ordre à Miranda de reprendre son poste sur les hauteurs de Ste. Marguerite pour y couvrir la retraite.* Je vous envoie une lettre de Valence qui a été blessé et qui vient de partir pour Bruxelles. *Je vais reprendre le camp de Louvain, pour couvrir Bruxelles et Malines, et y attendre des secours.*

Soyez sûr, citoyen Ministre, que *le mal et la désorganisation sont à leur comble.* Je crains les suites funestes de cette retraite, dans un pays dont nous avons soulevé contre nous les habitans, par le pillage et l'indiscipline. Je ferai tout ce que je pourrai pour sauver l'armée qui m'a témoigné beaucoup de confiance. Je m'en rapporte à son jugement, je me soumettrai très-franchement à

---

[*] C'étoit le Général Guiscard.



l'examen le plus sévère, et je demanderai moi-même un conseil de guerre pour juger ma conduite : trop heureux, si le sacrifice de ma vie peut être utile à la liberté ! Que je la perde en combattant pour la patrie, ou condamné par elle, je ne crains ni le jugement de mes concitoyens ni celui de la postérité.

Vous jugez, citoyen Ministre, que la perte a dû être considérable : je la porte à 2.000 hommes. Je dois rendre justice aux soldats les plus braves de l'univers ; mais ils manquent d'officiers, et surtout d'officiers expérimentés. Je propose la suppression du mode d'élection : l'élection ne donne pas le talent, ne commande pas la confiance, n'obtient pas la subordination.

[Signé] DUMOURIEZ.

Arrestation de Miranda.

Au nom de la République Françoise,

Nous, Membres de la Convention Nationale, ses Commissaires près l'armée et dans les pays de la Belgique, de Liége, etc.,

Délibérant sur les plaintes qui nous ont été portées contre le Général Miranda, sur sa conduite tant au siége de Maëstricht qu'à la journée du 19 de ce mois, et considérant, d'une part, que les faits imputés à ce général ne paroissent pas moins graves que ceux qui ont



motivé le décret par lequel la Convention Nationale a fait traduire à sa barre les généraux Lanoue et Stingel; de l'autre, qu'il seroit dangereux pour le succès des armes de la République qu'un général inculpé conservât le commandement des troupes, tant qu'il ne se fût pas justifié:

Arrêtons, vu l'urgence, que le Général Miranda se rendra, sans aucun délai, à la barre de la Convention Nationale pour y rendre compte de sa conduite; et chargeons le Général en Chef Dumouriez de pourvoir provisoirement à son remplacement.

Fait à Bruxelles, le 21 Mars 1793, 2e de la République.

[Signé] Gossuin, Danton, Treilhard,

Merlin de Douai, Delacroix et Robert.

Interrogatoire du Général Miranda. [*]

Première question.

Pourquoi avez-vous attaqué Maëstricht?

Réponse.

Par ordre par écrit du Général Dumouriez.

Deuxième question.

Quelles étoient vos instructions à ce sujet.

---

[*] Extrait du procès-verbal des délibérations du Comité de la Guerre. Séance du Lundi 8 Avril, huit heures du soir.



Réponse.

Il me dit expressément que par les renseignemens qu'il avoit, que Maëstricht se rendroit à la troisième bombe; que la garnison ne vouloit pas se défendre; que les bourgeois obligeroient le Gouverneur à rendre la place; qu'ainsi il falloit brusquer cette attaque, car ce n'étoit ni le temps ni la saison d'ouvrir un siége régulier; que tout dépendoit d'ailleurs de la célérité avec laquelle je me débarrasserois de ce siége pour marcher sur-le-champ à Nimègue avec un corps de vingt-cinq mille hommes; qu'il falloit que l'attaque de Maëstricht fût très-brusque, et que c'étoit de ma célérité à le seconder que dépendoit le salut non-seulement de la Hollande, mais de la République et de la liberté des peuples, et qu'il espéroit d'ailleurs que la place ne tiendroit pas plus de deux ou trois jours; que si la place tenoit plus longtemps, il falloit laisser la continuation de l'attaque à l'armée des Ardennes et de la Belgique, et moi avec celle du Nord, qui étoit sous mes ordres, marcher immédiatement sur Nimègue, pour empêcher que les prussiens, qui étoient dans la Gueldre, ne pénétrassent dans la Hollande, et ne tombassent sur lui; en exécution duquel ordre l'avant-garde de l'armée du Nord tenoit la rive gauche de la Meuse, depuis le Fort-Saint-Michel jusqu'à Véseme.

Troisième question.

Avez-vous cette instruction par écrit du Général Dumouriez?

Réponse.

Oui.

Quatrième question.

Vous y êtes-vous exactement conformé?

Réponse.

Si parfaitement conformé, que le Général m'a donné son approbation; et que pour les ordres que j'ai donnés, d'après les siens, aux autres généraux, il me dit en termes exprès: tous vos ordres envers différens généraux me paroissent très-clairs et très-bien faits.

Cinquième question.

Etiez-vous autorisé à prendre sur vous de faire toutes le dispositions que vous croiriez convenables pour assurer et accélérer le succès de votre opération?

Réponse.

Je n'étois pas autorisé à faire autre chose que ce que mes ordres me prescrivoient, et j'avois ceux du Conseil Exécutif pour exécuter tout ce que le Général en Chef Dumouriez m'ordonneroit, comme étant lui seul chargé de conduire les opérations militaires.

Sixième question.

Avez-vous trouvé, lors de l'exécution, les ordres qui vous ont été donnés suffisans pour enlever Maëstricht?

Réponse.

Si les renseignemens qui m'avoient été donnés par le Général Dumouriez étoient vrais, je crois que oui;



mais que s'ils n'étoient pas vrais, je crois que non: la ville de Maëstricht exigeant un siége en règle, et une attaque vigoureuse, si elle étoit proprement défendue par sa garnison.

Septième question.

Avant d'arriver devant Maëstricht, aviez-vous pris toutes les précautions d'usage pour une opération de cette nature?

Réponse.

J'ai fait venir l'artillerie de siége des trois armées réunies; et avec toutes les pièces capables de jeter les bombes, j'ai exécuté le bombardement, faisant encore venir toute la grosse artillerie des trois armées, pour continuer le bombardement, en tirant à boulets rouges sur la place, si le bombardement n'étoit pas suffisant.

Huitième question.

Etiez-vous suffisamment pourvu de bouches à feu, de munitions et de vivres pour toute la durée de votre opération?

Réponse.

J'étois pourvu de tous les approvisionnemens nécessaires pour le bombardement de cinq à six jours, ainsi que le Général le supposoit dans ses ordres; et pour la continuation du bombardement, et ensuite tirer à boulets rouges, toutes les pièces et toutes les munitions nécessaires étoient dans les dépôts de Tongres,



Liége, Tirlemont, Saint-Trond, Louvain et Malines, pour arriver à fur et à mesure, pour la continuation du siége par les armées des Ardennes et de la Belgique, puisque celle du Nord, qui étoit sous mes ordres, devoit partir, sous ma conduite, pour la Hollande. Son avant garde étoit déjà sur Grave.

Neuvième question.

A quel nombre se montoient les troupes sous votre commandement, pour votre opération sur Maëstricht ?

Réponse.

Les troupes qui formoient l'investissement de Maëstricht, étoient environ de quatorze à quinze mille hommes, lesquels, dans le cours du siége, furent diminués de trois à quatre mille hommes, qui marchèrent sur les frontières de la Hollande, d'après quelques mouvemens des ennemis.

Dixième question.

Etoit-il en votre pouvoir de les augmenter ?

Réponse.

Non, il n'étoit pas en mon pouvoir, sans désobéir aux ordres du Général en Chef.

Onzième question.

Quel jour êtes-vous arrivé devant Maëstricht ?

Réponse

Du 21 au 22 Février.



Douzième question.

Quelles sont les dispositions que vous avez faites en arrivant?

Réponse.

Ouvrir la tranchée, y étant en personne avec tous les chefs du génie et de l'artillerie.

Treizième question.

Pourquoi vous êtes-vous décidé à bombarder la ville de préférence à en faire le siége en règle?

Réponse.

Parce que mon ordre défendoit l'un et m'ordonnoit l'autre.

Quatorzième question.

Quelle raison aviez-vous pour croire que vous pourriez réduire la ville à se rendre par un simple bombardement?

Réponse.

Je ne l'ai jamais cru personnellement; mais le Général le croyoit, et me donna des ordres en conséquence.

Quinzième question.

Quelles précautions aviez-vous prises pour couvrir votre bombardement et garantir votre armée de toutes surprises?





Réponse.

Faire exécuter les ordres que le Général en Chef Dumouriez m'avoit données, qui étoient de faire passer la Meuse à toutes les troupes de l'armée des Ardennes, pour se joindre à celle de la Belgique qui gardoit la Roër, formant avec ces deux corps une armée d'observation, qui sous les ordres des Généraux Valence, Lanoue, Stingel, Miaczinski, Dampierre, Lamarche et Neuilly, devoit couvrir l'attaque de Maëstricht.

Seizième question.

A quelle distance de la place avez-vous établi vos batteries pour le bombardement et combien de jours a-t-il duré ?

Réponse.

A peu près à cinq cents toises de l'enceinte de la ville ; le bombardement a duré cinq à six jours.

Dix-septième question.

Pourquoi vous êtes-vous absenté et vous êtes-vous fait demander pendant vingt-deux heures, lors de l'attaque ?

Réponse.

Je n'ai jamais été absent du Quartier Général pendant le siége, que pour aller à la tranchée, excepté l'avant dernier jour de la levée du siége, que je suis allé à onze heures du matin sur les hauteurs de la Hombergue et Willeré pour établir des batteries de vingt-quatre qui devoient tirer à boulets rouges sur



la place, et pour faire une reconnoissance sur le fort Saint-Pierre, et voir si nos troupes se tenoient en ordre, m'étant rendu au parc d'artillerie au coucher du soleil.

Dix-huitième question.

Aviez-vous connoissance de la position des armées ennemies?

Réponse.

Pas autres que celles que les officiers de l'avant-garde me communiquoient, et qu'ils recevoient des espions qu'ils employoient à cet effet.

Dix-neuvième question.

Quelles sont celles que vous ont communiquées ces espions ?

Réponse.

Que les forces de l'ennemi augmentoient considérablement, et par les différens rapports, je pourrois former l'opinion que ses forces étoient de trente, ou tout au plus de quarante mille hommes.

Vingtième question.

Quel jour avez-vous reçu ces rapports ?

Réponse.

Je ne pourrois pas fixer le jour ; mais les derniers me sont venus, à ce que je crois, du 20 au 26.

Vingt-unième question.

Par quel général vous ont été donnés ces avis; est-ce verbalement ou par écrit?

Réponse.

Ces avis m'ont été donnés par écrit par les différens généraux qui commandoient successivement l'avant-garde et l'armée d'observation, et je les ai toujours fait parvenir au Général en Chef.

Vingt-deuxième question.

Avez-vous gardé état de ces avis?

Réponse.

La coutume est de former un état général de tous les différens rapports qui viennent de différens endroits, de déposer les pièces à l'état-major de l'armée, lesquels états je les ai renvoyés régulièrement au Général en Chef, et au Ministre de la Guerre.

Vingt-troisième question.

Quelles précautions avez-vous prises sur les avis qui vous ont été donnés?

Réponse.

Je ne pouvois en prendre aucune, puisque toutes les troupes disponibles étoient envoyées à l'armée d'observation, d'après les ordres du Général en Chef et les Généraux Valence et Lanoue, chargés particulièrement de cette défense, tandis que je m'occupois de l'attaque de Maëstricht et de la marche sur la Hollande à une distance fort considérable.



Vingt-quatrième question.

Quelles dispositions avez-vous faites pour connoître les mouvemens des armées ennemies ?

Réponse.

Je n'en pouvois faire aucune, étant occupé au siége de Maëstricht et les armées ennemies à une distance très-éloignée.

Vingt-cinquième question.

Quand avez-vous été instruit qu'elles marchoient sur vons ?

Réponse.

Le jour même que nous avons levé le siége, par un officier du génie qui est arrivé à onze heures du matin à mon quartier général de l'abbaye d'Hochten, et qui m'a apporté une lettre des généraux de l'avant-garde, m'informant qu'un corps de 30 à 35.000 hommes avoit pénétré dans nos cantonnemens sur la Roër, battu nos troupes, et marchoit sur Maëstricht pour secourir la place.

Vingt-sixième question.

Qu'avez-vous fait pour vous y opposer ?

Réponse.

N'ayant en tout qu'un corps de 12.000 hommes auprès de Maëstricht à leur opposer, je les ai rassemblés, fait retirer l'artillerie sur Tongres, que j'ai couvert par un corps de 5 á 6.000 hommes, mettant le reste



des troupes sur les hauteurs de Visé, pour couvrir également la place de Liége, et donnant avis au Général Valence pour nous réunir et former un corps assez considérable pour nous opposer aux entreprises de la garnison de Maëstricht et du corps ennemi qui marchoit sur cette place ; ce que nous exécutâmes avec succès.

Vingt-septième question.

Etiez-vous maître de vos communications avec le Général Lanoue ?

Réponse.

Mes communications n'étoient libres avec le Général Lanoue que par Liége : le corps ennemi étant entre lui et moi, et les ponts de bateaux de Visé et de Rekem étant brûlés.

Vingt-huitième question.

Les troupes confiées au commandement du Général Lanoue étoint-elles sous vos ordres ?

Réponse.

Elles étoient sous les ordres du Général Valence depuis son arrivée, par les dispositions du Général en Chef Dumouriez, et parce que le Général Valence étoit mon ancien ; j'ai, néanmoins, dans un cas d'urgence, donné un ordre au Général Lanoue, qui a été consenti du Général Valence.

Vingt-neuvième question.

Ce général vous a-t-il donné avis de la marche des ennemis sur lui ?



Réponse.

Comme il étoit sous les ordres immédiats du Général Valence, il a communiqué tous ses avis à ce Général; m'ayant prévenu, seulement au commencement, de l'attaque des ennemis et de la marche d'un gros corps sur Maëstricht.

Trentième question.

Qu'avez-vous fait lorsque vous avez été instruit que les postes avancés du Général Lanoue avoient été forcés, et qu'une colonne ennemie s'avançoit sur vous?

Réponse.

J'ai rassemblé toutes mes forces pour protéger la retraite de toute mon artillerie, et je me suis posté sur Tongres et sur Visé pour empêcher les progrès des ennemis sur Liége et Saint-Trond, comme je l'ai dit ci-dessus.

Trente-unième question

Avez-vous fait tirer à boulets rouges?

Réponse.

Non.

Trente-deuxième question.

Avez-vous donné des ordres pour chauffer des boulets afin de tirer à boulets rouges?

Réponse.

Oui, mais comme les grilles, charbons et choses né-





cessaires à cette opération ne se trouvoient pas prêts, le Général d'artillerie m'a fait observer que cela ne pourroit avoir lieu aussi vite que je le désirois et l'a remis au lendemain ; et comme le siége a été levé dans la nuit, il est arrivé qu'on n'a pas tiré des boulets rouges.

Trente-troisième question.

Avez-vous donné des ordres pour faire éprouver le charbon de terre et les grilles qui devoient servir à rougir les boulets, avant de donner des ordres précis pour ce service ?

Réponse.

Le Général en Chef de l'artillerie étant chargé pour sa partie de tout ce qui concernoit le bombardement et l'artillerie, étoit le chef sous la responsabilité duquel pesoient les épreuves de tous ces objets.

Trente-quatrième question.

Observé au Général que sa réponse est évasive, en ce qu'il ne dit pas directement, s'il a donné lui-même les ordres au Général d'artillerie pour les épreuves.

Réponse.

J'ai donné des ordres très-précis au Général d'artillerie pour tenir prêt tout ce qui pouvoit être nécessaire dans l'artillerie, conformément aux loix et règlemens militaires, sans croire devoir lui particulariser le charbon plutôt que la poudre et autres objets concernant la partie d'artillerie.



Trente-cinquième question.

Avez-vous eu connoissance que le charbon s'est trouvé d'une qualité si défectueuse, que les boulets n'ont pu être rougis?

Réponse.

On m'a dit d'abord que le charbon qui avoit été porté au parc d'artillerie n'avoit pas la force nécessaire pour rougir les boulets; sur quoi ayant fait appeler le chef d'artillerie pour lui en demander la raison, il m'a observé que les fourneaux étoient un peu défectueux ainsi que le charbon, mais qu'il feroit corriger ce défaut et venir du meilleur charbon avec lequel il espéroit tirer parfaitement bien le lendemain à boulets rouges, comme je l'ai déjà observé.

Trente-sixième question.

Avez-vous connoissance que les grilles n'ont pu soutenir le service auquel elles étoient destinées?

Réponse.

Cette plainte n'est point arrivée à ma connoissance et les grilles que j'ai fait préparer pour tirer à boulets rouges avec l'artillerie de vingt-quatre, sur les hauteurs de la Hombery et de Willeré, m'ont paru parfaitement bonnes comme celles dont j'ai fait usage en pareille occasion; d'ailleurs les officiers d'artillerie qui étoient présens m'assuroient qu'ils répondoient de la réussite.





Trente-septième question.

Avez-vous connoissance que dans la plupart des canons de douze, seize et vingt-quatre, les boulets étoient d'un calibre absolument inférieur à la bouche à feu pour laquelle ils étoient destinés?

Réponse.

C'est la première fois que je l'entends dire, et m'étant trouvé présent à plus de vingt actions avec la même artillerie et les mêmes officiers, je n'ai jamais pu m'empêcher d'admirer la bonne direction de notre feu dans toutes les occasions.

Trente-huitième question.

Avez-vous fait dresser procès-verbal de la défection du charbon et des fourneaux destinés à rougir les boulets?

Réponse.

Non, je ne l'ai pas fait, et je n'ai jamais vu ni entendu dire qu'on fasse dresser des procès-verbaux dans de pareilles occasions.

Trente-neuvième question.

Avez-vous fait punir ou arrêter les personnes qui avoient la direction immédiate de ces fournitures?

Réponse.

J'ai réprimandé le chef de l'artillerie, responsable de toutes ces fautes; j'ai donné plainte au Général en Chef, qui a puni le chef d'artillerie.



Quarantième question.

Quels sont les chefs qui ont été punis, et quels genres de punitions ont été exercés contre eux ?

Réponse.

Le Lieutenant-Général D'Anghest, que le Général Dumouriez me dit avoir puni, et qui fut effectivement renvoyé à Douai.

Quarante-unième question.

Avez-vous gardé copie de la plainte que vouz avez dirigé contre ces officiers d'artillerie ?

Réponse.

Si la copie de ces papiers n'est pas perdue, avec dix ou douze autres qui se sont égarés dans la retraite, elle sera parmi les miens sûrement.

Quarante-deuxième question.

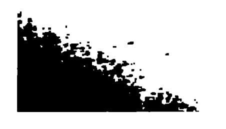
Quel jour avez-vous donné ces plaintes, et quel jour ces officiers ont-ils été punis ?

Réponse.

La plainte je l'ai donnée du même Quartier Général de Hochten, et le Général Dumouriez me marque dans les lettres que j'ai déposées ici, le jour qu'il a renvoyé le Général D'Anghest.

Quarante-troisième question.

Quels sont les noms et surnoms des deux aides-de-





camp qui l'accompagnèrent à Paris, et quel étoit leur état avant qu'ils fussent auprès de lui ?

Réponse.

Mes deux aides-de-camp ayant été, l'un tué ou resté sur le champ de bataille à l'affaire de Nerwinde, et l'autre blessé, le Général en Chef nomma pour rester auprès de moi, comme suppléans à ces deux aides-de-camp, les deux adjoints aux adjudans généraux de l'armée du Nord, placés par les commissaires de la Convention Nationale, Nicolas-Charles-Grégoire Dulac et Charles Dulac, l'un ci-devant sergent au bataillon du Puy-de-Dôme, et l'autre lieutenant au même bataillon, tous les deux ensuite aides-de-camp du Général Chasot.

Quarante-quatrième question.

N'avez-vous pas reçu avis par un capitaine chasseur tyrolien, déserteur, vers la mi-février, que les ennemis se formoient en corps pour forcer les cantonnemens françois le long de la Roër ?

Réponse.

J'ai reçu avis par différens déserteurs, que j'ai examinés à Liége, et parmi eux il y en avoit un qui se disoit officier, qui confirmoit à peu près le rapport de nos espions. Ils s'accordoient tous à dire que la force des ennemis s'augmentoit sur la Roër; et ce sont ces différens rapports qui m'ont formé l'opinion que la force des ennemis étoit de trente à quarante mille hommes, ainsi que je l'ai dit ci-dessus.



Quarante-cinquième question.

N'avez-vous pas reçu avis par ce même capitaine tyrolien déserteur, que les troupes autrichiennes qui étoient au delà de la Roër, recevoient habituellement des vivres et fourrages de nos magasins pour leur subsistance ?

Réponse.

Non, et c'est une chose que je n'ai jamais entendu dire jusqu'à présent ; d'ailleurs cet officier déserteur n'a jamais parlé avec moi, puisque je n'entends pas sa langue ; mais je sais bien que la déposition a été mise, traduite par écrit, et renvoyée dans l'état général au Commandant en Chef, et aux officiers généraux à qui il appartient.

Quarante-sixième question.

Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'arrêter l'ennemi dans sa marche ?

Réponse.

Parce qu'il étoit trois fois plus fort que moi.

Quarante-septième question.

Quelles dispositions avez-vous faites pour couvrir votre arrière-garde, retirer vos magasins et vos approvisionnemens ?

Réponse.

J'ai retiré l'artillerie et presque tout ce qui étoit relatif au siége, aux environs de Maëstricht, ainsi qu'à



Tongres; les magasins de Liége, d'Aix-la-Chapelle et autres, étoient sous la protection des armées des Ardennes et de la Belgique, commandées par le Général Valence, à qui je me suis réuni après; et d'accord avec lui, qui étoit mon ancien, nous avons fait la retraite depuis Liége jusqu'à Louvain.

Quarante-huitième question.

Sur quel point avez-vous dirigé votre retraite?

Réponse.

Sur Louvain, dans la forme indiquée ci-dessus.

Quarante-neuvième question.

Dépendoit-il de vous de faire une jonction avec les troupes du Général Lanoue, de manière à couvrir Liége?

Réponse.

Non, sans quitter les postes de Visé et de Tongres, par lesquels les ennemis auroient pénétré, et nous auroient coupés.

Cinquantième question.

Quelles ont été vos opérations depuis votre jonction avec le Général Lanoue?

Réponse.

Celle de continuer notre retraite depuis Liége jusqu'à Louvain, sous les ordres du Général Valence, qui, comme le plus ancien, commandoit toutes les forces réunies.

Cinquante-unième question.

Quels ordres avez-vous reçues du Général Dumouriez le jour de la bataille de Nerwinde?

Réponse.

Ceux-ci du 18 mars:

" Le Général Miranda attaquera par la gauche entre " Ortsmael et la chapelle de Béthanie, tant avec ses trou- " pes qu'avec celles du Général Champmorin; il passe- " ra la rivière sur tous les ponts, et attaquera sur autant " de colonnes et vigoureusement l'ennemi dans sa posi- " tion. Il est prévenu que l'attaque est générale de- " puis Overwinden jusqu'à la chapelle de Béthanie; la " totalité de l'attaque de gauche est absolument à ses " ordres. Le Général Champmorin doit nécessairement " faire garder le pont de Budingen et y employer une " force assez imposante pour pouvoir, au besoin, mena- " cer l'ennemi d'une attaque de flanc vers la partie de " Leau, où cette force marcheroit en colonne.

" *Signé*, le Général en Chef, DUMOURIEZ."

Cinquante-deuxième question.

Les avez-vous exactement exécutés?

Réponse.

Si exactement, que j'ai rassemblé tous les officiers généraux et chefs de brigade qui commandoient les différens corps de troupes que j'ai formées sur sept colonnes commandées par les généraux Ruault, Champmorin, Miac-



zinski, Ylher, et les colonels, chefs de brigade, Champollon, Duménil et Kaeting, auxquels j'ai lu l'ordre du Général en Chef; ces différentes colonnes ont passé la petite Gheete par les ponts d'Ortsmael, Hellen et Leau, et ont attaqué vigoureusement l'ennemi avant aucune autre division. Les colonnes sous les ordres de Champmorin, Ruault et Duménil ayant été conduites à l'attaque par moi personnellement.

Cinquante-troisième question.

Qui peut avoir occasionné le désordre qui a eu lieu dans l'aile que vous commandiez, et la retraite précipitée qui en a été la suite ?

Réponse.

La position très-avantageuse que l'ennemi occupoit sur sa droite, que notre gauche avoit ordre d'attaquer; la nombreuse artillerie qui ajoutoit aux avantages du terrain; le nombre presque double des troupes ennemies qui la défendoit; et enfin la grande difficulté que nos troupes trouvoient à chercher les chemins pour approcher l'ennemi et faire usage de leur artillerie, ont été les causes des pertes considérables que tous les corps ont essuyées en faisant l'attaque, de manière qu'au bout de trois heures du combat le plus vigoureux et le plus meurtrier que des troupes aient jamais essuyé, les nôtres furent obligées de se retirer, ayant laissé sur le champ de bataille deux mille braves défenseurs de la liberté, témoignage illustre de la vertu républicaine; et la plus lâche action peut-être du Général en Chef



Dumouriez est celle d'enlever cette gloire à la Patrie et l'honneur aux soldats qui ont su mourir à leur poste en remplissant le plus sacré de leurs devoirs. S'ils ont perdu quelque artillerie, c'est parce que les chevaux ont été tués et les pièces démontées sous le feu dominant de l'ennemi: la seule brigade que commandoit le colonel Champollon a eu en quatre minutes de temps, pendant qu'elle se déployoit devant les lignes de l'ennemi, dix-sept chevaux de tués et quatre pièces démontées, selon le rapport de cet officier; quand on la perd de cette manière, on la perd avec honneur.. ... La troupe avoit une rivière à dos et deux ou trois ponts seulement sur une grande distance pour passer, puisque le Général en Chef n'avoit ordonné aucune disposition pour jeter des ponts; ainsi il n'est pas étrange, qu'ayant tant souffert dans le combat et étant vivement poursuivie par un ennemi très-superieur en nombre et qui avoit de son côté tous les avantages que le terrain et les situations peuvent donner en pareil cas, la troupe se fût. retirée, une partie en confusion; mais je le répète, ce n'étoit que le petit nombre, et le reste de la division s'étoit comporté en braves et dignes défenseurs de la liberté. Les fautes les plus essentielles n'ont pas été certainement celles du soldat, qui, quand on l'a bien conduit, s'est comblé de gloire, comme ceux de cette même division l'ont fait le jour suivant et le 22 mars à Pellemberg, de l'aveu même de ses ennemis. Je ne prétends pas couvrir la honte des lâches ni le désordre infâme des pillages aux quels s'est livrée une partie des troupes commandées par de mauvais chefs et qui a pu jeter quelques nuages



sur la réputation glorieuse que l'armée s'étoit acquise à si juste titre jusqu'à cette époque ; mais la source principale de ce désordre étoit dans l'état-major et le Général en Chef qui n'appliquait pas les remèdes nécessaires, ou du moins ceux que nous avions employés jusqu'alors pour les prévenir.

Cinquante-quatrième question.

Pourquoi n'avez-vous pas fait prévenir aussitôt le Général en Chef de votre retraite?

Réponse.

J'ai envoyé un aide-de-camp immédiatement et deux ordonnances pour le prévenir, tandis que je recevois le même rapport de la retraite des autres divisions par des officiers de l'état-major et des ordonnances ; immédiatement que je pus avoir une lumière pour écrire, je lui fis mon rapport très-détaillé, que je lui ai envoyé par un courrier, accompagné de nos ordonnances de l'armée, pour qu'il pût lui parvenir le plus tôt possible.

Cinquante-cinquième question.

Qu'avez-vous fait pour rallier vos troupes dispersées, et où avez-vous porté votre division ?

Réponse.

Les troupes qui étoient en confusion, je leur ai donné l'ordre de se rallier derrière la ville de Tirlemont, où les premiers corps débandés étoient déjà. Par ce moyen, ils se sont tous arrêtés à l'endroit que je leur avois indiqué. Les divisions sous les ordres des généraux



Champmorin et Ruault, ont reçu l'ordre de venir prendre la position de Wommersom, et cinq bataillons qui arrivoient de Louvain, de prendre la même position sous les ordres du Général Ylher, ainsi que toute la cavalerie qui étoit sous mes ordres.

Cinquante-sixième question.

Quel jour avez-vous rejoint le Général Dumouriez campé près Louvain ?

Réponse.

Le 21 Mars, après avoir reçu l'ordre qui suit :

" Le corps d'armée aux ordres des Généraux Miran-
"da, Chancel, Stetenhoff et Egalité se formera sur deux
" colonnes ; une colonne passera par la chaussée, et se
" retirera sur les hauteurs, en arrière de Louvain, où
" le camp a été placé ; l'autre marchera par Lovenjoul,
" Corbeeck et Heverlé, où elle prendra une position en
" arrière de Louvain, la droite appuyée à la rivière de
" Voer, et la gauche vers le bois de la communauté.

" Louvain, 21 Mars 1793, deuxième de la République, etc.

" [Signé] le Général en Chef, DUMOURIEZ.

" P. S. Ce mouvement se fera à onze heures pré-
" cises. Le Général Miranda prendra le commandement
" des deux colonnes, pour y maintenir l'ordre.

" [Signé] DUMOURIEZ."

J'observe que le même jour, 21 Mars, que ce Général m'a confié la conduite de tous ces différens corps,

11





il m'inculpoit auprès des commissaires de la Convention Nationale, et leur faisoit prendre un arrêté pour m'envoyer sur-le-champ à la barre de la Convention, y rendre compte de ma conduite, et que l'ordre ne m'a été signifié que le 25 au soir, quand la retraite des troupes a été effectuée sous mes ordres.

Cinquante-septième question.

Qu'avez-vous fait depuis votre jonction avec le Général Dumouriez jusqu'au moment où vous avez été requis de vous rendre à la barre de la Convention ?

Réponse.

J'ai suivi jour par jour les ordres du Général en Chef, dont je dépose les originaux au Comité, ayant toujours commandé l'arrière-garde dans la retraite de l'armée jusqu'au 25, à dix heures du soir, que le Général m'envoya au camp de Bouvigni, sous Ath, l'arrêté du 21 Mars, fait à Bruxelles par les commissaires de la Convention Nationale dans la Belgique, pour me rendre à la barre de la Convention.

Cinquante-huitième question.

Aviez-vous connoissance des opinions du Général Dumouriez, sur les travaux de l'Assemblée ?

Réponse.

Oui, je lui avois entendu dire souvent que la moitié étoient des imbéciles et l'autre des scélérats, ce qui produisit mon inimitié et ma séparation de liaison ; ce qui joint à d'autres observations et d'autres faits sur-



venus depuis son retour de la Hollande, a motivé la lettre que j'écrivis en date du 21 Mars, au citoyen Pétion, dont je dépose copie au Comité, laquelle lettre j'envoyai par *duplicata* en deux courriers au citoyen Pétion.

Cinquante-neuvième question.

Le citoyen Pétion a-t-il répondu à cette lettre?

Réponse.

Etant parti le 25 mars, je n'ai reçu aucune réponse.

Soixantième question.

Quel jour êtes-vous arrivé à Paris, et ce jour-là avez-vous fait part à quelques membres de la Convention des sentimens inciviques de Dumouriez?

Réponse.

Je suis arrivé à Paris le 28 mars, à neuf heures du soir; j'ai envoyé immédiatement prier le citoyen Pétion de venir me trouver pour un objet de la plus grande importance; il s'est rendu chez moi, accompagné du citoyen Bancal, membre de la Convention Nationale; je leur ai dit que Dumouriez étoit un traitre, que je croyois qu'il vouloit marcher sur Paris avec l'armée et qu'ils eussent à prévenir les Pouvoirs constitués pour prévenir le mal qui menaçoit la République; que je craignois fort que dans le moment où je parlois il n'eût déjà levé le masque et fait éclater la conspira-



tion, puisqu'il m'avoit assuré très-positivement dans nos derniers entretiens, qu'il ne mettroit jamais les pieds en France, et je l'avois quitté sur la frontière.... Je me proposois de faire cet exposé exact à la Convention Nationale le lendemain de mon arrivée; c'étoit à cet effet que j'écrivis au Président pour lui demander d'être admis à la barre; mais n'ayant pu obtenir mon admission, malgré que je me sois présenté tous les jours, je me suis décidé à le publier dans un mémoire imprimé qui contient tous ces faits.

Soixante-unième question.

Avez-vous connoissance que les citoyens Pétion et Bancal aient fait parvenir à la Convention Nationale vos déclarations qui étoient d'une si grande importance ?

Réponse.

Le citoyen Pétion m'a informé qu'il les avoit communiquées immédiatement au Comité de Défense Générale ; le citoyen Bancal étant parti pour se rendre à la frontière, je ne l'ai pas vu depuis.

Soixante-deuxième question.

Avez-vous eu connoissance que le citoyen qui vous a accompagné à Paris, et qui servoit auprès de vous à l'armée, ait fait part à quelques membres de la Convention Nationale des trahisons de Dumouriez et des lumières que vous pouviez donner sur ces trahisons, si vous étiez entendu sur-le-champ à la barre ?



Réponse.

Oui, n'ayant aucune connoissance intime avec aucun membre de la Convention Nationale, et étant informé par le citoyen G. Dulac [qui est auprès de moi en l'absence de mes aides-de-camp] de l'intégrité du citoyen Magnet, membre de la Convention, qu'il connoissoit intimement, je le priai de lui faire cette confidence, pour qu'il la communiquât à ses collègues, pour qu'ils pussent rémédier aux maux qui menaçoient la République par les desseins perfides de Dumouriez.

Soixante-troisième question.

Le Général Dumouriez vous a-t-il donné ordre de faire exécuter le décret du 15 Décembre dernier dans la partie de la Belgique confiée à votre commandement ?

Réponse.

Je n'ai pas reçu d'ordre positif du Général Dumouriez pour faire exécuter le décret du 15 Décembre ; mais d'après les conférences qui avoient eu lieu avec les commissaires de la Convention, je l'ai fait exécuter dans l'armée que je commandois.

Le Général a remis en appui de ses réponses un registre des lettres et ordres de service, le tout en original, et les interrogats ont été clos aujourd'hui 10 Avril 1793, à minuit.

[Signé] Miranda.

[Signé] Olivier Gerente,
Président du Comité Militaire.



Plaidoyer de Chauveau-Lagarde pour le Général Miranda, accusé de haute trahison et de complicité avec le Général en Chef Dumouriez. [*]

Citoyens Jurés.

C'est une bien extraordinaire destinée que celle d'un homme qui, dans toute l'Europe, est connu par sa philosophie, par ses principes et par son caractère, pour l'un des plus zélés partisans de la liberté, qui chez les deux nations les plus libres, avant la révolution française, l'Angleterre et l'Amérique, a pour ami les hommes les plus recommandables par leurs vertus, leur génie et leurs travaux en faveur de la liberté; qui, pour la liberté, a été persécuté par le despotisme d'un pôle à l'autre; qui toute sa vie n'a réfléchi, respiré, combattu que pour elle, et lui a fait tous les sacrifices possibles de fortune, d'ambition et d'amour-propre: c'est, dis-je, une destinée bien extraordinaire que celle d'un tel ami de la liberté, qui se trouve pourtant accusé de l'avoir trahie, au moment même où il la défendait glorieusement les armes à la main, et de l'avoir trahie de concert avec l'homme qui était alors son plus mortel ennemi, dont il dénonçait les projets liberticides, et qui, le calomniant alors auprès des représentans du peuple, le livrait comme un traître à la vengeance nationale précisément parce qu'il trouvait en lui l'incorruptible ennemi de sa trahison.

---

[*] *Annales du Barreau Français: Barreau Moderne,* tome XII.—Paris, 1847.

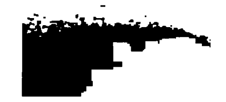


Mais ce qui n'est pas moins extraordinaire, peut-être, c'est que cette accusation qui, par ses détails, semblait d'abord devoir être extrêmement compliquée, se trouve aujourd'hui, par le résultat des débats, réduite à une si grande simplicité, qui s'il est une chose difficile pour moi, ce n'est pas de chercher ce que je dois dire, mais de trouver ce qui me reste à dire encore.

En effet, Citoyens Jurés, le Général Miranda, par ses réponses, a tout expliqué, tout éclairci, tout prouvé, de manière qu'après s'être montré dans les conseils et dans les armées l'un des plus éclairés et des plus intrépides défenseurs de la République, il s'est montré dans ce tribunal le plus éloquent défenseur qu'il pût avoir pour lui-même; et que s'il m'a laissé quelque tâche à remplir, c'est moins pour sa justification que pour son apologie; encore cette apologie ne sera-t-elle pas difficile : je rapporterai quelques unes de ses paroles, et je peindrai ses actions.

Je vais donc, Citoyens Jurés, me borner à vous tracer le tableau fidèle de sa vie, et surtout de la conduite qu'il a tenue au service de la République Françoise; et cet exposé seul, avec quelques réflexions très-simples, suffira pour démontrer qu'au lieu d'avoir trahi la patrie, il en a toujours bien mérité; et que loin qu'il doive attendre d'elle aucun blâme, il pourrait lui demander quelque reconnaissance, s'il ne se croyait pas trop bien payé par le bonheur de l'avoir servie.

Mais il sait qu'en la servant il a rempli son devoir, sa récompense est dans son cœur; loin de se plaindre



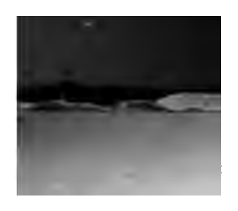


de la calomnie qui l'amène devant vous, il s'en félicite, puisqu'il y trouve l'avantage de rendre à ses concitoyens un compte honorable de sa conduite; et cette accusation, loin de ternir sa gloire, ne la rendra que plus éclatante, en ajoutant sur son front la couronne de l'innocence aux lauriers de la victoire.

Et vous, Citoyens, qui remplissez cette auguste enceinte, vous qui ne seriez pas républicains si vous n'étiez humains et justes! daignez m'écouter avec la dignité d'un peuple libre, qui, en craignant de voir absoudre le crime, désire surtout de voir triompher l'innocence: et songez bien, je vous en conjure, aux preuves éclatantes que vous a déjà données ce tribunal, que si la patrie offensée trouve en lui des vengeurs redoutables, la justice reconnaissante y trouve aussi des organes consolateurs.

La famille de Miranda, originaire d'Espagne, est établie depuis deux siècles à l'Amérique du Sud, où elle a toujours vécu avec considération, dans la province de Vénézuéla, occupant des places civiles et militaires; et lui-même est né, en 1754, sur les montagnes des Andes, dans la province de Caracas. C'est une observation par laquelle j'ai dû commencer, parce que la calomnie, pour donner au moins quelque ombre de vraisemblance aux délits qu'on lui imputait à Maëstricht, a supposé qu'il avait pris naissance dans cette ville, et qu'il y avait même encore ses parens.

Je ne parlerai pas, quelqu'avantage que je pusse en tirer, du caractère qu'il a déployé dès son enfance, et la première éducation qu'il reçut alors dans l'Université de Caracas.



Je vous demanderai seulement, Citoyens, qu'il me soit permis de dire quelques mots de sa vie morale et politique, avant l'époque où il a eu le bonheur de servir les armées de la République Française : vous y verrez comment il est possible qu'un pareil homme ait jamais eu l'idée de trahir la liberté.

Sa haine contre le fanatisme et l'oppression qui règnent dans cette partie de l'Amérique lui fit souhaiter de bonne heure d'en sortir et de voyager.

Plein de ce sentiment invencible, il partit à l'âge de dix-sept ans, pour l'Europe. Le roi d'Espagne offrit à sa famille, dans un des régimens de l'armée, une compagnie, qui lui fut donnée, lors de son arrivée à Madrid. Mais, moins occupé des emplois et des rangs que de son instruction, il fit venir de France des maîtres de mathématiques et de génie, qui l'instruisirent dans ces différentes sciences, le gouvernement ne voulant pas lui permettre de sortir du royaume.

La guerre qui éclata en Afrique contre l'Espagne, lui fournit l'occasion de faire son premier essai dans l'art militaire; ce qu'il fit dans les campagnes d'Alger, et dans la défense de la place de Mélilla en Afrique.

Cette guerre étant finie, celle de l'Amérique du Nord contre l'Angleterre lui fit demander l'honneur d'aller servir la cause des américains. Il fut encore refusé.

Alors il fut à Gibraltar, où il eut occasion d'examiner les troupes anglaises et hanovriennes, qui étaient arrivées pour relever la garnison, qui se rendit en Amé-

rique; et là il fit sa première étude comparative de l'infanterie.

Dans cet intervalle, il cultivait la philosophie et la littérature; ce qui ne manqua pas de lui attirer la haine de l'inquisition, qui, ne pouvant faire de sa personne un auto-da-fé, se vengea sur sa biblothèque philosophique, en la livrant aux flammes.

La guerre entre l'Angleterre, la France et l'Espagne sur l'indépendance de l'Amérique du Nord, ayant été déclarée, il demanda du service pour passer dans cette dernière contrée; ce qui lui fut accordé à l'armée espagnole, qui marchait en Amérique. Il partit en qualité d'aide-de-camp du Général en Chef. L'ouverture du port de la Havane pour le commerce américain; la conquête de la Floride de l'Ouest; celle des îles de Bahama; le départ de M. de Grace pour Chésapéak, dont le résultat fut la prise de l'armée anglaise et l'indépendance de l'Amérique du Nord; enfin, l'invasion projetée de la Jamaïque, furent, plus ou moins, l'ouvrage de ses conseils; il prit part à leur heureuse exécution, pour l'intérêt de la liberté dans le Nouveau-Monde.

L'affaire importante de l'indépendance étant terminée, et l'Espagne ayant pris quelqu'ombrage au sujet des relations de Miranda avec l'Amérique du Nord, de ses idées sur la liberté du peuple, et de son aversion pour la tyrannie qui régnait dans le gouvernement des colonies espagnoles, il quitta le service pour se soustraire à la persécution qui le menaçait et se dévouer entièrement aux voyages et à son instruction.

Il commença par examiner l'Amérique du Nord, d'un



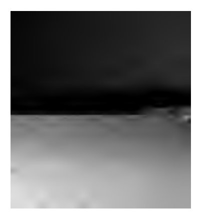


bout à l'autre, observant la forme de son gouvernement, et les moyens par lesquels s'était opérée cette immortelle révolution. La fréquentation des sociétés et des principaux individus qui eurent part à ce grand événement, le mit à portée de recueillir toutes les informations qu'il pouvait désirer; et les sites des différens lieux où les batailles se donnèrent, ainsi que les conversations avec les généraux qui y furent acteurs, lui firent juger du mode par lequel un peuple, agricole et simple, défendit sa liberté contre les troupes les mieux disciplinées de l'Europe, et jeta les fondemens d'une autre révolution, qui pût étendre ce même bonheur dans tout le Nouveau-Monde.

Cette recherche terminée, il passa en Angleterre, pour examiner également la forme du gouvernement. En vain y sonda-t-il ses dispositions, pour coopérer au bonheur général de son pays, qu'il avait en vue; elles lui semblèrent, par l'embarras où ce gouvernement se trouvait alors, ne devoir pas être de longtemps favorables à ce projet philanthropique; il résolut de s'en occuper encore, en parcourant tous les pays de l'Europe, et, pour l'exécution de cette glorieuse entreprise, il fit, à l'exemple de Platon, le sacrifice d'une partie de sa fortune, et par là se montra digne de nous rappeler cet ancien sage, dont l'imagination, même dans ses écarts, prouve les grands talens et les grandes vertus.

Il quitta Londres pour se rendre en Prusse, où il assista aux grandes revues que Frédéric faisait de ses armées en 1785; et cet examen lui fit connaître jusqu'à quel degré de perfection cet infatigable guerrier





avait porté l'art militaire: il en étudia les principes pendant deux mois à son école.

De là il passa en Saxe et en Autriche, où les mêmes observations lui firent juger comparativement de l'art militaire en Europe.

Ensuite il fut en Italie, où le mélange de presque toutes les formes de gouvernement, offre, dans leur nuances diverses, le tableau des différens degrés de malheur ou de bonheur que l'esclavage ou la liberté peuvent procurer aux peuples; passa en Grèce, où le port du Pyrée, les villes d'Athènes, de Corinthe, d'Argos, de Sparte et de Thèbes, offrent encore dans leurs restes antiques une confirmation de tout ce que l'histoire nous rapporte des peuples illustres qui les ont autrefois occupés; partit pour l'Egypte et pour l'Asie mineure, autrefois si fameuse par les colonies grecques qui établirent et soutinrent la liberté sur ses côtes; alla jusqu'à Constantinople, dont le gouvernement extraordinaire présente un contraste singulier avec tous les autres gouvernemens répandus sur le globe; traversa la mer Noire, dans le désir d'y étudier l'histoire du commerce et de la navigation de la Grèce; et parcourut enfin toute la Tauride, cette province possédée depuis quelques années par la Russie, et dans laquelle une armée de soixante mille hommes, qui l'occupait alors, lui présentait le tableau de la force terrestre de ce vaste empire, qu'un génie heureux a tout à coup, et comme par l'effet d'un pouvoir magique, tiré du sein de la barbarie où il était plongé depuis des siècles, pour le porter à la civilisation, et pour ainsi dire au plus haut degré de puissance.



Dans ce voyage il vit le prince Potemkin, principal ministre de l'empire, qui désirant connaître le système politique des différens pays de l'Europe que Miranda venait de parcourir, l'invita à l'accompagner dans les voyages qu'il faisait dans la Tauride ; ce qui produisit entre eux une amitié très-vive.

A la fin de ce voyage, Potemkin l'ayant engagé de la part de l'impératrice, à l'aller voir à Kiew, il y consentit avec quelque répugnance, craignant que cela n'interrompît le cours de ses voyages, qui se dirigeaient au Nord. L'impératrice le reçut avec les plus grandes marques de distinction, en l'invitant à faire quelque séjour auprès d'elle, et il eut occasion de voir encore l'empereur Joseph II et le roi de Pologne qui étaient près de Kiew.

Cette circonstance lui fit connaître tous les personnages de ce temps, ainsi que leur cour; ce qui ne laissa pas d'ajouter beaucoup à ses observations à cet égard, et à son éloignement pour tout ce qui environne la royauté.

Il vous prie, Citoyens, de permettre ici qu'il vous dise un mot des offres qui lui furent faites alors par l'impératrice, non pour en tirer une vanité qui ne serait que ridicule, surtout devant des républicains, mais pour vous montrer le prix qu'il a mis dans tous les temps aux faveurs des cours, et à la pompe des distinctions et des rangs..................................

D'après les sentimens exprimés dans cette lettre, l'impératrice offrit alors à Miranda tel poste qu'il voudrait dans ses armées où à sa cour, en lui donnant pour motifs que les préjugés fanatiques et la politique mes-



quine de l'Espagne ne pourraient jamais convenir à ses principes. Il la remercia, en lui disant que ses voyages n'avaient point pour but l'ambition, mais seulement le désir de s'instruire, et de rendre un jour cette instruction utile à ses pauvres compatriotes excessivement opprimés par un gouvernement arbitraire. Mais sans désapprouver ses sentimens, elle lui déclara qu'il pouvait dès lors regarder la Russie comme sa propre patrie: et (c'est un hommage qu'il doit rendre à cette femme célèbre) inutilement le ministre espagnol, au nom de son maître, le réclama-t-il comme un individu nécessaire à l'Espagne; en ajoutant, sur le refus de l'impératrice, que s'il n'y retournait pas, *l'empire espagnol était en danger.* Elle répondit: "que sa personne " ne pouvait pour lors être mieux qu'en Russie, et " qu'elle serait charmée qu'il voulût bien y rester pour " toujours."

Ces offres, honorables et flatteuses pour un homme qui n'aurait pas préféré la liberté à tout, croyez-vous, Citoyens, que Miranda fût tenté même de les accepter? Il les refusa, comme il aurait fait de l'esclavage, et continua ses voyages, déjà trop longtemps interrompus, au gré de ses projets philosophiques.

De Pétersbourg il se rendit en Suède, où il eut occasion de voir, dans la Dalécarlie, les beaux restes de cette nation libre et célèbre. De là il passa en Norvège, où la liberté bannie du reste de l'Europe s'était réfugiée avec les arts, ainsi qu'en Islande, sous la forme républicaine, et préparait, dans les onzième, douzième et treizième siècles, la conquête de l'Ecosse.



De Norvège il fut en Danemark, où il apprit que le gouvernement espagnol, plus jaloux que jamais de son entreprisse, avait, mais inutilement, fait des démarches pour l'arrêter à Stockolm. Ensuite il fut voir les fameuses villes anséatiques de Lubeck, Dantzick, de Brème et de Hambourg, où le commerce fleurissant sous les auspices de quelque liberté, offre encore les restes de leur ancienne splendeur. Il se rendit en Hollande au moment où le peuple faisant des efforts pour secouer le joug du Stathouderat, fut malheureusement opprimé par la puissance prussienne; et enfin passa dans les Pays-Bas autrichiens, qui, pour se soustraire au despotisme de l'Autriche, faisaient des efforts d'autant plus inutiles, que leur entreprise avait pour mobile le fanatisme beaucoup plus que l'amour de la liberté, et ne pouvait, par conséquent, ni réussir, ni rendre le peuple heureux.

Il partit ensuite pour la Suisse, où le tableau des différens gouvernemens, plus ou moins libres, lui fit voir ce que la politique peut produire pour le sort des hommes, et le confirma dans l'idée qu'il avait particulièrement rapportée d'Italie, que le peuple n'arrive jamais au dernier degré de bonheur que dans les gouvernemens démocratiques.

La France alors attirait ses regards; il brûlait d'y aller observer un peuple encore esclave, mais dont l'antique bravoure, éclairée par la philosophie, les sciences et les arts, annonçait assez qu'il n'était plus fait pour l'esclavage.

Mais alors la France, encore alliée de l'Espagne, ne





lui offrait pas un asile assez assuré contre la tyrannie du gouvernement de Madrid; il fut obligé d'attendre un temps plus heureux; et, après avoir traversé rapidement la partie méridionale de la France, et visité ses arsenaux et ses villes maritimes, pour y suivre la marche de l'industrie et du commerce, il se rendit en Angleterre, emportant avec lui l'espérance de voir bientôt les français républicains, tant il avait trouvé dans leurs assemblées populaires de ce bon sens qui devait nécessairement les conduire à l'indépendance.

A son arrivée à Londres, il apprit avec plaisir les progrès rapides que la liberté venait de faire dans la république américaine du Nord, pour le bonheur du peuple, et la disposition du gouvernement britannique, à seconder son projet de l'établir enfin dans tout le continent américain; et il s'en rencontra bientôt après une occasion favorable dans l'affaire de Nootkafond; mais par une fatalité singulière, qu'on ne peut attribuer qu'à l'inepte avarice du ministère britannique, ou à sa malveillante jalousie pour la liberté des autres peuples, cette affaire importante fut terminée par une simple convention, et l'occasion échappa d'étendre les vrais principes sur tout le continent de l'Amérique, et de préparer ainsi, par une alliance nécessaire entre l'Amérique du Sud et l'Angleterre, la prépondérance absolue de la liberté sur le despotisme.

Enfin, ce que Miranda n'avait pu. faire à Londres, il conçut alors l'espérance de le faire à Paris.

Déjà le trône, ébranlé jusque dans ses fondemens, y était près de sa chute, lorsqu'il y vint enfin dans



le mois d'avril 1792; et la journée du 10 août l'ayant convaincu que le peuple avait toute l'énergie nécessaire pour défendre sa liberté, il conçut l'espoir de voir exécuter ses plans qu'il offrit alors comme un don patriotique fait à la France; et le Conseil Exécutif l'engageant à accepter du service dans les armées, il y consentit, et prit le rang de maréchal-de-camp.

Arrivé le 7 septembre à l'armée qui était aux ordres de Dumouriez, à Grand-Pré, il fut envoyé le lendemain, par ce général, faire une reconnaissance sur les ennemis, qu'il trouva aux villages de Mortome et Briknai, et il eut l'avantage de les repousser avec une force de deux mille hommes, contre une de six mille, tant infanterie que cavalerie.

Le 14, il fit une reconnaissance sur la Croix-au-Bois, où il découvrit le mouvement rétrograde de nos troupes sur Vouziers, et la position avantageuse que les ennemis avaient gagnée, ce qui occasionna cette fameuse retraite que nous fîmes dans la même nuit du camp de Grand-Pré, et qui pour lors sauva l'armée.

Dans cette retraite, il eut l'honneur de commander le corps de l'armée, ayant conservé sa division entière réunie à Vargemoulin, dans le moment même où, par une de ces terreurs paniques inexplicables, qui ont, au rapport de nos historiens, fait fuir à la fois deux armées en présence l'une de l'autre, toutes nos troupes s'étaient débandées depuis Courtemont jusqu'à Châlons.

Bientôt cette conduite lui valut un grade supérieur; il reçut le 3 octobre, sans le demander, le rang de lieutenant-général des armées de la République et

12



prit le commandement d'une division que était en marche vers Valenciennes, pour faire lever le siége de Lille.

Le Conseil Exécutif ayant désiré alors qu'il vînt à Paris pour le consulter sur des plans politiques et militaires, relatifs à l'Amérique du Nord, etc., il s'y rendit et présenta ses observations au Comité Diplomatique et et au Conseil Exécutif: elles furent jugées conformes aux intérêts de la République; en conséquence, il écrivit au Président, et aux Ministres des Etats-Unis, et c'est une bien douce consolation pour lui d'apprendre que ses lettres ont coopéré essentiellement en Amérique à faire reconnaître l'indépendance de la République Française.

A son retour à l'armée, il reçut un ordre d'aller prendre le commandement en chef de l'armée du Nord, qui se trouvait paralysée devant Anvers; et je vous prie, citoyens, d'observer comment il s'est comporté à cette époque où on lui confiait une armée entière de la République, et dès lors de grands moyens de trahir, s'il avait été capable de trahison.

Quand il arriva devant Anvers, la tranchée commençait à s'ouvrir, il n'y avait pas encore un mortier d'arrivé ni une batterie de tracée: c'est en destituant un officier d'artillerie et en menaçant plusieurs autres du même traitement qu'il parvint à ranimer dans tous l'activité nécessaire et qu'il obtint un prompt succès: en cinq jours les préparatifs furent achevés, les ouvrages construits, la citadelle prise; et le langage républicain de cette capitulation mérita les éloges de tous les représentans du peuple.



Ce premier succès obtenu, fait-il de son pouvoir un moins bon usage ? Il marche rapidement depuis Anvers jusqu'à Maeseyck, passe en six jours la Meuse et la Roër, et s'empare de Ruremonde et de toute la Gueldre autrichienne, après avoir battu un corps de cinq à six milles hommes, postés dans cette ville, et leur avoir fait repasser le Rhin, ainsi qu'aux troupes du roi de Prusse, qui pour lors se trouvaient dans le duché de Clèves, le comté de Meurs et la Gueldre prussienne.

Il fait plus, après avoir ainsi défendu la patrie de son épée, il la sert encore de ses conseils. Dumouriez venait de concevoir le projet de s'emparer de la Zélande : projet digne d'un filibustier, par sa folie, autant qu'il aurait été funeste par ses conséquences ; et, sur ses observations, le Conseil arrête, et Dumoriez lui-même reconnaît que ce projet doit être abandonné ; que dis-je ? Citoyens, il sert la patrie par ses conseils ! il la sert au dépens même de son amour-propre et de ses intérêts personnels : Dumouriez le rappelle à Liége pour lui communiquer un ordre du Pouvoir Exécutif, qui lui proposait le commandement en chef de quelques possessions d'outre-mer : rien n'était plus fait pour flatter son ambition ; mais rien ne lui paraissait moins intéressant pour le service de la République ; il refuse tout, et fait abandonner ce plan, comme il venait de faire rejeter celui de la Zélande, et comme il avait fait suspendre les entreprises hasardées relatives à l'Amérique du Nord, etc.

De plus, cet intrépide défenseur de la patrie, ce



sage conseiller de l'Etat, se montre encore un administrateur éclairé de l'armée. Elle se voyait sur le point de manquer de subsistances, et par ses soins les subsistances lui sont rendues, et l'ordre se rétablit dans toutes les parties de l'administration. Enfin, sur les plaintes qui lui sont portées par des soldats volontaires, contre les commis et domestiques des bureaux d'un commissaire des guerres; et, sur ce que le commissaire justifiait mal ces derniers, il en prend occasion de prouver ses sentiments patriotiques pour les défenseurs de la patrie, dont il parle avec une sorte de vénération...

Ici commencent les faits plus relatifs à l'accusation, et c'est pour cela, Citoyens, que je vous prie de les suivre avec une attention plus particulière: vous ne les trouverez pas moins favorables à l'accusé.

Tout le monde convient que Maëstricht est une place extrêmement forte; et si ce fait notoire avait besoin de preuves, il suffirait de dire que Maurice de Saxe, avec cent trois mille hommes, cent dix bouches à feu, et après vingt-sept jours de tranchée ouverte, n'en avait pas pris encore un ouvrage extérieur, et n'a pu l'occuper que par suite des préliminaires de la paix.

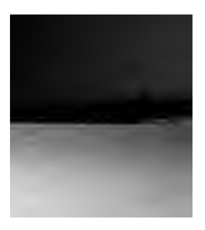
Mais il n'importe, Dumouriez charge Miranda, non pas *d'assiéger* cette ville, comme avait fait Maurice de Saxe, mais simplement de la *bombarder;* non pas de l'assiéger, comme a fait Maurice de Saxe pendant l'espace d'un mois entier, mais de la bombarder en sept à huit jours; non pas de l'*assiéger*, comme avait fait Maurice de Saxe, *pendant un mois entier* avec *cent trois*



mille hommes et cent dix bouches à feu, mais de la *bombarder en sept à huit jours,* avec *vingt-cinq bouches à feu et seize mille hommes;* et remarquez, Citoyens, qu'en lui confiant cette tâche inexécutable, il lui écrivait, qu'au moyen des intelligences qu'il avait dans la ville, "il était sûr que le pays était bien disposé; que le "commandant n'était pas militaire; que les troupes bruns- "wickoises, au service de la Hollande, n'avaient point "intention de se battre; que l'armée de Clairfayt ne "serait pas prête de sitôt, et n'était composée que de "nouvelles levées qui ne valaient pas les nôtres; qu'elle "était d'ailleurs mal approvisionnée; qu'à l'égard du Gé- "néral Beaulieu, il était gravement malade, et trans- "porté à Luxembourg, et son corps d'armée manquant "de tout; en un mot, que *la ville ne tiendrait pas plus "de deux ou trois jours, et se rendrait à la troisième "bombe."*

L'homme brave n'est pas moins circonspect dans sa confiance, que le sage dans sa crédulité. Miranda ne se laissa pas séduire par l'assurance exaltée de Dumouriez, même en supposant certains les renseignemens que celui-ci disait avoir; il ne lui dissimula pas les obstacles qu'il aurait à vaincre, et il écrivit même, le 14 février, au Ministre Beurnonville: "L'entreprise me "paraît étonnante et très-difficile; ainsi j'espère que si "la réussite n'est pas conforme en tout à nos désirs "et à l'espoir que vous avez pu former, on aura pour "nous cette indulgence qu'un zèle ardent pour le ser- "vice et la gloire de la patrie mérite d'une nation libre, "qui voit ses enfans courir au dévoûment avec joie."





Mais, quelques difficultés que présentât l'exécution d'un pareil projet, son devoir l'obligeait à l'exécuter; parce qu'il était soumis, comme général en second, aux ordres du Général en Chef, seul chargé de la responsabilité de l'entreprise; et ce devoir inviolable, je vous prie, Citoyens, d'observer avec quelle exactitude religieuse il s'est empressé de le remplir.

On voit d'abord par les lettres de Dumouriez, du 23 janvier et du 8 février, que celui-ci voulait se charger personnellement, dans l'origine, de *prendre Maëstricht:* et celle de Miranda, du 28 janvier, annonce les préparatifs qu'il fit alors, en fortifiant provisoirement les postes, pour le seconder dans cette entreprise; et l'on voit même par une du 7 février, au Ministre, qu'il alla plus loin: il y annonce que n'ayant reçu aucune nouvelle officielle de la déclaration de guerre à la Hollande, mais la croyant certaine sur la notoriété publique, il se précautionne pour prendre des forts, en demandant à cet égard des instructions; et par sa réponse du 14 à cette lettre, le Ministre approuve ses mesures et trouve ses dispositions fort sages. Mais bientôt Dumouriez reconnaissant que son projet est hardi, un vrai coup de désespoir [lettre du 11], il en charge Miranda, laissant à Valence et à Lanoue le soin de soutenir Aix-la-Chapelle, et de défendre le passage de la Roër; et Miranda dès le 12, lui annonce qu'il va mettre, s'il est possible, ses ordres à exécution; qu'il a pris les forts de Stevenswert et de Saint-Michel, et qu'il fait établir inmmédiatement le pont de Visé, très-essentiel pour nos opérations sur Maëstricht.



Ensuite il fait faire par les officiers du génie et de l'artillerie la reconnaissance des lieux; il fait venir et disposer toutes les pièces d'artillerie qu'on pouvait se procurer dans les arsenaux de l'armée; donne ordre aux chefs d'artillerie et du génie de se tenir tout près pour l'opération; se pourvoit de tous les approvisionnemens nécessaires pour le bombardement de six à huit jours, ainsi que le Général en Chef le supposait ; fait passer, conformément à ses ordres, la Meuse à toutes les troupes de l'armée des Ardennes, pour former avec celle de la Belgique, qui gardait la Roër, une armée d'observation, propre à couvrir le bombardement, et garantir l'armée qui faisait le blocus de Maëstricht, de toutes surprises; place ses batteries à la distance de cinq cents toises de l'enceinte de la ville; envoie ses plans pour le bombardement au Ministre, qui, par sa lettre du 22 février, les trouve très-sages et très-bien concertés.

Enfin, il ne néglige aucune précaution, et fait avec l'exactitude la plus scrupuleuse tous les préparatifs nécessaires.

Alors, il ouvre la tranchée, en personne, avec tous les chefs du génie et de la artillerie; ne quitte pas le quartier-général, si ce n'est pour établir des batteries, faire une reconnaissance, et voir si les troupes se tenaient en ordre; bombarde la ville pendant six jours, et au lieu des trois bombes qui devoient suffire, suivant Dumouriez, pour la prendre, en jette cinq à six mille; fait aux Gouverneur, Magistrats et Commandant de la ville des sommations où il profite avec adresse





du succès que nos troupes venaient d'obtenir à Bréda, pour jeter dans leurs âmes la terreur, et dans lesquelles on ne saurait qu'admirer davantage, ou la fierté du républicanisme, qui parle au nom d'un peuple libre, ou la dignité de la raison, qui cherche à éclairer un peuple esclave, ou la douceur de la philanthropie, qui veut épargner le sang des peuples pour n'écraser que les tyrans; enfin, dans toutes ces opérations, ne prend rien sur lui, et les communique toujours, et au Général en Chef, et au Conseil Exécutif qui les approuvent.

Ce n'est pas tout: voyant que le bombardement et les sommations n'opéraient pas leur effet, il s'occupe à établir des batteries de vingt-quatre pour tirer à boulets rouges; vingt-quatre pièces allaient tirer sur la place: il allait laisser la continuation de l'attaque au Général Valence, en se portant sur Nimègue [son avant-garde était déjà sur Grave] pour empêcher que les troupes prussiennes qui étaient dans la Gueldre sous le prince Frédéric de Brunswick n'entrassent dans la Hollande et n'arrêtassent les opérations du Général Dumouriez.

Mais bientôt il apprend que les ennemis, après avoir attaqué nos avant-postes sur la Roër, et forcé leur passage à travers l'armée d'observation, commandée par les Généraux Valence, Lanoue, Stingel et Dampierre, se portaient rapidement, avec une force de trente-deux mille hommes, sur la partie de Wyck pour faire cesser l'attaque; alors, quoiqu'il n'eût en tout qu'un corps de douze mille hommes à opposer aux ennemis, il les rassemble, fait retirer l'artillerie sur Tongres qu'il couvre

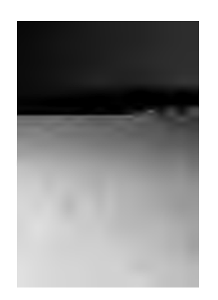


par cinq à six mille hommes; met le reste des troupes sur les hauteurs de Visé derrière le Jaar, pour couvrir également la place de Liége; donne avis au Général Valence de se réunir à lui à l'effet de former un corps assez considérable pour s'opposer à l'ennemi; exécute avec succès cette réunion hardie, rallie entièrement toutes ses troupes, ainsi que quelques postes qui étaient restés en arrière; opère sa retraite dans le plus grand ordre, et n'y perd pas trente hommes, quoique toujours en face de l'ennemi, et ayant à rappeler l'avant-garde qui était à plus de vingt-cinq lieues sur la rive gauche de la Meuse; enfin, fait prendre à l'armée sa position derrière la Dyle, sur les hauteurs de Louvain, où il couvre la Belgique; protège les opérations de la Hollande, et se met dans le cas de recovoir facilement tous les renforts qui pouvaient arriver de France, pour agir offensivement ou défensivement sur les ennemis.

Ce fut à cette époque, le 11 mars, que le Général en Chef Dumouriez arriva de la Hollande pour prendre le commandement de toutes les armées.

Miranda s'aperçut dès lors qu'il apportait de la Hollande une nouvelle doctrine, et que son esprit était exaspéré contre la Convention Nationale; mais il crut que c'était un effet du mauvais succès de ses plans indigestes, et le mouvement d'un orgueil humilié qui cherchait en vain à se dissimuler ses fautes.

Il eut une occasion nouvelle de le supposer, lorsque, le lendemain, Dumouriez lui montra la lettre qu'il écrivait à la Convention Nationale, et par laquelle il



rejetait nos pertes sur des causes qui lui étaient essentiellement personnelles.

Mais il était loin encore de présumer que cette injustice allait bientôt éclater en une trahison ouverte. Ils allèrent ensemble passer l'armée en revue.

Là, Dumouriez tint aux soldats des discours qui parassaient tendre à se les attacher; il leur montrait même une gazette des séances de la société des Jacobins, et leur demandait ce qu'ils pensaient de la proscription élevée contre lui dans cette société fameuse, à laquelle apparemment il ne pouvait pardonner d'avoir prédit sa lâche défection. Miranda lui fit à ce sujet des remontrances, disant que de telles démarches lui paraissaient répréhensibles; que l'armée était à la République; qu'il ne devait pas l'entretenir de querelles individuelles, ni lui permettre d'y prendre part. Dumouriez parut se soumettre à ces réflexions, et fut dès ce moment plus réservé devant lui à cet égard.

Cependant l'ordre pour l'arrestation des Généraux Lanoue et Stingel étant alors arrivé à Miranda, ainsi qu'au Général Valence, Dumouriez saisit cette occasion pour demander à Miranda ce qu'il ferait, si un pareil ordre lui arrivait pour le faire arrêter lui-même. Ce brave homme lui répondit: "que, comme serviteur fidè-
"le de la République, il obéirait; mais que d'ailleurs
"l'ordre ne lui serait pas adressé, attendu que le Général
"Valence était le plus ancien." Il viendra précisément à vous, lui dit Dumouriez, mais l'armée n'y obéira pas; ainsi, vous n'avez qu'à faire un procès-verbal et le renvoyer. Enfin, étant à table quelque temps après, il alla



jusqu'à dire, qu'à la fin il faudrait venir à Paris. Miranda lui demanda de quelle manière. — Avec l'armée.—Et pourquoi faire?—Pour rétablir la liberté.—Je crois le remède pis que le mal, répondit Miranda, et certainement je l'empêcherai, si je le peux.—Donc, vous vous battrez contre moi?—Cela peut être si vous vous battez contre la liberté.—Fort bien, vous serez Labienus.—Labienus ou Caton, vous me trouverez toujours du côté de la République.—Et la conversation se termina; Dumouriez eut l'air de tourner tous ces discours en plaisanterie, lorsqu'il n'eut plus de doute sur la résolution de Miranda. Mais il paraît que, dès ce moment, il jura de le perdre.

En effet, il cessa de consulter avec lui les opérations militaires, ne faisant son conseil privé que des Généraux Valence, Thowenot et Egalité; le chargea, comme on va le voir, des opérations les plus périlleuses, dans l'espérance que la mort pourrait le débarrasser de son incommode personne; le calomnia auprès des représentans du peuple, commissaires dans la Belgique; et surprit à leur sagesse un arrêté qu'il garda quatre jours, pour l'employer après la mort de Miranda, comme une preuve que ce n'était pas lui, Dumouriez, qui était la cause de nos revers, ou pour ne pas s'en servir, si Miranda survivait, et qu'il voulût partager sa trahison qu'il était sur le point de déclarer.

Le lendemain, le 15 mars, on reçoit la nouvelle que les ennemis se faisaient voir, et avaient attaqué et repoussé les troupes de notre avant-garde qui occupaient Tirlemont. Nous fîmes un mouvement vers cette



ville; et le jour suivant, vers les neuf heures du matin, Miranda à la tête de sa division attaqua les troupes ennemies qui étaient à Tirlemont, prit la ville de force, et les ennemis se replièrent sur leurs avant-postes, entre les deux Gheetes, en avant de Nerwinde. Le 17, l'armée prit sa position entre les deux Gheetes, la division de gauche derrière Wommersom à l'exception de vingt-un bataillons sous les ordres du Général Champmorin, qui eurent encore le lendemain à passer la grande Gheete.

Enfin, le 18, à la pointe du jour, nous attaquâmes le village d'Ortsmael pour prendre le pont, ainsi que le village d'Heelen, avec son pont que les ennemis occupaient.

A dix heures et demie, Miranda reçut l'ordre du Général Dumouriez de se rendre auprès de lui, à la droite, pour une conférence: il ne put arriver que sur les onze heures: il trouva le Général seul avec le Maréchal-de-Camp Thowenot; et au lieu d'avoir avec lui une conférence, Dumouriez lui donna l'ordre par écrit et cacheté de ce qu'il devait faire, en lui annonçant que l'on allait donner bataille. Cet ordre était insensé et la bataille une folie; Dumouriez n'avait pas même ordonné du côté gauche la moindre reconnaissance; nous avions devant nous une rivière, très-peu de ponts sur une grande longueur, et point de pontons pour y jeter; les ennemis étaient postés sur les hauteurs de Halle et de Willeré, couverts d'une artillerie formidable, tandis que nous étions dans un terrain coupé, où il nous était impossible de nous déployer; ils avaient d'ailleurs plus de 52.000 hommes, lorsque nous en avions



à peine 36.000; en un mot, il y avait de la témérité, pour ne pas dire de l'extravagance, à exposer nos troupes, sans préparation et contre les règles de l'art, au sort d'une action, où le seul avantage de la bravoure avait contre lui tous les avantages du nombre, du terrain et de l'artillerie.

En vain, lorsque Miranda reçut l'ordre de donner bataille, il voulut commencer à faire à Dumouriez des représentations; Dumouriez ne voulut rien entendre; Miranda fut obligé de s'en retourner à son poste, et, son ordre à la main, il instruisit les commandants des colonnes de leur devoir, en les sommant d'exécuter ponctuellement les ordres du Général en Chef.

Enfin il attaqua, et [c'est une justice qu'il est bien aise de pouvoir rendre aux troupes de la République], à l'exception de quelques corps commandés par de mauvais officiers qui ont abandonné leur poste, elles ont fait dans cette journée des actes de la plus grande bravoure, dont les viles calomnies de Dumouriez ne pourront jamais effacer la gloire.

Mais, comme l'avait prévu Miranda, leur seul courage ne put tenir contre tous les avantages réunis; et s'il lui fut impossible d'empêcher un peu de désordre dans la retraite qu'elles furent forcées de faire, après trois heures du combat le plus sanglant, parce que dans des circonstances pareilles cela n'est pas au pouvoir d'un général, ainsi que le prouve l'histoire de tous les plus grands hommes de guerre, anciens et modernes, au moins sut-il arrêter la confusion, rallier ses troupes, et les ramener aux postes, conformément aux



ordres du Général en Chef; et le lendemain et les jours suivants, il continua sa retraite, encore suivant l'ordre du Général en Chef, devant Tirlemont, dans la position qu'il avait prise antérieurement, en protégeant la retraite de l'armée. Partie de sa division de gauche se retira sur Louvain, prit la position de Pellemberg, où elle fut vigoureusement attaquée par l'ennemi, l'arrêta dans un combat qui dura presque toute la journée du 22, le repoussa à plusieurs reprises, lui fit essuyer une très-grande perte, et finit très-heureusement sa retraite pendant la nuit, après avoir donné le temps à l'armée d'opérer la sienne sur Bruxelles.

C'était à ce moment même où Miranda combattait ainsi, au péril de sa vie, pour la gloire de la République, en couvrant la retraite de l'armée à Pellemberg, que Dumouriez surprenait aux commisaires de la Convention Nationale l'arrêté en vertu duquel il se trouve accusé devant vous, et vous vous rappelez, Citoyens Jurés, que le citoyen Lacroix, député à la Convention Nationale, a déposé que le traître eut la bassesse de lui dire que la bataille avait été perdue *par la faute du Général Miranda*, auquel *il avait donné l'ordre de se tenir ferme* sans combattre, tandis que l'ordre signé de sa propre main lui enjoint expressément le contraire.

Mais l'ayant obtenu le 21 mars, et sans que Miranda eut même été entendu, il le garde, ainsi que je viens de le dire, pendant près de quatre jours sans en faire usage: et je dois ici renouveler une observation décisive dont on ne saurait trop se pénétrer.

Pourquoi Dumouriez, ayant le 21 l'ordre d'arrêter



le Général Miranda, ne met-il cet ordre à exécution que quatre jours après?

Il ne peut y en avoir que deux raisons.

Si Miranda venait à périr, alors il voulait en représentant l'ordre qu'il venait d'obtenir contre lui se faire un honneur de sa dénonciation, et rejeter sur Miranda les suites fâcheuses de sa propre impéritie.

Si Miranda survivait aux dangers dont il avait soin de l'environner, et s'il ne parvenait pas à séduire son inflexible républicanisme, alors il aurait en main un moyen toujours prêt d'en tirer vengeance.

Ce qu'il y a du moins d'incontestable, c'est que si Dumouriez avait eu Miranda pour complice, non seulement il n'aurait pas exécuté l'ordre, mais il ne l'aurait pas même obtenu.

Quoi qu'il en soit, cet arrêté du 21 mars, Dumouriez ne le fit notifier par un officier de son état-major à Miranda, que le 25 à dix heures du soir, et dans cet intervalle, il lui donna différens ordres importans auxquels Miranda se conforma toujours exactement pour le bien de l'armée.

Mais, quoiqu'en exécutant ses ordres, il fut loin de prévoir sa perfidie, il crut d'après les propos que le traître lui avait tenus et le danger auquel il venait d'exposer l'armée contre toutes les règles possibles, ne pouvoir plus douter qu'il y eût de la trahison; et dès le 21, à son arrivée à Louvain, il l'écrivit à Pétion, l'un des représentans du peuple et membre du Comité de Sûreté Générale.





Le lendemain, non content de lui avoir écrit cette première lettre, il lui en dépêcha un *duplicata* par un nouveau courrier, ajoutant que le Général en Chef lui avait communiqué son plan d'une retraite absolue.

Ensuite, il exécuta cette retraite, ayant toujours à ses ordres les troupes qui étaient le plus en danger, conformément au désir que Dumoriez avait qu'un coup de feu le débarrassât d'un témoin redoutable.

A son passage d'Enghien, Miranda ne put s'empêcher de lui témoigner sa surprise et son indignation au sujet des proclamations infâmes qu'il venait de publier pour couvrir ses erreurs, dont il rejetait alors les suites sur des hommes braves qui s'en plaignaient ouvertement: il lui dit qu'il ne laisserait pas ignorer à la nation comment et pourquoi ses soldats avaient été sacrifiés ; et comme le traître s'exhalait en invectives contre le républicanisme et la liberté pour lesquels il eut l'audace insensée de prétendre que les français n'étaient pas faits, il lui répondit qu'un quart-d'heure de boutade et de folie de sa part ne lui ferait pas, à lui Miranda, abandonner des principes fondés sur l'expérience de vingt années d'études et de méditations.

Enfin, ce fut après cette conversation, dont il croit se rappeler que le Général Duval fut témoin en partie, que Dumouriez lui fit notifier l'arrêté des commissaires.

On conçoit que Miranda dut être non seulement surpris, mais profondément affecté d'un coup aussi imprévu : il en dut être surpris, parce que sa conscience ne lui reprochait rien, et qu'il n'avait pu rien prévoir, les commissaires de la Convention n'ayant pas cru



devoir le prévenir, ni même lui parler et l'interroger; et il en dut être profondémens affecté parce que leur caractère de représentants du peuple et leur grande réputation de républicanisme étaient propres à répandre sur lui les soupçons les plus flétrissans.

Cependant, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à Paris pour se justifier, et dénoncer les faits importans qui venaient de se passer entre Dumouriez et lui.

Arrivé le 28 au soir, il conjura les citoyens députés Pétion et Bancal, de prendre, à l'instant, tous les moyens de faire connaître ces faits aux autorités constituées, ajoutant qu'il avait tout lieu de croire que Dumouriez ne consentirait pas à rentrer en France; mais qu'il se préparait à quelqu'acte de la plus haute criminalité; et c'est une chose bien remarquable que l'un des officiers de l'armée que Miranda commandait, et qui l'avait suivi dans l'intention de faire connaître la vérité, donna de sa part, à deux autres membres de la Convention, les citoyens Maignet et Artaut Blanval, les mêmes instructions. Le lendemain 29, il se présenta avec une lettre au Président de la Convention pour s'expliquer lui-même à la barre; mais en vain décréta-t-elle par un premier décret de ce jour qu'il y paraîtrait le lendemain, et que les Comités de la Guerre et Sûreté Générale feraient sommairement le rapport de son affaire, et dresseraient la série des questions qui lui seraient faites, lors de sa comparution; la fatalité des circonstances n'a pas permis que le décret put être exécuté.



En vain le 22 avril un second décret a-t-il renouvelé les mêmes dispositions: elles ont été sans effet comme les premières.

En vain deux jours après un troisième décret l'a-t-il renvoyé aux comités chargés du rapport pour y être interrogé: il s'est empressé d'y subir son interrogatoire; mais le sort qui le poursuit a voulu que le rapport n'ait pas eu lieu.

Enfin, les Généraux Miaczinski, Lanoue et Stingel venaient d'être, le 12 avril, renvoyés au tribunal extraordinaire; et il y avait un mois que Miranda ne cessait de provoquer sur lui la lumière avec la confiance d'un homme pur de tout reproche, lorsque la Convention Nationale, qui n'avait pu dans l'immensité des grands intérêts qui l'occupent, trouver le moment de l'admettre à la barre, et d'écouter le rapport de ses Comités Militaire et de Sûreté Générale, déjà prêts en sa faveur, l'a compris nommément dans son décret relatif aux autres généraux, et c'est en vertu de ce décret qu'il a été constitué prisonnier, et qu'il est accusé de s'être rendu coupable de haute trahison de concert avec Dumouriez.

Examinons maintenant, Citoyens Jurés, cette accusation.

Accusation invraisemblable.

Avant la salutaire institution des jurés, la justice ne connaissait parmi nous que les preuves légales; elle n'admettait dans la recherche des délits aucune moralité, et le juge, esclave du témoin, se trouvait souvent obligé



de condamner ou d'absoudre contre sa conviction personnelle. Mais aujourd'hui que la réforme de nos lois criminelles a fait heureusement prévaloir les preuves morales, les jurés libres n'ont d'autre règle que leur conscience, et ils peuvent dès lors, avant de prononcer sur le fait, examiner la personne de l'accusé, ou plutôt ils le doivent, puisque la loi permet les témoins apologétiques; et ce nouveau système, qui sans favoriser le crime, est plus favorable à l'innocence, n'a rien d'ailleurs que de conforme aux premiers élémens de la raison : de même qu'il est des actions héroïques dont on ne saurait supposer tel homme capable; de même il y a des crimes qu'il est impossible de croire de la part de tels ou tels individus.

D'après celà, Citoyens Jurés, quel est l'homme accusé devant vous d'avoir trahi les intérêts et la liberté de la République ? et jugez à quel point l'accusation blesse toutes les vraisemblances.

Quelle est d'abord la réputation de Miranda ? Vous venez d'entendre une foule de témoins de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les pays, dont la plupart lui sont inconnus, mais dont aucun n'a le moindre intérêt à le flatter; et vous avez vu que s'ils diffèrent entre eux dans les termes de leurs éloges plus ou moins honorables, ils sont tous unanimement d'accord sur ses grandes vertus républicaines.

Quelle a été, depuis qu'il existe, sa vie habituelle ? Vous avez vu qu'il l'a consacrée tout entière à l'étude des sciences, des arts et de la philosophie ; au mépris des rangs, des honneurs et de la fortune; à la haine de l'oppression et du despotisme, ses persécuteurs; et





surtout à la recherche, à la propagation et à la gloire de la liberté, son idole, sans laquelle il ne croit pas au vrai bonheur des peuples.

Quels ont été dans tous ces temps ses discours favoris ?

"Votre Constitution [de 89] ne peut tenir *avec le* " *mélange de la royauté.*"

"Vous serez toujours trahis dans les armées, tant " qu'elles ne seront pas *purgées de la noblesse.*"

"Prenez-y garde [en parlant du tableau des pros- " criptions des Triumvirs,] prenez-y garde, voilà le sort " qui vous attend si vous n'affermissez *l'empire de vos* " *lois sur* les débris de *l'anarchie.*"

"Ces deux êtres [l'impératrice et Joseph II] sont " nés avec des talens et des vertus, mais ils ont été " *dénaturés* par *leur métier.*"

"Tel est dans les mains d'un seul homme le pou- " voir souverain que Marc-Aurèle et Titus n'ont pas eu " le courage de rendre au peuple ses droits légitimes, " tant il est vrai que lors même que *l'homme est bon*, la " chose *est toujours mauvaise.*"

Voilà comment il s'exprime avec ses amis dans l'intimité de la confiance et dans l'épanchement de ces conversations familières où l'homme se peint d'après nature.

D'ailleurs : quelle a été sa conduite morale dans les armées ?

Un grand attentat a-t-il été commis en la personne d'un représentant du peuple ? il fait porter à tous les





soldats le deuil qu'il a dans le cœur. A-t-il occasion de recevoir les commissaires de la Convention ? Gossuin, l'un de ceux même qui l'ont fait arrêter, vous atteste qu'il est le seul des généraux qui s'empresse de leur rendre l'hommage qu'il doit à la représentation nationale. A-t-il à défendre les soldats-volontaires contre l'insolence d'un commissaire-ordonnateur ? il traite ces braves défenseurs de la République avec le respect, et le commissaire avec le dédain qu'ils méritent.

Enfin : quels sont les sentimens qui l'animent ?

Il vous a mis à portée d'en juger, par le calme, la dignité, l'énergie et l'élévation qu'il a montrées dans les débats ; et je voudrais pouvoir vous le représenter dans sa prison tel qu'il s'est offert à moi, pour vous mettre en quelque sorte sous les yeux sa grande âme tout entière. Là même, son intérêt personnel est la dernière chose à laquelle il songe, ou plutôt son intérêt personnel n'est rien pour lui, il s'occupe surtout des intérêts de la République, il ne désire que le bien de la République; il ne parle que de la République, et je puis vous protester qu'à la veille et pour ainsi dire à l'instant même du jugement, c'est avec toutes les peines du monde que je l'ai forcé de me donner les détails nécessaires à sa cause personnelle, il ne m'entretenait encore que de la cause publique ; et par cette sublime abnégation de lui-même il m'a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, rappelé Socrate apprenant son arrêt, sans se distraire des hautes pensées qui l'occupent, et continuant son entretien sur l'immortalité de l'âme.





Tel est l'homme, Citoyens, que la calomnie a traduit devant vous comme criminel de haute trahison.

Si l'on disait : Caton et Brutus furent des traîtres ; les marseillais, les vainqueurs de la Bastille, les français sont des lâches ; les jurés sont injustes, et ce tribunal anti-révolutionnaire.... qui le croirait?

Eh bien, lorsqu'on dit que Miranda a trahi la République, on dit la même chose en d'autres termes.

Non, Citoyens, les jurés injustes, ce tribunal anti-révolutionnaire, les français lâches, et Miranda, Caton et Brutus coupables de trahison, voilà des choses que personne au monde ne pourra jamais croire.

Mais combien surtout l'accusation devient-elle incroyable par la prétendue complicité de Miranda avec Dumouriez?

Miranda complice de Dumouriez!

Je ne mettrai pas ces deux hommes en parallèle, mais sans vous peindre l'un, je vous prierai, Citoyens, de vous représenter l'autre à vous-même, au moins sous quelques rapports ; et si vous daignez seulement observer que Dumouriez n'a jamais été qu'un courtisan intrigant, un ambitieux fanfaron et vain, un homme faux, et dès lors vil et lâche, vous jugerez non seulement qu'il n'y a jamais eu entre ces deux êtres le moindre des rapports, sans lesquels on ne saurait concevoir de complicité, mais qu'ils offrent même tous les contrastes qui en excluent jusqu'aux apparences ; et qu'en un mot, il n'y a rien de plus inconcevable que Miranda coupable de trahison, si ce n'est peut-être Miranda complice de Dumouriez.



Cependant, voyons si cette accusation qui blesse toutes les vraisemblances, n'est pas appuyée de quelques preuves.

Accusation dénuée de preuves.

Avant d'examiner s'il est vrai que Miranda ait trahi la République, je me demande à moi-même où est la trahison, et je la cherche en vain: la trahison n'existe nulle part.

Si la cause de l'évacuation de Liége, de la levée du bombardement de Maëstricht, et de la défaite de Nerwinde était ignorée, il y aurait même alors de la déraison à conclure de ces échecs une trahison. L'art de la guerre est un art si conjectural, que Frédéric a gagné ou perdu presque toutes ses batailles contre les règles; et voilà pourquoi Turenne, à qui l'on demandait comment il avait été battu, ne se crut pas un traître en répondant que c'était par sa faute.

Mais la cause de ces échecs est connue. Liége est sans défense, et l'évacuation en devenait forcée après la levée du bombardement de Maëstricht.

Maëstricht était imprenable en cinq à six jours par une attaque irrégulière et brusque, telle que l'avait ordonnée Dumouriez; et dès lors, la levée du bombardement était indispensable.

Quant à la bataille de Nerwinde, cette bataille ayant été précipitamment ordonnée par le Général en Chef, sans aucune reconnaissance des lieux, contre les règles de l'art, et malgré tous les désavantages réunis du



nombre, du terrain et de l'artillerie, notre défaite y était inévitable.

En un mot, la raison de ces différens revers est dans la nature même des choses, mal ordonnées par l'imprudence ou par l'impéritie de Dumouriez; et ce serait une malveillance gratuite que de les attribuer à une trahison qu'ils ne prouveraient pas quand la cause en serait inconnue.

Je pourrais donc borner ici la défense du Général Miranda; car il est superflu de chercher un traître quand il n'y a pas de trahison; et le bon sens, d'accord avec la loi, dit que là où il n'y a pas de corps de délit, il ne saurait jamais y avoir de coupable.

Mais je veux aller plus loin encore, et démontrer qu' en supposant la trahison réelle autant qu'elle est imaginaire, Miranda même alors serait irréprochable.

En effet, Citoyens, il se présente à l'esprit une prémière observation décisive, à laquelle je vous prie de vouloir bien un instant vous arrêter: c'est que le bombardement de Maëstricht, la bataille de Nerwinde et l'évacuation honteuse de la Belgique, ouvrages du Général en Chef qui les avait ordonnés, sont des entreprises absolument étrangères à Miranda, qui, non seulement ne les a point approuvées, mais s'y est même opposé de tout son pouvoir; et que par conséquent elles ne sauraient, sans la plus grande injustice, lui être imputées.

D'ailleurs, une seconde réflexion, non moins importante, vient à l'appui de la première, et porte l'évidence au dernier degré: c'est que tous les témoins, mê-



me à la charge de Miranda, vous affirment qu'il a dans ces entreprises ponctuellement exécuté les ordres du Général en Chef, auquel il était subordonné; et vous avez même vu qu'il n'a rien fait sans lui proposer ses plans d'exécution, ainsi qu'au Conseil Exécutif qui les a toujours trouvés fort sages et très-bien concertés.

Or, s'il a ponctuellement exécuté les ordres de son Général en Chef, il faut, ou convenir qu'il n'est pas coupable, ou prétendre que la subordination dans les armées est un crime; tandis que chez un peuple libre, on ne pardonne pas même aux officiers subalternes de battre l'ennemi sans les ordres de leurs chefs, et que le reproche d'avoir vaincu, contre les lois militaires, ne saurait être effacé par l'éclat même de la victoire.

Miranda ne pourrait donc être répréhensible que dans les détails de l'exécution: et c'est en effet sur de simples détails que porte la trahison imaginaire qu'on lui impute.

Mais d'abord il semble assez extraordinaire, qu'ayant exécuté littéralement les ordres de son chef, dans des entreprises conçues sans sa participation, ou même contre son avis, il puisse être, dans les détails, coupable de trahison: et s'il s'était glissé dans ces détails quelques négligences, quelques erreurs, quelques fautes, ces fautes, ces erreurs, ces négligences, ne devraient être jugées que par une cour martiale, et d'après le code militaire, mais dans les tribunaux, où la justice veut un fait précis, réputé crime par le code pénal, elles ne pourraient faire naître une accusation formelle de haute trahison.



Cependant, Citoyens, vous vous rappelez avec quelle force il a réfuté tous ces reproches de détail qui lui ont été faits: je n'imagine pas que vous ayez oublié la moindre de ses réponses, tant elles étaient lumineuses; et je me garderai bien de les répéter pour ne pas les affaiblir: en marchant sur ses pas dans les armées, on est assuré d'aller à la victoire; mais si j'osais parler après lui, ce serait m'exposer inutilement à la défaite.

Permettez-moi seulement une observation que je crois indispensable.

Distinguez bien, Citoyens, dans l'acte d'accusation, l'accusation en elle-même d'avec les faits qui la motivent; et vous verrez qu'autant l'une est effrayante par sa gravité, autant les autres sont peu dignes de fixer un instant l'attention.

En effet, Citoyens, " on l'accuse d'avoir méchamment et à dessein trahi les intérêts de la République, et provoqué sa dissolution, en ne s'opposant pas, et même en facilitant l'invasion des ennemis de la République sur son territoire, tandis qu'il avait tous les moyens suffisans pour l'empêcher; et de lui avoir causé des pertes incalculables, tant en hommes, argent, vivres, que munitions de guerre, lesquels sont restés au pouvoir du traître Dumouriez et de ses adhérens."

Certes, voilà l'accusation la plus grave qui puisse être portée contre un général; car elle renferme à la fois tous les attentats publics réprouvés par la justice



autant que par l'humanité ; et ce serait un monstre que l'homme qui aurait pu s'en rendre coupable.

Mais cette accusation effrayante, épouvantable, horrible, où sont les faits qui la justifient ?

Encore une fois, je ne dois pas revenir sur ces misérables détails si victorieusement réfutés par Miranda lui-même : je me borne à vous en présenter le résultat.

En dernière analyse, on lui reproche :

A Maëstricht, la défectuosité des charbons, des grils, des poudres et des bombes.

A Liége, d'avoir assuré à plusieurs habitans qu'ils pouvaient être tranquilles, presqu'à l'instant où les ennemis allaient y pénétrer.

Et à Nerwinde, d'avoir donné bataille malgré le Général en Chef qui lui avait ordonné de se tenir ferme pour former le pivot de l'armée ; d'avoir ensuite plié sans combattre ; et enfin de n'avoir pas instruit Dumouriez que son aile gauche pliait au point de lui laisser ignorer, *malgré toutes ses recherches, ce qu'elle était devenue.*

Quels motifs plus légers, plus ridicules ou plus faux d'une accusation plus importante !

Les charbons, les grils, les poudres, les bombes, tout cela, dites-vous, était défectueux ; mais en supposant cette défectuosité prétendue, elle n'était rien ; car les témoins attestent que le bombardement a duré cinq jours, et qu'ils ont vu la ville consumée en plusieurs endroits par les flammes : d'ailleurs, ces détails étaient sous la surveillance immédiate et la responsabilité personnelle



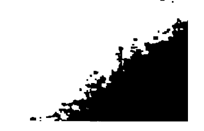
des chefs d'artillerie; le devoir de Miranda sur ce point consistait à leur donner ses ordres de tout préparer pour le bombardement, et de les punir de leur négligence: ce qu'il a fait avec la plus grande exactitude, ainsi que le prouvent encore, et la punition de d'Anghest, et les dépositions des témoins oculaires.

Quant aux assurances que vous lui reprochez d'avoir données aux liégeois, pour ainsi dire au moment de l'invasion des ennemis: premièrement, elles étaient fondées, parce qu'alors les postes de Tongres et de Visé, où il ne commandait pas personnellement, pouvaient tenir encore, et n'étaient pas forcés; en second lieu, l'un des commissaires du Pouvoir Exécutif, et les officiers municipaux de la ville eux-mêmes, vous ont attesté qu'il ne leur avait donné ces assurances qu'avec toute la circonspection possible: et d'ailleurs ce qui prouve de quels sentimens il était alors animé, c'est la satisfaction qu'il témoigna lorsqu'on lui apprit le vœu que les habitans venaient de former de se réunir à la France, et l'empressement avec lequel il annonça au Conseil Exécutif cette heureuse nouvelle.

Enfin, rien ne peut égaler la contradiction, le ridicule et l'évidente fausseté des reproches qu'on lui fait au sujet de Nerwinde.

Et d'abord, observez je vous prie, Citoyens, combien il est contradictoire de prétendre qu'il ait donné bataille et cependant plié sans se battre: à moins de supposer qu'il ait pu combattre, et cependant n'avoir pas combattu.

Ensuite, remarquez à quel point il est ridicule de dire que Dumouriez n'ait pu découvrir l'aile gauche





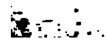
de son armée, quelque *recherche qu'il en ait fait faire*, à moins de prétendre, [pardonez-moi ces termes] que Miranda ait eu l'art d'escamoter quinze mille hommes.

Enfin, Citoyens, ne perdez pas de vue que dans tous ces reproches, il n'y a pas un mot qui ne soit évidemment faux.

Il est faux que Dumouriez ait ignoré que l'aile gauche pliait et ce qu'elle était devenue; trois messages lui furent dépêchés; Miranda personnellement l'instruisit à Tirlemont, sur les neuf heures du soir; et Dumouriez était si bien informé, qu'ayant ordonné lui-même la retraite de cette partie de l'armée, il envoya le lendemain à Miranda un nouvel ordre à Wommersom où il lui avait enjoint de reprendre, et où Miranda avait en effet repris sa première position.

Il est faux aussi que l'aile gauche ait plié sans combattre: les témoins affirment qu'un général d'artillerie, Guiscard, et trente officiers ont été tués; qu'un aide-de-camp de Miranda est mort à ses côtés; que près de deux mille hommes sont restés sur le champ de bataille, et que les troupes ont fait des prodiges de valeur.

Mais ce qu'il importe, Citoyens, de vous redire encore, de répéter sans cesse à la France, et d'annoncer à l'Europe entière, c'est *qu'il est faux surtout que Dumouriez eût ordonné à Miranda de ne pas combattre.* Vous avez sous les yeux l'ordre contraire, écrit de propre main; et Lacroix lui-même, que Dumouriez avait trompé, vient presque à l'instant de le reconnaître.





Ainsi disparaissent, tels que des ombres, ces misérables faits d'une accusation effrayante, et s'évanouit comme un fantôme, ce colosse informe d'attentats imaginaires.

Mais ce n'est pas assez pour la gloire de Miranda, Citoyens, d'avoir établi que cette accusation, en elle-même invraisemblable, est d'ailleurs dénuée de preuves: je soutiens qu'elle est démontrée fausse par les preuves les plus irrésistibles.

Accusation démontrée fausse par les faits.

Qué Dumouriez ait trahi sa patrie; cela n'est pas douteux, et dès qu'il a pu la trahir une fois, il ne l'a jamais sincèrement aimée.

Mais bien qu'au fond de l'âme il ait toujours été traître, cependant, il ne s'est pas toujours montré tel dans ses actions; car enfin il ne trahissait pas la République lorsqu'il chassait les ennemis de son territoire, ou qu'il faisait la conquête de la Belgique, et commençait l'invasion de la Hollande.

Ainsi, l'époque à laquelle on doit réellement fixer sa trahison, est l'époque de ses revers: des faits constans peuvent d'ailleurs vous en convaincre.

On voit d'abord, par sa correspondance avec Miranda, qu'il regardait son entreprise de la Belgique et de la Hollande comme un coup décisif, duquel dépendait, non seulement la liberté de la France, mais le sort de l'Europe entière.

D'un autre côté, cette même correspondance prouve qu'il est vain et présomptueux par caractère: tan-



tôt il se compare à Caton; tantôt il s'élève au-dessus de Luxembourg; toujours il regarde ses projets comme infaillibles; et telle est l'idée avantageuse qu'il a de lui-même, qu'il prétend, en un endroit, que le courage des troupes françaises a besoin du prestige de sa présence: on dirait qu'il est persuadé, qu'au seul son de sa voix, les armées ennemies doivent se dissiper et les forteresses tomber anéanties.

Or, quand cet homme présomptueux et vain a vu cette entreprise infaillible suivant lui, mais décisive, manquer par son impéritie, et la victoire, qu'il croyait asservir à son char, l'abandonner, le délire de l'orgueil lui a tourné la tête, et comme il n'avait été républicain que par ambition, il s'est montré traître par désespoir.

Ce n'est donc réellement qu'à son retour de Hollande que Dumouriez a eu l'idée de sa trahison; et ce n'est même qu'après l'arrestation de Miranda qu'il l'a ouvertement déclarée.

Cela posé, comment à cette époque ces deux hommes se comportaient-ils l'un envers l'autre?

1º Il est certain, par leur correspondance, que jusqu'alors Dumouriez avait toujours consulté Miranda avec une confiance absolue, et qu'il régnait entre eux une intelligence parfaite, une amitié presqu'intime; mais que dès ce moment Dumouriez a commencé à ne plus faire son conseil que des Généraux Valence, Egalité, Thowenot; et plusieurs témoins vous ont appris qu'alors il fuyait Miranda, comme Miranda s'éloignait





de lui, ne mangeant plus à la même table, et vivant tous deux dans une méfiance réciproque.

2º A cette époque, avant même que Dumouriez se fut déclaré traître, et lorsque les commissaires de la Convention spécialement chargés auprès de lui d'une active surveillance, ou n'avaient pas eu l'art de le soupçonner, ou croyaient devoir encore jeter un voile sur sa trahison : à cette époque, Miranda seul a eu le courage de dénoncer ses projets liberticides. Ce fait est constant, et par la lettre qu'il écrivit alors à Pétion, et par la déclaration qu'il lui fit à son arrivée à Paris, ainsi qu'à Bancal; et par l'avertissement qu'il fit donner par un des officiers qui l'avaient acompagné jusqu'ici, aux deux autres députés, Maignet et Blanval.

3º Enfin, à cette époque où ces deux hommes jusqu'alors parfaitement unis vivaient séparés, et où Miranda dénonçait les projets liberticides et trop constans de Dumouriez, Dumouriez calomniait Miranda auprès des représentans du peuple, pour le livrer à la vengeance nationale.

Telle était leur conduite réciproque, au moment même où l'on voudrait qu'ils fussent d'intelligence. Est-il une preuve plus invincible, non seulement que Dumouriez n'avait pas Miranda pour complice, mais qu'au contraire Miranda n'est ici que la victime de Dumouriez ?

Quant à la conduite particulière de Miranda, elle dément l'accusation de trahison, comme la conduite réciproque de ces généraux dément l'accusation de complicité : car vous avez la preuve, Citoyens Jurés, non



seulement qu'il n'a pas trahi, ni même négligé les intérêts de la République, mais qu'au contraire il les a bien utilement défendus. Des témoins oculaires vous attestent qu'à Maëstricht il n'a quitté le quartier-général que pour aller deux ou trois fois par jour à la tranchée, ou faire des reconnaissances; ils vous attestent qu'à Nerwinde il était à la tête de ses troupes, combattant au milieu du plus grand danger, assailli par les balles, environné de morts, dont un de ses aides-de camp tué à ses côtes, et couvrant ainsi, par une des plus glorieuses retraites, la retraite de l'armée, qui peut-être n'eût pu résister à l'impétuosité des ennemis sans cette vigoureuse résistance; en un mot, ces témoins oculaires vous attestent que partout et dans tous les temps ils l'ont vu le premier et le dernier au feu, ne mangeant, quand il fallait, que du pain, comme le soldat, ou couchant avec lui sur la paille, et par là lui donnant l'exemple du courage, de la tempérance et de toutes les vertus républicaines.

Mais je m'aperçois, Citoyens, que je vous parle de justification lorsque le Général Miranda n'a pas besoin d'être justifié. J'abandonne une accusation qui n'aurait jamais dû paraître, que l'Europe aura peine à croire, et que vous vous hâterez d'anéantir.

Songez qu'en décidant du sort du Général Miranda, vous allez prononcer sur le sort de nos armées; car si Miranda n'obtient pas une satisfaction éclatante, Dumouriez seul est justifié; nul homme n'osera dévoiler à l'avenir la perfidie des généraux conspirateurs; les seuls généraux conspirateurs auront intérêt à commander,



et dans ce moment surtout où la révolte dans l'intérieur de nos départemens et le despotisme sur nos frontières exigent à la tête de nos armées des généraux expérimentés et incorruptibles, c'en est fait de la République Française.

N°. 36 *et* 37. *Bulletin du Tribunal Criminel Révolutionnaire.*

Le Président pose les questions suivantes :

1º Est-il constant que François Miranda, général de division, a trahi les intérêts de la République, lors du bombardement de Maëstricht, commencé du 24 au 25 Février 1793, et discontinué le 2 Mars suivant ?

2º François Miranda a-t-il trahi les intérêts de la République, lors de l'évacuation de la ville de Liége, le 5 Mars dernier ?

3º François Miranda a-t-il trahi les intérêts de la République le 18 Mars, jour de la bataille de Nerwinde, où il commandoit l'aile gauche ?

Opinion du citoyen Dumont, premier juré, sur la première question.

Nous n'avons d'autre juge que notre conscience ;



inébranlables au milieu des orages de toutes les passions, nous ne devons compte de nos opinions qu'à nous-mêmes ; mais il importe au salut de la République que ce tribunal ne cesse un instant d'être environné de la confiance de tous les bons citoyens, et cette considération m'a déterminé à faire précéder de quelques réflexions ma réponse à la question qui m'est faite.

La nation a été indignement trahie ; la perfidie de plusieurs de nos généraux est constante ; le peuple demande, avec raison, la punition des coupables ; mais de si grands malheurs ont étendu les soupçons sur toutes les personnes mises en état d'arrestation ; ces préjugés se sont fortement enracinés, et j'ai cru nécessaire de fixer l'opinion publique sur l'affaire actuelle.

Il est des circonstances où de simples soupçons exigent des précautions extraordinaires ; les événemens qui ont précédé l'arrestation de Miranda étoient de cette nature, mais le peuple, toujours juste, ne peut vouloir la punition des innocens ; si une grande nation doit être terrible dans ses vengeances, l'erreur ne doit jamais dicter ses jugemens, et les criminels seuls doivent expier leurs forfaits; partout où nous voyons le crime, nous le déclarons courageusement ; l'homme coupable doit trembler quand il approche de ce tribunal ; il n'est pas de moyen que nous ne mettions en usage pour pénétrer dans les replis de son âme; mais l'innocent peut s'y présenter avec assurance. Nous ne sommes point des hommes de sang, comme nous ont dépeints les ennemis de la liberté, et c'est pour nous un beau jour que celui où nous rendons à ses parens à



ses amis, à la société, un citoyen qui n'a pas mérité de perdre l'estime publique.

Le bombardement de Maëstricht m'a paru avoir été entrepris avec trop de précipitation, et sans avoir suffisamment préparé les pièces nécessaires à l'attaque que Dumouriez annonçoit ne pas devoir être longue; mais outre que je n'aperçois point de trahison dans cette opération, l'artillerie étoit spécialement confiée au Général d'Anghest, et Miranda ne pouvoit pas être personellement responsable des fautes particulières de cet officier.

Sur la deuxième question. Miranda ne s'est trouvé à Liége qu'en allant du poste de Visé à celui de Tongres, qui tous deux étoient sous ses ordres. Valence commandoit dans cette ville; c'étoit lui qui étoit chargé des mesures nécessaires à sa conservation; et dans les réponses faites par Miranda aux liégeois pendant la journée du 4 Mars dernier, je n'ai rien vu qui manifestât le dessein de livrer la ville aux ennemis.

Sur la troisième question. Pour la bataille de Nerwinde, Miranda avoit reçu du Général Dumouriez l'ordre positif d'attaquer sur tous les points; il m'a paru que la mauvaise position de l'aile gauche de l'armée qu'il commandoit a été la seule cause de sa défaite, et qu'il n'y avoit, à cet égard, aucun reproche à faire à Miranda.

Je pourrois me borner à cette déclaration et aux deux précédentes, mais suivant l'expression énergique d'un témoin, anglois d'origine, *il ne suffit pas à un gé-*



néral françois d'être reconnu non coupable, il faut aussi qu'il soit reconnu non suspect. Et comme la moralité des accusés est un des principaux motifs de la décision des jurés, je dois à cet égard rendre une justice éclatante à Miranda.

L'homme qui passa, il a dix ans, de l'Amérique méridionale en Europe, pour chercher les moyens de rendre la liberté à ses compatriotes enchaînés par le despotisme; l'homme qui, lié en Angleterre avec les plus chauds amis de la liberté, y professoit les principes du plus pur patriotisme; l'ami de Price, de Priestley, de Fox, de Sheridan, ne peut être qu'un excellent ci toyen.

Opinion du citoyen Fallot.

J'ai examiné sans partialité l'acte d'accusation porté contre Miranda; j'ai suivi le cours des débats avec l'attention la plus scrupuleuse: je n'ai rien trouvé qui prouve que Miranda ait eu intention de trahir la République. Mais ce que j'ai remarqué, et ce dont j'ai la conviction intime, c'est que l'intrigue et la perfidie ont conduit Miranda à ce tribunal, dans l'espoir, sans doute, que ses juges, trompés par l'astuce de certains intrigans, feroient tomber sa tête.

Mais l'intégrité de ce tribunal, a dû prouver à tous les citoyens qui ont eu connoissance des jugemens qu'il a rendus, que si le crime reçoit sa juste punition, l'innocent sort toujours triomphant.



Opinion du citoyen Brochet.

Revêtu du caractère honorable de juré, dans ce tribunal établi pour faire tomber la tête de tous les conspirateurs, j'ouvre la loi sur l'institution du Juré, et. je lis : *le Juré prononcera d'après son intime conviction* Alors les soupçons que je puis avoir, doivent tomber devant elle, et pour m'y conformer je déclare que le fait n'est pas constant.

Opinion du citoyen Chrétien.

Appelé dans un tribunal juste et sévère, j'ai toujours cherché à distinguer l'innocent d'avec le coupable ; mais dans ces momens de révolution, souvent l'hypocrite prend le masque de la vertu, et l'homme vertueux est souvent regardé par ses concitoyens, comme un coupable. Souvent trompés, les républicains peuvent se tromper aussi. Mais c'est aux hommes à qui la nation a confié ses plus grands intérêts, de déchirer le voile qui nous cache la vérité. Il est déchiré pour moi, quant à Miranda.

Opinion du citoyen Sentex.

La connoissance des débats, celle de la moralité de l'accusé dicteront seules mon jugement. Jamais je ne transigerai avec le témoignage de ma conscience.

Dans les débats, j'ai vu des témoins qui déposoient soit d'après des ouï-dire, soit pour avoir vu par eux-mêmes. Ces derniers sont peu nombreux et ils ne dé-



posent que des faits dont Miranda est sans doute responsable comme chef, mais dont la responsabilité est affoiblie par la punition du commandant secondaire et prévaricateur ; elle est anéantie par le zèle qu'il a mis à placer des commandans plus instruits et plus actifs.

Les françois apprennent, depuis quatre ans, avec quelle rapidité vole la calomnie toujours vomie par le crime. Sans doute je dois écouter les effets de la calomnie, mais je dois les juger. Je déclare qu'il répugne à ma conscience de prononcer sur des ouï-dire, de favoriser la calomnie, d'être injuste : et de tels actes sont indignes d'un fonctionnaire républicain et de moi. J'écarte donc ces dépositions par tradition ; républicain par principes et par goût, le témoignage de ma conscience me fixe sur la déclaration des témoins qui mettent en contradiction avec lui-même le moteur principal de la calomnie, l'imposteur Dumouriez. J'ai suivi avec tranquilité d'âme les déclarations en faveur de la conduite de l'accusé, inculpé par ce traître ; ma conscience cesse de s'alarmer quand à ces puissans motifs de conviction viennent se rallier les preuves de l'amour de l'accusé pour la liberté, pour le régime républicain. Je déclare donc que sourd à toute autre influence qu'à celle de la justice et de la vérité, j'ai la conviction intime que rien ne me prouve que Miranda ait trahi les intérêts de la République.

Opinion du citoyen Jourdeuil.

J'ai lu attentivement les différens ordres donnés par Dumouriez à Miranda, particulièrement celui du 11





Février 1793, relatif au bombardement de Maëstricht, et Miranda a ponctuellement exécuté ces ordres.

Pendant l'instruction de cette pénible affaire, j'ai reconnu dans Miranda le philosophe le plus éclairé, l'ami le plus sincère de la révolution, le père des soldats, le défenseur de l'opprimé, et je me suis dit plusieurs fois: Si la République n'avoit eu que des généraux semblables à Miranda, les despotes n'existeroient plus, nos intérêts les plus sacrés n'auroient jamais été obligés de se bander les yeux, pour soustraire à ses regards les Dumouriez et autres scélérats qui sans pitié firent égorger un grand nombre de ses meilleurs enfans et ses défenseurs les plus intrépides.

Mon âme me dicte, et je me fais un devoir de rendre à Miranda l'hommage que ses grands talens méritent; sur mon honneur et ma conscience, je déclare que le fait n'est pas constant.

Du 16 *Mai* 1793.—*Ordonnance qui acquitte François Miranda.*

Nous, Jacques Bernard Marie Montané, Président du Tribunal Criminel Révolutionnaire, créé par la loi du 10 Mars 1793, vu la déclaration unanime du Juré de jugement sur l'accusation portée contre François Miranda, général de division :



1º Qu'il n'est pas constant que le dit Miranda ait trahi les intérêts de la République, lors du bombardement de Maëstricht, commencé du 24 au 25 Février 1793, et discontinué le 2 Mars suivant;

2º Qu'il n'est pas constant qu'il ait trahi les intérêts de la République lors de l'évacuation de la ville de Liége le 5 Mars dernier :

3º Qu'il n'est pas constant que François Miranda ait trahi les intérêts de la République, le 18 Mars dernier, jour de la bataille de Nerwinde où il commandoit l'aile gauche :

Disons que le dit François Miranda est acquitté de l'accusation contre lui portée par l'accusateur public du tribunal, par acte du 10 du présent mois : en conséquence, ordonnons qu'il sera mis en liberté sur-le-champ, si toutefois il n'est détenu pour autres causes, et que son écrou sera rayé et biffé de tous registres des prisons où il a été écroué.

Fait et prononcé à l'audience publique du tribunal, le jeudi, 16 Mai, mil sept cent quatre-ving-treize, l'an deux de la République.

[Signé] J. B. M. MONTANÉ, et

N. J. F. FABRICIUS, Greffier.

Et à l'instant le tribunal a ordonné que la présente ordonnance seroit imprimée et affichée partout où besoin sera, fait et jugé à l'audience où étoient présens les





citoyens Montané, président; Etienne Foucault, et François Christophe Dufriche Desmadeleines, juges qui ont signé la minute.

[Signé] J. B. Montané, Foucault, Dufriche Desmadeleines, et N. J. Fabricius, Greffier.

Pour copie conforme à la minute,

Wolff, Greffier.

Chuaveau-Lagarde à ses Concitoyens. [*]

De vils calomniateurs, des hommes de sang qui ne voient que des coupables, qui ne demandent que des victimes, ne rougissent pas d'outrager jusqu'à la vertu même. Le plus beau jour de ma vie est celui où j'ai défendu Miranda. Je déclare que je n'ai jamais connu d'homme qui m'ait inspiré plus d'estime; je dirai même plus de vénération. On ne sauroit avoir plus de grandeur dans le caractère, plus d'élévation dans les idées, plus de cet amour vrai de toutes les vertus. J'aurois désiré que l'Europe entière pût l'entendre; il est impossible de mettre plus de justesse dans les réponses, plus de clarté dans les explications, plus de force dans le raisonnement, plus d'énergie dans tout ce qui tient aux sentimens, et surtout plus de ce calme imperturbable que

[*] De l'imprimerie de Ve. Hérissant, rue Notre-Dame.



l'on ne peut imiter, et que donne seule une bonne conscience.

Aussi les juges, les jurés et le public ont-ils été tous entraînés par la force de la vérité ; tous ont fini par lui rendre un hommage éclatant, malgré les préventions dont la calomnie avoit pu les environner ; je soutiens qu'il n'est pas un seul homme, ayant suivi les débats, qui n'ait été convaincu que Miranda, non seulement n'étoit pas coupable, mais étoit l'homme le plus moral et le plus vertueux ; et je proteste, sur mon honneur, que déjà plusieurs des témoins qui l'avoient accusé avec le plus d'acharnement, proclament à présent son innocence, et ont déposé entre mes mains les plus formelles rétractations.

Eh bien ! des intrigans qui n'ont cessé d'appeler sur lui les poignards, qui ont eu la férocité de le calomnier, lors même qu'il étoit dans les fers : ces intrigans, dis-je, ont eu l'infamie de le persécuter encore aujourd'hui que son innocence est reconnue ; ils demandent hautement la tête de ce brave républicain ; ils publient qu'il a payé son jugement au poids de l'or, ainsi que le peuple qui entouroit le tribunal.

Hommes vils et corrompus ! soyez donc moins stupides ! et ne voyez-vous pas que cette espèce nouvelle de calomnie est plus grossière encore qu'elle est atroce ? Il est certainement impossible qu'aucun tribunal au monde mette plus de sévérité que les juges, l'accusateur public et les jurés en ont mis dans l'instruction de ce fameux procès, et c'est ce dont Paris entier a été témoin. Mais les hommes qui publient de



pareilles absurdités n'y croient pas eux-mêmes. Citoyens, en mentant avec cette impudence, ils espèrent égarer votre patriotisme, et ils voudroient vous persuader que le tribunal révolutionnaire doit tremper ses mains dans le sang de l'innocence. Prenez-y garde, citoyens, les plus grands ennemis de ce tribunal redoutable, et par conséquent les plus grands amis des conspirateurs, ne sont pas ceux qui se plaignent de sa rigueur inflexible: ce sont ceux qui calomnient son impassible justice, parce qu'ils ne peuvent le corrompre.



IV

Rapport Officiel du Général autrichien, Prince de Cobourg, sur la bataille de Nerwinde.—Extrait de l'Histoire de la Campagne de 1792, par le Général Money.—Extraits du Tableau Historique de la Guerre de la Révolution de France, pendant les campagnes de 1792, 1793 et 1794.—Opinions favorables à Miranda.

—

Rapport Officiel du Prince de Cobourg sur la bataille de Nerwinde.

Du Quartier-Général de Tirlemont, du 16 au 21 Mars.

Le 16, après midi, l'armée quitta ses quartiers pour aller occuper le camp derrière le grand ruisseau de Gheete. Tout à coup les deux armées se rencontrèrent, l'ennemi s'étant avancé de Louvain pour nous surprendre dans nos cantonnemens. Comme il étoit revenu à Tirlemont, il y eut de part et d'autre une vive canonnade qui ne causa aucune perte essentielle. La nuit mit fin à ce combat.



Le 17, l'armée prit sa position de manière à pouvoir fondre de tous côtés sur l'ennemi au moment qu'il avanceroit. Nous avions devant nous le petit ruisseau de Gheete dont les avant-postes occupoient le bord. L'aile droite s'appuyoit sur la chaussée de St. Trond. C'est ici qu'étoit postée l'avant-garde aux ordres de son Altesse Royale l'Archiduc. L'armée à côté en deux corps: le premier commandé par le Général Comte de Colloredo, le second par le Lieutenant Feld-Maréchal, Prince de Wurtemberg; les villages d'Ortsmael, de Gutzenhoven et de Nerwinde restoient au front de l'armée. Le corps de réserve formoit l'aile gauche sous les ordres du Général Comte de Clairfayt; cette aile gauche alla se poster entre Raucoux et Landen. L'ennemi occupoit toujours son poste près de Tirlemont et derrière cette ville.

Le 18, à la pointe du jour, on vit l'ennemi s'avancer vers nous sur plusieurs colonnes. Il se déploya à droite et à gauche sur les hauteurs en deçà de Tirlemont, *appuyant son aile gauche sur Wilmorsum*, et sa droite à Goldsenhoven. *Vers les 8 heures, une de ses colonnes ayant beaucoup de gros canons, s'avança par la chaussée de Saint Trond jusqu'à Ortsmael, délogea de ce village nos corps francs, et éleva des batteries considérables près de l'église. S. A. R.* ordonna d'abord de faire avancer, en batteries, l'artillerie de notre avant-garde, *et démonta plusieurs canons de l'ennemi, que celui-ci remplaça toujours par d'autres. Quoiqu'il ne pût percer plus avant, il profita cependant de l'avantage du terrain pour faire avancer une de ses colonnes à gauche sur Leau*, l'autre à droite sur Raucoux pour nous prendre en flanc et à dos, et



nous envelopper, laissant son centre bien garni pour agir avec plus de force. Le Prince Feld-Maréchal ordonna d'attaquer toutes ces colonnes. En conséquence, le Prince de Wurtemberg avança vers Leau, le Lieutenant Feld-Maréchal Benjossky vers la chaussée d'Ortsmael et de Dormael, S. A. R. l'Archiduc à la tête de deux bataillons de Starey vers le village d'Ortsmael, et le Général Comte de Clairfayt vers Raucoux; le Général Colloredo resta au centre. Ces généraux attaquèrent chacun le corps d'ennemis qu'ils avoient devant eux, et parvinrent, par le secours de Dieu, leur intelligence et la bravoure extraordinaire de nos troupes, à battre l'ennemi partout où il se présenta. C'étoit le Général Dumouriez lui-même qui, à la tête de 30.000 hommes, conduisit l'attaque près de Raucoux, qui étoit le point le plus important dont dépendoit notre sort; mais le Général Comte de Clairfayt alla à sa rencontre avec son corps de réserve, fort à peine de 7 à 8.000 hommes, battit Dumouriez, et quoique celui-ci réunit tous ses efforts pour réussir dans une seconde attaque, il fut repoussé comme à la première. Pendant cette attaque près de Raucoux, l'ennemi fit avancer une colonne vers notre centre, mais le Général Colloredo le repoussa à son tour, le délogea de Nerwinde, et resta maître du village. La nuit mit fin au combat qui avoit duré pendant onze heures; elle empêcha nos troupes victorieuses et invincibles de poursuivre l'ennemi. Vu la bravoure extraordinaire avec laquelle l'ennemi combattit, cette victoire nous coûta cher; nous y avons perdu, tant en tués qu'en blessés, 12 à 1500 hommes, du nombre desquels





sont le Major Hugo Odonell, tué; le Général Rebach et Colonel Rische, blessés, ainsi que plusieurs autres officiers. La perte de l'ennemi est au moins de 4.000 hommes en tués et blessés; nous lui avons pris au delà de 30 canons et fait prisonniers.

Le 19, à la pointe du jour, on vit au poste qu'avoit occupé l'ennemi une forte arrière-garde, et son armée occupée à faire sa retraite assez en désordre; le Lieutenant Feld-Maréchal Benjossky fut détaché à sa poursuite avec six bataillons et dix escadrons; il manœuvra avec tant d'habilité, qu'il obligea l'arrière-garde ennemie à quitter le poste qu'elle occupoit; de sorte que ce lieutenant feld-maréchal s'est trouvé avec son détachement tout près de Tirlemont.

Le 20, Mr. le Lieutenant Feld-Maréchal Benjossky a chassé les françois de Tirlemont et les a poursuivis à une lieue et demie au delà de cette ville. *L'ennemi a couvert sa retraite avec beaucoup d'ordre et de sang froid.* A midi précise, notre armée s'est portée sur la droite et a passé Tirlemont. Une partie fut camper derrière cette ville, ayant à dos le grand ruisseau de Gheete, au milieu la chaussée qui conduit à Louvain, le corps de réserve à sa droite et le village de Hougarde derrière elle.

Mr. le Colonel Baron de Mylius, détaché près de Kempten avec deux bataillons de Mich. Wallis et quelques troupes légères, avoient reçu l'ordre de déloger l'ennemi, le 20, de Diest, ce qu'il exécuta heureusement et avec beaucoup d'intelligence, ainsi qu'il appert par la relation suivante:



" A sept heures du matin, Mr. de Mylius avoit fait
" la première attaque sur Diest; il fut d'abord repoussé;
" mais à la deuxième attaque il entra dans la ville de
" deux côtés, fit 50 prisonniers et s'empara d'un canon
" ainsi que quelques caissons. Notre perte consiste en
" cinquante hommes, tant tués que blessés, dont un
" capitaine. L'ennemi, ayant été coupé de la chaussée
" de Louvain, a dû se retirer vers Heerenthal."

" Le 21 Mars, l'armée a fait séjour."

[Gazette de Liége du 27 Mars, 1793.]

Extrait de l'Histoire de la Campagne de 1792

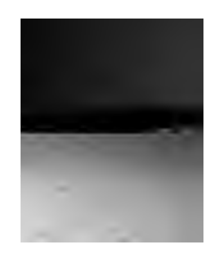
par le Général Money. [*]

....

....

Le Prince de Cobourg était alors à Bonne avec une armée de quarante mille hommes. L'armée de Valence qui couvrait le siége n'était pas supérieure en nombre, et se trouvait mal dispersée en cantonnements sur une étendue de terrain de trente milles ou davantage, de sorte qu'elle fut défaite au premier choc des colonnes autrichiennes; sa ligne fut rompue, et n'ayant ni re-

[*] Traduit de l'anglais, édition de Londres, 1794.



doutes, ni villages fortifiés, ni provisions auxquelles s'arrêter, tout devint confusion. A la vue même de l'avant-garde autrichienne, toute l'armée française se retira précipitamment sur la Meuse. Quelques-uns s'en allèrent à Liége, d'autres rejoignirent Miranda qui leva le siége et retourna à Saint-Trond et aux villages environnants. Les yeux de Dumouriez commencèrent alors à s'ouvrir devant *la folie de son expédition en Hollande; car jamais plus grande erreur ne fut commise par un général.* [Page 273.]

- -

- -

Il [Dumouriez] leva le siége de Williamstadt, dans lequel se trouvaient engagés vingt-trois mille hommes de ses meilleures troupes, et rétrograda vers Anvers et Louvain, afin de rejoindre près de Tirlemont les armées en retraite de Miranda et de Valence; le 17 et 18 mars il donna la bataille de Nerwinde, ou Landen. Tout le monde a vu les rapports des journaux sur cette inconcevable action; je vais en donner un, écrit par un officier autrichien qui était présent à l'engagement:

" Le Général Dumouriez arriva à Bruxelles le 10
" Mars et il trouva les habitants dans un état d'exal-
" tation qui tendait à l'insurrection. Il les tranquilisa
" en quelque sorte en admettant la justice de leurs
" plaintes et en promettant d'y faire droit; et en même
" temps il les menaça pour le cas où ils commettraient
" des violences. Il fit hâter les troupes qu'il avait
" appelées de Flandres, le rendez-vous général étant à





" Louvain et dans ses environs, et il y arriva le 16 au
" matin.

" Le 16 nos troupes légères avancèrent de St. Trond
" à Tirlemont, dont elles s'emparèrent, mais qu'elles
" furent ensuite obligées de quitter à l'approche du
" Général Lamarche avec ûn corps considérable de
" troupes légères de l'ennemi, et à la vue en même
" temps d'un gros corps de cavalerie ennemie sur no-
" tre gauche; notre armée campa le soir à Nerwinde,
" ayant devant elle le petit ruisseau de Gheete.

" *Le Général Egalité*, ci-devant Duc de Chartres,
" avança le 17 sur notre gauche avec une colonne de
" vingt-mille hommes d'infanterie et un gros corps de
" cavalerie; toute l'armée ennemie avança alors, et une
" vive canonnade s'ensuivit. L'ennemi ayant passé la
" Gheete, nous marchâmes sur lui et le repoussâmes
" vers sa position antérieure, en lui prenant vingt piè-
" ces de canon qu'il abandonna en repassant la Gheete.

" Le 18, à la pointe du jour, nous vîmes l'ennemi
" marchant sur nous dans plusieurs directions; sa ligne
" dépassait la nôtre d'au moins un quarte de lieue de
" chaque côté: l'extrémité de leur aile gauche était à
" Wilmarsum, et celle de la droite à Gutzenhoven. On a
" su après que l'ennemi avait soixante mille hommes
" sur le champ de bataille, outre plusieurs corps de ré-
" serve et des troupes à l'arrière-garde. L'action com-
" mença entre six et sept heures du matin. Vers huit
" heures une colonne considérable, ayant de nombreu-
" ses pièces d'artillerie, avança par la grande chaussée
" de Saint-Trond et délogea nos corps francs qui étaient



“ postés à Ortsmael. L’Archiduc, qui commandait l’avant-“ garde, établit une batterie qui devait porter sur Orts-“ mael, et démonta plusieurs de leurs canons; les en-“ nemis, profitant du terrain et de leur nombre, envo-“ yèrent une forte colonne de leur gauche, commandée “ par le Général Miranda, vers Leau, et une autre à “ droite de Raucoux, afin de tourner nos deux flancs; “ leur centre demeura dans sa première position, pour “ agir selon les circonstances l’exigeraient.

“ Le Prince de Cobourg donna l’ordre d’attaquer “ toutes leurs colonnes avec autant d’expédition que “ possible; le Prince de Wurtemberg fut envoyé avec “ deux régiments d’infanterie, un de cavalerie et un “ détachement d’infanterie, le tout formant un corps de “ six mille hommes; à la tête de ces troupes il mar-“ cha sur Leau, attaqua la colonne ennemie, composée “ de vingt mille hommes, et la refoula jusqu’à Lier. Le “ massacre fut ici vraiment grand L’approche de la “ nuit obligea le Prince de Wurtemberg à cesser la per-“ sécution et à rejoindre l’armée. Le Maréchal Benjossky “ avança entre Ortsmael et Dormael et le Prince de.... “ attaqua le centre des ennemis, tandis que le Prince “ Charles chassait l’ennemi d’Ortsmael. Dans toutes nos “ attaques l’ennemi fut repoussé, abandonnant ses morts “ et beaucoup de canons. Nous nous aperçûmes après, “ que l’attaque avait été dirigée sur notre gauche par “ Raucoux.

“ Le Général Dumouriez était présent, à la tête de “ trente mille hommes de ses meilleures troupes. Le “ Général Clairfayt marcha à sa rencontre à la tête du



" corps de réserve, y comptés quatre bataillons de gre-
" nadiers hongrois. L'action fut longue et douteuse.
" La première ligne du Général Dumouriez ayant été
" mise en désordre, il présenta la seconde. Entre qua-
" tre et cinq heures du soir nos hommes avaient dé-
" pensé toutes leurs munitions, quoique chacun eût le
" matin soixante charges complètes. Dumouriez amena
" un corps frais de cavalerie de son centre. A ce mo-
" ment critique, le Général Clairfayt, avec sa présence
" d'esprit habituelle, fit charger le régiment des cuiras-
" siers de Nassau, composé de quatre cents hommes,
" lesquels partirent rapidement et pénétrèrent dans la
" ligne ennemie : *ceci décida de l'événement du jour;* la ca-
" valerie ennemie fut culbutée et mise en fuite ; mais dans
" l'ardeur de l'attaque ce brave régiment de cuirassiers
" de Nassau se trouva pris entre deux batteries des
" ennemis et essuya une décharge de seize pièces de
" canon chargées à mitraille. Deux cent soixante tom-
" bèrent ; l'ennemi chercha à couper la retraite des
" autres, mais ils se frayèrent un chemin et rejoignirent
" notre ligne. La gauche et le centre de l'ennemi
" étaient à ce moment en pleine retraite ; la droite se
" retira alors, et comme la nuit arrivait, le feu cessa.

" Nous avions passé deux nuits et trois jours en
" mouvement ou couchant sur nos armes. Tous nos
" bagages avaient été envoyés à une distance à l'arrière,
" en égard aux éventualités d'une bataille.

" Nos troupes n'eurent en ce jour, le 18, d'autre
" nourriture que du pain et de l'eau boueuse. Nous
" n'avions plus de munitions, et nous ne pouvions en



“ attendre avant le lendemain matin, lorsque l'engage-
“ ment serait probablement renouvelé. Un conseil de
“ guerre fut tenu et on y décida de prendre d'assaut à
“ la baïonnette le camp ennemi, entre trois et quatre
“ heures du matin. Nous avançames dans le plus grand
“ ordre et dans un profond silence sous le commande-
“ ment du Général Clairfayt; en arrivant au camp des
“ ennemis, nous trouvâmes à notre grande surprise qu'ils
“ avaient profité de l'obscurité de la nuit et se retiraient
“ sur Hougarde. A la pointe du jour nous reçûmes une
“ nouvelle provision de munitions, et à dix heures nous
“ avançâmes pour attaquer l'ennemi; mais il commença
“ bientôt à se retirer, et en si bon ordre et si bien
“ couvert par son artillerie, que notre cavalerie ne
“ parvint pas à le rompre; l'infanterie hongroise, deve-
“ nant impatiente, avança vivement et chassa l'ennemi
“ en grand désordre hors de ses batteries, tellement
“ que beaucoup se noyèrent dans la grande Gheete et un
“ nombre considérable fut passé au fil de l'épée. Ainsi
“ termina une bataille qui dura, on peut dire, trois
“ jours.”

Que la conduite d'un général soit blâmée par quelqu'un qui n'a pas été sur le terrain, cela peut paraître injustifiable; cependant un général est quelquefois fois jugé et condamné à mort par ceux qui n'ont jamais vu une action de guerre. *J'ai eu l'occasion de connaître chaque pouce du terrain sur lequel la bataille eut lieu*, car j'ai commandé un corps de sept mille hommes à Tirlemont, dans la révolution du Brabant; je ferai donc, sans scrupule, quelques observations sur cette bataille.





Le Général Dumouriez ne devait pas passer la Gheete avec des canons ; il aurait dû élever des redoutes fortes sur les hauteurs, des deux côtés de la chaussée qui mène à Tirlemont. *Il n'a pas dû envoyer le Général Miranda pour tourner le flanc droit des autrichiens*, puisque le terrain, de l'autre côté de la ville, est si avantageux que six mille hommes, paraît-il, défirent vingt mille.

Il aurait dû tenir les autrichiens en échec au moyen des redoutes dont j'ai fait mention, sur le chemin de Tirlemont, et avoir fait marcher un corps sur le flanc gauche de l'ennemi, l'obligeant ainsi infailliblement d'abandonner sa position à Nerwinde et de se retirer à Saint-Trond, peut-être à Maëstricht, ou de risquer une action sur un terrain moins avantageux que celui sur lequel la bataille de Landen a eu lieu. Il a traversé une rivière, la Gheete, pour attaquer un ennemi posté du côté opposé; en recevant un échec, il fut obligé d'abandonner vingt pièces de canon. *Le Roi Guillaume* livra une bataille entre les deux rivières; *le Prince de Cobourg* choisit une position meilleure, qui n'était vraiment pas attaquable par le front. Le flanc gauche de cette position pouvait être tourné par une armée supérieure; ou bien Dumouriez aurait pu couvrir Bruxelles et tous les Pays-Bas dans cette position, ayant la Gheete devant lui, sans risquer une action. [*]

Après sa retraite des provinces belges, après que son plan pour livrer Lille aux autrichiens et sa tenta-

[*] Voyez la relation de cette bataille, faite par Dumouriez lui-même dans ses Mémoires publiées après l'écrit ci-dessus.



tive de marcher sur Paris pour renverser la Convention eurent échoué, Dumouriez quitta son armée, après avoir envoyé devant lui au camp des ennemis cinq commissaires qui étaient arrivés de Paris pour l'arrêter. Sur cette conduite je ne ferai d'autre commentaire que celui-ci : *il aurait été plus honorable de sa part de partir sans avoir commis un pareil attentat.* [Pages 275 à 286.]

. . . .

Extraits du Tableau Historique de la Guerre de la Révolution de France pendant les campagnes de 1792, 1793 *et* 1794.—*Paris* 1808.

. . . .

. . . .

Le front des deux armées [françoise et autrichienne] offroit un développement de près de deux lieues : celle des françois du Goldzenhoven aux hauteurs de Wommersom et d'Oplinter, et celle des autrichiens depuis les hauteurs du village de Raucoux jusqu'au delà de Halle, dans la plaine de Leau. L'avant-garde étoit aux ordres de l'Archiduc Charles ; la première ligne, avec partie de la seconde, à ceux du Général Colloredo ; l'infanterie de la seconde ligne et les dragons de Cobourg avoient à leur tête le Général Prince de Wur-



temberg; deux divisions de cavalerie et quelque infanterie, commandées par le Général Stipshitz, avoient pour objet de défendre la plaine de Leau; le corps de réserve étoit aux ordres du Général Clairfayt. La petite Gheete couvroit le front de cette ligne et séparoit les deux armées.

La première colonne formant la droite de l'armée françoise, composée de l'avant-garde aux ordres du Général Lamarche, débouchant par le pont de Neer-Heilissem, devoit se porter dans la plaine entre Landen et Overwinden, pour déborder la gauche de l'ennemi et l'inquiéter sur ce flanc. La deuxième colonne, composée de l'infanterie de l'armée des Ardennes, commandée par le Général Leveneur, débouchant aussi par le même pont, soutenue par un gros corps de cavalerie, devoit se porter avec rapidité sur la tombe de Middelwinden, et attaquer le village d'Overwinden, qui ne paroissoit pas devoir résister au canon de 12 placé sur la tombe. La troisième colonne, aux ordres du Général Neuilly, débouchant aussi par le même pont, devoit attaquer en même temps le village de Nerwinde par sa droite. Ces trois colonnes formoient l'attaque de droite commandée par le Général Valence.

L'attaque du centre, conduite par le Duc de Chartres, étoit composée de deux colonnes: l'une, sous les ordres du Général Dietmann, passant un ruisseau sur le pont de Laer, devoit traverser rapidement le village et se porter directement sur le front de celui de Nerwinde; l'autre, commandée par le Général Dampierre,



devoit, après avoir passé au pont d'Esmael, se porter sur la gauche de Nerwinde.

L'attaque de gauche, aux ordres du Général Miranda, étoit composée de trois colonnes: la première dirigée par le Général Miaczinski, passant la petite Gheete à Over-Hespen, devoit attaquer devant elle, en se portant sur Neer-Landen; la seconde, aux ordres du Général Ruault, passant la rivière au pont d'Ortsmael, devoit attaquer par le grand chemin de St. Trond à Liége; la troisième, commandée par le Général Champmorin, devoit passer la grande Gheete au point de Binger, et se jeter dans Leau

Au point du jour, les diverses colonnes se mirent en mouvement, et à neuf heures la droite commença à passer la petite Gheete A la gauche le Général Miranda délogea d'abord les troupes légères ennemies du village d'Ortsmael; il s'établit là ensuite de part et d'autre un grand feu d'artillerie, pendant lequel la troisième colonne se porta sur la ville de Leau, s'en empara et s'y maintint. En même temps, le Général Valence, après avoir passé le pont de Neer-Heilissem, attaqua les autrichiens dans le village de Raucoux, et les en chassa. Cet avantage assura le passage de l'avant-garde, et avec ce renfort le Général Valence poussa les ennemis et déborda leur aile gauche, ce qui permit aux colonnes commandés par les Généraux Neuilly et Leveneur de passer la petite Gheete et de s'emparer du poste d'Overwinden; en avant de ce village est un monticule nommé tombe de Middelwinden qui commande les trois villages voisins et assure·





l'avantage à celui qui en reste le maître; l'infanterie françoise s'en étoit d'abord emparée, mais n'y ayant pas été renforcée, les autrichiens le reprirent; on les y réattaqua, et ce poste fut disputé pendant toute l'action.

La colonne du Général Neuilly, après avoir emporté le village de Nerwinde, au lieu d'y rester, commit la faute de le dépasser et de s'étendre dans la plaine; alors le Général Clairfayt, ayant reçu de la droite des renforts que les succès de cette aile permettoient d'affoiblir, fit attaquer Raucoux, la tombe Middelwinden et Nerwinde, et en emportant ces trois points essentiels, mit l'armée françoise dans la position la plus dangereuse. Les allemands occupoient alors les hauteurs, leur front étoit hérissé d'artillerie, leur centre et leur gauche couverts par les villages de Raucoux et de Nerwinde, et chacun de ces postes soutenu par une colonne formidable d'infanterie et de cavalerie l'armée françoise, au contraire, étoit sur la pente du terrain, ayant la petite Gheete à dos.

A en croire le Général Dumouriez, il réussit à reprendre les villages de Raucoux et de Nerwinde, perdit de nouveau ce dernier, le reprit et l'abandonna rempli de morts et de mourans. Selon le Prince de Cobourg, au contraire, les françois furent repoussés au village de Raucoux, et quoique le Général Dumouriez fît tous ses efforts pour le reprendre, et qu'il eût fait en même temps avancer une colonne vers le centre pour s'emparer de Nerwinde, il fut délogé de ces



deux points, et les autrichiens en restèrent les maîtres. La nuit mit fin au combat qui dura onze heures.

Quoi qu'il en soit, le Général Dumouriez, qui se seroit bien gardé de convenir de toutes les fautes qui pouvoient lui être reprochées dans cette journée, et qui, dès l'instant où il fut attaqué dans les villages dont il s'étoit emparé, dut s'apercevoir de la supériorité de l'ennemi et de l'impossibilité de le chasser des positions respectables où il se mantenoit, dut en même temps savoir, ou soupçonner, les mauvais succès de sa gauche, surtout en disant, comme il le fait, que le feu y avoit cessé dès midi; mensonge avéré, puisque l'attaque recommença à la gauche vers deux heures et finit à sept; mais il falloit trouver une excuse à sa défaite, et il n'hésite pas à en rejeter le blâme sur la division aux ordres du Général Miranda; en conséquence, il la fait débander, fuir jusque derrière Tirlemont, sans pouvoir être arrêtée et repostée ou à Wommersom ou à Oplinter. Il accuse aussi le Général Miranda lui-même, d'avoir refusé de se servir de huit bataillons qui se trouvoient à Tirlemont, pour reprendre ses positions du matin, ce qui est faux; car les divisions des Généraux Ruault et Champmorin se retirèrent le 18, sous le feu de l'ennemi, sans avoir été entamés, la droite à Oplinter, la gauche à Neerlinter, où elles étoient le 18 au soir. Quant au Général Miranda, après avoir rallié les troupes derrière Tirlemont, il réoccupa pendant la nuit Wommersom, et y soutint le lendemain 19 les efforts de l'ennemi pendant sept heures.



Ainsi, l'armée françoise ayant, le 19, son centre et sa droite engagés et tournés, les ennemis étant déjà maîtres des hauteurs de Wommersom, d'où leur artillerie dominante foudroyoit les troupes qui se trouvoient sur la chaussée de Tirlemont, il fallut se décider à la retraite; les françois alors repassèrent la petite Gheete assez en désordre, et l'armée se forma, la droite à Goldzenhoven, la gauche à Haeckendover.

Cette bataille, dont les vrais détails ont été trop peu connus, et les suites infiniment funestes, fut livrée et disposée contre toutes les règles de l'art militaire. La première faute fut de déplacer l'armée de devant Louvain, où l'avoit postée le Général Miranda, lorsque les ennemis la chassèrent des bords de la Roër et de la Meuse. En effet, quel devoit être le but principal et unique? Celui de protéger et de défendre la Belgique. Et quelle étoit la position la plus avantageuse, après l'événement malheureux qui venoit d'arriver pour remplir cet objet? Celle en avant de Louvain par la raison que la prise de Louvain et de Malines donnoit aux ennemis les moyens de reconquérir la Flandre hollandoise, et forçoit les françois de se sauver à toutes jambes, en prêtant le flanc, par Mons et par Ath, derrière Bruxelles, pour le soutenir, sans aucune certitude encore d'y réussir, et après avoir abandonné un pays immense.

La seconde faute fut de vouloir livrer bataille dans un moment où il y avoit plus d'inconvéniens à la perdre que d'avantage à la gagner; où l'on étoit très-inférieur à l'ennemi, n'ayant au combat que trente



deux mille hommes contre cinquante deux mille; où on attendoit des renforts, et il en arriva la nuit même de l'action; où l'ennemi enfin étoit posté très-avantageusement sur des hauteurs: les françois, au contraire, occupoient une mauvaise position. Mais le rapport sur la bataille de Nerwinde, fait par le Général Miranda à la Convention Nationale le 19 Mars 1793, rapport qui se trouve parfaitement d'accord avec les ordres par écrit du Général Dumouriez et la relation du Prince de Cobourg, répand le plus grand jour sur cette journée.

" Le 18, à la pointe du jour, les troupes aux ordres du Général Miranda, emportèrent les villages de Ortsmael et de Bingen avec leurs ponts occupés par les ennemis. A dix heures et demie, le Général Dumouriez manda le Général Miranda, qui en reçut l'ordre par écrit sur ce qu'il devoit fairé, et l'avertissement verbal de sa détermination à livrer bataille. Surpris de cette nouvelle, le Général Miranda, qui n'avoit reçu aucun ordre pour faire une reconnoissance sur la gauche, qui voyoit devant ses colonnes une rivière et point de pont à y jeter, demanda à son chef s'il connoissoit à peu près la force des ennemis.—Je les crois forts de cinquante deux mille hommes, et nous de trente cinq mille.—Et vous croyez pouvoir réussir à déposter les ennemis dans une pareille position? Mais on ne vouloit pas de réflexion, et le Général Miranda, qui s'en aperçut, retourna à son poste, y ouvrit le paquet qui contenoit ses ordres, et en donna en conséquence.

" A deux heures après midi, les colonnes se mirent en mouvement et, à trois, l'attaque commença à la gau-



che. Quatre colonnes passèrent sur le pont d'Ortsmael et par la chaussée, une autre par le pont de Leau. La position de l'ennemi étoit si avantageuse par le terrain, par le nombre et par la formidable artillerie qui le couvroit, que l'infanterie, avant d'avoir pu approcher ses lignes, avoit été obligée de repousser la cavalerie, les troupes légères qui occupoient les villages, et d'essuyer le feu des batteries croisées, avant de pouvoir gravir les hauteurs sur lesquelles était postée l'infanterie ennemie sur deux lignes. Les françois prirent d'abord les villages et repoussèrent la cavalerie; mais le feu de l'artillerie ennemie fit un tel effet sur leurs colonnes qui, à cause du terrain coupé, ne pouvoient se déployer, que l'infanterie, après les plus vifs efforts, et avoir essuyé une perte considérable, ne put pas déposter celle de l'ennemi qui étoit sur les hauteurs, couverte de toute son artillerie, tandis que celle des françois, démontée et perdant ses chevaux dans les chemin où elle se trouvoit engorgée ou embourbée, ne put être mise avantageusement en batterie. L'infanterie françoise fut donc obligée de se replier après trois heures et demie de combat derrière la petite Gheete, en cherchant à reprendre la position qu'elle occupoit avant l'attaque. Dans cette retraite il y eut quelque désordre, mais qui ne put être attribué ni aux généraux, ni aux troupes, si ce n'est par le Général Dumouriez, dont l'impéritie égale la malveillance envers le Général Miranda.

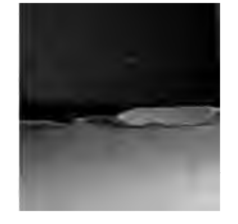
Pour prévenir néanmoins la confusion dans laquelle l'infanterie se retiroit, le Général Miranda fit porter sur les hauteurs de Wommersom cinq bataillons, qui



arrivoient de Louvain, le 18 au soir, et fit arrêter les troupes derrière Tirlemont pour les rallier plus facilement. A minuit, il les ramena aux postes, par ordre du Général en Chef, persuadé qu'il vouloit recommencer l'action à la pointe du jour, ce qui étoit insensé.

Le lendemain 19, le même général occupa, à quatre heures du matin, les hauteurs de Wommersom, où il fut attaqué à neuf heures, et d'où il se retira vers Tirlemont sur les cinq heures du soir, après sept heures de combat [*]. Il reçut là de nouveaux ordres pour traverser la ville dans la nuit et prendre la position de Cumptich, derrière Tirlemont, avec le reste de l'armée qui, le lendemain 20, continua sa retraite, et vint occuper devant Louvain la position de Bautersem, d'où elle étoit partie si mal à propos pour aller se faire battre à Nerwinde. Afin de couvrir la retraite, le Général Miranda prit une position à Pellemberg, où il fut attaqué très-vivement, le 22, par des forces infiniment supérieures, auxquelles néanmoins il résista toute la journée, les repoussa à plusieurs reprises, leur fit essuyer une grande perte, et leur échappa pendant la nuit, après avoir donné le temps à l'armée d'effectuer sa retraite ; action de laquelle le Général Dumouriez se garda bien de parler. Ainsi il est démontré qu'il livra et perdit la bataille de Nerwinde, par inconséquence et ignorance; que cette défaite entraîna la perte de la Belgique, ainsi que des places conquises sur

[*] On voit par ce récit, combien sont calomnieuses les assertions du Général Dumouriez contre le Général Miranda et les troupes à ses ordres.



les hollandois, et que, malgré ses efforts pour rejeter ces revers sur ses subordonnés, on ne peut accuser que lui.

[Tome II, pp. 255 à 261.]

. . . .

. . . .

Le Général Dumouriez, plus célèbre par ses intrigues que par ses exploits, venoit de lever le masque; mais il ne put assurer le succès de ses démarches: le mépris et la haine furent le fruit de ses complots, et il ne lui resta, après l'inutile promulgation d'un manifeste publié le 3 Avril, tendant à débaucher les troupes, que le parti honteux de fuir; encore manqua-t-il d'être assassiné le 4 Avril, en se sauvant, et il n'emporta dans sa fuite que la réputation d'un ambitieux et d'un factieux, dont on pouvoit même contester les talens militaires.

[Ibid. p. 263.]

Observations.

. . . .

. . . .

Aussitôt que la guerre eut été déclarée à la Hollande, le Général Dumouriez, qui rêvoit depuis longtemps aux moyens de s'élever et de sortir de sa sphère, résolut d'envahir les Provinces-Unies: première faute qui en entraîna beaucoup d'autres. Pour remplir son projet, il rassemble à Anvers un corps d'environ quinze mille hommes, qui affoiblit l'armée dans un moment où il auroit fallu la renforcer. Il disposa ensuite les diffé-

16



rens corps de troupes à ses ordres, de manière à les lier à son opération de Hollande et à son grand plan d'insurrection: seconde faute, qui permettoit aux autrichiens de porter une partie de leurs forces, alors assez nombreuses, sur l'extrémité de la droite des françois, et presque sur les derrières de la ligne d'opérations. Le Général Dumouriez agit ensuite comme s'il avoit été assuré que les bataves s'insurgeroient contre le Stathouder: troisième faute, puisque d'après un espoir mal fondé, il porta ses tentatives vers le Moerdick, avec la prétention de traverser ce bras de mer sur vingt-trois bateaux qui pouvoient à peine porter quinze cents hommes à la fois, au lieu d'opérer par Nimègue, où il n'auroit eu qu'une rivière à passer, où il se seroit trouvé sur la gauche des hollandois, et lié de plus près aux opérations sur la Roër. Revenu ensuite à la tête de l'armée de la Belgique et des autres corps qui agissoient avec elle, au lieu de concentrer ses forces et de les réunir, il voulut livrer une bataille avec des forces très-inférieures à celles des ennemis, et il choisit le moment où ils occupoient une position avantageuse: quatrième faute, d'où s'en suivit la perte de la bataille, une retraite faite avec assez peu d'ordre, et l'invasion de la Belgique de la part des coalisés. Enfin voyant son plan chimérique de la Hollande conquise, de la Belgique insurgée en sa faveur, n'être qu'un rêve, il s'abouche avec les généraux ennemis, pour tâcher de faire, d'accord avec eux, ce qu'il n'avoit pu exécuter à lui seul: cinquième faute, qui entraîna sa perte et qui jeta la France dans des crises désastreuses, en la livrant à tous



les excès de la démagogie et à tous les dangers d'une invasion sur la plupart des points de ses frontières.

....

[Tome II, pp. 264 et 265.]

Opinions favorables à Miranda.

J. P. Brissot, député d'Eure et Loire à ses commettans.

[*Extrait.*]

....

Je me demande comment ces commissaires, vivant intimement avec Dumouriez, les autres généraux et leur État-Major, entendant tous les jours les déclamations de Dumouriez et de ses principaux officiers contre la Convention, ils n'ont pas pénétré leurs desseins perfides; comment ils n'ont pas cherché à en prévenir les effets; je me demande comment, au lieu de les faire connoître, ils sont venus au Comité et à la tribune de la Convention faire l'éloge de Dumouriez; comment ils se sont élevés avec feu contre cette section, qui demandoit un décret contre lui. Je me demande comment, et par quel hasard, précisément à cette époque, Robespierre cessa ses déclamations contre



Dumouriez; Marat non seulement cessa de le dénoncer, mais même affirma que le salut de la France dépendoit de Dumouriez, de cet homme qui alors même conspiroit contre la République! Je me demande comment et par quel hasard, ces éloges subits, inexplicables pour nous, coïncident avec la conspiration du 10 Mars, conspiration, qui tendoit aussi à dissoudre la Convention, et à changer notre gouvernement. *Je me demande comment, au milieu de toutes ces trahisons, les commissaires n'ont suspendu qu'un seul général, et un général fidèle à la République, qui avoit refusé d'entrer dans la coalition des contre-révolutionnaires, le Général Miranda.*

Paris, Mai 1793, [pp. 92 et 93.]

Réponse très-succincte de Jérome Pétion, au long libelle de Maximilien Robespierre.

[*Extrait.*]

Quant à Miranda, les faits sont très-simples. J'étois Maire de Paris, lorsque Garran-Coulon le présenta chez moi, il y a, à peu près, un an.

Je trouvai dans Miranda un homme extrêmement instruit, un homme ayant médité les principes des gouvernemens, paroissant fortement attaché à la liberté: un véritable sage. Il venoit me voir de distance à autre, et j'avois avec lui des entretiens très-instructifs.

Miranda avoit servi avec distinction en Amérique,



lorsque les américains versoient leur sang pour la liberté.

L'ennemi étoit sur notre territoire. Je dis à Miranda: "vous devriez prendre du service en France;" et il y consentit. Je le recommandai au Ministre Servan, comme j'aurois recommandé tout officier que j'aurois cru pouvoir être utile à la cause de la liberté. Le Ministre l'employa, et il eut lieu de s'en féliciter.

La conduite de Miranda, dans les plaines de Champagne, a été louée par tous ceux qui l'ont connue; elle a été louée par les commissaires; Dumouriez ne tarissoit pas d'éloges sur son compte.

Miranda vient d'exposer celle qu'il a tenue dans la Belgique, et je prie tous les membres de cette assemblée, de lire le compte qu'il vient de publier.

Si, ce que je ne puis croire, Miranda étoit coupable, on verra que je ne serai pas le dernier à m'élever contre lui, et je serois d'autant plus sévère à son égard, que je l'aurois cru plus homme de bien.

Mais je l'avoue, il est des faits qui me parlent hautement en su faveur. Il est le seul des généraux que Dumouriez ait sacrifiés. En même temps, avant que la trahison de Dumouriez fût connue, Miranda m'a déclaré, ainsi qu'à Bancal, que Dumouriez l'avoit pressenti pour savoir s'il feroit marcher son armée sur Paris, ce qu'il avoit repoussé avec indignation. Et ce fait, je l'ai dénoncé au Comité de Défénse Générale, en présence de Bancal, et avant que la conspiration fût dévoilée.



Or, c'est cet homme que Robespierre ne balance pas à frapper avec une espèce de férocité. Il ne le frappe pas comme un prévenu, mais il affirme qu'il est coupable. Lâches que vous êtes! attendez au moins qu'il ait été entendu; il sera temps alors de prononcer, de punir ou d'absoudre.

Valenciennes, 20 Mai 1793.

L'an 2 de la République Françoise.

Digne et respectable Général,

Je vous félicite, ainsi que la République, de la justice éclatante que le tribunal et le public ont rendue à vos vertus civiques et militaires. On peut vous dire, avec Sénèque: *virtus, cum violata est, refulsit.* Vos ennemis n'ont pu vous perdre et leurs persécutions n'ont servi qu'à montrer à la France ce que vous valez. Puissiez-vous bientôt, rendu à des fonctions publiques, servir longtemps la belle cause qui vous a fixé chez les françois.

Mon amour pour cette sublime cause m'a valu aussi les honneurs de la persécution; j'ai été chargé de fers et traîné ignominieusement dans les prisons de Maëstricht. Je vous avois écrit le 2 Avril, une heure avant mon arrestation; mais je crains bien que ma lettre n'ait été interceptée. Pour moi, il ne m'en est parvenu aucune depuis Liége, et j'ai de fortes raisons de croire qu'on les livroit au scélérat de Thowenot.



Adieu, respectable Général, j'attends avec impatience de votre souvenir un petit mot, si vous en avez le temps. Vous connoissez mes principes et les sentimens que je vous ai voués. Ils sont invariables, parce que je suis persuadé que les vôtres ne changeront pas, malgré les intrigues et les séductions dont on cherche à vous entourer, à ce que l'on dit ici.

L. ANTOINE PILLE, [*] Adj. Gén.

A Vouziers, le 7 Octobre 1792.

L'an 1er de la République.

Parmi les ordres dont M. Dumouriez me charge, je n'en connoit pas de plus agréables, mon Général, que ceux qui me fournissent l'occasion de vous écrire. Je commence donc par vous dire, en son nom, que votre début dans votre commandement et le sermon que vous avez fait aux troupes pour le maintien de la subordination et la discipline, joint aux talens militaires qu'on vous connoissoit déjà, prouvent assez que le Pouvoir

[*] Cet officier étoit le seul de son état-major qui fût auprès du Général Miranda quand il fut arrêté par l'ordre du Général Dumouriez, ayant perdu, dans les actions du 18 et 19 Mars, trois de ses aides-de-camp; et ce ne fut qu'avec le jeune Dulac qu'il se rendit à Paris pour se justifier, Pille ayant été, comme on le voit, délivré aux autrichiens par Dumouriez, avec l'intention probablement de *sauver* Miranda, pour qui il témoigne des *regrets* à cette occasion. [Vide Mémoires, seconde partie, p. 78.]



Exécutif a fait en vous un choix digne d'une République. Il approuve également votre conduite envers M. de Lille, et il est très-charmé que les choses se soient bien passées.

Si je comprenois l'espagnol, mon Général, je répondrois à votre lettre toute entière. Je suis très-fâché d'ignorer une langue que vous savez: cette ignorance me prive tout à la fois du plaisir de lire de bonnes choses et de profiter entièrement de la confiance que le Général a en moi, car je suis persuadé que vous lui dites tous vos secrets en espagnol.

Votre ordonnance me dit qu'il est très-pressé de s'en retourner, ainsi je ne vous dirai point de nouvelles. Le Général me charge de vous dire qu'il espère que vous viendrez le voir, demain, au château de Vouziers, et je me joins à lui, mon Général, pour vous prier de vous souvenir qu'il y a trois jours que je ne vous ai pas vu, et que c'est bien long pour un homme qui vous estime, qui vous aime et qui vous respecte.

[Signé] PHILIPPE DE VAUX,

Lieut. Colonel, Aide-de-camp.

Au Citoyen MIRANDA, Lieut. Général.

A l'Abbaye, le 17 Mai 1793.

Ce n'est pas vous, mon cher Général, que je dois féliciter le plus mais la République, d'avoir conservé son plus ferme et son plus vertueux maintien. Vous avez



été acquitté de la manière la plus honorable et la plus touchante. Vous avez fait pleurer vos juges, les jurés et tout l'auditoire; voilà un triomphe qui vous manquoit et qui vous étoit dû. Puisse le tribunal me rendre une partie de la justice qu'il vous a rendue, pour avoir practiqué depuis que je vous connois les leçons et les bons conseils que vous m'avez quelquefois donnés sur l'amour de la liberté. C'est mardi prochain qu'on me juge. J'apporterai au tribunal le témoignage de ma conscience et ma vie irréprochable. J'espère qu'il sera juste et que la malheureuse prévention du peuple contre Dumouriez n'influera pas sur lui et n'enveloppera pas dans la même disgrâce l'homme qui a partagé ses dangers et ses travaux, mais jamais ses projets contre la liberté.

Je crois, mon cher Général, que vous connoissez mon cœur et mes principes. Je serois heureux si mes juges pouvoient les connoître par votre bouche. Je ne veux point vous assigner comme témoin sans savoir si vous le désirez vous-même. Consultez votre cœur pour moi, je m'en rapporterai à ce qu'il vous dictera.

Je vous adresse cette lettre par le citoyen d'Albarede. C'est un de mes amis en qui j'ai toute confiance, et à qui vous pouvez donner la vôtre.

[Signé] Philippe de Vaux.





Extrait d'une lettre de Quentin au Général Miranda.

Liége, le 1er Prairial,
an 5 de la République.

Daignez, Général, me continuer votre ancienne bonté, et me donner votre avis qui me sera infiniment utile dans le sentier délicat où je suis placé depuis longtemps. Je l'attends, et vous prie de me répondre le plus tôt qu'il vous sera possible.

[Signé] QUENTIN.

Au Général MIRANDA.

P. S. Pour mettre à profit les excellens conseils que votre lettre enferme, je lis de bons livres. J'ai commencé par ceux que vous m'avez donnés ; j'ai lu ensuite vos commentaires de César en latin, et je lis dans ce moment-ci Plutarque. C'est un auteur inimitable, et dont la lecture me charme. Le matin je travaille à mon bureau, l'après-midi je monte à cheval et je fais un peu de musique, et le soir je lis. Je pense cependant que le printemps apportera quelque changement à ma manière de vivre. Mon adjud. gén. sollicite une autre destination.



V

Certificat du Général Joseph Servan, ex-Ministre de la Guerre, en faveur de Miranda.—Notes du Général Servan sur le second volume des Mémoires de Dumouriez.

—

Certificat du Ministre Servan.

Je certifie qu'à l'époque où j'étois dans le Ministère, après le 10 Août, et dans le moment où les ennemis pénétroient en Champagne, le Général Miranda, alors à Paris, et décidé à quitter la France pour continuer ses voyages, me fut présenté par les membres les plus recommandables de la Législature, et qu'instruit de ses connoissances, de son extrême amour pour la liberté et de ses services dans la guerre des Etats-



Unis contre l'Angleterre, je le sollicitai vivement d'aider la France de ses talens dans un moment où elle embrassoit une aussi belle cause.... Ce fut sur ces représentations ou celle de quelques-uns de ses amis du Corps Législatif, qu'il se décida à prendre le grade de Maréchal de Camp dans les armées françoises sous la condition que, dans le cas de l'établissement de la liberté, et au moment de la paix, le gouvernement lui garantissoit un grade militaire, tel que celui mérité par ses services, et pouvant lui assurer en même temps une existence honnête, qui lui étoit due par le sacrifice qu'il faisoit, en combattant pour la liberté françoise, de la fortune qu'il possédoit déjà et de celle qu'on lui assuroit ailleurs.... conditions qui lui furent entièrement accordées.

Je certifie en même temps qu'ayant rendu des services très-essentiels en Champagne dans la campagne des françois contre les prussiens, et d'après les rapports très-avantageux du Général en Chef, le Conseil Exécutif dont j'étois membre, s'empressa de rendre justice au Général Miranda en l'élevant au grade de Lieutenant-Général.

[Signé] JOSEPH SERVAN.

Paris, ce 3 Nivôse, an 3ème de la

République Françoise.



Notes sur le second volume des Mémoires du Général Dumouriez, écrits par lui-même Par le Général Servan, ex-Ministre de la Guerre [*].

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Plan de campagne

[In-12, premier volume, chapitre 15, p. 149, ligne 12.]

[In-8vo, page 6, ligne 33. [**]

Dès lors les françois.—Demandez aux ennemis si, depuis Dumouriez, les françois ont su faire la guerre, s'ils ont suivi de bons plans, s'ils ont montré des talens, etc.

[In-12, premier volume, chapitre 15, page 154, ligne 23.]

[In-8vo, page 7, ligne 25.]

Qui avoit aidé à la prise de la citadelle d'Anvers.—Com-

[*] Paris, à l'imprimerie de l'Union, et chez Louvet et autres.

[**] Les mots Livre et Chapitre, dont il est fait usage dans ces extraits, indiquent les livres et chapitres des Mémoires de Dumouriez ; la page et la ligne sont aussi indiquées pour les deux éditions de ces Mémoires, in-12 et in-8vo. Les mots en caractères italiques, au commencement de chaque paragraphe, sont les mots cités de Dumouriez ; ce qui suit est la note de Servan.

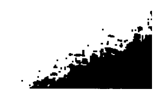


ment cette flotille a-t-elle pu aider à la prise de cette citadelle, n'étant arrivée à cette place que onze jours après que Miranda l'eût forcée à capituler ? Dumouriez auroit dû se rappeler des lettres du 30 Novembre avant d'avancer ce fait. [Vide ci-après.]

[In-12, tome premier, chapitre 155, page 15, ligne 24.]

[In-8vo, page 8, ligne 6.]

Qui, n'ayant jamais été tenté, devant paroître impraticable.—Ce projet étoit superbe, avantageux, unique, etc. On veut bien le croire ; mais eût-il même été aussi merveilleux, étoit-ce le moment de le tenter ? Le siége de Maëstricht, si ridiculement entrepris, ne devoit-il pas apprendre aux ennemis le moment où il falloit se rassembler et se mettre en mouvement pour le faire lever ? Et alors nos troupes, étendues et abandonnées sur les bords de la Roër, celles placées à Ruremonde, celles faisant la parade du siége de Maëstricht, pouvoient-elles résister ?.... Mais lisez Dumouriez, dernier alinéa de la p. 8 in-8vo, et p. 156 in-12, premier volume, il vous expliquera pourquoi il vouloit pénétrer en Hollande ; il vouloit venir régner à Paris, sous le nom de son ami Louis XVI.... Lisez encore, in-8vo, chapitre 2, p. 12, troisième alinéa [ceci manque à l'édition in 12] et là vous verrez le Général convenir, une fois dans sa vie, d'un de ses torts. Combien de maux il auroit évités alors, s'il avoit été attaché à sa patrie, et occupé uniquement à la sauver des ennemis extérieurs, malgré les vouloirs perfides de ceux de l'intérieur !





[In-12, premier volume, chapitre 15, p. 159, ligne 5.]

[In-8vo, p. 9, premier alinéa.]

Tel est le projet qui n'a été connu que de quatre personnes.—C'est dans son voyage de Paris que Dumouriez forma ce projet; et Danton, Lacroix et Westerman furent trois des quatre personnes auxquelles le Général le communiqua.

CHAPITRE II.

Formation de l'armée.

[In-12, premier volume, chapitre 16, p. 162, ligne 17.]

[In-8vo, p. 11, ligne 26.]

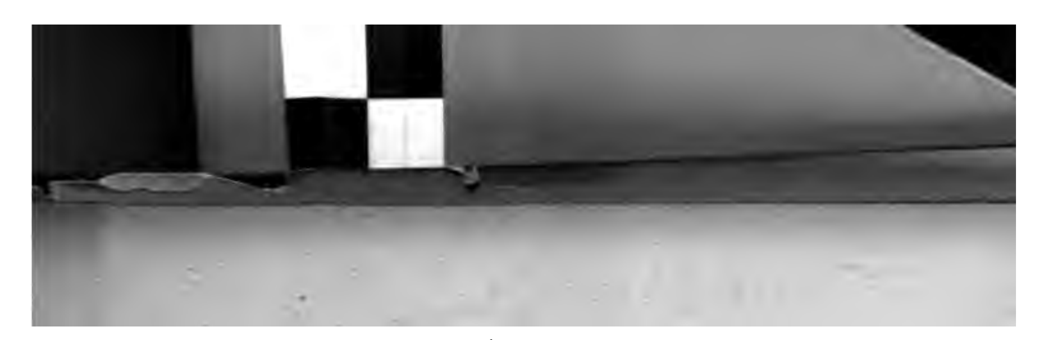
Les françois, qu'il faut toujours conduire avec gaîté et confiance.—Le Général Miranda, cédant aux instances des membres du Conseil Exécutif, entra, le 25 Août 1792, au service de la République Françoise, et reçut, avec le brevet de Maréchal de Camp, l'ordre de joindre l'armée sous le commandement de Dumouriez, alors à Grand-Pré, en Champagne. Il y arriva le 11 Septembre, et commanda, le lendemain de son arrivée, un corps de troupes destiné à faire une reconnoissance sur l'armée prussienne, campée, en nombre très-supérieur, à peu de distance de l'armée françoise.... il eut le bonheur de battre, dans cette rencontre, les ennemis, avec des forces très-inférieures, et de voir cette action contribuer à l'exaltation du coura-





ge des troupes françoises.... Commandant, du 14 au 15, la retraite de l'armée vers Sainte-Menehould, il rallia les troupes de sa division, d'après le bruit d'une attaque des ennemis sur notre arrière-garde: elles avoient commencé à se débander.... tandis qu'en même temps les divisions de Dumouriez, saisies d'une terreur panique prenoient la fuite dans le plus grand désordre, abandonnant bagages, artillerie, etc.... Enfin il continua à commander dans l'armée, pendant tout le temps de sa station dans la position de Sainte-Menehould, et des attaques réitérées et infructueuses des prussiens, jusqu'à l'époque remarquable de leur retraite.... Le Conseil Exécutif, instruit alors par Dumouriez, et les éloges dont il combloit le Général Miranda des services rendus à la République par cet officier, dans cette campagne, et de l'influence qu'il avait acquise sur l'esprit des troupes, le nomma lieutenant-général des armées françaises.

La correspondance du Général Dumouriez avec le Général Miranda, imprimée à la fin du volume, démontre combien son opinion, à l'égard de cet officier, [dont il avoit été à portée de connoître le caractère et d'apprécier les connoissances pendant le cours de deux campagnes], étoit différente de ce qu'il prétend nous faire croire dans ses mémoires, à l'égard du caractère de Miranda et de ses connoissances dans la partie *pratique* de la profession militaire. Il suffira de lire cette correspondance [devenue par là même précieuse pour l'histoire] pour se convaincre combien Dumouriez lui témoigna, *jusqu'au* 12 *Mars* 1793, *toute l'estime et les égards que*



lui inspiroient ses talens, sa philosophie et son ardent amour pour la liberté, et combien aussi il lui donna de preuves réitérées d'une confiance sans bornes. On y verra, par les expressions les plus tendres, combien Dumouriez faisoit cas alors de Miranda: il 'appeloit constamment *son conseil, son illustre second, la tête philosophique et militaire par excellence parmi ses confrères*, etc.; il ne trouvoit *rien de mieux que tout ce qu'il faisoit ou* écrivoit. Ces sentimens d'estime et de confiance éclatent particulièrement dans ses lettres à Miranda, des 3, 4, 7 et 9 Mars 1793, dans cette même époque où ses sentimens actuels à son égard contrastent si singulièrement avec ceux professés alors, non seulement vis-à-vis de lui mais encore vis-à-vis d'autres. D'après le rapport officiel des commissaires de la Belgique à la Convention Nationale, Dumouriez leur avoit déclaré *que Miranda étoit le plus en état de le remplacer dans le commandement en chef;* et dans un moment où le Comité de Défense Générale désignoit Miranda pour remplacer Monge dans le Ministère de la Marine, Dumouriez protesta contre cette nomination, en déclarant *que si on lui ôtoit cet officier des armées, il ne pourroit aucunement se charger des opérations.* Mais dès l'instant où Miranda refusa de se soumettre aux combinaisons perfides de Dumouriez pour livrer le pays et les armées de la République aux ennemis de l'Etat, celui-ci l'abandonna, pour se rallier à *Valence, Egalité* et ses coopérateurs, en jetant toute la défaveur et le discrédit possible sur Miranda; rien de plus naturel: de son ami le plus intime, il étoit devenu le critique le plus sincère de ses projets liberticides.

17



L'authenticité des pièces composant la correspondance ne peut être révoquée en doute; *elles ont paru en original dans le procès du Général Miranda; elles peuvent être des documens intéressans pour l'histoire*, et pour démontrer la fausseté et la perfidie de Dumouriez dans toutes ses transactions militaires et politiques. Ces raisons m'ont engagé à les insérer en entier à la fin de ce volume, persuadé de rendre par là un service intéressant au public.

[Ceci manque dans l'édition in-12.]

[In-8vo, p. 11, ligne 33.]

Miranda étoit jaloux de ce que Valence.—Lisez les lettres de Miranda, adressées à Valence, sous les dates des 2 et 3 Mars 1793, et vous serez convaincu combien Miranda étoit éloigné d'avoir la moindre jalousie contre Valence. Ces lettres prouvent combien ces généraux aggissoient de concert, et les conseils et les secours que Miranda s'empressa de donner à Valence dans un moment où ce dernier avoit entièrement perdu la tête. Il ne manqua jamais de lui faire part de toutes les opérations qu'il projetoit de faire. Cette preuve devient encore plus forte et plus évidente, en considérant le peu d'usage fait par Miranda des moyens que Dumouriez lui fournissoit lui-même dans sa lettre du 7 Mars 1793, où il s'exprime sur Valence de la manière suivante: *Mandez-moi tout simplement comment se conduit le Général en Chef;* [*cuidado con este hombre—soyez sur vos gardes avec cet homme*] *s'il vous gêne par ses irrésolutions, un courrier en*

feroit l'affaire. Miranda ne s'en seroit-il pas prévalu, si effectivement il avoit jamais jalousé Valence? D'ailleurs, cette correspondance n'est pas moins piquante, en faisant connoître le jugement porté par Dumouriez sur Valence à cette époque, et les sentimens dont il est animé aujourd'hui à son égard; jugement confirmé par *Gossuin*, député à la Convention Nationale, dans sa déposition au Tribunal Révolutionnaire contre Miranda. Ce député observa qu'à la retraite des armées françoises de Liége, *Valence perdoit absolument la tête, que Thowenot faisoit l'hypocrite, etc.;* mais il ne sera difficile à personne de reconnoître la différence survenue entre ces deux époques, et d'en deviner la cause.

[In-12, 1er volume, chapitre 16; il manque ici à peu près 3 pages.]

[In-8vo, p. 11, ligne 89.]

Ces passions fougueuses n'avoient point encore éclaté, et il ne les a développées [*pour le malheur de la France*] *qu'à la bataille de Nerwinde.*—Dumouriez appelle ici *malheur de la France* de n'avoir pu se rendre indépendant de la Convention, pour lui faire la loi, venger Louis XVI, et rétablir la royauté, ce qui étoit l'objet de la bataille de Nerwinde, ainsi qu'il en convient [in-8vo, p. 54—in-12, second volume, chap. 2, p. 34]. Quand donc toutes ces jalousies de Miranda sur Valence et ces haines contre Dumouriez eussent existé [*ce qui est contredit par toute la correspondance ci-après*], il en seroit résulté que le Général Miranda, par un



effet de *ses passions fougueuses*, eût empêché, sans s'en apperçevoir, la puissance de Dumouriez sur la Convention Nationale, et le rétablissement de cette royauté si récemment et si expressément abolie par le peuple: on pourroit, ce semble, appeler cela, au contraire, *avoir rendu un grand service à la France*.

Mais on demanderoit encore comment apercevoir *le bonheur de la France* dans cette démarche de Dumouriez, qui, simple citoyen, officier de l'armée, ayant prêté un serment de fidélité à la nation, foule aux pieds ce serment sacré, se met au-dessus des lois, et prétend exiger de tous les individus de l'armée de devenir les soldats et les esclaves d'un parjure et d'un rebelle à la représentation nationale, chargé de l'exercice suprême de l'autorité du peuple françois. Ces raisonnemens sont aussi absurdes que les faits sont faux et calomnieux, et complètement démentis par la correspondance officielle de Dumouriez, et par toutes les preuves indiquées au procès du Général Miranda.

[Ceci manque à l'édition in-12.]

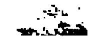
[In-8vo, p. 12, ligne 4.]

Par celui de Maëstricht.—Dumouriez n'avoit point donné l'ordre de faire le siége de Maëstricht, mais seulement de bombarder cette place. Voyez sa correspondance. Voyez aussi p. 12, ligne 32.

[In-12, premier volume, chapitre 16, p. 163, ligne 30.]

[In-8vo, p. 16, première ligne.]

Qui s'entendoient mal entr'eux.—Rien ne peut mieux



confondre la fausseté de cette assertion, que la lecture de la correspondance.

[In-12, premier volume, chapitre 16, p. 165, ligne 25.]

[In-8vo, p. 16, dernière ligne.]

Rosière.—C'est l'officier auquel Dumouriez confia le commandement des trente-six bataillons, à la tête desquels Miranda venoit de couvrir la retraite de la Belgique, lorsqu'il fut enlevé à Ath; et cependant, selon Dumouriez, cet officier étoit *très-ignorant*, *très-fripon*, *sans mérite ni talens, etc.*

[In-12, premier volume, chapitre 16, p. 166, ligne 7.]

[In-8vo, p. 17, ligne 8.]

Il lui recommanda de visiter ses quartiers d'hiver.—Le désastre de la Roër ne seroit pas arrivé, si Valence eût visité ses quartiers et indiqué un point de rassemblement, comme l'avoit indiqué Miranda, par son instruction au Général Lanoue. [Voyez ci-après la correspondance, No. 30], et Maëstricht non secouru, se fût rendu dans la huitaine.

[In-12, premier volume, chapitre 16, p. 167, ligne 14.]

[In 8vo, p. 17, ligne 35.]

Rendoit justice au Général Dumouriez.—Les sentimens de Dumouriez pour la nation Belgique, et particulièrement pour la ville d'Anvers, ont été vraiment si fra-



ternels, si touchans et si justes, qu'il peut s'en faire un grand mérite : pour s'en convaincre prenez la peine de lire sa lettre à Miranda, du 10 Janvier.

CHAPITRE III.

[In-12, premier volume, chapitre 17, p. 197, ligne 22.]

[In-8vo, p. 34, ligne 2.]

Le Prince de Cobourg connoissant les désordres et la désunion des chefs.—Si le Général Dumouriez eût lu avec attention la lettre du 14 Février, de Miranda à Beurnonville, et dont il lui envoya copie, il auroit vu que le Général Miranda avoit prévu tous les malheurs arrivés bientôt après sur la Roër, et il se seroit probablement évité la peine d'inventer cette prétendue désunion des chefs, qui n'a jamais existé, pour en trouver la cause.

Le Général Miranda au Général Beurnonville.

Liége, ce 14 Février 1793.

. . . .

" Je vois très-probable aussi que du moment que le siége ou bombardement de Maëstricht commencera, *l'armée autrichienne, qui est devant nous sur la Röer, et qu'on me dit forte de plus de quarante mille hommes, tentera une attaque sur la nôtre, qui est derrière cette rivière, et cou-*



vrant le siége de Maëstricht, pour le faire lever et sauver la place. Nos forces sont bien loin d'être suffisantes à tenir avec sûreté toute l'étendue que nous occupons dans ce moment-ci, et exécuter les opérations que nous allons entreprendre. Je suppose que le Général en Chef Dumouriez vous a instruit particulièrement de tout. J'ai reçu ses ordres, et toute l'armée, avec confiance et bonne volonté, est en mouvement pour les exécuter. L'entreprise *me paroît étonnante et très-difficile;* ainsi j'espère que si la réussite n'est conforme en tout à nos désirs et à l'espoir qu'on peut avoir formé, on aura pour nous cette indulgence qu'un zèle ardent pour le service et la gloire de la patrie inspire à une nation libre, qui voit ses enfans courir au dévouement avec joie."

[Signé] MIRANDA.

[In-12, premier volume, chapitre 17, p. 198, ligne 5.]

[In-8vo, p. 34, ligne 11.]

Miranda pouvoit encore continuer à bombarder, etc.— On voudroit bien savoir comment Miranda auroit pu, avec 12.000 hommes, continuer à bombarder Maëstricht, et arrêter le Prince de Cobourg à la tête d'une armée de plus de 40.000 hommes, auxquels il pouvoit ajouter encore la garnison de Maëstricht en lui ordonnant de prendre le général par derrière.... tandis que l'armée françoise d'observation, forte de plus de 30.000 hommes, sous les ordres de Valence, avoit été forcée de se replier devant les autrichiens.

[In-12, premier volume, chap. 18, p. 198, ligne 12.]

[In-8vo, p. 34, ligne 16.]

Dumouriez, sur la première nouvelle qu'il reçut de ce désastre.—Il suffira au lecteur de lire la lettre du Général Dumouriez au Général Miranda, du 3 Mars, pour se convaincre de la fausseté de cette assertion.

[In-12, premier vol. chap. 17, p. 198, ligne 18.]

[In-8vo, p. 34, ligne 20.]

Une charge vigoureuse de cavalerie dans la plaine de Tongres.—Il est bien absurde, pour ne pas dire impudent, d'avancer une chose aussi facile à démentir par des pièces authentiques. Jetez les yeux sur la lettre de Miranda à Dumouriez, du 6 Mars, vous y verrez combien cette assertion est fausse. Ce fut le Général Ylher qui conduisit cette troupe et repoussa une attaque légère faite sur son arrière-garde par les ennemis, et non pas Valence, comme le dit Dumouriez.

[In-12, premier volume, chap. 17, p. 198, ligne 23.]

[In 8vo, p. 34, ligne 23.]

Miranda perdit la tête.—Il constate par les dépositions du Général Lanoue et celles des commissaires de la Convention, se trouvant à Liége le 3 Mars, faites devant le Tribunal Révolutionnaire dans le procès de Miranda, que Valence opina, dans le conseil de guerre tenu sur l'évacuation de Liége, d'abandonner cette ville sur-le-champ. Miranda s'y opposa fortement.... A ce



sujet, Gossuin disoit en propres termes, que *Valence avait perdu la tête, etc....* La lettre de Dumouriez à Miranda, du 7 Mars, et celle du 3 Mars à Valence même, prouvent combien Dumouriez étoit convaincu de cette vérité: aussi seroit-on tenté de croire que c'étoit de Valence dont il vouloit parler, quand il dit que *Miranda avoit perdu la tête.*

[In-12, premier volume, chap. 17, p. 199, ligne 26.]

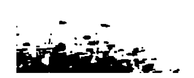
[In-8vo, p. 35, ligne 6.]

Miranda, qui courut même des risques, etc.—La lettre du Général Miranda, écrite le 8 Mars au Ministre de la Guerre, et lue à la Convention Nationale, prouve que Miranda, bien loin de courir des risques, punissoit les coupables et tenoit l'armée dans la subordination.

[In-12, premier volume, chap. 18, p. 200, ligne 24.]

[In-8vo, p. 35, ligne 25.]

Ce qu'ils pouvoient et devoient faire.—Pourquoi Valence, Général en Chef de l'armée d'observation, n'-a-t-il pas fait ce rassemblement à temps? Le Général Miranda étoit si fortement convaincu du rassemblement des impériaux sur l'Ersse, qu'il suffira de lire sa lettre du 14 Février, pour confondre le Général Dumouriez, et le convaincre de l'atrocité de son imposture; lisez aussi la lettre du 16 Février au Général Lanoue, chargé du commandement des troupes, en attendant l'arrivée de Valence à son poste.





[In-12, premier volume, chap. 18, p. 201, ligne dernière.]

[In-8vo, p. 36, ligne 9.]

D'y renvoyer le Général Miranda.—Le Général Dumouriez changea de résolution dès l'instant où il s'aperçut combien peu Miranda étoit porté à se prêter à ses complots perfides.

CHAPITRE IV.

Le Général arrive à Anvers.

[In-12, second volume, chap. prem., p. 6, ligne 8.]

[In 8vo, p. 38, ligne 24.]

A la Convention, qui avoit applaudi à cette fermeté romaine.—Ce fait ne paroît pas vraisemblable, d'après les débats connus dans le procès du Général Miranda, où il a été profondément discuté.

[In-12, second volume, chap. premier, p. 11, ligne 29.]

[In-8vo, p. 41, ligne 30.]

Ils emmenoient tout le parç d'artillerie en France.—Cette conduite imprudente de l'artillerie fut punie par Dumouriez même; il renvoya le Général d'Anghest à Douay.... Voyez la lettre du 9 Mars, écrite par Dumouriez à Miranda.



CHAPITRE V.

Etat de l'armée, etc.

[In-12, second vol. chapitre 11, p. 26, ligne 4.]

[In-8vo, p. 49, ligne 21.]

Et fit sur-le-champ une disposition plus solide.—La résolution prise par Dumouriez de quitter la position occupée par l'armée derrière Louvain, [peut-être parce qu'elle étoit du choix de Miranda] est la cause principale de tous les désastres arrivés depuis aux armées françoises.... Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit de lire la lettre écrite à ce sujet à Frédéric I, roi de Prusse, par le Maréchal de Saxe, commandant les armées françoises dans le même pays. Le passage de cette lettre est si intéressant et si applicable au cas présent, que nous nous permettrons de le transcrire ici : il prouvera en même temps la justesse du coup-d'œil de Miranda, en prenant cette position et en désirant de la garder.

"Je n'osois quitter le bassin de Bruxelles pour me porter à Maëstricht, parce que si les ennemis eussent une fois passé la Dyle, et s'étaient placés derrière cette rivière, je n'aurois pu les en déloger ; Louvain et Malines auroient été à eux ; ils auroient pu reconquérir la Flandre hollandoise ; nous aurions été obligés de lâcher prise au plus vite à Maëstricht, et d'aller à toutes jambes, et en prêtant le flanc, par Mons et par Ath, nous





mettre derrière Bruxelles pour le soutenir; savoir encore si nous y serions arrivés à temps, car Bruxelles ne vaut rien: nous aurions d'ailleurs été forcés d'abandonner un pays inmense, etc."—[*Histoire du Comte de Saxe, par M. le baron d'Espagnac; Paris* 1775, *second volume, page* 251.]

[In-12, second volume, chapitre 2, p. 32, ligne 21.]

[In-8vo, page 53, ligne 4.]

Pour commencer la campagne.—Ou le Général Dumouriez trahissoit en livrant cette bataille, ou il se rendit coupable d'une faute impardonnable. Pour convaincre de cette vérité, nous allons présenter les motifs pour lesquels un général doit éviter de livrer bataille, [*ils sont tirés du grand maître de l'art de la guerre*, Montecuculli,] et à faire voir qu'aucuns n'autorisoient le Général Dumouriez à livrer celle-ci.

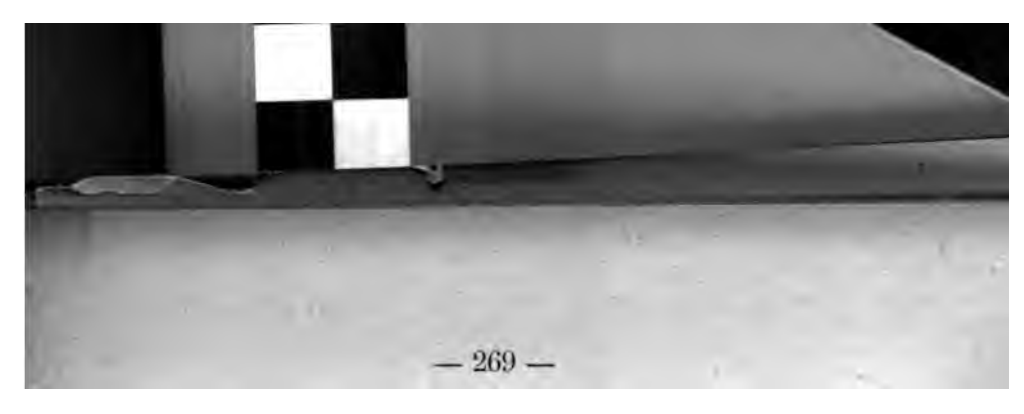
"1º *Quand il y a plus de mal à la perdre que de profit à la gagner.*

Dumouriez, en perdant la bataille, risquoit de perdre toute la Belgique; en la gagnant, il ne pouvoit pas aller plus loin que Maëstricht.

2º *Quand on est inférieur à son ennemi.*

Les françois n'avoient que 32.000 hommes; les ennemis en avoient 52.000.





3º *Quand on attend des secours.*

On attendoit le secours qui commença à arriver la nuit même de l'action.

4º *Quand l'ennemi est posté avantageusement.*

La position de l'ennemi étoit très-avantageuse sur des hauteurs où il étoit bien retranché..... La nôtre était la fausse position du prince d'Orange, lorsqu'il fut battu par le Maréchal de Luxembourg, mais sans les retranchemens et autres avantages que ce Prince sut se procurer avant de recevoir la bataille, et malgré lesquels il fut complètement battu.

CHAPITRE VI.

Bataille de Nerwinde.

[In-12, second volume, chapitre 3, page 52, ligne 14.]

[In-8vo, page 63, ligne 16.]

Qui étoient en bataille devant Nerwinde.—Si nous pouvions ajouter foi aux détails de cette bataille, dont Dumouriez prétend se servir pour excuser ses fautes capitales, nous pourrions, par ses propres contradictions, le convaincre d'ineptie ou de fausseté.... Mais ayant eu occasion d'entendre, dans le procès du Général Miranda, les dépositions de *plus de trente officiers*, depuis le *Général Lanoue jusqu'aux propres aides-de-camp de Dumouriez, de Vaux et Thuring*, et son secrétaire Quentin, em-



ployés dans l'armée à ces différentes époques, et qui la carte et les ordres écrits du Général Dumouriez à la main, ont confirmé tous les détails donnés par le Général Miranda sur cette malheureuse affaire, dans son discours destiné à être prononcé à la barre de la Convention Nationale, le 29 Mars 1793.... Nous nous décidons à donner l'extrait de ce discours, afin de faciliter les comparaisons entre la vérité et les mensonges, et pour mieux faire connoître la perfidie du Général Dumouriez, d'autant plus que ce rapport se trouve parfaitement d'accord avec les ordres par écrit de Dumouriez, et la relation du Prince de Cobourg sur cette bataille.

"Il est essentiel aussi que je dise à la Convention Nationale que, dès l'arrivée du Général Dumouriez à Louvain, je m'aperçus qu'il apportoit de Hollande une nouvelle doctrine, qui ne me paroissoit rien moins que conforme à l'égalité et au républicanisme; que son esprit étoit aigri et exaspéré contre la Convention Nationale. Je crus d'abord que c'étoit un effet de la mauvaise réussite de ses plans indigestes que j'avois ou corrigés en partie ou combattus; ainsi je le laissai à lui-même. Le lendemain il vint me trouver de bonne heure, me communiqua une lettre qu'il avoit écrite à la Convention Nationale, et me dit qu'il ne seroit pas étonné de voir porter un décret d'accusation contre lui. Je le tranquillisai; et, montant ensuite à cheval, nous fûmes passer l'armée en revue. Ses discours aux soldats me parurent tendre à les attacher à lui; il leur montroit une gazette des séances de la Société



des Jacobins, et leur demandoit ce qu'ils pensoient de la proscription élevée contre lui. Je lui fis quelques remontrances à ce sujet, disant que de telles démarches me paroissoient répréhensibles, que l'armée étoit à la République, qu'on ne devoit jamais l'entretenir de querelles individuelles, ni lui permettre d'y prendre part. Il parut se soumettre à ces réflexions, et fut depuis plus réservé devant moi à cet égard.

" L'ordre pour l'arrestation des Généraux Lanoue et Stingel m'étant arrivé dans ce moment, ainsi qu'au Général Valence, *il saisit cette occasion pour me demander ce que je ferois si un pareil ordre m'arrivoit pour le faire arrêter lui-même ;* je lui répondis que comme serviteur fidèle, j'étois obligé d'obéir ; mais que d'ailleurs, il ne me seroit pas adressé, attendu que le Général Valence étoit le plus ancien. Il viendra précisément à vous, me dit-il, mais l'armée n'y obéira pas. Ainsi vous n'avez qu'à faire un procès-verbal et le renvoyer. Etant à table quelque temps après, il me dit qu'à la fin il faudroit venir à Paris pour établir la liberté. Je lui demandai de quelle manière.—Avec l'armée.—Et pourquoi faire ?—Pour rétablir la liberté.—Je crois le remède pire que le mal, répondis-je, et certainement je l'empêcherai, si je peux.—Donc vous vous battrez contre moi ?—Ça peut bien être, si vous vous battez contre la liberté.—Fort bien, vous serez Labienus.—Labienus ou Caton, vous me trouverez toujours du côté de la République. Et la conversation se termina. Il eut l'air de tourner tous ces discours en plaisanteries au moment qu'il n'eut plus de doute sur ma résolution.



“ Le lendemain, je trouvai déjà dans son amitié et dans sa confiance pour moi une grande altération; il commençoit à se rapprocher extraordinairement des Généraux Valence et Egalité, avec qui il consultoit déjà les matières militaires à mon insu. Je crus d'abord que ceci n'étoit que l'effet de l'amour-propre, croyant peut-être que je devois me plier un peu plus à ses caprices. Le 15, nous recevons la nouvelle que les ennemis se faissoient voir et avoient attaqué et repoussé les troupes de notre avant-garde qui occupoient Tirlemont. Nous fîmes un mouvement avec toute l'armée vers cette ville, et le jour après, vers les neuf heures du matin, nous attaquâmes les troupes ennemies qui étoient à Tirlemont, prîmes la ville de force, et les ennemis se replièrent sur leurs avant-postes, entre les deux Gheetes en avant de Nerwinde.

“ Le Général en Chef ne consultoit déjà plus les opérations militaires avec moi; et c'étoient les Généraux Valence, Thowenot et Egalité qui étoient devenus son conseil-privé. Le 17, l'armée prit sa position entre les deux Gheetes; la division de gauche derrière les hauteurs de Wommersom, à l'exception de vingt-un bataillons sous les ordres du Général Champmorin, qui eurent encore le lendemain à passer la grande Gheete. Le 18, à la pointe du jour, les troupes sous mes ordres emportèrent les villages de Ortsmael, ainsi que celui de Heelen avec leurs ponts, que les ennemis occupoient. A dix heures et demie, je reçus l'ordre du Général Dumouriez de me rendre auprès de lui à la droite pour une conférence; je ne pus y arriver que sur les onze heures.



Je trouvai le Général seul avec le Maréchal de Camp Thowenot; et au lieu de conférence, il me donna un ordre par écrit et cacheté de ce que je devois faire; il m'annonça que nous allions donner bataille; je fus très-surpris de cette nouvelle, puisqu'il n'avoit ordonné aucune reconnoissance sur la gauche; que nous avions une rivière devant nous et point de pont à y jeter et que les ennemis étoient postés très-avantageusement sur les hauteurs de Halle et de Willeré. Je lui demandai seulement s'il connoissoit à peu près la force des ennemis; il me répondit qu'il croyoit qu'elle étoit de 52.000 hommes. Je lui demandai quelle étoit la nôtre—De 35.000.—Croyez-vous probable que nous puissions réussir à déposter les ennemis d'une pareille position? Mais j'observois qu'on ne vouloit pas de réflexion et qu'on étoit décidé à tout entreprendre. Je retournai à mon poste, et mon ordre à la main, j'instruisis les commandans des colonnes de leur devoir et leur ordonnai d'exécuter ponctuellemente les ordres du Général en Chef. Ce ne fut qu'à deux heures que les colonnes se mirent en mouvement, et à trois l'attaque de la gauche commença. Quatre colonnes passèrent sur le pont d'Ortsmael et par la chausée, une autre par le petit pont de bois d'Heelen, et une autre par le pont de Leau. La position de l'ennemi étoit si avantageuse par le terrain, par le nombre et par la formidable artillerie qui les couvroit, que notre infanterie, avant de pouvoir approcher ses lignes, étoit obligée de repousser la cavalerie, les troupes légères qui occupoient les villages, et d'essuyer le feu de batteries



croisées, avant de pouvoir gravir les hauteurs où étoit postée l'infanterie ennemie sur deux lignes. Nous prîmes les villages; nous repoussâmes la cavalerie; mais le feu de l'artillerie fit un tel effet sur nos colonnes, qui à cause du terrain coupé ne pouvoient pas se déployer, que notre infanterie, après les plus vifs efforts et avoir essuyé une perte très-considérable, ne put pas déposter celle de l'ennemi qui étoit sur les hauteurs couverte de toute leur artillerie, tandis que la nôtre, démontée et perdant ses chevaux, parce qu'elle sortoit difficilement des chemins dans lesquels elle étoit ou engorgée ou embourbée, ne put pas être mise avantageusement en batterie. Notre infanterie fut donc obligée de se replier, après trois heures et demie de combat, derrière la petite Gheete, en cherchant à prendre la position qu'elle avoit occupée avant l'attaque. Dans cette retraite, il y eut quelque désordre, à cause de la perte considérable que les corps venoient de faire dans le combat.

"Je saisis cette occasion pour vendiquer l'honneur de nos braves frères d'armes, tant de ceux qui sont morts glorieusement dans cette journée, que de ceux qui leur ont survécu; honneur que ni la patrie, ni ces illustres victimes ne peuvent perdre, parce qu'il a plu à un *général insensé* de rejeter sur eux la honte qu'il a encourue lui seul, en donnant une bataille contre toutes les règles et les principes de l'art. Ce n'est pas que je prétende justifier la conduite honteuse que trois ou quatre corps commandés par de mauvais officiers ont tenue ce jour-là, en abandonnant lâchement leurs

postes; mais la conduite coupable de ce très-petit nombre ne peut ternir celle de toute une division, qui sous le feu le plus meurtrier a donné pendant trois heures un grand exemple de courage, et laissé sur le champ de bataille deux mille victimes de la vertu républicaine. [*] Je suis persuadé que les ennemis mêmes ne lui refuseront pas cette justice. Le témoignage de 15.000 hommes, acteurs dans cette terrible affaire, l'emportera certainement sur celui d'un général qui, n'ayant pas vu par lui-même, a eu néanmoins, par sa proclamation du 21, l'impudeur et la lâcheté de rejeter sur ces troupes les fautes et les suites désastreuses qui n'étoient dues qu'à son impéritie ou à sa malveillance. Je dois à mes contemporains et à la postérité de déclarer que ces troupes se trouvant une rivière à dos qu'elles ne pouvoient passer que sur trois ponts très-éloignés; se trouvant privées de presque toute leur artillerie dont une grande partie des chevaux furent tués à leur arrivée; ayant à lutter enfin contre tous les désavantages du nombre, de l'artillerie, et surtout du terrain: on ne doit pas plus s'étonner de la confusion qui a eu lieu dans la retraite, que l'on ne s'étonne dans l'histoire de celle qu'éprouvèrent les meilleures légions de César à Gergovia, et celles de Frédéric à Kunelsdorf en pareille circonstance, sans que ces deux maîtres de l'art aient voulu jeter la perte des actions sur la défection de leurs soldats. Ils ne l'attribuèrent, eux, qu'aux circonstances; tandis que le Général Dumouriez, qui s'étoit donné

[*] Un officier-général d'artillerie et trente-six autres officiers morts, dont deux aides-de-camp du Général Miranda.





gratuitement et malgré mes avis les plus formels, tous les désavantages de cette affaire, s'est étudié à dissimuler les fautes que lui seul avoit faites, et à en rejeter toutes les suites sur les braves soldats qui ont rempli leur devoir.

“ Pour prévenir néanmoins la confusion dans laquelle l'infanterie se retiroit, je fis poster sur les hauteurs de Wommersom cinq bataillons qui arrivoient de Louvain, et fis arrêter les troupes derrière Tirlemont, pour les rallier plus facilement, et je les ramenai aux postes à minuit, par ordre du Général en Chef, persuadé qu'il vouloit recommencer l'action à la pointe du jour; ce qui me parut encore très-peu sensé.

“ Le lendemain, j'exécutai encore ponctuellement ses intentions, et toutes les troupes occupèrent, à quatre heures du matin, les hauteurs de Wommersom. A neuf heures, les ennemis les attaquèrent vivement, et les nôtres disputant vigoureusement pendant sept heures ce terrain, se replièrent sur les cinq du soir devant Tirlemont. Le Général Dumouriez me donna ses ordres pour qu'elles traversassent la ville dans la nuit, et pour leur faire prendre la position de Cumptich, derrière Tirlemont. Les ennemis commencèrent à nous attaquer les jours suivans, et nous nous retirâmes à Bautersem, une lieue plus en arrière. Le lendemain nous continuâmes la retraite derrière Louvain, dans la position que j'avois prise antérieurement. Je postai, pour couvrir la retraite, une partie de la division de gauche, à Pellemberg, qui fut attaquée le 22 très-vivement par l'ennemi, avec des forces supérieures, et qui





néanmoins résista toute la journée, le repoussa à plusieurs reprises, lui fit essuyer une grande perte, et effectua heureusement sa retraite pendant la nuit, après avoir donné le temps à l'armée d'effectuer la sienne, sans que le Général Dumouriez ait fait mention de cette affaire, une des plus sérieuses et des plus honorables que l'armée ait eue, et cela quoiqu'il ne l'ignorât pas, puisqu'il est convenu que les ennemis lui avoient fait dire depuis, qu'ils avoient fait une grande perte dans cette action, sur laquelle il n'a peut-être gardé le silence, que parce que ni lui ni le Général Valence n'y étoient."

CHAPITRE VII.

Retraite du 19, etc.

[In-12, second volume, chapitre 4, page 53, b. 22.]

[In-8vo, page 64, ligne 2.]

Ils avoient été si frappés des grands avantages remportés par la droite et le centre des françois.—Le Général Dumouriez ayant oublié de nous indiquer en quoi consistoient ces avantages, il nous est permis de les ignorer.

[In-12, second volume, chapitre 4, page 56, b. 11.]

[In-8vo, page 65, ligne 17.]

Pour conduire ses colonnes.—Si nous prenions à tâche de relever toutes les contradictions, erreurs et ro-





domontades dont on est sans cesse fatigué dans ces ennuyeux détails de la bravoure et du *prestige de la personne de Dumouriez*, nous ferions un ouvrage aussi dégoûtant pour le lecteur, que fastidieux pour nous· Nous nous bornerons donc à faire observer que, par les trois ordres donnés immédiatement après la bataille aux Généraux *Ylher*, *Miaczinski*, *Ruault* et *Champmorin*, par la réponse des deux derniers, et enfin, par l'ordre donné par Dumouriez même, le lendemain de l'affaire de Nerwinde, il est constant que les troupes de l'aile gauche occupèrent, la nuit de la bataille, les positions où elles étoient avant le commencement de l'action ; vérité dont il est facile de se convaincre, en comparant ces ordres avec celui du Général Dumouriez au Général Miranda, le 17 Mars [*Voyez correspondance*]; et si Miranda n'avoit pas eu la confiance du soldat, comme le dit Dumouriez, pourquoi celui-ci chargea-t-il nominativement le Général Miranda [*comme on peut le voir dans l'ordre du 21 Mars*] de la partie la plus essentielle de cette retraite, jusqu'à Ath, où elle étoit censée finie, et où commença à éclater le dénouement de l'infâme complot de Dumouriez ?

CHAPITRE VIII.

Retraite des 20 et 21, etc.

[In-12, second volume, chapitre 5, page 65, ligne 4.]

[In-8vo, page 70, ligne 14.]

Telle est la brillante journée du 22, de Louvain.—Champ-



morin ne fit qu'exécuter, le 22, les ordres du Général Miranda, qui commanda en personne dans *cette brillante affaire.* Dumouriez, moins accoutumé à mentir, auroit pu et dû rendre justice à qui elle étoit due, mais Miranda n'étoit plus *son illustre second, sa tête philosophique et militaire par excellence etc.* [correspondance.] Remarquons ici qu'à cette époque, Miranda crut ses soupçons assez bien fondés pour écrire à un membre du Comité de Défense Générale, d'informer le gouvernement de la conduite étrange de Dumouriez. [*Voyez la lettre de Miranda* à Pétion, du 21 Mars.] Il n'est pas moins remarquable aussi que l'entrevue du Colonel Mack et du Général Dumouriez, *date du même jour.* Etoit-ce en effet pour parler sur des prisonniers de guerre? N'y avoit-il aucun autre projet de la part du général Dumouriez dans cette entrevue avec le Colonel Mack? Elle doit paroître suspecte, et les événemens subséquens le prouvent d'une manière bien évidente. Au reste, il n'y auroit rien de bien étonnant; Dumouriez ne dissimule pas son ambition et ses vues; toutes les voies lui étoient bonnes pour parvenir à ses fins: un roi et la *belle* constitution de 1789.

CHAPITRE IX.

Retraite sur Bruxelles, etc.

[In-12, second volume, chapitre 6, page 78, ligne 23.]

[In-8vo, page 77, ligne 40.]

Il reçut ordre de la Convention.—L'arrestation du Gé-





néral Miranda ne fut pas exécutée sur un ordre *de la Convention Nationale*, mais bien sur celui de *Lacroix* et autres députés, auxquels il fut *extorqué* par Dumouriez.

La pièce suivante prouvera si le Général Miranda fut arrêté par ordre de la Convention Nationale, comme l'affirme si faussement Dumouriez, ou bien par les ordres des députés de la Convention, envoyés en mission près l'armée du Nord, et expédiés, d'après les faux rapports et à l'instigation de Dumouriez même, *fait avoué* par ces députés devant le Tribunal Révolutionnaire, lors de leur déposition contre Miranda. On ne peut s'empêcher de remarquer encore que cet ordre, expédié le 21 Mars, ne fut mis en exécution par Dumouriez que le 25 suivant, au moment où la retraite, commandée par le Général Miranda, fut finie; ainsi Dumouriez vouloit bien se défaire de cet officier, mais il vouloit auparavant tirer encore de lui tous les services dont il le savoit capable, et le charger de fers au moment seulement où il commenceroit à prendre des arrangemens définitifs pour consommer son abominable trahison contre sa patrie, connoissant trop bien Miranda pour espérer de le corrompre et de le faire concourir ou applaudir à son infâme conduite; le fait d'ailleurs prouve encore combien peu il en a coûté à Dumouriez pour avancer, sans pudeur, dans ses mémoires, les mensonges les plus absurdes et les faussetés les plus noires. [*]

---

[*] Dans le moment où Miranda fut arrêté et partit pour Paris, Dumouriez faisoit répandre dans l'armée, par Thowenot et autres, que le Général Miranda devoit être assassiné trois jours après.



Au nom de la République Françoise,

Nous, Membres de la Convention Nationale, ses Commissaires près l'armée et dans les Pays de la Belgique, de Liége, etc.;

Délibérant sur les plaintes qui nous ont été portées contre le Général Miranda, sur sa conduite tant au siége de Maëstricht qu'à la journée du 19 de ce mois, et considérant, d'une part, que les faits imputés à ce général ne paroissent pas moins graves que ceux qui ont motivé le décret par lequel la Convention Nationale a fait traduire à sa barre les Généraux Lanoue et Stingel; de l'autre, qu'il seroit dangereux pour le succès des armes de la République, qu'un général inculpé conservât le commandement des troupes, tant qu'il ne se fût pas justifié:

Arrêtons, vu l'urgence, que le Général Miranda se rendra, sans aucun délai, à la barre de la Convention Nationale pour y rendre compte de sa conduite; et chargeons le Général en Chef Dumouriez de pourvoir provisoirement à son remplacement.

Fait à Bruxelles, le 21 Mars 1793, 2e de la République.

[Signé] GOSSUIN, DANTON, TREILHARD,

MERLIN DE DOUAI, DELACROIX ET ROBERT.

Pour copie conforme,

Le Général en Chef, DUMOURIEZ.

Remis à neuf heures du soir au Général Miranda, à





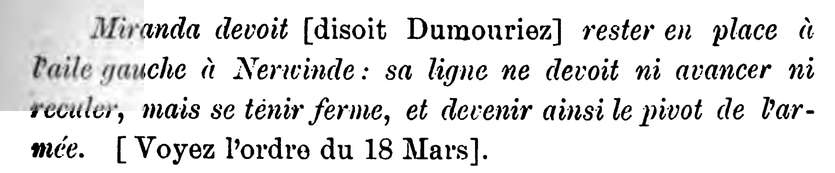
son quartier-général à Bouvignies, le 25 Mars, 1793, l'an 2e de la République Françoise.

L'adjudant Bourdois. [L. S.]

[In-12, second volume, chapitre 6, page 79, b. 7.]

[In-8vo, page 78, ligne 7.]

En accusant le Général Dumouriez.—Le Général Miranda ne s'est pas tiré d'affaire en accusant Dumouriez, comme il le prétend. Il s'est justifié en faisant voir aux comités de la Convention Nationale et au Tribunal Révolutionnaire, les ordres par écrit donnés par Doumouriez, en vertu desquels on a dû indispensablement agir, comme venant du Commandant en Chèf des opérations militaires dans la Belgique, seul responsable des conséquences; ordres d'ailleurs n'ayant rapport à la guerre, et ne contenant rien dont on pût soupçonner des trahisons.... Ce n'est pas non plus, comme le prétend perfidement Dumouriez, pour avoir été l'ami de Pétion et de la Gironde, que Miranda a été traduit au Tribunal Révolutionnaire, *mais comme complice de Dumouriez:* il avait eu le malheur d'être son ami, dans un temps où il le croyoit homme d'honneur et bon républicain.... A l'infamie de trahir sa patrie, Dumouriez ajouta le crime d'accuser un innocent devant les commissaires nationaux, en leur disant que Miranda *avoit attaqué devant Nerwinde contre ses ordres....* Nous citerons, à cet effet, les propres mots de *Lacroix*, député à la Convention Nationale, dans sa déposition contre Miranda....



Miranda devoit [disoit Dumouriez] *rester en place à l'aile gauche à Nerwinde: sa ligne ne devoit ni avancer ni reculer, mais se tenir ferme, et devenir ainsi le pivot de l'armée.* [Voyez l'ordre du 18 Mars].

Ordre du 18 *Mars.*

Le Général Miranda *attaquera par la gauche*, entre Ortsmael et la chapelle de Béthanie, tant avec ses troupes qu'avec celles du Général Champmorin. Il passera la rivière sur tous les ponts, et *attaquera sur autant de colonnes et vigoureusement l'ennemi dans sa position.* Il est prévenu que *l'attaque* est générale depuis Overwinden jusqu'à la chapelle de Béthanie.

La totalité de l'attaque de gauche est absolument à ses ordres.

Le Général Champmorin doit nécessairement faire garder le pont de Budingen, et y employer une force assez imposante pour pouvoir, au besoin, menacer l'ennemi d'une attaque de flanc vers la partie de Leau, où cette force marcheroit en colonne.

[Signé] DUMOURIEZ.

La vérité seule et l'innocence éclatante du Général Miranda, ont dissipé tant de calomnies atroces, et prouvé à la nation entière l'attachement inviolable de ce général à la liberté, et son horreur pour le crime et toute espèce de trahison.





VI

Extraits des Notices de Champagneux, dans son édition des œuvres de Madame Roland.—Documents divers qui font disparaître quelques calomnies répandues contre Miranda.

—

Extraits des Notices de Champagneux, dans son édition des œuvres de Madame Roland.—Paris, An VIII.

. . . .

Ces terribles portes, qui se fermoient pour la première fois sur moi, m'inspirèrent une horreur que j'aurois de la peine à décrire. Il faut avoir passé par cette situation, pour pouvoir s'en faire une idée juste. On me conduisit d'abord dans une cour qui sert de lieu de promenade aux prisonniers ; là, je vis la réunion d'une centaine d'individus qui me parurent aussi dissemblables par leurs figures et leurs habillemens, que par les sensations qu'ils sembloient éprouver. Je reconnus, dans le nombre, le *Général Miranda, Custine le fils, le Général Lécuyer, Adam Lux et les deputés Vergniaud et Valazé.* J'au-



rai occasion par la suite de parler de quelques-uns de ceux que je viens de nommer.

....

Combien l'ignorance de l'avenir égare quelquefois nos vœux, en nous montrant la source de quelque avantage dans les événemens qui deviendroient celle de notre perte, s'ils se réalisoient! j'avois desiré aussi d'être transféré au Luxembourg.........................
je communiquai mon projet à Miranda, qui m'en dissuada fort heureusement; car il est probable qu'on m'eût aussi fait jouer un rôle dans cette fable de conspiration, qui fut imaginé pour faire périr presque tous les prisonniers du Luxembourg.

J'ai nommé deux fois Miranda; il est temps que je fasse connoître quelques détails sur le compte de cet étranger. Né au Pérou, [*] cet homme avoit, à 42 ans, parcouru tout le globe; il avoit recueilli dans ses courses beaucoup de connoissances, entr'autres celle de plusieurs langues qu'il parloit avec facilité. Arrivé en France, du temps de l'Assemblée Législative, il projeta de s'y établir, et commença à se lier avec Pétion et autres députés de ce bord, pour lesquels il avoit apporté des lettres de recommandation d'Angleterre

Miranda intéressa en sa faveur tous les amis de la liberté, en annonçant qu'il avoit le projet de la rendre à son pays; il s'étoit d'abord adressé à l'Impératrice de Russie, ensuite à Pitt, pour avoir leur appui dans son entreprise; il avoit été bien accueilli de l'un et de l'autre, mais il espéroit beaucoup plus de la France de-

[*] Voyez la Note sur la nationalité de Miranda, page 103 de cet ouvrage.



venue libre. Les Girondins qui avoient à cette époque beaucoup d'influence dans les affaires, promirent de servir Miranda et lui offrirent, en attendant, un commandement dans les armées ; c'étoit à l'époque où les armées coalisées venoient de pénétrer dans la Champagne.

Miranda, nommé général de division, fit la campagne de 1792, et le commencement de celle 1793. Il partagea avec nos généraux l'honneur de repousser hors du territoire de la France les armées prussiennes et impériales, et de conquérir la Belgique. On se rappelle les bruits qui s'étoient répandus dans le temps, relativement à la retraite des prussiens ; beaucoup de gens prétendoient alors, et cette opinion existe encore dans quelques esprits, qu'on auroit pu faire prisonnière toute l'armée prussienne avec le roi lui-même. J'ai souvent questionné Miranda à ce sujet ; il m'a toujours répondu que la chose étoit impossible. Il avouoit cependant qu'on auroit pu harceler davantage les prussiens et rendre leur retraite plus meurtrière. Mais il n'attribuoit point cette négligence à la mauvaise volonté ; il ne la rapportoit qu'à l'espèce de stupéfaction que produisit dans l'esprit de nos généraux le passage aussi inopiné que rapide de l'état d'une armée triomphante à celui d'une armée fugitive.

Jusque là la fortune de Miranda s'étoit soutenue ; mais le mauvais succès du blocus de Maëstricht, dont il avoit été chargé, et plus encore la perte de la bataille de Nerwinde, où Miranda commandoit l'aile droite, [*] qui fut la plus maltraitée ; cela, joint à la chute des

[*] Il devoit dire gauche.

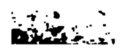




Girondins, le perdit dans l'opinion. Il fut traité comme complice de la trahison de Dumouriez, et traduit devant le Tribunal Révolutionnaire.

Cette monstrueuse institution ne faisoit que de naître et conservoit encore quelques-unes des formes protectrices de l'innocence et de la vertu. L'affaire de Miranda fut débattue pendant onze séances. Le public, qui s'y étoit d'abord porté avec prévention, finit par prendre pour ce général le plus vif intérêt. Chaque témoin à charge donnoit lieu à une discussion dont il étoit rare que l'accusé ne sortit avec honneur.

Dans le plan de défense qu'il s'étoit tracé, il considéroit chaque témoignage comme formant à lui seul un petit procès qu'il s'efforçoit de gagner avant de passer à l'audition d'un nouveau témoin. Il résultoit de cette méthode, qu'il ne laissoit accréditer aucune déposition contre lui, quand elle pouvoit être contredite ou affoiblie. Custine n'eut peut-être pas été condamné, s'il eût employé cet ordre dans sa procédure. Il renvoya à sa défense générale la discussion des diverses dépositions; mais l'impression de chacune s'ajoutant à celle des suivantes, et toutes s'augmentant les unes par les autres, il ne lui fut plus possible d'en détruire l'effet combiné, ni d'arrêter le mouvement des esprits que les circonstances révolutionnaires rendent toujours si prompt et si violent. L'accusation intentée contre Miranda échoua donc, et l'honneur en appartient autant à son esprit qu'à la bonté de sa cause. Il fut acquitté à l'unanimité des voix; chaque juré, chaque juge, en émettant son opinion, y ajoutoit un éloge, et ce général,





dont quelques jours auparavant l'on demandoit la tête, fut porté en triomphe jusque dans sa maison.

Mais s'il parvint à se laver du reproche de trahison devant le tribunal, il ne put de même se disculper dans l'opinion du reproche d'avoir contribué, par de mauvaises manœuvres, à la perte de la bataille de Nerwinde. J'ai consulté beaucoup de témoins oculaires, entr'autres le Général Songis, qui se trouvoit dans la division de Miranda; ils lui imputoient tous la perte de cette bataille. Il exécuta mal les ordres de Dumouriez; il ne sut pas faire agir à propos l'aile qu'il commandoit, et sans les fautes qu'il commit, cette journée eût été l'une des plus glorieuses pour les armes françoises. En effet, Dumouriez avoit déjà culbuté l'ennemi avec son aile; mais celle de Miranda ayant été mise en déroute, le Général en Chef fut obligé de faire sa retraite Miranda expliquoit les choses tout autrement, mais j'avoue qu'il ne m'a jamais convaincu. [*]

---

[*] On est vraiment étonné d'entendre le citoyen Champagneux, avec l'air de l'amitié et du respect pour le Général Miranda, et tout en assurant que sa défense *faisoit autant d'honneur à son esprit qu'à la bonté de sa cause*, dire formellement "qu'il étoit la cause de la perte de la bataille de Nerwinde." En donne-t-il une seule preuve ?.... C'est avec le simple dire d'un Général Songis et de certains témoins oculaires, qu'il prétend détruire des preuves judiciaires, supportées par un témoignage de plus de trente officiers, témoins oculaires et acteurs la plupart dans les troupes aux ordres du Général Miranda, depuis le Général Miaczinski jusqu'aux propres aides-de-camp et secrétaire de Dumouriez, Thuring, de Vaux, Quentin, etc., qui ont déposé devant le tribunal sur ces faits. S'il avoit voulu se donner la peine de lire le procès du Général Miranda, ainsi que sa cor-





Miranda ne jouit pas longtemps du triomphe qu'il avoit remporté sur ses ennemis. Il s'étoit retiré dans une maison de campagne aux portes de Paris, où il faisoit déployer les riches collections en livres, gravures tableaux et statues qu'il avoit recueillies dans ses voyages. Tout à coup, il se voit entouré par une force armée que la commune de Paris, ayant alors Pache à sa tête, avoit envoyée pour faire des perquisitions dans son domicile, et voici à quelle occasion. Miranda avoit reçu, peu de temps auparavant, un assez grand nombre de caisses; une voisine en alla faire la dénonciation, prétendant qu'elles contenoient des munitions et des armes. Ces caisses n'avoient pas encore été ouvertes; la troupe en fit la visite, et n'y trouvant que des livres, elle,

---

respondance avec les Ministres et généraux de ces armées publiée dans cette solennelle occasion, il auroit trouvé peut-être qu'il n'y a pas eu, dans toute la révolution, une affaire qui ait été plus profondément examinée, ni plus clairement établie; s'il avoit encore voulu consulter des témoignages impartiaux et très-compétens, il n'avoit qu'à demander à son compagnon d'infortune [le président Montané] qui vécut avec lui à la Force pour plus d'une année, et qui étant le principal juge dans cette affaire, la connoissoit mieux que tout autre et portoit un jugement tout à fait opposé à celui que le citoyen Champagneux prétend donner au public.

Nous le renvoyons aussi aux *savantes et judicieuses observations* du Général Servan, ex-Ministre de la Guerre, et à la correspondance du Général Miranda, relative à la campagne de la Belgique, où il trouvera une réfutation complète et solide des fausses inculpations du Général Dumouriez envers le Général Miranda [voyez la page 253]—ainsi qu'à la relation critique et bien détaillée de la bataille de Nerwinde, par les auteurs militaires du *Tableau Historique de la Guerre de la Révolution de France*. [Voyez la page 232].



se retira, ce qui n'eut pas d'autres suites. Mais cette calomnie ne fut pas la seule mise en usage pour perdre Miranda. Un domestique mécontent le dénonça de nouveau et cette occasion fut saisie pour replonger Miranda dans les cachots. Il fut donc amené à la Force *comme suspect;* c'est ainsi que s'exprimoit l'ordre du Comité de Sûreté Générale.

Une conversation pleine d'intérêt, des connoissances très-variées, la profession des principes d'une austère vertu me firent préférer la société de Miranda à celle de presque tous les autres prisonniers. Nous devînmes, par choix, voisins de chambre, et nous passions tous les jours quelques heures ensemble à nous rendre compte de nos lectures, des études qui nous occupoient, et à raisonner sur notre situation et sur celle de la République.

Je travaillois dans ce temps-là à une histoire de France à laquelle je cherchois à donner une physionomie plus analogue à notre politique actuelle, et plus propre à l'instruction de la jeunesse. Les rois des trois races, à l'exception d'un bien petit nombre, me fournirent un champ vaste pour attaquer les vices de leur gouvernement; mais je le faisois sans affectation, sans déclamation, et toujours avec le plus grand respect pour la vérité. J'avois fait précéder cette histoire d'une notice sur l'état des Gaules depuis César. Ce travail m'avoit occasionné de grandes recherches, et il faut être en prison et n'avoir aucune distraction pour en dévorer les fatigues et l'ennui. *Miranda* et *Achille du Châ-*



telet m'avoient procuré tous les livres et matériaux qui m'étoient nécessaires...

....

Les études de Miranda rouloient particulièrement sur la science de la guerre. Il s'entouroit de tous les auteurs qui avoient écrit sur ce sujet, soit historiens, soit théoriciens, et je puis dire que je n'ai jamais entendu personne raisonner sur cette partie avec autant de profondeur et de solidité.

Mais plus il se remplissoit des systèmes d'attaque et de défense connus jusqu'à ce jour, plus il se trouvoit en opposition avec la méthode de nos généraux modernes, qui gagnoient des batailles et prenoient des villes en s'écartant des règles avec lesquelles les Turenne, les Condé, les Catinat et tant d'autres héros françois et étrangers avoient su enchaîner la fortune et fixer la victoire. Les succès de nos armes me fournissoient de grands argumens contre Miranda; il croyoit les avoir détruits en disant que ces avantages n'étoient dûs qu'au hasard, et qu'ils ne seroient pas constans. Quelques revers que nous venions d'essuyer sembloient un peu justifier son opinion; mais heureusement, j'avois de plus fréquentes occasions d'en triompher, nos armées rachetant, par le gain de dix batailles, le désavantage d'un combat. Achille du Châtelet, qui étoit souvent présent à nos conversations, s'établissoit juge de nos différens: il expliquoit le phénomène de nos triomphes par la prodigieuse valeur de nos soldats, et même par une sorte de tact militaire qu'il leur attribuoit —J'ai vu souvent, disoit-il, des généraux ignorans leur donner



ordre d'agir dans telle direction; l'instinct du soldat le portoit à désobéir, et la route qu'il prenoit étoit toujours celle de la victoire........................

....

Je vais interrompre ici ce qui concerne Miranda par quelques détails relatifs à Achille du Châtelet. Il fut amené à la Force au mois d'Octobre, 1793, en revenant des frontières, où le premier coup de canon tiré par les autrichiens lui avoit emporté le gras de la jambe droite. Sa plaie étoit encore saignante et exigeoit des soins assidus; il étoit en outre privé de l'usage de sa main droite, ce qui le mettoit hors d'état de se suffire à lui-même pour les divers besoins de la vie. Ce fut par un assentiment unamine que les prisonniers qui occupoient les appartemens du greffier et du chirurgien, les plus commodes de la maison, l'appelèrent auprès d'eux: j'étois de ce nombre, et j'eus ainsi l'avantage de connoître de près cet homme intéressant. C'est avec autant de vérité que de plaisir que je déclare ici qu'Achille du Châtelet, l'un des plus courageux défenseurs de la liberté, en étoit aussi l'amant le plus idolâtre. Il vint nous donner des leçons de républicanisme dans les fers, et rallumer dans nos âmes le feu sacré qui embrasoit la sienne. Ami sincère de la révolution, il épuroit son ardeur pour elle au flambeau de la raison et de la philosophie. Ses liaisons avec Condorcet et autres républicains de ce genre ne peuvent laisser aucun doute sur ses vrais sentimens. Cependant il fut traité à la Force comme un conspirateur et un traître. Pendant les premiers jours de sa captivité, on avoit permis à son domestique d'entrer dans la prison



pour le panser; bientôt cet adoucissement lui fut ôté; mais nous nous empressions tous à lui rendre ces soins auxquels nous attachions un véritable honneur.

Achille du Châtelet étoit livré tout entier à l'étude; quoiqu'il sût beaucoup, il étoit sans cesse altéré de nouvelles connoissances. Familier avec une infinité de langues mortes et vivantes, il voulut encore, dans la prison, apprendre le grec, et ses progrès dans cette étude furent très-rapides. Il fit transporter une partie de sa bibliothèque à la Force, non seulement pour lui, mais pour tous ses compagnons d'infortune qui voulurent y puiser. Ce fut une grande ressource pour moi dans les travaux dont j'étois occupé.

Mais je dus à Achille du Châtelet un secours bien plus précieux encore. Je savois que Miranda s'étoit procuré du poison, afin de pouvoir rester maître de son sort. Un jour que je portois envie à son bonheur, du Châtelet qui étoit présent me comprit et me promit de me satisfaire sous peu de jours; en effet, il ne tarda pas à me remettre une dose d'opium.

Jusque là j'avois été agité par des inquiétudes continuelles, sur le sort qui m'attendoit; du moment que je vis ma destinée dans mes mains, je respirai et j'attendois avec un calme vraiment inimaginable le dernier coup de la tyrannie, bien sûr de lui échapper au moment qu'elle croiroit le frapper. Aussi, n'eus-je rien de plus à cœur que de bien cacher ce précieux trésor; il ne me quitta jamais, et aujourd'hui même, que les orages révolutionnaires paroissent dissipés, je le conserve encore avec un soin extrême, autant pour réveiller



en moi des souvenirs qu'il importe de ne pas oublier, que pour conserver dans toutes les situations de ma vie ce regard tranquille et serein avec lequel j'affrontois alors l'avenir.

J'ai cherché à connoître la généreuse main à qui nous devions ce présent. Achille du Châtelet ne jugea pas à propos de me satisfaire: je soupçonnois qu'il le tenoit de *Cabanis*, son ami.

Achille du Châtelet fit quelques tentatives auprès des Comités de la Convention pour obtenir sa liberté, ou tout au moins sa translation dans un lieu où il pût recevoir les soins que son état exigeoit impérieusement. Ses démarches furent inutiles et ne firent même qu'aggraver son sort: dès ce moment, il ne le supporta plus qu'avec impatience; le comble de l'injustice produisit dans son âme le comble du désespoir. Ses souffrances physiques croissoient avec ses peines morales; sa santé alloit de jour en jour en déclinant et exigeoit des soins continuels; il se crut à charge à nous tous qui nous étions fait un devoir de ne l'abandonner ni nuit ni jour. L'horizon politique s'obscurcissoit de plus en plus; l'espérance s'éteignit dans son cœur; il souhaita la mort et l'eut bientôt à ses ordres par le même secours qu'il m'avoit procuré et qu'il n'avoit fait que partager avec moi.

Ce fut le 20 Mars, 1794, qu'il exécuta sa résolution, vers les six heures du matin, pendant que le député *Chastellain*, qui avoit passé la nuit auprès de lui, étoit à sommeiller. Chastellain vint à nous vers les huit heures, et nous dit que son malade, après avoir



passé une nuit agitée, reposoit un peu dans ce moment; il ne soupçonnoit pas ce qui avoit pu lui procurer ce repos. Nous nous rendîmes auprès de lui, Miranda et moi; et en le voyant, nous eûmes tous deux à la fois le même soupçon. Nos doutes se convertirent en certitude, quand nous aperçûmes près de son chevet une petite boîte ouverte et vide; nous ne pûmes obtenir de lui aucune parole. Il respiroit encore, mais peu sensiblement; il ne donna dans cet état de léthargie aucun signe de douleur; son pouls se retira par degrés, et s'éteignit tout à fait à midi. Quoique nous le jugeassions mort, nous nous opposâmes, pendant un jour et demi, à ce qu'il fût enlevé: il eût été trop cruel pour nous de conserver le moindre doute à cet égard.

Telle fut la fin de ce brave et vertueux militaire, dont ma plume n'a esquissé que foiblement les grandes qualités. Ce siècle n'étoit pas digne de lui: ses lumières, ses talens, ses vertus eussent honoré les plus beaux jours d'Athènes et de Rome. Il avoit pris dans la prison beaucoup d'attachement pour Miranda, et il le lui témoigna en lui laissant tout le mobilier et une grande quantité de livres qu'il avoit fait venir à la Force. J'héritai d'un Sénèque, édition des Elzevirs, et d'une collection des auteurs latins qui ont écrit sur l'agriculture. Ce présent me sera toujours précieux et cher; il renouvelle en moi des souvenirs que j'aime à conserver malgré leur amertume.

Je reviens à Miranda et à son respect pour les principes de la science militaire; il en étoit tellement imbu, que je crois qu'il n'auroit pas consenti volontiers





à gagner une bataille, à prendre une ville, contre les règles de l'art. Qu'on ne s'imagine pas cependant que je veuille jeter un ridicule sur un homme vraiment estimable sous tous les rapports. Quand je dis qu'il étoit esclave des règles, j'entends parler de celles qui rendirent Alexandre et César les conquérans du monde, qui fixèrent la victoire aux chars de tant de héros anciens et modernes, et qui les offrent pour modèles aux guerriers de tous les siècles. Je crois donc que Miranda auroit excellé dans l'art de la guerre; mais il auroit fallu qu'il eût joint un peu plus de pratique à la grande théorie qu'il possédoit.

J'avois entendu parler si diversement des dispositions de cet étranger à l'égard de la France, que je ramenois souvent nos conversations sur cet objet Il m'a paru toujours qu'il nous estimoit peu, et qu'il avoit une prédilection pour les anglois, surtout pour leur gouvernement dont il ne cessoit de faire l'éloge. J'étois bien sûr de rendre nos entretiens très-vifs, et même d'exciter un peu sa colère, lorsque discutant sur la prééminence entre les deux nations, je soutenois qu'elle appartenoit aux françois. Il nous la refusoit sur tous les points; il trouvoit que la Constitution angloise étoit préférable à toutes celles qui avoient gouverné les peuples jusqu'alors; que c'étoit en Angleterre seulement que l'homme jouissoit, dans toute sa plénitude, de la liberté civile; qu'il pouvoit, sans risque, émettre ses opinions; que là le gouvernement, tout puissant pour faire le bien, étoit à peu près sans force pour nuire; qu'enfin l'agriculture et le commerce y étoient portés à un dégré de gloire et



de prospérité auquel nulle autre nation n'avoit encore pu parvenir.

Quant à la marine angloise, il ne croyoit pas que toutes les puissances européennes réunies, puissent lutter contr'elle. Il prévoyoit que cette supériorité lui appartiendroit encore longtemps. Il rioit de nos efforts pour lui résister; il avoit prédit le sort de la flotte dirigée par *Jambon St. André;* il s'étonnoit qu'un seul de nos vaisseaux eût échappé; il prétendoit qu'on feroit le procès à l'amiral anglois, pour n'avoir pas remporté une victoire plus complète, et surtout pour avoir manqué le convoi.

Il avoit la plus haute opinion de Pitt, qu'il mettoit au rang des plus grands politiques, et faisoit honneur à son génie de tous les succès obtenus dans cette guerre par les anglois. Cependant il aimoit beaucoup l'opposition; et en effet, pendant son séjour en Angleterre, il s'étoit lié intimement avec *Fox*, *Price*, *Priestley* et autres membres distingués de ce parti, avec lesquels il avoit conservé des relations depuis qu'il étoit en France. Il parloit avec admiration des héros qui avoient combattu pour la liberté de la partie septentrionale de l'Amérique; ce qu'il me racontoit des mœurs et des usages de ses habitans, qu'il avoit lui-même observés, me faisoit souvent partager son enthousiasme. En général, j'ai remarqué dans Miranda une prédilection pour les hommes justes et vertueux; et comme il prétendoit que le gouvernement anglois, et encore plus le gouvernement américain, les rendoient tels, il étoit tout naturel qu'il leur accordât la préférence sur les autres



Par la raison des contraires, il avoit une horreur profonde pour les hommes qui s'étoient emparés du gouvernement de la France. Quand il parloit des *Robespierre*, des *Danton*, des *Collot*, des *Barrère*, des *Billaud* et autres fondateurs du régime révolutionnaire, son langage étoit pittoresque de colère et d'indignation. S'il m'arrivoit quelque fois d'entrevoir un rayon d'espérance, de trouver de bonnes intentions dans certaines mesures de ce gouvernement, Miranda ne me pardonnoit pas ces sentimens; il me traitoit d'esclave, de complaisant, de suppôt de la tyrannie et m'accabloit de mille autres épithètes qui ne laissoient pas douter de son attachement à la liberté et aux gouvernemens qui la protègent. D'après cette étude suivie que j'ai faite du caractère et des principes de Miranda pendant notre commune captivité, je puis assurer que si ses voyages avoient orné son esprit, ils n'avoient pas donné de patrie à son cœur; que, malgré ses éloges pour les gouvernemens anglois et américain, il préféroit le sol de la France; et que tout en vantant le séjour de Londres et Philadelphie, il n'auroit pas cessé d'habiter parmi nous, si les ordres du gouvernement ne s'y fussent opposé.

C'est ici le lieu de parler d'une cruelle position où je me suis trouvé par rapport à lui. A peine avois-je repris ma place au Ministère de l'intérieur, sous *Bénézech*, qu'on me remit un arrêté du Directoire, portant l'ordre de faire conduire Miranda hors des frontières de la France. Tous les souvenirs d'une amitié consacrée par le malheur vinrent alors s'offrir à mon esprit et établir en moi une lutte pénible entre l'homme privé et le fonc-



tionnaire public. Je cédai aux devoirs de ma place, mais combien il en coûta à mon cœur ! J'aurois désiré pouvoir faire, à l'égard de ce général, ce que Platon vouloit que l'on fît à l'égard des poètes qui se seroient introduits dans sa République; c'étoit, tout en les expulsant, de les couronner de fleurs et de les combler de bénédictions et d'éloges. [*]

[*] Le citoyen Champagneux, tout en témoignant de la sensibilité et du respect pour son ami, n'étoit pas moins un instrument entre les mains du Directoire, pour violer la constitution, qu'il étoit chargé de maintenir, en voulant chasser de la France, par un acte arbitraire, la personne du Général Miranda qui leur déplaisoit. Cet attentat n'eut cependant pas son effet, puisque la lettre adressée par le Général aux autorités constituées, et en même temps publiée à Paris, même dans le *Moniteur*, journal du Directoire, leva l'opinion publique à un tel point, qu'il n'osa pas insister sur son arrêté, et laissa le Général Miranda jouir tranquillement de sa liberté, jusqu'au 18 Fructidor, quand, par un nouveau crime, son nom fut ajouté à la liste de cette proscription infâme, et où il paroît aussi que le citoyen Champagneux, en récompense de ses services, en fut chassé et disgracié.

Si le Corps Législatif, en faisant droit à la plainte grave du Général Miranda contre le Directoire, [démarche sur laquelle il ne manqua pas de consulter avec ses sages amis Lanjuinais, Boissy d'Anglas, le Sage d'Eure et Loire, etc., membres du même corps et qui voyoient tous comme lui] eût arrêté son despotisme, les événemens funestes du 18 Fructidor an V, qui, violant la représentation nationale comme Robespierre le fit le 31 Mai, donnèrent le coup mortel à la liberté françoise, n'eussent pas eu lieu. Et ce sera toujours une douce satisfaction pour Miranda d'avoir défendu, au péril même de sa vie, la liberté dans ses derniers abois, en sacrifiant tout pour elle ; car si elle s'est perdue définitivement en France, il pourra avec confiance dire *que ce ne fut pas de sa faute !*



Documents divers qui font disparaître quelques calomnies répandues contre Miranda.

Dumouriez à Louvet, Editeur de La Sentinelle.

....

" Enfin, p. 24, il justifie à mes dépens le Général Miranda, créature de Pétion, sur sa conduite à la bataille de Nerwinde, et il jette tout le crime de cette journée sur la faction désorganisatrice, avec laquelle il a dit dans la p. 23 que j'avois *pactisé.* J'apprends au citoyen Louvet que son *honnête* protégé Miranda vient d'entrer au service de l'Angleterre; qu'il en tire les conséquences.

" C'est à la conscience du citoyen Louvet que je m'adresse, pour l'engager, ou à rétracter de bonne foi ce que la chaleur de l'esprit de parti lui a fait écrire, ou à le soutenir, et par conséquent à le prouver." [*La Sentinelle, No.* 609. 22 *Fév.* 1797.]

Réponse du Général Miranda.

Des environs de Paris, le 8 Ventôse,

An. 5. [26 Fév. 1797.]

" Dans ma retraite près de Paris, dont je n'ai pas quitté les environs depuis quatre ans, j'apprends par



deux feuilles, l'une de Louvet, l'autre de Poultier, *que je viens d'entrer au service de l'Angleterre.* C'est Dumouriez qui donne cette nouvelle à son correspondant Louvet. Je ne sais en verité si, quand une nouvelle n'a d'autres garants que Dumouriez, Louvet et Poultier, on est obligé de la démentir.

"Quant à Dumouriez, j'espère qu'une *calomnie* aussi *notoire* servira aux hommes de bon sens à apprécier la mesure de confiance que méritent ses imputations au sujet de *sa bataille de Nerwinde.*

"A l'égard des journalistes qui se font l'écho de ces bruits calomnieux, je me contenterai de faire observer quelle est la singularité de ma position, et la bizarrerie des jacobins de toutes les couleurs qui me poursuivent. Les uns me font un crime de persister à rester françois et de servir la France; les autres m'accusent de vouloir porter mes services ailleurs.

"Fidèle aux engagemens que j'ai contractés avec la République Françoise, engagemens que j'ai scellés en combattant pour elle, je déclare que toutes les calomnies et *toutes les persécutions* n'affoibliront point les sentimens que je lui ai voués en acquérant le titre de citoyen françois.

[Signé] MIRANDA.

[*Le Messager du Soir.* No. 161. 1er *Mars*, 1797.]

Et comme le citoyen Champagneux auroit pu ajouter plus de crédit aux nouvelles inculpations du Général



Valence, répandues dans le monde par le citoyen Ségur l'aîné, dans son *Tableau Historique et Politique de l'Europe* [3me édit. Paris, 1803], nous ajouterons ici deux mots de réponse. [*]

Le Général Valence et Ségur l'aîné.

Dans le Tome II, p. 134, Ségur dit: "Le Conseil Exécutif, dans l'absence de Dumouriez, donna le commandement des armées de la Belgique, au Général Valence. Miranda, qui se prétendoit indépendant, *lui refusa la copie de ses intructions ; il l'assura que l'ennemi avoit peu de forces sur la rive gauche du Rhin*, et l'informa qu'il avoit ordonné le rassemblement des troupes qui devoient couvrir le siége de Maëstricht. Les informations se trouvèrent fausses; le Prince de Cobourg et Clairfayt, arrivant à l'improviste, à la tête d'une forte armée, surprirent les cantonnemens dispersés, attaquèrent les troupes que commandoit le Général Lanoue, forcèrent ses positions, et marchèrent sur Maëstricht et sur Liége, etc, etc."

Le Général Miranda donna ses instructions au Général Lanoue conformément aux ordres qu'il avoit reçus du Général en Chef; ces instructions furent approuvées tant par le Ministre de la Guerre que par le Général Dumouriez.—"Le plan de vos opérations [dit le premier], que j'ai examiné avec beaucoup d'attention, m'a paru très-sage et bien concerté." [**]

---

[*] Remarque de Miranda dans l'ouvrage d'Antepara, p. 239.

[**] Correspondance, lettre du 22 Fév. Voyez p. 77.



"Tous vos ordres à vos différens généraux me paroissent très-clairs et très-bien faits," [ajoute le second]. [*] Ainsi il est faux que le Général Miranda ait jamais refusé les instructions nécessaires, puisque tous les généraux les avoient déjà préalablement reçues. Il est également faux qu'il ait assuré à Valence *que l'ennemi avoit peu de forces sur la rive gauche du Rhin*, puisqu'il écrivoit au Ministre de la Guerre et au Général Dumouriez, avant de commencer ces opérations, le peu de confiance qu'il avoit dans la réussite de ces plans, et que tout ce qu'à cette époque il avoit prévu, ne s'est que trop malheureusement vérifié après. [**] En voici la preuve.

Le Général Miranda, Commandant en Chef, au Général Lanoue.

Liége, 16 Février 1793.

" Il est très-nécessaire, Général, pour le service de la République, que vous alliez incessamment à Aix-la-Chapelle, prendre le commandement de toutes les troupes de l'armée de la Belgique qui sont cantonnées entre la Roër et la Meuse.

"Le Général Stingel, qui a le commandement actuel, a reçu tous les ordres nécessaires pour l'arrangement des troupes, et la conduite qu'on doit tenir si les ennemis faisoient un mouvement sur quelque partie des cantonnemens, ou même s'ils passoient la Roër. Vous vous ferez

---

[*] Correspondance, lettre du 19 Fév. Voyez p. 71.

[**] Considérations de Miranda dans le l'ouvrage d'Antepara, p. 240.



présenter tous ces ordres; et agissant conformément et d'accord avec ce respectable vétéran, ainsi qu'avec les généraux Miaczinsky et Dampierre, vous ferez tous les arrangemens que votre sagesse el connoissances militaires peuvent vous dicter, *pour défendre vigoureusement le passage de la Roër, ou livrer bataille aux ennemis qui l'auroient passée, avec l'idée d'introduire un secours de troupes dans Maëstricht*, en attaquant nos troupes qui forment l'investissement, ou avec d'autres desseins quelconques.

Après que vous aurez fait vos observations sur l'emplacement de nos troupes et position de celles de l'ennemi, vous me communiquerez le résultat, pour que nous puissions agir d'accord, et vous fournir les secours que l'étendue de nos opérations nous permettra."

[Signé] MIRANDA.

Le même au même.

Liége, 19 Février 1793.

" Je reçois, Général, votre lettre, écrite hier à Aix-la-Chapelle. J'ai fait faire un relevé de la force disponible des troupes que vous avez sous vos ordres, par le chef de l'état-major Thowenot, et il en résulte qu'avec le corps des Généraux Lamarche et Neuilly, qui sont également sous vos ordres, et avec cinq bataillons que vous allez recevoir incessamment, et dont deux partiront aujourd'hui, *vous aurez une force à peu près de trente mille hommes effectifs*, sans compter le corps de *trois mille cinq cents hommes*, commandé par le Général Lamarlière, qui couvre



votre gauche, et celui du Général Leveneur, de *six mille hommes*, devant Wyck, qui sont tous en état de vous supporter, le cas échéant.

" Votre artillerie, selon l'état que me donne le Général d'Anghest, commandant en chef, est actuellement de de *vingt-deux pièces de position*, outre les *canons de bataillons ;* et quatre ingénieurs ont été employés à fortifier les points qu'ils ont jugé les plus convenables. Ainsi, Général, il faut qu'avec cette force vous tâchiez de remplir votre objet, tandis que nous finirons les opérations qui nous sont ordonnées d'un autre côté avec moins de forces respectives.

" Si vous jugez à propos d'envoyer copie de ce ordre aux Généraux Lamarche et Neuilly, ou autre, vous pouvez le faire, *pour que l'accord et l'harmonie* convenables règnent de tous côtés.

" Je viens de donner des ordres pour que les fonds ne manquent pas à l'hôpital, et que les fourrages soient en abondance."

[Signé] MIRANDA.

Le Général Miranda au Général Beurnonville.

Liége, ce 14 Février 1793.

. . . .

"Nous tenons toujours la rive gauche de la Meuse, qui seconde toutes nos opérations sur la Hollande, tandis que les prussiens, avec un corps considérable de trou-

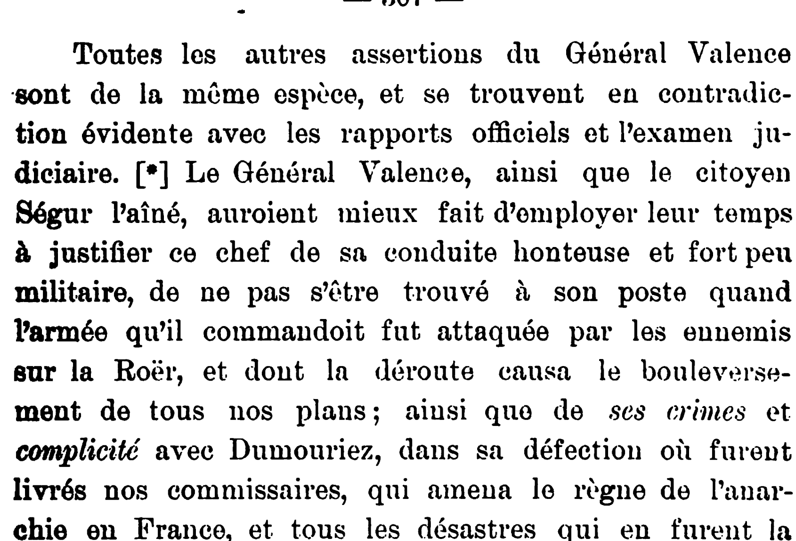


pes, occupent la Gueldre prussienne, en établissant des batteries sur la rive droite de la Meuse. Je ne doute pas que ce corps prussien, qu'on me dit fort *de plus de quinze mille hommes*, n'ait pour objet de secourir la Hollande, au cas que nos armées tentent l'invasion des Provinces-Unies, *et ce ne sera que dans la circonstance qu'une révolution pour la liberté éclate dans la Hollande*, que nous pourrons faire cette opération, sans essuyer une grande opposition de la part des troupes prussiennes.

" Je vois très-probable aussi que du moment que le siége ou bombardement de Maëstricht commencera, *l'armée autrichienne*, *qui est devant nous sur la Roër*, *et qu'on me dit forte de plus de quarante mille hommes*, *tentera une attaque sur la nôtre*, *qui est derrière cette rivière et couvrant le siége de Maëstricht*, *pour le faire lever et sauver la place. Nos forces sont bien loin d'être suffisantes pour tenir avec sûreté toute l'étendue que nous occupons dans ce moment-ci, et exécuter les opérations que nous allons entreprendre.* Je suppose que le Général en Chef Dumouriez vous a instruit particulièrement de tout. J'ai reçu ses ordres, et toute l'armée, avec confiance et bonne volonté, est en mouvement pour les exécuter. L'entreprise *me paroît étonnante et très-difficile;* ainsi j'espère que si la réussite n'est conforme en tout à nos désirs et à l'espoir qu'on peut avoir formé, on aura pour nous cette indulgence qu'un zèle ardent pour le service et la gloire de la patrie inspire à une nation libre, qui voit ses enfans courir au dévouement avec joie." ....

....

[Signé Miranda.



Toutes les autres assertions du Général Valence sont de la même espèce, et se trouvent en contradiction évidente avec les rapports officiels et l'examen judiciaire. [*] Le Général Valence, ainsi que le citoyen Ségur l'aîné, auroient mieux fait d'employer leur temps à justifier ce chef de sa conduite honteuse et fort peu militaire, de ne pas s'être trouvé à son poste quand l'armée qu'il commandoit fut attaquée par les ennemis sur la Roër, et dont la déroute causa le bouleversement de tous nos plans; ainsi que de *ses crimes* et *complicité* avec Dumouriez, dans sa défection où furent livrés nos commissaires, qui amena le règne de l'anarchie en France, et tous les désastres qui en furent la suite.

Le *brevet* que Dumouriez donne à son associé Valence dans cette occasion, en le qualifiant "du meilleur soutien militaire de la République, et du plus pur civisme pour elle," etc., [**] n'est pas moins ridicule que valable puisqu'il ne s'agissoit de rien moins que de bouleverser et de détruire cette même République. On trouvera dans ses *Mémoires* [***] l'exactitude de ce fait, et les motifs, peut-être, du brevet en question. "Votre ami Dumouriez consigne dans ses Mémoires toute sa sensibilité; il vous doit sûrement la vie, car on n'eût mené à Paris que son cadavre inanimé; il donneroit la sienne pour vous." Cette *apostrophe*, ainsi que la lettre

[*] Voyez Correspondance, 6 Mars, et le procès du Général Miranda.

[**] Voyez Ségur l'aîné, Tableau Historique, Tome II, p. 376.

[***] Seconde partie, p. 115.



apocryphe du 14 Mars [qu'on doit lire ensemble] ne seront jamais un document justificatif, pas plus qu'un titre honorable pour le Général Valence; et si l'historien eût consulté les documens officiels, qui établissent irrévocablement le fait militaire dont il parle, il n'eût jamais prétendu les détruire, par une lettre évidemment apocryphe; puisque, outre les raisons que nous venons de donner pour le qualifier de tel, la lettre qu'elle présuppose écrite au Ministre dans le temps, n'a jamais paru dans sa correspondance avec ce Ministre, qu'on a trouvée d'ailleurs complète, ayant été présentée en original, au procès du Général Miranda. Les véritables pièces qui constatent irrévocablement la répréhensible conduite de Valence, sont: *Mémoire du Général Lanoue* [Paris, de la l'imprim. de la C^ne. Fonrouge, imp. du département de la guerre, 1793] et la savante *Relation du Général Stingel, sur ce qui s'est passé aux cantonnemens sur la Roër* [même imprimeur, 1793] qu'on invite le citoyen Ségur à consulter, et le commandant Valence à réfuter.

On pourroit appliquer ce même reproche, aux auteurs du *Nouveau Dictionnaire des Siéges et des Batailles* [art. Nerwinde], ainsi qu'à l'auteur, d'ailleurs estimable, du *Traité de grandes Opérations Militaires, partie cinquième*, qui, se laissant entraîner sans examen, ont adopté les mêmes erreurs, faute d'industrie et de la critique historique indispensable, pour comparer et bien peser les faits qu'on avance, quand on veut se donner le titre *d'historien impartial.* [*]

[*] Considérations de Miranda dans l'ouvrage d'Antepara, p.p. 243 et 244.



VII

Miranda à la Convention Nationale.—Miranda aux représentants du peuple français.

—

A la Convention Nationale, le Général Miranda.

Citoyens Représentans,

Il y a plus de 18 mois, qu'ayant paru à la barre de la Convention, pour lui dénoncer mon arrestation arbitraire, elle renvoya ma plainte au Comité de Sûreté Générale, pour y faire droit: et le Comité ne m'a pas même encore interrogé.

En vertu de la loi du 18 Thermidor, qui ordonne qu'on communique à tout détenu, *par mesure de sûreté générale*, les motifs de son arrestation, j'ai demandé les miens au Comité, et il a répondu *n'en avoir aucuns*.



Tous les individus qui, étant détenus comme suspects par la tyrannie de Robespierre, se trouvent hors des cas exceptés par la même loi du 18 Thermidor, sont depuis quelque temps en liberté; et je reste encore détenu.

Plusieurs députés, qui m'ont connu pendant longtemps, pour avoir partagé mon sort dans la même prison, réclamèrent, il y a quelques jours, auprès du Comité, l'exécution de cette loi à mon égard. Le rapporteur Laumon déclara dans son rapport *n'avoir pas trouvé une seule pièce à ma charge;* et il demanda en conséquence que ma liberté fût prononcée; mais par une *politique* indéfinissable, on ajourne encore cette affaire jusques à la première réunion des trois comités.... Ces comités se sont réunis plusieurs fois depuis, et mon sort est le même.

Quelle est cette *politique?*.... certes elle ne peut pas être celle de la liberté. Le sénat françois qui a mis *la justice à l'ordre du jour*, pourroit-il souffrir que, par une *politique* digne des *Cajus* et *Robespierre*, un homme innocent devant les lois soit retenu dans les fers *par la pure volonté d'un* autre? et que les droits imprescriptibles de l'homme, et l'humanité, et le droit des gens, soient violés au nom du peuple françois? Non, citoyens, je suis persuadé que vous me rendrez la justice que je réclame, et la liberté que je n'aurois jamais dû perdre.

Autrement, je vous demande ce que les lois accordent à tous les hommes, ce que la justice ne refuse pas aux plus scélérats parmi eux. Je demande un ju-

gement: seul moyen légal pour que l'homme probe conserve son honneur intacte, et à l'abri de l'infâme calomnie, ou puisse satisfaire l'intérêt public s'il a eu le malheur d'enfreindre les lois.

L'existence *d'un seul* citoyen *innocent* dans les fers, avec connoissance des pouvoirs constitués d'un pays quelconque, seroit la plus forte preuve du *despotisme*.... si cet homme est *authentiquement* déclaré, ainsi que je l'ai été par un jugement, *un excellent citoyen et le père des soldats*, avoir par ses services *bien merité de la patrie*, et être à l'abri du soupçon même, [*] ce seroit le comble de la tyrannie.

"Il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé."..................

Droits de l'Homme, Art. 34.

A la Force, ce 15 Nivôse, l'An 3me.
de la Rép. Fr.

F. Miranda.

Miranda aux représentans du peuple françois.

Citoyens.

Je dénonce à la Convention Nationale un crime dont la recherche et la poursuite importent essentiellement à la liberté.

---

[*] *Vide* le Jugement du Tribunal Révolutionnaire: Procès du Général Miranda, No. 36 et 37. [Voyez p.p. 210 et suivantes de cet ouvrage].



Ce crime existe ou dans l'impunité d'un grand coupable, ou dans persécution d'un innocent.

De toutes les manières de tuer la liberté, il n'en est pas de plus meurtrière, pour une république, que l'impunité du crime ou la proscription de la vertu.

Il n'existe plus de société là où un membre du corps social insulte, par l'impunité, à la justice; c'est-à-dire, à la volonté du corps qui veut essentiellement sa sûreté, et qui ne la trouve que dans la répression ou la suppression des criminels.

Il n'existe plus de société là où le corps social laisse opprimer un de ses membres; car de l'oppression de la partie à l'oppression du tout, la conséquence est directe et nécessaire.

L'un de ces deux crimes contre la liberté existe dans l'illégale détention de ma personne, que je dénonce à la Convention Nationale.

Ou je suis coupable, et il y a crime envers le corps social de me laisser impuni. Dans ce cas, je réclame moi-même une punition légale; j'aime mieux mourir libre, c'est-à-dire, par la force de la loi, que de vivre esclave c'est-à-dire, au mépris de la loi et par la volonté d'un autre.

Ou je suis innocent, et il y a crime envers la société de me tenir en prison sans jugement; que dis-je? sans aucun motif qu'on ose avouer; que dis-je? après l'aveu du Comité actuel de Sûreté Générale, qu'il n'existe aucune charge contre moi. Dans ce cas, je réclame ma liberté pour l'intérêt du corps social frappé, dans ma personne, de toute la tyrannie dont je suis l'objet.

Je demande que la Convention prononce sur cette étrange alternative, dont la prolongation est un délit envers la société, et pour moi un supplice pire que la mort.

J'ai accepté, en 1792, l'honorable emploi qui me fut offert avec des instances réitérées, de défendre contre la ligue des despotes la liberté françoise. Ma destinée semble m'avoir appelé à être toujours et partout le soldat de cette illustre cause. [*] Quelles qu'aient été, à l'époque de mon commandement, les intrigues qui faillirent compromettre le succès de la révolution françoise, à coup sûr il n'est pas un homme en France qui puisse, moins que moi, être suspect d'avoir pris part à ces manœuvres; car personne n'a rendu de sa conduite un compte aussi sévère.

Ma position ayant pu m'exposer à des soupçons, les comités de Défense Générale et de Surveillance d'alors, voulurent que tous les détails de ma conduite leur fussent soumis. Le résultat de l'examen le plus approfondi, fut une décision qui éloignoit de moi jusqu'au moindre nuage. Le rapport fut etouffé par les intrigues de Lacroix et autres, qui crurent que leur connivence avec Dumouriez se laisseroit entrevoir à la Convention, et l'on obtint, au mépris de toute décence, ma traduction au Tribunal Révolutionnaire.

Neuf séances furent employées devant ce tribunal, à la discussion de tous ces ramas de dénonciations

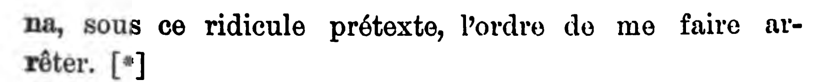
---

[*] Voyez les dépositions de *Payne*, *Stone*, *Christie*, *Sabonadière*, etc. dans le procès du Général Miranda au Tribunal Révolutionnaire.



que l'intrigue et la perfidie avoient accumulées sur moi. Elles fondirent et disparurent toutes au soleil de la justice. Je sortis de cette redoutable épreuve avec tout l'éclat d'un homme qui n'auroit jamais dû se justifier, ou pour mieux dire, je reçus une couronne civique; il n'est pas un seul juré qui n'ait motivé sa déclaration sur des éloges, que je ne prétends pas mériter, mais qui prouvent au moins l'opinion que les débats avoient donnée de moi à la justice; et je n'oublierai de ma vie le touchant intérêt qu'une foule immense me témoigna après le jugement, en nous portant, mon défenseur et moi, dans les rues, au milieu de ces transports de joie que peut seul éprouver un peuple généreux au triomphe de l'innocence trop longtemps opprimée.

Les succès de l'homme de bien sont autant de défaites pour les méchants. Ceux qui sont acharnés à ma perte, eurent recours à leur arsenal de calomnie, et, de ce rempart innaccessible à l'innocence, ils m'accablèrent, en lâches, de leurs traits empestés. Suivant eux, mes caisses de livres étoient remplies de fusils; les Mémoires de mes voyages étoient des correspondances avec l'étranger; tout fut visité, et partout l'on ne trouva que la calomnie. Il fallut enfin me chercher des délits dans l'avenir, afin de m'ôter le moyen d'en prouver l'inexistence. On imagina de dire que j'avois le projet d'un voyage à Bordeaux. Cambon l'annonça à la tribune de la Convention, et, quoiqu'aucun indice n'existât et n'ait jamais pu exister, de ce voyage, Pache don-



na, sous ce ridicule prétexte, l'ordre de me faire arrêter. [*]

Eh! depuis ce temps, voilà dix-huit mois que je languis dans les fers. Voilà dix-huit mois que je suis traîné de prisons en prisons, sans qu'il m'ait été possible d'obtenir aucun secours, sans savoir ce que sont devenus, après mon acquittement, mes chevaux et mes voitures; sans avoir pu toucher aucun appointement, soit pour le temps où j'ai servi la République à la tête des armées, soit pendant ma première captivité; sans qu'il m'ait été possible de trouver le moindre refuge dans la banque anéantie; et réduit enfin à vivre des débris d'une bibliothèque dont j'ai été forcé de vendre une partie pour subvenir à ma subsistance. En un mot, voilà dix-huit mois passés, que j'attends que la tyrannie se fatigue enfin sur ma personne. Mais je déclare que je suis trop dévoué au glorieux emploi de la combattre, pour ne pas être encore plus infatigable qu'elle.

Je suis résolu d'apprendre à l'Europe, ainsi qu'à l'Amérique, si j'aurai en France le *privilège exclusif* de la persécution. Je veux voir si, après avoir été la première victime du système tyrannique de Robespierre,

---

[*] Il est bien extraordinaire qu'un membre du Comité de Salut Public soit venu, dans la séance du 2 Brumaire dernier, défigurer ce rapport si étrangement qu'il met mon nom à la place de celui de Dillon, inculpé de Capétisme. Je ne crois pas que Delmas l'ait fait à dessein; mais il est certain que la méprise est grossière et très-blâmable. [Voyez le Moniteur du 4 Brumaire, et le rapport de Cambon, du 11 Juillet, 1793. *Vieux style*,]



j'aurai le bonheur d'en être la dernière, par les soins de ses disciples, et alors on verra du moins à quel point je suis éloigné d'avoir partagé les opinions atroces et tyranniques de ces infâmes ennemis de la liberté, et combien il étoit hors de mon pouvoir d'y opposer la moindre résistance.

Il y a maintenant quelque chose de glorieux à être le seul homme suspect en France, c'est-à-dire, le dernier réduit où la tyrannie se soit retranchée. Il est curieux de voir les acceptions différentes et contradictoires qu'on a données à ce mot *suspect*, à mon égard. D'abord, et pour avoir un prétexte apparent à la persécution, j'étois suspect de *complicité avec Dumouriez*. Ensuite, et lorsqu'il est prouvé qu'au lieu d'être son complice, j'étois sa victime, je deviens suspect d'être républicain, mais non *révolutionnaire* [c'étoit au 31 Mai]. Peu après, je fus suspect de *fédéralisme;* et maintenant que cette dénomination ne peut plus servir de prétexte à l'oppression, je suis suspect de *capétisme*. Enfin, je n'aurois pas été surpris que, si Robespierre et ses complices eussent ruiné la chose publique, ainsi qu'il s'en est fallu de peu, on m'eût proscrit comme ardent *ami de la liberté:* ce qui auroit été le seul soupçon légitime, et que je n'aurois jamais dénié.

J'avoue que cette destinée, à laquelle je ne devois pas m'attendre, me donne le courage de la supporter. Puisqu'enfin on a la cruauté de ne pas vouloir me trouver de crime, de peur, peut-être, que je n'acquière la facilité *d'en trouver à d'autres:* puisqu'on me prive de la faveur d'une accusation, pour m'enlever la gloire d'une

justification, je cède à la main invisible d'une tyrannie indéfinissable.

Mais il ne sera pas dit que je la rendrai inutile à la République Françoise. Il faut qu'elle sache que la tyrannie vit encore, puisque je suis dans les fers, sans accusation, sans motif, et avec l'avœu qu'il n'existe aucune charge contre moi. Il faut que les françois échappés des cent mille bastilles de la tyrannie décemvirale, apprennent que ces bastilles les y attendent, qu'elle sont prêtes à se rouvrir pour eux, s'il se peut qu'un homme juste y soit encore arbitrairement incarcéré. Il faut qu'ils apprennent que le poids de mes chaînes pèse autant sur eux que sur moi; qu'enfin tout le corps social est attaqué, s'il y a un coupable impuni, ou un innocent illégalement détenu dans les fers.

L'exécrable maxime des Couthon et Robespierre, *que l'intérêt individuel doit se sacrifier à l'intérêt public*, est la base sur laquelle ils ont fondé la tyrannie. C'est l'axiome infernal avec lequel les Tibère et les Philippe II de Castille étoient parvenus avant eux à asservir et outrager la plus grande partie de l'espèce humaine. J'ai appris que certains membres du Comité de Sûreté Générale, au défaut de causes légitimes, avoient donné pour motifs de ma détention une pareille doctrine qu'ils appellent *politique* et qu'ils prétendent appuyer sur ma qualité *d'étranger*. [*]

D'abord, je demande en vertu de quelle loi on m'ac-

---

[*] Un habitant de *Caracas* et de *Lima* n'est pas plus espagnol, de quelque manière qu'on le considère, qu'un habitant de Connecticut ou de Boston est anglois.



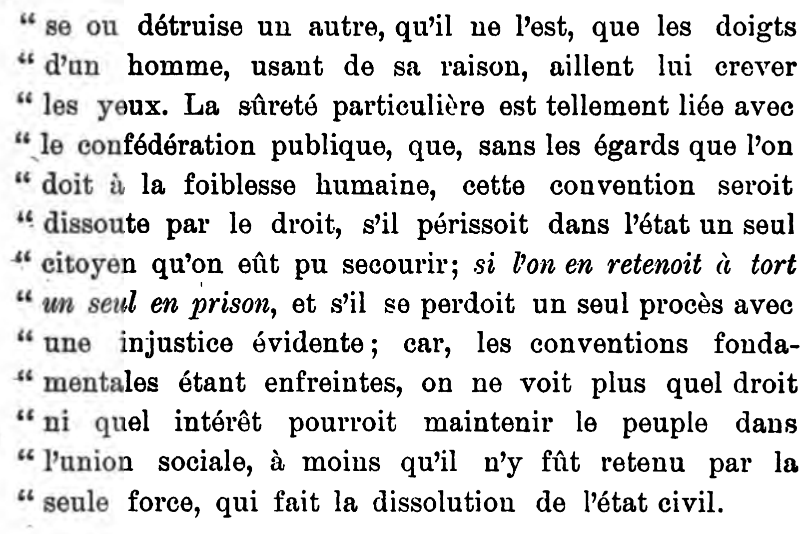
corde le titre de *citoyen françois*, quand il s'agit de faire peser sur ma tête les engagemens sacrés qu'il renferme; et lorsqu'on a reconnu que je les ai remplis avec exactitude, et qu'il s'agit de me persécuter, on m'en dépouille pour y substituer celui *d'étranger*. Ne serai-je donc françois que pour en remplir les devoirs? et puis-je cesser de l'être, quand il s'agit d'en réclamer les droits? [*]

S'il étoit vrai que le succès de la liberté publique tint à la perte de ma liberté personnelle, les sacrifices que je lui ai déjà faits prouvent que je serois encore capable de ce nouveau dévouement; mais comme le simple bon sens dit assez que cette prétendue raison d'état n'est que le prétexte d'une persécution, je me permettrai de la réfuter par la plus grave ainsi que la plus saine des autorités en démocratie. C'est J. J. Rousseau qui parle:

" Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou " couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; " et il n'est pas plus croyable que la volonté générale " consente qu'un membre de l'état, quel qu'il soit, en bles-

---

[*] " Je me suis engagé, par un serment, à servir la Répu- " blique, selon toute l'étendue de mes connoissances, et à défendre " ses intérêts même au péril de ma propre vie.—*Elle* m'a promis, " par une stipulation formelle, de payer mes services du double " tribut de l'estime et d'un émolument honorable.—Ai-je rempli " fidèlement ces engagemens? Un tribunal et deux comités de " la Convention l'ont ainsi déclaré unanimement.—Et quelle ré- " compense m'a-t-on offert? Une persécution atroce depuis vingt- " deux mois, et un long et cruel emprisonnement, *par mesure de* " *sûreté générale, et sans cause*, envers un homme qui a bien mérité " de la patrie!—Cela peut paroître incroyable: rien n'est cepen- " dant plus exact."



“ se ou détruise un autre, qu'il ne l'est, que les doigts
“ d'un homme, usant de sa raison, aillent lui crever
“ les yeux. La sûreté particulière est tellement liée avec
“ le confédération publique, que, sans les égards que l'on
“ doit à la foiblesse humaine, cette convention seroit
“ dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'état un seul
“ citoyen qu'on eût pu secourir; *si l'on en retenoit à tort*
“ *un seul en prison*, et s'il se perdoit un seul procès avec
“ une injustice évidente; car, les conventions fonda-
“ mentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit
“ ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans
“ l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la
“ seule force, qui fait la dissolution de l'état civil.

“ En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-
“ il pas de pourvoir à la conservation du dernier de
“ ses membres, avec autant de soin qu'à celle de tous
“ les autres? Et le salut d'un citoyen est-il moins la
“ cause commune que celui de tout l'état? Qu'on nous
“ dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous, j'admi-
“ rerai cette sentence dans la bouche d'un digne et ver-
“ tueux patriote qui se consacre, volontairement et par
“ devoir, à la mort, pour le salut de son pays; mais si
“ l'on entend qu'il soit permis au gouvernement de sa-
“ crifier un seul homme au salut de la multitude, je
“ tiens cette maxime pour une des plus exécrables que
“ jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on
“ puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse ad-
“ mettre, et la plus directement opposée aux lois fon-
“ damentales de la société. Loin qu'un seul doive périr
“ pour tous, tous ont engagé leurs biens et leurs vies



" à la défense de chacun d'eux, afin que la foiblesse " particulière fût toujours protégée par la force publi- " que, et chaque membre par tout l'état. Après avoir, " par supposition, retranché du peuple un individu après " l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux " expliquer ce qu'ils entendent par le *corps de l'Etat*, et " vous verrez qu'ils le réduiront, à la fin, à un *petit* " *nombre d'hommes, qui ne sont pas le peuple, mais les offi-* " *ciers du peuple*, et qui s'étant obligés, par un serment " particulier, à périr eux-mêmes pour son salut, préten- " tendent par là que c'est à lui de périr pour le leur." [Discours sur l'économie politique]....

Cependant, quel étrange paradoxe! et quelle contradiction barbare! que celui-là même, qui, depuis vingt ans professe publiquement la liberté; qui, pour elle, a fait partout le sacrifice des richesses et des dignités les plus propres à flatter l'orgueil et l'ambition des hommes; qui n'a pas laissé un seul peuple libre sur la terre, qu'il n'ait visité et avec qui il n'ait vécu quelque temps, consultant les législateurs et les sages, pour s'instruire dans cette science importante; qui compte ses amis parmi ces grands hommes, et ses ennemis chez les despotes; qui est connu notoirement, dans toute l'Europe et l'Amérique, pour un des plus chauds partisans de la liberté; qui, poursuivi par le despotisme espagnol, d'un pôle à l'autre, est venu en France, appelé pour y défendre cette liberté sainte, et qui l'a en effet défendue de tout son pouvoir: quelle inconcevable singularité, que ce même homme éprouve depuis dix-huit mois la plus horrible persécution, au sein et au nom de cette nation même pour laquelle il



a combattu au péril de sa vie, non seulement sans que la calomnie ait pu produire pendant ces dix-huit mois une seule pièce à sa charge, mais lorsqu'au contraire il en existe en sa faveur un grand nombre des plus honorables. [*]

Si j'étois un prisonnier de guerre, je me plaindrois hautement d'une telle persécution : à plus forte raison ayant bien mérité de la République ! L'histoire nous apprend des premiers Romains les plus beaux modèles d'un peuple libre et républicain, "avec quelle magna-" nimité, après les grandes calamités de leur République, " ils étoient soigneux de combler de leur gratitude les " *étrangers*, les sujets, les esclaves, et même *jusqu'aux* " *animaux*, qui, durant leurs disgrâces, leur avoient " rendu quelques services signalés." Elle nous apprend également, à la honte d'une autre nation célèbre et rivale du même peuple, qu'ayant engagé à son service, dans un moment de détresse, le grec *Xanthippe*, *général habile*, et qui parvint, par ses talens militaires, à la servir très-utilement, celui-ci fut tellement récompensé, qu'après avoir reçu des témoignages de reconnoissance

---

[*] A l'époque du jugement des vingt-un députés, le Comité de Sûreté Générale ordonna la visite de tous mes papiers, qui sont chez le citoyen Barrois l'aîné, parmi lesquels se trouve un journal exact de ma vie depuis l'adolescence, ainsi que de mes voyages pendant douze ans, et dont la lecture seule suffiroit pour faire rougir la calomnie, et peindre le plus constant ainsi que le plus fidèle ami de la liberté. D'après l'examen le plus minutieux de ces papiers, on ne trouva *qu'une constante preuve de mon ardent amour pour la liberté, et de mon goût pour les arts.* [Ce sont les propres expressions des commissaires examinateurs du temps de Robespierre.]



dans les premiers momens de la joie publique il fut porté en triomphe par le peuple; mais, que peu de jours après, ayant pris la résolution de se retirer chez lui, en Grèce, sur des vaisseaux Carthaginois, il fut, par une perfidie inouïe, noyé dans la mer, par ordre secret du même gouvernement. Cette politique paroît si atroce, que le même historien ajoute: "Une telle noir-"ceur ne me paroît pas croyable, même dans des Car-"thaginois."

Eh bien! citoyens, que direz-vous, en lisant ce qui s'est passé à mon égard? Je vous proteste que non pas une fois, mais dix, j'aurois voulu changer mon sort avec celui de ce grec infortuné, plutôt que d'endurer les tourmens que j'ai soufferts et que je souffre encore dans ce moment-ci. Si Xanthippe eut le malheur qu'on lui enleva la vie, chose si commune dans la profession des armes, il eut le bonheur aussi qu'on lui laissa son honneur et sa réputation intacts, object beaucoup plus précieux pour un militaire et pour tout homme libre. Aurois-je dû m'attendre, qu'au lieu de la *magnanimité romaine*, j'eusse trouvé *la foi carthaginoise* parmi la nation la plus civilisée, peut-être, de la terre?

Eh! qu'on ne dise pas que cela n'est que l'effet d'une tyrannie qu'on a détruite. Cela peut être vrai jusqu'au 9 thermidor. Mais depuis que toutes les bastilles se sont ouvertes, et qu'aux assassins publics même on accorde [ce qui est juste] toutes les formes prescrites par les lois pour leur défense, pourquoi continuer à me les refuser? C'est de quoi je me plains hautement aux représentans de la nation, et sur quoi j'ap-

pelle l'attention de tous les peuples de la terre. Je ne demande pas grâce à la Convention. Je réclame la plus rigoureuse justice, tant pour moi que pour ceux qui ont osé, par un double attentat, compromettre la dignité du peuple françois, et avilir sa représentation nationale.

F. MIRANDA.



VIII

Miranda au Conseil des Cinq-Cents.—Miranda au Pouvoir Exécutif.—Expulsion de Miranda.

—

Le Général Miranda au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens législateurs, quand une accusation de conspiration contre la sûreté de l'état a été discutée deux fois dans le sein du corps législatif, et qu'elle a eu dès lors la plus grande publicité, il importe que le résultat en soit également connu des législateurs et du public.

Le Directoire Exécutif ayant déclaré, par son message du 26 Brumaire, au Conseil des Cinq-Cents, *n'avoir aucune pièce, et ne connoître pas même les faits relatifs à mon arrestation*, et le Conseil ayant passé à l'ordre du jour pur et simple sur ce message, le Directoire, en vertu de l'article 145 de la Constitution, mais après



beaucoup de lenteurs, contre lesquelles j'ai vainement réclamé, a ordonné, le 4 Frimaire, " que je serois sur-le-champ mis en état d'arrestation ; que les scellés seroient en même temps apposés sur mes papiers, qu'examen en seroit fait sans délai, pour ceux qui paroîtroient mériter attention être remis entre les mains de l'officier de police, par devant lequel je serois renvoyé pour procéder suivant les lois."

Cet arrêté a eu sur-le-champ son exécution, en tout ce qu'il a de rigoureux, mais point du tout en ce qu'il a de favorable à la liberté.

J'ai été mis en état d'arrestation le 6 Frimaire, à onze heures du matin ; ensuite mes papiers ont été examinés ; *on n'y a rien trouvé de répréhensible*, ainsi que le constate le procès-verbal dont je joins ici copie ; et cependant, le 6 Frimaire, aussitôt après cette vérification, lorsqu'il étoit bien constaté qu'il n'y avoit contre moi ni preuves, ni indices, j'ai été conduit, comme prévenu de conspiration contre la sûreté de l'état, dans la maison d'arrêt du Plessis.

L'article 145 de la Constitution, sur lequel s'est fondé le Directoire dans son arrêté contre moi, est ainsi conçu :

" Si le Directoire est informé qu'il se trame quelque conspiration contre la sûreté extérieure ou intérieure de l'état, il peut décerner des mandats d'amener et des mandats d'arrêt contre ceux qui en sont présumés les auteurs ou les complices : il peut les interroger ; mais il est obligé, sous les peines portées contre le crime



de détention arbitraire, de les renvoyer par devant l'officier de police, dans le délai de deux jours pour procéder suivant les lois."

D'après cet article on voit que le Directoire Exécutif étoit obligé, sous les *peines du crime de détention arbitraire*, de me renvoyer devant l'officier de police, *dans le délai de deux jours*, pour procéder suivant les lois.

Eh bien ! au mépris de cet article, non seulement deux jours, mais plus de quatre jours se sont écoulés, sans que j'aie entendu parler, ni d'officier de police, ni d'interrogatoire ; et ce n'est que le 10, qu'ayant enfin subi un interrogatoire, lequel n'étoit plus que de forme, après la déclaration du Directoire, du 26 Brumaire, et le procès-verbal de visite de mes papiers, du 6 Frimaire, j'ai été mis sur-le-champ en liberté

Ainsi, point de motifs au décret d'arrestation lancé contre moi par simple mesure de sûreté ; aucune pièce, aucun fait, relatifs à mon arrestation ; rien qui mérite attention ni de répréhensible dans mes papiers, et pas un mot dans mon interrogatoire qui puisse motiver une inculpation. Voilà, citoyens législateurs, la réponse que je fais, comme inculpé, aux détracteurs audacieux qui prétendent attaquer, par les plus absurdes calomnies, mon honneur et ma probité.

Mais ce qui est plus important, et ce dont je porte plainte comme citoyen, *c'est la violation qui a été faite, en ma personne, de la Constitution.* Loin de moi l'idée de vengeance personnelle, et l'intention de récriminer contre tels ou tels, ni d'accuser aucun des membres du



Directoire Exécutif, ou tout autre officier que ce puisse être, de la violation que je dénonce! Je ne songe qu'à l'intérêt général compromis par la persécution particulière que j'ai éprouvée; car c'est par les atteintes portées à la liberté individuelle que commence toujours l'établissement de la tyrannie, et il n'importe quel est ici le coupable, mais il est sûr que mes droits et l'acte constitutionnel ont été violés.

En effet, sans examiner ce qu'a fait le Pouvoir Exécutif pendant les quatre jours et demi de ma détention, ni s'il devoit me constituer prisonnier d'après l'article de la Constitution qu'il invoque, lorsque de son propre aveu il n'avoit aucune pièce relative à mon arrestation, et qu'il ne connoissoit pas même de faits dont on pût m'accuser; lorsqu'enfin, visite faite de mes papiers, il ne s'y étoit trouvé aucun indice du moindre délit; ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la Constitution vouloit que je fusse renvoyé devant l'officier de police, et interrogé dans les deux jours au plus tard, et que ce n'est qu'après plus de quatre jours que j'ai entendu parler d'interrogatoire et de renvoi ordonnés par la charte constitutionnelle.

Or, il y a là une violation ouverte de cette Constitution, à l'exécution littérale de laquelle le Directoire est chargé de veiller; et de l'exécution de laquelle on sent assez que dépend la liberté civile du peuple françois.

Encore une fois, je n'accuse personne; c'est à vous, législateurs, à trouver le coupable: je me borne à vous dénoncer le délit, et je me contenterai d'ajouter que si

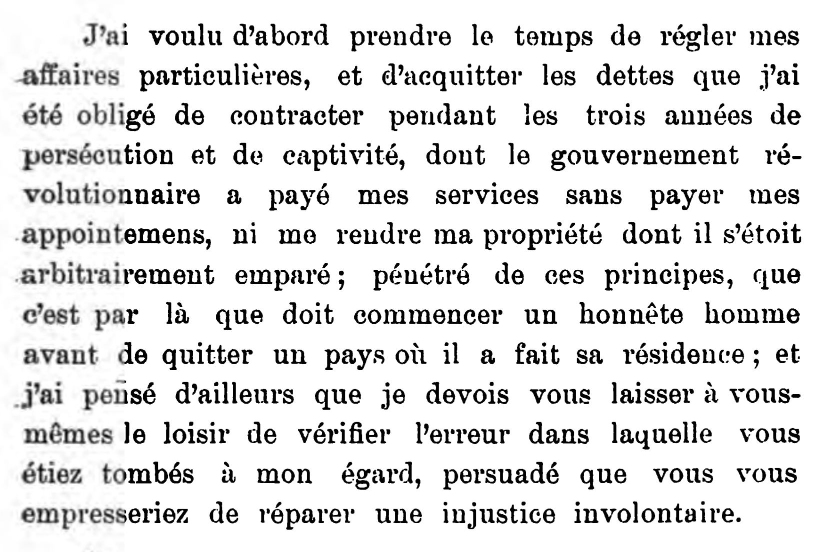


le Directoire n'a pas fait son devoir, le Directoire ne peut pas ici prétexter cause d'ignorance, puisque c'est en vertu même de l'article qu'il auroit violé, que j'ai été jeté dans les fers; mais alors où en serions-nous, grand Dieu! si le Directoire Exécutif, chargé de veiller au maintien de la Constitution, peut impunément la fouler aux pieds?.... *nous serions constitutionnellement esclaves sous le Pouvoir Exécutif; comme nous l'étions révolutionnairement sous Robespierre.*

[Moniteur du 20 Frimaire, an 4 [11 Déc. 1795.]

Miranda, général des armées de la République Françoise, au Pouvoir Exécutif.—Du Mesnil, ce 25 Frimaire, an 4e de la République Françoise une et indivisible.

Citoyens, si j'ai quitté le gardien que vous m'aviez inutilement donné, pour me forcer à sortir de France, dans le délai de trois jours, *conduit par la gendarmerie de brigade en brigade*, comme un criminel, *dans la supposition que je n'ai pas exécuté la loi du 23 Messidor, contre les étrangers*, et que suivant l'expression du citoyen Letourneur de la Manche, *je porte trop d'ombrage au Directoire;* je l'ai fait pour deux motifs, auxquels vous-mêmes citoyens, ne pouvez sûrement qu'applaudir.



J'ai voulu d'abord prendre le temps de régler mes affaires particulières, et d'acquitter les dettes que j'ai été obligé de contracter pendant les trois années de persécution et de captivité, dont le gouvernement révolutionnaire a payé mes services sans payer mes appointemens, ni me rendre ma propriété dont il s'étoit arbitrairement emparé; pénétré de ces principes, que c'est par là que doit commencer un honnête homme avant de quitter un pays où il a fait sa résidence; et j'ai pensé d'ailleurs que je devois vous laisser à vous-mêmes le loisir de vérifier l'erreur dans laquelle vous étiez tombés à mon égard, persuadé que vous vous empresseriez de réparer une injustice involontaire.

Aujourd'hui que plusieurs membres du précédent gouvernement ont bien voulu se transporter chez vous pour y témoigner qu'à l'époque de la promulgation de la loi contre les étrangers, non seulement je me suis présenté au Comité chargé de son exécution, pour y demander un passeport, mais que ce passeport me fut *unanimement refusé*, parce que la loi ne me concernoit pas; parce que j'étois fonctionnaire public, l'un des plus anciens généraux, quoique non employé; parce que j'avois bien commandé les armées pendant trois campagnes; parce que j'avois rendu d'importans services à la République; parce que c'eût été une dérision que de me qualifier de *général d'armée* pour faire peser sur ma tête toute la responsabilité et me faire même juger par un tribunal révolutionnaire; *citoyen françois* pour *m'emprisonner par mesure de sûreté générale et sans cause* pendant vingt-deux mois; et prétendre après de ne me



reconnoître que comme un *étranger inconnu*, pour me renvoyer hors du pays dans la classe des *gens suspects*; et parce qu'enfin j'étois lié préalablement à la nation françoise, par un pacte formel et réciproque. Aujourd'hui, dis-je, que vous êtes instruits de tous ces faits, il est impossible que vous ne soyez pas convaincus du peu de fondement de votre arrêté.

Quant au motif que m'en a donné le citoyen Letourneur de la Manche, il m'est incompréhensible. Je ne saurois concevoir quelle espèce d'ombrage un ami de la liberté peut porter à un gouvernement libre, surtout lorsqu'il est étranger à tous les partis; qu'il ne se mêle d'aucune affaire publique; qu'il ne remplit ni n'ambitionne aucune charge; qu'il vit seul avec quelques amis, au sein des arts, de la philospohie et des lettres, et que le gouvernement même, n'ayant à lui reprocher aucune action, aucun écrit, aucun discours contraire à l'ordre, vient d'entendre, par l'organe des magistrats, que *sa conduite est irréprochable aux yeux de la loi.*

Cependant, puisque je fais *ombrage* au Directoire, je ne vous demande pas, Citoyens, le rapport de votre arrêté. Quant à l'*ostracisme*, qu'au fond il prononce contre moi, je n'ai jamais eu que l'intention d'en éviter la forme outrageante pour un citoyen *irréprochable.* Je fais *ombrage* au Directoire; je sors de France, pourvu que j'en sorte par la voie de l'honneur, trop heureux de pouvoir lui donner cette preuve éclatante que non content de ne porter aucune atteinte à sa liberté, *je ne veux pas même qu'on puisse m'en soupçonner.*

Je demande en conséquence: 1º, un passeport pour

me rendre à Copenhague, ville neutre et amie de la France.

2º Le paiement préalable des sommes que l'Etat me doit, tant en assignats qu'en numéraire, d'après les comptes que je possède, arrêtés par la trésorerie; ainsi que mes chevaux, équipages et autres effets dont les agens du gouvernement révolutionnaire se sont emparés, et que les comités de ce gouvernement ont reconnu m'appartenir par divers arrêtés dont j'ai des expéditions.

3º Enfin, un délai convenable pour mettre ordre à mes affaires, encaisser mes livres, et quelques monumens des arts, me réservant d'ailleurs de réclamer dans une autre occasion les droits que me donnent une stipulation sacrée avec la nation françoise et les services que je lui ai rendus.

[*Moniteur*, *du* 4 *Janvier* 1796].

Expulsion de Miranda

Pour ajouter encore une preuve des bonnes intentions du Directoire envers le Général Miranda, on n'a qu'à lire la lettre suivante: elle prouvera qu'il n'étoit pas plus tôt hors de la France, d'où le Directoire prétendoit absolument l'expulser, [*vide* l'arrêté dont parle Champagneux, et la proscription générale du 18 Fructidor, An 5] *qu'ils l'ont tout de suite placé sur la liste des émigrés*, pour qu'il ne rentrât jamais. Bonaparte, cependant, étant devenu Premier Consul, ne voulut pas sup-



porter une aussi évidente injustice, et lui permit de venir à Paris en 1800, séjour qu'il quitta volontiers peu de temps après. [*]

Le Ministre de la Police Générale au Préfet du Département des deux Nèthes.

Paris, le 27 Brumaire, an 9 de la République une et indivisible.

Par votre lettre du 12 de ce mois, vous m'informez, citoyen Préfet, du retour en France du *Général Miranda, inscrit sur la liste des émigrés.*

Je vous charge de lui enjoindre de sortir de suite du territoire de la République, et de prendre toutes les mesures convenables pour vous assurer de l'exécution de cet ordre, dont vous me rendrez compte.

Le Ministre de la Police.

[Signé] FOUCHÉ.

---

[*] Antepara, page 269.

IX

Extraits d'un écrit de Miranda, publié à Paris en 1795.

—

Opinion du Général Miranda sur la situation actuelle de la France.

[*Extraits.*]

. . . .

Au fond, demander la paix, c'est vouloir un gouvernement, et réciproquement. Les puissances étrangères n'auront aucune confiance dans nos traités, tandis qu'une faction se substituant à l'autre, pourra anuler tout ce qu'elle aura fait. Ce n'est que par une sage division des pouvoirs qu'on parvient à donner de la stabilité à un gouvernement. Toutes les autorités constituées deviennent alors gardiennes les unes des autres; car elles sont toutes intéressées au maintien de la constitution en

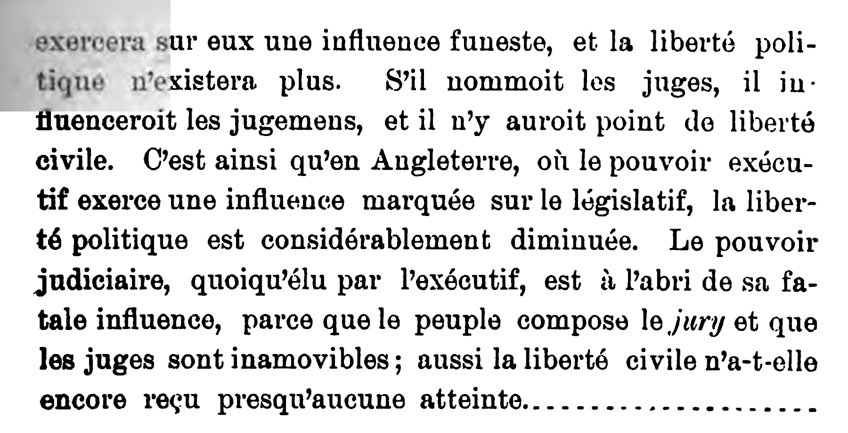


vertu de laquelle elles existent; c'est pourquoi elles se liguent toutes contre quiconque voudroit attaquer l'une d'elles. Que si au contraire tous les pouvoirs sont concentrés en un seul corps, une portion de ce corps s'arrogera toujours l'autorité de la masse entière, et il suffira à une faction de diriger ses batteries contre cette portion souveraine de fait, pour opérer une révolution. Le 31 Mai et le 9 Thermidor ont laissé subsister la même Convention Nationale, et cependant tous les deux ont changé la face de l'état. C'est que tous deux ont fait changer de main la puissance.

La tyrannie affreuse de Robespierre et de l'ancien Comité de Salut Public, n'est due qu'à cette fatale confusion de pouvoirs; et l'on peut remarquer que la déflagration du brigandage et de l'assassinat, date de l'époque où la Convention, en transportant toute sa force au Comité de Salut Public, fit entièrement évanouir le fantôme du pouvoir exécutif, qui quoiqu'asservi et dépendant des caprices du législateur, lui opposoit encore une foible barrière.................. ....

....

Deux conditions sont essentielles pour l'indépendance absolue des pouvoirs. La *première*, que la source dont ils émanent soit *une*; la *seconde*, qu'ils exercent tous les uns sur les autres une *surveillance réciproque*. Le peuple ne seroit pas *souverain*, si l'un des pouvoirs constitués qui le représentent, n'émanoit pas immédiatement de lui; et il n'y auroit pas d'indépendance, si l'un d'eux étoit le créateur de l'autre. Donnez au corps législatif, par exemple, le droit de nommer les membres du pouvoir exécutif; il



exercera sur eux une influence funeste, et la liberté politique n'existera plus. S'il nommoit les juges, il influenceroit les jugemens, et il n'y auroit point de liberté civile. C'est ainsi qu'en Angleterre, où le pouvoir exécutif exerce une influence marquée sur le législatif, la liberté politique est considérablement diminuée. Le pouvoir judiciaire, quoiqu'élu par l'exécutif, est à l'abri de sa fatale influence, parce que le peuple compose le *jury* et que les juges sont inamovibles ; aussi la liberté civile n'a-t-elle encore reçu presqu'aucune atteinte....................

....

La confiance que les puissances étrangères auront dans notre nouveau gouvernement, sera le plus sûr moyen d'ouvrir des conférences, qui donnent enfin la paix à l'Europe, et la tranquilité à l'état. Mais il faut s'empresser de proclamer hautement les principes de modération et de justice qui guideront désormais la nation françoise devenue libre. La justice affermit les états ; il se forme naturellement une ligue contre les peuples usurpateurs, comme les citoyens d'un même pays se liguent contre celui qui veut leur ravir leurs droits. La gloire des conquêtes n'est pas digne d'une République fondée sur le respect dû aux droits de l'homme, et aux sublimes maximes de la philosophie. Les Césars, les Alexandres et leurs semblables, y seroient des citoyens dangereux ; le philosophe paisible, le magistrat intègre sont des hommes bien plus nécessaires pour elle, car ils la servent dans tous les temps.

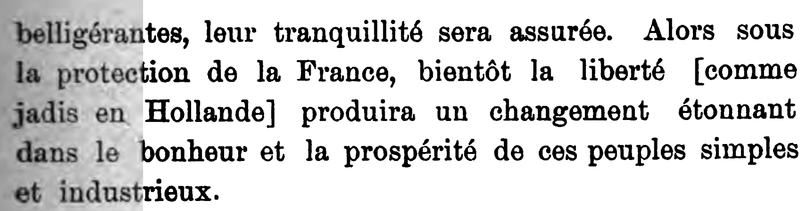
L'étendue de la France lui offre des moyens plus que suffisans pour défendre sa liberté et son indépen-



dance. De nouvelles acquisitions ne feroient qu'augmenter les embarras du gouvernement, déjà très-compliqué, dans un pays aussi vaste et qui veut une forme démocratique de gouvernement. Elles exciteroient contre elle, sans acun profit, la jalousie de tous ses voisins.

Désavouer formellement toutes les prétentions exagérées que le décemvirat presentoit comme le vœu national; déclarer que la France se renfermera dans ses anciennes limites, en y ajoutant quelques places de guerre qui rendront notre frontière sûre et à l'abri de toute insulte: telles doivent être les premières opérations diplomatiques du nouveau gouvernement de la République Françoise; et comme sa maxime est de ne pas permettre qu'aucune puissance s'immisce dans son régime intérieur, elle aura pour principe aussi de ne se pas mêler de celui des autres peuples.

Luxembourg, Mons, Tournay, Nieuport, Kaisers Lautern, Germesheim et quelques autres places situées sur cette ligne de défense, rendront notre frontière bien autrement défendable, que si nous l'étendions jusqu'aux rives du Rhin. Les Alpes, les Pyrénées et les mers doivent être ailleurs les limites de la France, en prenant toujours dans les montagnes le pendant des eaux, pour ligne de démarcation; tous les peuples qui seront entre nos frontières et jusqu'aux bords du Rhin, doivent être déclarés libres et indépendans, amis et alliés du peuple françois. Ils formeront, pour ainsi dire, une double enceinte innaccesible aux attaques imprévues de nos ennemis, et leur indépendance étant garantie par la France, ainsi que par toutes les autres puissances



belligérantes, leur tranquillité sera assurée. Alors sous la protection de la France, bientôt la liberté [comme jadis en Hollande] produira un changement étonnant dans le bonheur et la prospérité de ces peuples simples et industrieux.

On stipulera aussi une indemnité équitable en faveur des souverains qui ont des possessions en deçà du Rhin et qui seront indemnisés par les trois électorats de Mayence, de Cologne et de Trèves, qui leur cèderont en échange le territoire appartenant à eux sur la rive droite du Rhin. Ces trois électorats, supprimés de fait, ne feront plus partie du collége de l'empire. Mais comme il n'est pas juste qu'aucun individu soit lésé dans la jouissance de ses droits, autant que cela est incompatible avec l'intérêt général, on accordera aux trois électeurs un revenu suffisant pour vivre avec aisance et dignité le reste de leurs jours.

La navigation libre des fleuves étant un droit imprescriptible que la nature donne aux habitans des pays qu'ils arrosent, celle de la Lis, de la Sambre, de la Meuse, de l'Escaut, de la Moselle et du Rhin sera commune à la France et à tous les peuples qui auront des possessions le long de ces fleuves. Ils pourront naviguer librement jusqu'à l'embouchure de l'océan.

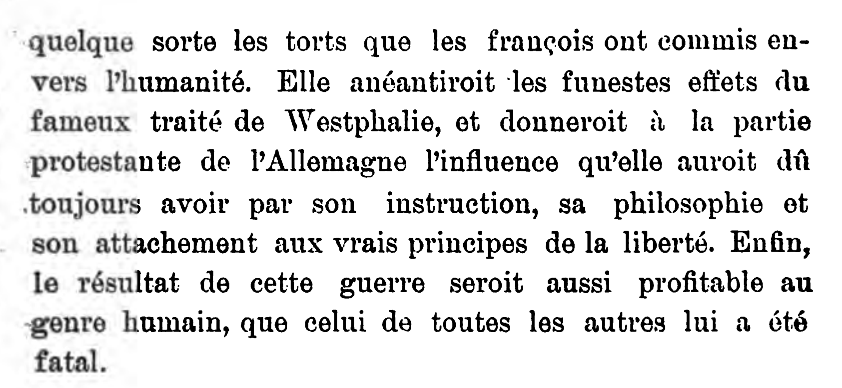
Mais comme l'ouverture de l'Escaut doit rendre à Anvers son ancienne splendeur, et attirer à elle le commerce et les richesses d'Amsterdam et d'autres villes hollandoises, la nation françoise, qui ne veut pas nuire aux intérêts de ses alliés, feroit bien de céder aux bataves une partie du marquisat d'Anvers en échange de la par-



tie hollandoise de la Flandre maritime, que les traités ont déjà réunie à la Belgique. Cet échange conciliera les intérêts des deux peuples à qui il est également avantageux.

Pour ce qui regarde nos colonies, la France, ne pouvant pas se passer de leurs produits sur lesquels sont fondées absolument ses manufactures et son commerce, nous offrirons quelques-unes de nos îles moins importantes pour la partie Espagnole de Saint-Domingue et pour celle de Puerto-Rico, qui nous seront cédées en échange des places fortes et du territoire que nous possédons actuellement en Espagne. Par cette disposition seule on pourroit dédommager nos malheureux colons des pertes innombrables que la tyrannie leur a fait essuyer. La cession de ces deux possessions doit être d'autant moins coûteuse à l'Espagne, qu'elle ne tire aucun profit de ces deux îles, et qu'au contraire l'entretien des garnisons et autres dépenses coûtent considérablement à l'état, par le manque de commerce ou de toute autre industrie. On donneroit par là des possessions à ceux de nos frères que l'égarement d'un moment, ou la crainte d'une atroce persécution a fait quitter leur pays, et qui n'ayant jamais porté les armes contre leur patrie, expient, par de longs malheurs, une erreur momentanée. On éviteroit, par cette conduite, les funestes effets que Louis XIV, par la révocation de l'édit de Nantes, fit éprouver à la France entière, en forçant d'émigrer chez l'étranger une foule d'hommes industrieux, dont le travail enrichissoit leur pays natal, qui se ressent encore de leur perte.

Une paix fondée sur de telles bases, répareroit en



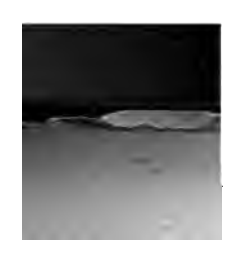
quelque sorte les torts que les françois ont commis envers l'humanité. Elle anéantiroit les funestes effets du fameux traité de Westphalie, et donneroit à la partie protestante de l'Allemagne l'influence qu'elle auroit dû toujours avoir par son instruction, sa philosophie et son attachement aux vrais principes de la liberté. Enfin, le résultat de cette guerre seroit aussi profitable au genre humain, que celui de toutes les autres lui a été fatal.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis
Inque vicem gens omnis amet.

VIRG.



APPENDICE.



MIRANDA

JUGÉ PAR DES HISTORIENS FRANÇAIS.

J. B. Louvet de Couvray.

Biographie des Contemporains.

J. Michelet.

Louis Blanc.



LOUVET DE COUVRAY.

MÉMOIRES.

Edition de Barrière. — *Paris*, 1863.

. . . .

. . . .

La journée de Nerwinde vint ensuite. La défaite de l'aile gauche entraîna la perte de la bataille. Écoutez Miranda [*], il vous dira qu'il fut sacrifié par Du-

[*] Je crois Miranda à tous égards irréprochable. Voilà ce que je me contentais de dire dans mes cavernes, où, dénué de tout secours, je ne pouvais écrire que de réminiscence. Depuis mon retour, je me suis procuré des renseignements sur cette affaire entre Miranda et Dumouriez. Il me paraît que les plans que celui-ci envoyait de Paris pour sa campagne de Hollande étaient assez hasardeux, et bien souvent modifiés par Miranda, notamment l'entreprise projetée sur la Zélande. Il paraît aussi que Miranda avait prévu, dès le 14 Février 1793, et la lettre imprimée dans sa correspondance en fait foi, avait prévu, dis-je, les revers reçus bientôt après sur la Roër: Dumouriez lui-même en convint dans le temps. La retraite que nos armées firent depuis Liége, Ruremonde et de Grave, par

mouriez; écoutez Dumouriez, il vous dira que Miranda se fit battre exprès pour lui arracher la victoire. Moi qui sais que la faction détestait également l'un et l'autre, je penche à croire que ce fut elle, et elle seule, qui fit les désastres de ce jour. Il était décisif; et tout semble annoncer que les premiers qui, dans l'aile gauche de Miranda, crièrent *Sauve qui peut!* et la débandèrent, étaient ces désorganisateurs payés, ces cordeliers, dignes émissaires de Marat, dignes agents de Lacroix.

[T. XII, p.p. 248 et 249.]

---

les dispositions de Miranda, ainsi que la position que ce général prit à Louvain, derrière la Dyle, pour couvrir la Belgique et recevoir en même temps les secours qui devaient arriver par la frontière du nord à l'armée française, étaient aussi savantes que judicieuses; et si Dumouriez n'avait pas quitté cette position pour marcher aux autrichiens, très-avantageusement postés sur les hauteurs de Nerwinde, Landen et Leau, et d'ailleurs supérieurs en nombre, nos renforts auraient pu joindre à temps, et, selon toute apparence, nous aurions regagné notre position antérieure, et chassé les ennemis au delà du Rhin. Mais Dumouriez, qui craignait l'arrivée d'un mandat d'arrêt, et qui savait que Miranda ne composait pas avec les principes, malgré les liens de leur amitié d'alors, se hâta de hasarder une bataille, dans l'espoir de se rendre redoutable à la Convention, s'il demeurait vainqueur; ou, s'il était battu, de s'allier aux ennemis pour marcher en apparence contre toute la Montagne, mais réellement contre quelques-uns de ses chefs seulement, et contre tout ce qu'on appelait la Gironde. La jalousie qu'il prête à Miranda, ainsi que le peu d'accord parmi les généraux avant son arrivée à Louvain, sont également démentis par sa propre correspondance, ainsi que par les preuves qui résultent du procès du Général Miranda au Tribunal Révolutionnaire.

[*Note de Louvet.*]



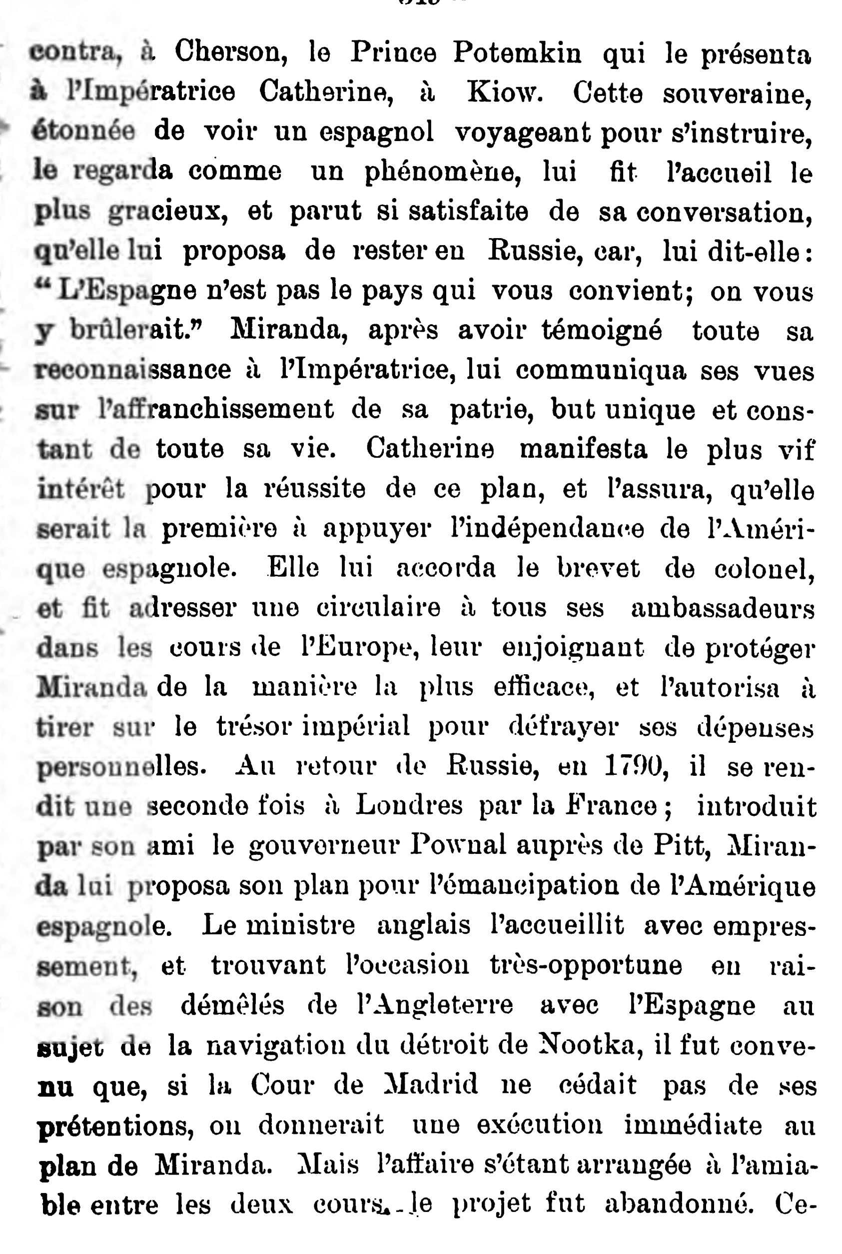
BIOGRAPHIE DES CONTEMPORAINS.

Dictionnaire historique des hommes vivants, et des hommes morts depuis 1788 *jusqu'à nos jours. Publié sous la direction de MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve.—Paris,* 1834.

MIRANDA [DON FRANCISCO DE], officier espagnol, général au service de la République Française, et l'un des premiers fondateurs de l'indépendance de l'Amérique espagnole, naquit à Caracas, vers 1752, d'une famille ancienne, riche et considérée. Après avoir reçu les premiers éléments de l'éducation, il vint en Espagne à l'âge de dix-sept ans pour y poursuivre ses études; entra bientôt après au service, et obtint, par l'influence de sa famille, le grade de capitaine. Avide de connaissances, il voulut aller à Paris, et demanda à cet effet un congé qui lui fut refusé. Décidé à s'instruire à tout prix, le jeune Miranda fit venir de France, à ses frais, des maîtres de diverses sciences dont l'enseignement était, à cette époque, trop imparfait en Espagne, et se livra



avec une extrême ardeur à l'étude de toutes les branches des mathématiques et des langues savantes. Il fit aussi venir de Paris un grand nombre de livres, que l'Inquisition fit saisir chez lui. Malgré ce contre-temps, que Miranda sut bientôt réparer, il poursuivit ses travaux, sans négliger le service militaire; se trouva plus tard au siége de Melilla, sur la côte de Maroc, et fit partie du corps espagnol qui alla en Amérique coopérer avec l'armée française, aux ordres du Maréchal Rochambeau, à l'établissement de l'indépendance des Etats-Unis. Il redoubla d'efforts pour parvenir à se mettre au niveau des officiers français du génie dont il cultivait la société, tandis que ses entretiens avec les principaux personnages, fondateurs de la confédération américaine, développaient en lui l'amour de la liberté et le désir bien prononcé de ne rien épargner pour affranchir un jour son pays natal de l'oppression de l'Espagne et de son régime despotique. Parmi les hommes vertueux et éclairés que Miranda fréquentait, il faut compter M. King et le Colonel Hamilton: il puisa dans l'intimité de ces hommes illustres des maximes solides sur les institutions républicaines, et dont il ne s'est jamais écarté depuis. Après la conclusion de la guerre d'Amérique, Miranda quitta le service, et parcourut l'Europe pour s'instruire et plus encore pour y chercher les moyens d'exécuter les projets qu'il avait conçus de rendre l'Amérique espagnole indépendante de la mère-patrie. Il se rendit d'abord en Angleterre, puis visita la Prusse, l'Autriche, l'Italie, la Grèce et une partie de la Turquie. De là, il se dirigea vers la Russie et ren-



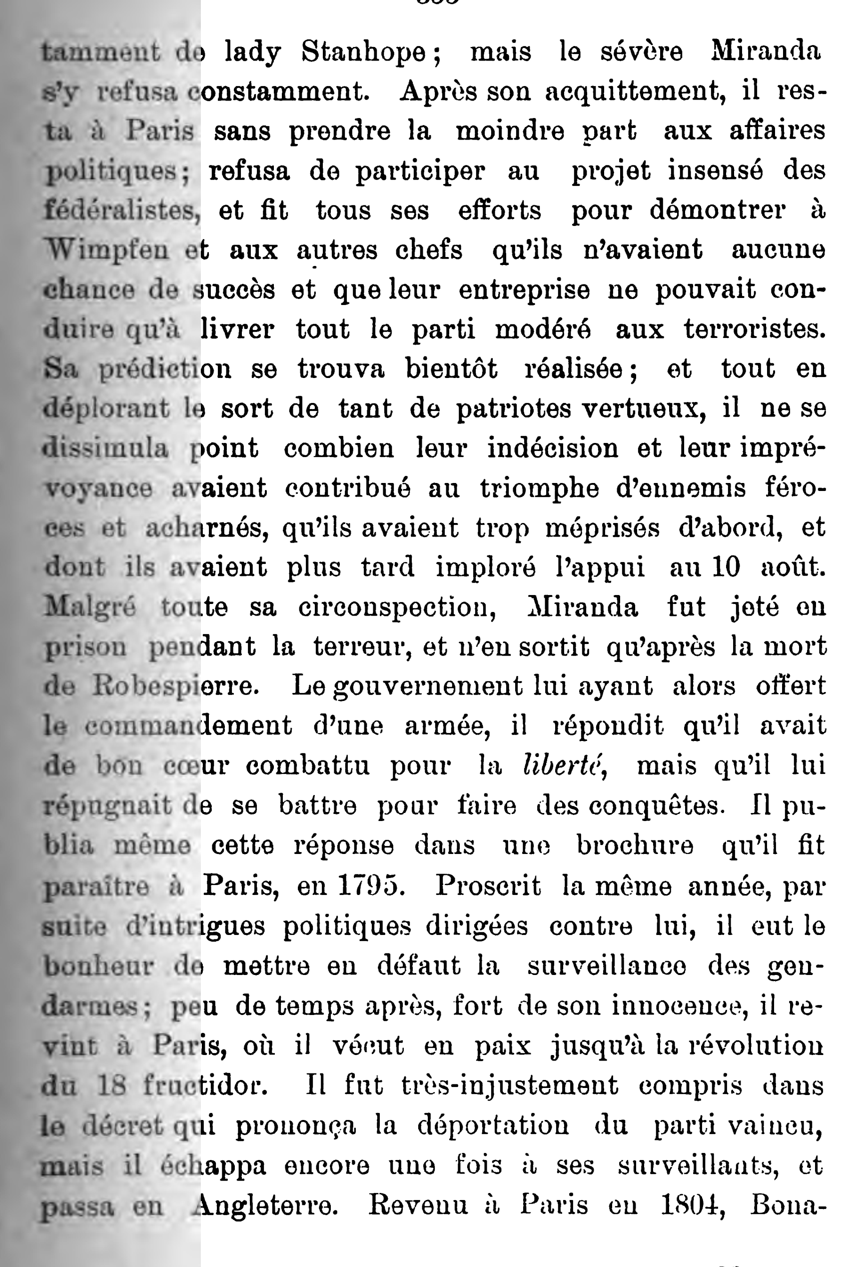
contra, à Cherson, le Prince Potemkin qui le présenta à l'Impératrice Catherine, à Kiow. Cette souveraine, étonnée de voir un espagnol voyageant pour s'instruire, le regarda comme un phénomène, lui fit l'accueil le plus gracieux, et parut si satisfaite de sa conversation, qu'elle lui proposa de rester en Russie, car, lui dit-elle: "L'Espagne n'est pas le pays qui vous convient; on vous y brûlerait." Miranda, après avoir témoigné toute sa reconnaissance à l'Impératrice, lui communiqua ses vues sur l'affranchissement de sa patrie, but unique et constant de toute sa vie. Catherine manifesta le plus vif intérêt pour la réussite de ce plan, et l'assura, qu'elle serait la première à appuyer l'indépendance de l'Amérique espagnole. Elle lui accorda le brevet de colonel, et fit adresser une circulaire à tous ses ambassadeurs dans les cours de l'Europe, leur enjoignant de protéger Miranda de la manière la plus efficace, et l'autorisa à tirer sur le trésor impérial pour défrayer ses dépenses personnelles. Au retour de Russie, en 1790, il se rendit une seconde fois à Londres par la France; introduit par son ami le gouverneur Pownal auprès de Pitt, Miranda lui proposa son plan pour l'émancipation de l'Amérique espagnole. Le ministre anglais l'accueillit avec empressement, et trouvant l'occasion très-opportune en raison des démêlés de l'Angleterre avec l'Espagne au sujet de la navigation du détroit de Nootka, il fut convenu que, si la Cour de Madrid ne cédait pas de ses prétentions, on donnerait une exécution immédiate au plan de Miranda. Mais l'affaire s'étant arrangée à l'amiable entre les deux cours, le projet fut abandonné. Ce-



APPENDICE.



petite Gette sur tous les ponts et d'attaquer vigoureusement l'ennemi dans sa position. La production de ce document démontra la fausseté de l'accusation de Dumouriez, qui d'ailleurs en confiant à Miranda, après la bataille, le commandement des deux colonnes chargées de protéger la retraite de l'armée sur Louvain, rendait le témoignage le plus éclatant à la capacité et à la bonne conduite de ce général. Dumouriez, déçu dans son espoir de dicter des lois à la Convention et à la France, cherchait plutôt à perdre ses compagnons d'armes qu'à se disculper lui-même d'avoir livré une bataille dans une mauvaise position, et d'avoir pris si mal ses mesures; il jugea sans doute que Miranda ne parviendrait pas à effectuer la retraite, et c'est probablement ce qui l'engagea à lui confier une commission si dangereuse [*Voy.* DUMOURIEZ]. Peu de jours avant cette bataille, Dumouriez, qui jusque-là avait montré la plus grande amitié pour Miranda qui avait toute sa confiance, dit à celui-ci qu'il était décidé à passer le Rubicon et à aller à Paris mettre la Convention à la raison. Miranda lui répondit: " Général, vous n'êtes point César, et l'armée " française n'est point composée des légions du vain- " queur des Gaules: si l'on vous soupçonnait d'avoir tenu " un pareil propos, l'armée entière vous répondrait à " coups de fusil et de sabre." C'est en effet ce qu'il éprouva peu de jours après sa trahison. La vérité et la justice nous font un devoir de reconnaître que Dumouriez, pendant son séjour à Londres, est convenu de ses torts envers Miranda, et a cherché à se réconcilier avec lui par l'entremise d'amis communs, et no-



tamment de lady Stanhope ; mais le sévère Miranda s'y refusa constamment. Après son acquittement, il resta à Paris sans prendre la moindre part aux affaires politiques ; refusa de participer au projet insensé des fédéralistes, et fit tous ses efforts pour démontrer à Wimpfen et aux autres chefs qu'ils n'avaient aucune chance de succès et que leur entreprise ne pouvait conduire qu'à livrer tout le parti modéré aux terroristes. Sa prédiction se trouva bientôt réalisée ; et tout en déplorant le sort de tant de patriotes vertueux, il ne se dissimula point combien leur indécision et leur imprévoyance avaient contribué au triomphe d'ennemis féroces et acharnés, qu'ils avaient trop méprisés d'abord, et dont ils avaient plus tard imploré l'appui au 10 août. Malgré toute sa circonspection, Miranda fut jeté en prison pendant la terreur, et n'en sortit qu'après la mort de Robespierre. Le gouvernement lui ayant alors offert le commandement d'une armée, il répondit qu'il avait de bon cœur combattu pour la *liberté*, mais qu'il lui répugnait de se battre pour faire des conquêtes. Il publia même cette réponse dans une brochure qu'il fit paraître à Paris, en 1795. Proscrit la même année, par suite d'intrigues politiques dirigées contre lui, il eut le bonheur de mettre en défaut la surveillance des gendarmes ; peu de temps après, fort de son innocence, il revint à Paris, où il vécut en paix jusqu'à la révolution du 18 fructidor. Il fut très-injustement compris dans le décret qui prononça la déportation du parti vaincu, mais il échappa encore une fois à ses surveillants, et passa en Angleterre. Revenu à Paris en 1804, Bona-

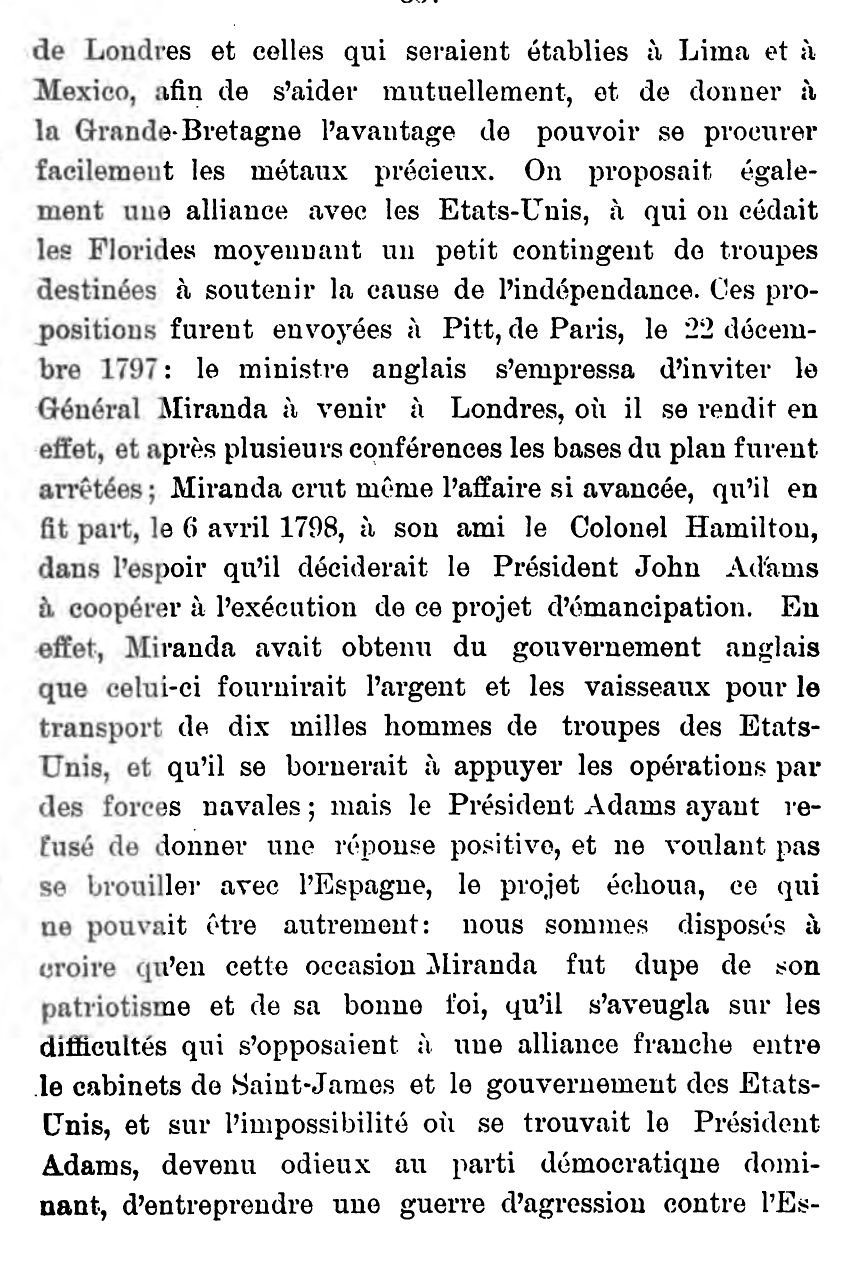


parte, devenu premier consul, refusa de comprendre Miranda parmi les officiers généraux de l'armée française, et à la suite de cette première injustice, il le fit arrêter lors du complot de la machine infernale, que cet ombrageux usurpateur fit servir de prétexte pour proscrire les républicains qu'il détestait et redoutait bien plus que les bourbonistes. L'innocence de Miranda fut reconnue, mais il ne dut son élargissement qu'aux sollicitations empressées de plusieurs amis, et surtout du sénateur Lanjuinais. Il quitta alors la France pour ne plus y revenir, et se retira en Angleterre. Dès lors Miranda ne s'occupa plus que des affaires de son pays natal et de la cause de l'émancipation de l'Amérique espagnole. Il convient de revenir sur le passé, afin de ne plus interrompre la narration. Ce fut pendant que Miranda servait en Belgique, dans l'armée commandée par Dumouriez, en 1792, que les Girondins conçurent le projet de détacher les colonies espagnoles de la métropole. Voici ce que Brissot écrivait à Dumouriez, le 28 Novembre 1792, dans une lettre que nous avons vue en original: " L'Espagne se mûrit pour la liberté; son " gouvernement reprend ses préparatifs: il faut donc " faire ses préparatifs pour réussir, ou plutôt pour y " naturaliser la liberté. Il faut faire cette révolution, " et dans l'Espagne européenne et dans l'Espagne américaine. Tout doit coïncider. Le sort de cette dernière révolution dépend d'un homme; vous le connaisez, vous l'estimez; c'est Miranda. Dernièrement, " les ministres cherchèrent par qui ils remplaceraient " Desparbès à Saint-Domingue. Un trait de lumiè-

" re m'a frappé; j'ai dit: *nommez Miranda.* Miranda
" d'abord aura bientôt apaisé les misérables querelles
" des colonies: il aura bientôt mis à la raison ces blancs
" si turbulents, et il deviendra l'idole des gens de cou-
" leur. Mais ensuite avec quelle facilité ne pourra-t-il
" pas faire soulever, soit les îles espagnoles, soit le con-
" tinent américain qu'ils possèdent? A la tête de plus
" de douze mille hommes de troupes de ligne qui sont
" maintenant à Saint-Domingue, de dix à quinze mille
" braves mulâtres que lui fourniront nos colonies, avec
" quelle facilité ne pourra-t-il pas envahir les possessions
" espagnoles, ayant d'ailleurs une flotte à ses ordres, et
" lorsque les espagnols n'ont rien à lui opposer? Le
" nom de Miranda lui vaudra une armée: et ses talents,
" son courage, son génie, tout nous répond du suc-
" cès.... Les ministres sont tous d'accord sur ce choix,
" mais il craignent que vous ne refusiez de céder Mi-
" randa, d'autant plus que vous l'avez choisi pour rem-
" placer Labourdonnaie. J'ai promis ce matin à Monge
" que je vous écrirais, et il m'a donné sa parole qu'il
" nommerait Miranda gouverneur-général, si vous con-
" sentiez à le laisser partir. Hâtez-vous donc d'envo-
" yer votre consentement. Vous ajouterai-je que mon
" excellent ami Gensonné est du même avis? il vous
" en écrira demain. Clavière et Pétion sont enchantés
" de cette idée." Malgré ces offres brillantes, et qui se trouvaient tant d'accord avec les vues de Miranda, il ne se dissimula point les difficultés nombreuses que présentait ce plan improvisé; il sentit que la révolution allait trop vite et trop loin et n'offrait aucune garan-



tie de stabilité pour l'exécution d'un projet qui exigeait du temps et de la suite; il réfléchit surtout que sa qualité d'étranger, et peut-être même d'espagnol, était un obstacle insurmontable pour le succès d'un plan qui dépendait en grande partie des troupes et des habitants de Saint-Domingue, alors en proie aux factions. Après une correspondance suivie et plusieurs conseils tenus à ce sujet, l'entreprise fut ajournée, et des considérations majeures firent bientôt oublier un projet si flatteur, qui aurait peut-être réussi s'il eût été mis sur-le-champ en exécution, et aurait pu jeter l'Espagne et l'Angleterre dans de grands embarras: Il n'en fut plus question jusqu'en 1795, lorsque des députés et des commissaires mexicains vinrent trouver Miranda à Paris, chargés de concerter avec lui les moyens d'effectuer l'indépendance de leur pays. Après avoir conféré ensemble, il fut convenu que Miranda se rendrait de nouveau en Angleterre, et qu'il ferait au gouvernement anglais des offres capables de le décider à donner aux colonies espagnoles les secours nécessaires pour les aider à proclamer leur indépendance. Miranda et les commissaires mexicains, au nom de leurs commettants, offrirent au gouvernement anglais 30.000.000 de livres sterling, un traité de commerce très-avantageux, la cession de toutes les îles espagnoles à l'Angleterre, à l'exception de Cuba, l'ouverture de la communication de l'océan Atlantique avec la mer Pacifique par l'isthme de Panama, et le lac de Nicaragua, par des canaux dont la libre navigation serait garantie par l'Angleterre; enfin, on proposait de former une association entre la banque



de Londres et celles qui seraient établies à Lima et à Mexico, afin de s'aider mutuellement, et de donner à la Grande-Bretagne l'avantage de pouvoir se procurer facilement les métaux précieux. On proposait également une alliance avec les Etats-Unis, à qui on cédait les Florides moyennant un petit contingent de troupes destinées à soutenir la cause de l'indépendance. Ces propositions furent envoyées à Pitt, de Paris, le 22 décembre 1797: le ministre anglais s'empressa d'inviter le Général Miranda à venir à Londres, où il se rendit en effet, et après plusieurs conférences les bases du plan furent arrêtées; Miranda crut même l'affaire si avancée, qu'il en fit part, le 6 avril 1798, à son ami le Colonel Hamilton, dans l'espoir qu'il déciderait le Président John Adams à coopérer à l'exécution de ce projet d'émancipation. En effet, Miranda avait obtenu du gouvernement anglais que celui-ci fournirait l'argent et les vaisseaux pour le transport de dix milles hommes de troupes des Etats-Unis, et qu'il se bornerait à appuyer les opérations par des forces navales; mais le Président Adams ayant refusé de donner une réponse positive, et ne voulant pas se brouiller avec l'Espagne, le projet échoua, ce qui ne pouvait être autrement: nous sommes disposés à croire qu'en cette occasion Miranda fut dupe de son patriotisme et de sa bonne foi, qu'il s'aveugla sur les difficultés qui s'opposaient à une alliance franche entre le cabinets de Saint-James et le gouvernement des Etats-Unis, et sur l'impossibilité où se trouvait le Président Adams, devenu odieux au parti démocratique dominant, d'entreprendre une guerre d'agression contre l'Es-

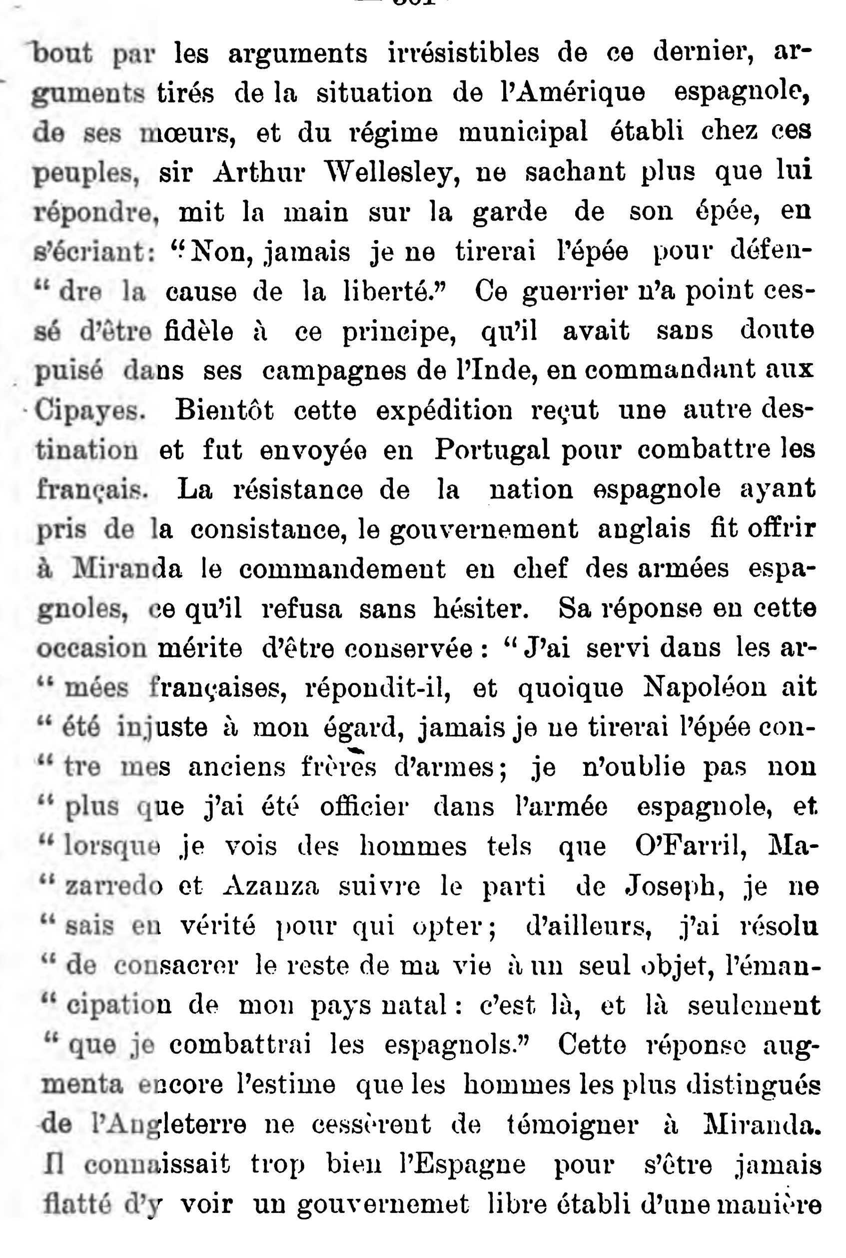


pagne, sans le moindre sujet, et de lever une armée dans un pays où l'opinion publique souffre à peine une très-faible force militaire soldée. Comment Miranda a-t-il pu croire que les américains consentiraient à se mettre à la solde de l'Angleterre, pour délivrer le Mexique du joug espagnol au profit des anglais? Si Pitt conçut cet espoir, il faut qu'il ait bien peu connu l'opinion dominante aux Etats-Unis, et qu'il ait trop compté sur la bienveillance du parti fédéraliste dont Adams était le chef, et avec les principaux membres duquel Miranda était lié. Cet échec ne rebuta point le persévérant patriote: en 1801, sous l'administration de Lord Sidmouth, il reproduisit son plan, et déjà l'on s'occupait des préparatifs militaires pour son exécution, lorsque la paix d'Amiens vint encore traverser ses vues. Ce nouveau contre-temps ne le découragea pas, et dès que la guerre eut de nouveau éclaté avec l'Espagne, en 1804, Miranda s'adressa à Pitt, qui était rentré au ministère, pour obtenir enfin de lui l'accomplissement de ses promesses. Les négociations marchèrent rapidement: lord Melville et sir Home Popham furent chargés de concerter, avec Miranda, le plan d'opérations. Tout était prêt, lorsque l'état de l'Europe et l'espoir du succès de la troisième coalition contre la France fit encore ajourner l'émancipation de l'Amérique espagnole. Las de se voir joué par le gouvernement anglais et par Pitt, dont les vues étroites ne lui permirent jamais de saisir toute l'importance de l'indépendance des colonies d'Amérique, Miranda, sur l'invitation de quelques émigrés de Caracas et de Santa-Fé, réfugiés aux Etats-

Unis, et à l'île de la Trinidad, prit la résolution hardie de tenter l'effet d'un coup de main sur la province de Vénézuéla, où il avait de nombreux amis. La conjoncture lui parut d'autant plus favorable que la France et l'Espagne n'étaient pas en état d'envoyer des secours en Amérique, que les Etats-Unis avaient des démêlés avec cette dernière puissance au sujet de la Louisiane; il comptait même sur l'appui de l'Angleterre. Il partit donc pour les Etats-Unis, y fut très-bien reçu par le Président et le Secrétaire d'Etat, et reçut des encouragements de beaucoup de particuliers marquants; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne devait pas se flatter d'être ostensiblement secondé par le gouvernement américain dans son entreprise, car le pouvoir exécutif avait trop à cœur de conserver des relations amicales avec la France, pour faire quelque chose qui pût déplaire à cette puissance. Réduit à ses faibles ressources, Miranda tenta cependant la fortune, et aurait peut-être réussi si les anglais l'avaient secondé. Il débarqua à Coro, sans opposition, et comptant trop sur l'appui des créoles, il négligea de prendre des mesures convenables pour s'y maintenir. Les commandants espagnols ayant été avertis à temps, le forcèrent bientôt à se rembarquer sans avoir rien pu effectuer. Les négociations que lord Londerdale poursuivait alors à Paris, furent cause des ordres transmis à sir Alexandre Cochrane, chef des forces navales anglaises, et aux commandants de la Trinidad et de la Barbade, pour limiter les secours qu'ils étaient autorisés à donner à Miranda, de manière à paralyser toutes ses opérations. D'après ces ordres, les



commandants anglais devaient se borner à intercepter les expéditions françaises ou espagnoles, et à favoriser la retraite de Miranda dans le cas où il serait forcé de se rembarquer. Cependant on lui avait d'abord permis de recruter dans ces deux îles, même parmi les milices, et le Général Hislop, gouverneur de la Trinidad, favorisa même publiquement la formation de trois corps, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie légère, et le troisième d'artillerie aux ordres des Colonels Comte de Rouvray et Kingston, et du Capitaine Harvey, qui avaient offert leurs services au Général Miranda. Frustré dans ses desseins, il revint en Angleterre sans renoncer à l'espoir d'un avenir plus heureux. Pendant son absence le ministère avait changé, et l'invasion de l'Espagne par les français, ayant encore une fois fait songer au projet favori de Miranda, il fut agréablement surpris de voir une expédition formidable se préparer à Cook, pendant l'été de 1808, sous les ordres de sir Arthur Wellesley destinée pour l'Amérique espagnole. En effet, ce chef eut plusieurs conférences avec Miranda sur le choix du point de débarquement, et sur les mesures ultérieures à prendre, sous les rapports militaire et politique. Ces deux généraux n'eurent point de peine à s'accorder, quant à la partie militaire, mais lorsqu'il fut question du gouvernement des pays qui devaient être occupés par les troupes anglaises, Miranda éprouva la plus vive opposition de la part du général anglais qui ne voulait pas entendre parler de liberté ni de formes républicaines, même tant soit peu aristocratiques, ains que le proposait le prudent Miranda. Enfin, poussé à



bout par les arguments irrésistibles de ce dernier, arguments tirés de la situation de l'Amérique espagnole, de ses mœurs, et du régime municipal établi chez ces peuples, sir Arthur Wellesley, ne sachant plus que lui répondre, mit la main sur la garde de son épée, en s'écriant: "Non, jamais je ne tirerai l'épée pour défen- " dre la cause de la liberté." Ce guerrier n'a point cessé d'être fidèle à ce principe, qu'il avait sans doute puisé dans ses campagnes de l'Inde, en commandant aux Cipayes. Bientôt cette expédition reçut une autre destination et fut envoyée en Portugal pour combattre les français. La résistance de la nation espagnole ayant pris de la consistance, le gouvernement anglais fit offrir à Miranda le commandement en chef des armées espagnoles, ce qu'il refusa sans hésiter. Sa réponse en cette occasion mérite d'être conservée : "J'ai servi dans les ar- " mées françaises, répondit-il, et quoique Napoléon ait " été injuste à mon égard, jamais je ne tirerai l'épée con- " tre mes anciens frères d'armes; je n'oublie pas non " plus que j'ai été officier dans l'armée espagnole, et " lorsque je vois des hommes tels que O'Farril, Ma- " zarredo et Azanza suivre le parti de Joseph, je ne " sais en vérité pour qui opter; d'ailleurs, j'ai résolu " de consacrer le reste de ma vie à un seul objet, l'éman- " cipation de mon pays natal : c'est là, et là seulement " que je combattrai les espagnols." Cette réponse augmenta encore l'estime que les hommes les plus distingués de l'Angleterre ne cessèrent de témoigner à Miranda. Il connaissait trop bien l'Espagne pour s'être jamais flatté d'y voir un gouvernemet libre établi d'une manière



stable par les seuls efforts des cortès de Cadix, trop faibles pour lutter contre un clergé tout-puissant, fanatique et remuant, soutenu par une populace abrutie par l'ignorance et la superstition. Pendant la guerre de la Péninsule, Miranda renouvela à plusieurs reprises ses tentatives auprès du gouvernement anglais, et profita des succès des français en Espagne et des insurrections à Buenos-Aires, pour décider le cabinet britannique à seconder ses vues; mais voyant le peu de fruit de toutes ses démarches, il prit, en 1811, le parti de se rendre à Caracas, afin d'y organiser un gouvernement indépendant modelé sur celui des Etats-Unis, mais avec un patriciat et un exécutif plus fort. Secondé par les principaux habitants de Caracas, il obtint de grands succès, et en 1812 il se flattait avec raison d'avoir surmonté les principaux obstacles qui s'opposaient à l'émancipation de sa patrie.......................

....

....

Miranda avait une taille au-dessus de la moyenne, le regard pénétrant, la physionomie ouverte, mais sévère, et quelque chose d'imposant qui commandait le respect. Sa constitution était extrêmement robuste, et à l'âge de soixante ans, il n'avait rien perdu de sa vigueur. Il était d'une grande sobriété, fort assidu au travail et doué d'une grande activité. Son caractère avait quelque chose d'âpre; il était fier, peu endurant, et mettait peut-être trop de ténacité à soutenir ses opinions. Il possédait à fond les langues savantes et les principales de celles de l'Europe; son érudition était vas-

te et choisie, surtout dans l'histoire militaire. Il était excellent officier du génie, et montra de grands talents comme général et un grand sang-froid au milieu des dangers...

....

....

[T. III, p.p. 618 à 621.]



MICHELET.

Histoire de la Révolution Française.

Edition illustrée par Vierge. — Paris.

. . . .

. . . .

Les Jacobins voulaient partout le gouvernement révolutionnaire: Dumouriez n'était pas leur homme. Les Girondins voulaient la propagande révolutionnaire, la croisade universelle: Dumouriez n'était pas leur homme. [*] Il leur fallait un général enthousiaste, convaincu,

---

[*] Les Girondins sont ici justifiés invinciblement et du côté le moins attendu. Ils le sont par l'homme qu'ils ont traité avec le plus de dureté et de mépris, par Garat. Et ils le sont, d'autre part, par Mallet Du Pan, royaliste haineux, qui insulte leur cendre encore tiède, et, sans le savoir, prouve cependant leur innocence. Garat dit dans ses *Mémoires :* "Les liaisons anciennes de Dumouriez avec Brissot et la Gironde *étaient depuis longtemps remplacées par des ressentiments* que couvraient à

comme eux, qui calculât moins prudemment les moyens matériels, et crut aux victoires de la foi, un noble don Quichotte de la Révolution. Et il était tout trouvé : c'était l'ami de Pétion, de Brissot, un lieutenant de Dumouriez, ex-volontaire de Washington, Miranda, de Caracas.

Qu'il nous soit permis de dire un mot à la gloire de l'infortuné Miranda, à la gloire du caractère espagnol, dignement représenté par lui dans sa vie et dans sa mort. Cet homme héroïque, austère, né noble et très-riche, sacrifia dès sa jeunesse son repos et sa fortune au triomphe d'une idée : l'affranchissement de l'Amérique espagnole. Il n'y a pas d'exemple d'une vie si complètement dévouée, systématisée tout entière au profit d'une idée, sans qu'un seul moment fût donné jamais à l'intérêt, à l'égoïsme. Dès son enfance, il fait venir à grands frais, près de lui, en Espagne, les premiers maîtres, les hommes et les livres, malgré l'inquisition. Il s'en va étudier par toute l'Europe, aux Etats-Unis, sur tous les champs de bataille. Mais il

---

peine les égards qu'un général devait à des législateurs et que des législateurs devaient à un général par qui triomphait la République."—La défiance de Brissot pour Dumouriez et sa préférence pour Miranda sont parfaitement exprimées dans ce passage d'une lettre de Brissot à un des ministres, que cite Mallet Du Pan : "Incendiez les quatre coins de l'Europe, notre salut est là. *Dumouriez ne peut nous convenir. Je me suis toujours méfié de lui. Miranda est le général de la chose ;* il entend le pouvoir révolutionnaire ; il est plein d'esprit, de connaissances." Voilà ce qu'écrivait Brissot, vers la fin de l'année passée [1792]" [Mallet Du Pan, *Considérations sur la nature de la Révolution de France*, p. 37].



lui faut une armée. Il la demande à l'Angleterre, à la Russie, qui l'accueillent; 89 a sonné, il se donne à la France. Nous allons voir le sort qui l'y attendait. [*]

Dumouriez, qui l'a indignement calomnié, est obligé pourtant d'avouer le mérite rare et singulier du général espagnol. Personne n'avait plus d'esprit; personne n'était plus instruit. Quant au courage, s'il n'avait pas la brillante initiative de nos militaires français, il eut au plus haut degré la fermeté castillane, et cette noble qualité était fondée sur une autre, bien glorieuse, la force et la profondeur de sa foi révolutionnaire. Dans la malheureuse panique de l'armée de Dumouriez, quand les fameuses thermopyles de l'Argonne, dont il disait être le Léonidas, furent surprises, forcées, et que l'armée, presque débandée, fit une retraite rapide et confuse vers Sainte-Menehould, Miranda fut à l'arrière-garde, montra un sang-froid admirable, et fit face à l'ennemi. Cette froideur héroïque, quelque peu altière, était médiocrement en harmonie avec le caractère français. Miranda, avec sa brune face espagnole, avait l'air hautain et sombre, l'aspect tragique d'un homme appelé au martyre plus qu'à la gloire; il était né malheureux.

Dès la fin de 92, Brissot, Pétion, auraient voulu substituer Miranda à Dumouriez, mettre l'honnête et so-

---

[*] Il se trompa en Vendémiaire, combattit la Convention. Mais il concourut à la délivrance de l'Amérique, tout vieux qu'il était, combattit près du jeune Bolivar. Par le plus cruel acharnement de la fortune, au moment de la victoire, il fut livré à l'Espagne par une faction américaine, et mourut lentement, en quatre années, dans les cachots de Cadix.



lide Espagnol à la place du Gascon. A cela, nous l'avons dit, il y avait d'infinies difficultés. Miranda était étranger, à peine connu en France. Il n'avait encore rien fait d'éclatant. Le substituer à Dumouriez comme général en chef, c'eût été étonner et scandaliser tout le monde, donner beau jeu à la Montagne. Pas un des lieutenants de Dumouriez n'aurait voulu obéir.

[T. VI, p.p. 349 à 352.]

. . . .

. . . .

Une mauvaise petite rivière, la Roër, les séparait des français. Ceux-ci, dispersés, divisés, n'ayant nulle place derrière eux, en petit nombre d'ailleurs, devaient au premier coup retomber sur Liége. Dans l'absence de Valence [l'homme de Dumouriez, qu'il avait emmené à Paris], il avait laissé le commandement à Miranda, sans indiquer seulement où les corps divisés se réuniraient en cas d'attaque; il avoue lui-même son imprévoyance. Il l'avait laissé sans autre instruction que de prendre Maëstricht, qui ne pouvait, disait-il, manquer de se rendre à la troisième bombe. Miranda en jeta cinq mille. On peut croire, sans faire une conjecture trop hardie, que Dumouriez, connaissant la partialité des Girondins pour le général espagnol, n'était pas fâché, s'il y avait quelque échec à recevoir, que Miranda le reçût, qu'il fût humilié, déconsidéré, devînt impossible.

Le 1er mars, pendant que Dumouriez, en toute sécurité, s'occupe sans distraction de l'invasion de Hol-



lande et ramasse des bateaux, le torrent des Autrichiens a débordé sur nos lignes, les hussards hongrois en tête, avec le jeune prince Charles, qui faisait ses premières armes. Du premier coup, on est obligé de se rejeter sur Liége. Tout le monde l'avait prévu, excepté le général qui si fiait a ses négociations subterraines, aux bonnes paroles, dont, selon toute apparence, l'avait amusé l'ennemi.

[T. VI, p. 355.]

....

....

Il [Dumouriez] n'avait que trente-cinq mille hommes en ligne, et déjà désorganisés. L'ennemi en avait cinquante-deux mille, une armée reformée avec soin pendant l'hiver, tous d'anciens soldats, tandis qu'une bonne moitié de ceux de Dumouriez n'étaient que des volontaires. Miranda voulait qu'on couvrît seulement Louvain, dans une position très-forte. Là, l'armée se serait raffermie un moment, recrutée de ce qu'elle eût tiré de France. Il est vrai que dès lors Dumouriez eût dépendu de la Convention, au lieu de lui faire la loi.

Il avança jusqu'à Neerwinde, et trouva les autrichiens dans une position dominante, analogue à celle de Jemmapes, moins concentrée toutefois. Leur front s'étendait sur près de deux lieues. Dumouriez s'étendit de même; mais, pour une armée plus faible, s'étendre, c'était s'éparpiller, laisser de vastes ouvertures; les corps ne pouvaient guère manquer d'être isolés les uns des autres. Comme à Jemmapes, Dumouriez avait don-



né le centre à son pupille, le jeune Égalité; son homme, le Général Valence, avait la droite, Miranda la gauche.

De grandes difficultés naturelles séparaient celui-ci de l'ennemi; il lui fallait traverser un terrain coupé qui lui permettait peu de mouvoir librement ses troupes; une artillerie formidable de batteries croisées le foudroyait des hauteurs. Ce qui suffirait pour faire croire que Miranda avait en tête la grande force de l'ennemi, c'est que cette droite autrichienne était commandée par le jeune prince Charles, fils de l'Empereur Léopold, qui faisait la guerre pour la première fois. Quand on connaît l'histoire des guerres monarchiques, on peut affirmer hardiment qu'on mit le jeune prince au poste où une écrasante supériorité assurait d'avance que de ce côté les Français n'auraient jamais l'avantage.

Dumouriez fut-il instruit de la présence du prince en face de Miranda? Nous l'ignorons. S'il la connut, son plan fut simple, le même à peu près qu'à Jemmapes. Miranda eut à Neerwinde le rôle de Dampierre à Jemmapes, le rôle d'être écrasé. L'affaire était arrangée pour la gloire des orléanistes; Dumouriez ménageait à Valence l'honneur de frapper le grand coup. De même qu'à Jemmapes, Thouvenot, vainqueur, vint fortifier Égalité, et sauver enfin Dampierre.—Valence, vainqueur à Neerwinde, fût revenu au centre sur Égalité, et tous deux auraient sauvé ce qui restait de Miranda, s'il en restait quelque chose. Cette fois encore, le prétendant eût apparu vers la fin, comme un dieu

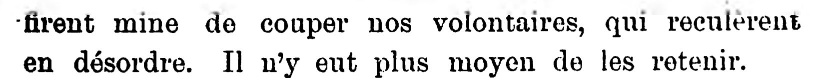


sauveur, et Dumouriez eût écrit que pour la seconde fois ce jeune homme avait sauvé la France.

Dans les deux camps, si nous ne nous trompons, l'idée fut justement la même: *assurer la gloire à un prince.* Dumouriez arrangeait la chose pour le Duc d'Orléans; Cobourg pour le prince Charles. Celui-ci eut en effet l'honneur de l'affaire, et commença à vingt ans sa réputation de prémier général de l'empire.

Le récit de Dumouriez, parfaitement calculé pour obscurcir tout ceci, a été accepté sans débat par Jomini; tous ont copié Jomini. Il n'en a pas moins été démenti, ce récit, détruit et pulvérisé: 1º par les ordres écrits que Dumouriez donna lui-même; 2º par Miranda, un honnête homme, dont la parole vaut beaucoup mieux que la sienne; 3º par un témoin à coup sûr impartial, le général des autrichiens, Cobourg, qui dans son récit s'accorde avec Miranda. C'est avec raison que Servan et Grimoard, les meilleurs juges des guerres de ce temps, ont préféré le récit conséquent de Miranda à celui de Dumouriez, insoutenable et contradictoire, qui se trompe [volontairement] sur les nombres, les heures, les lieux, les choses et les personnes.

Dumouriez prétend que sa droite garda l'avantage; que Neerwinde, pris et repris, lui resta le soir. Cobourg affirme le contraire. Ce qui est sûr, c'est qu'à la gauche Miranda fut écrasé. Il perdit près de deux mille hommes dans des attaques obstinées qui durèrent sept heures. Le prince Charles eut enfin l'avantage définitif; ses grenadiers avancèrent, et, par une chaussée,


firent mine de couper nos volontaires, qui reculèrent en désordre. Il n'y eut plus moyen de les retenir.

Ici s'ouvre un débat entre Dumouriez et Miranda. "Miranda devait m'avertir", dit le premier. Miranda affirme qu'il l'a averti. Il a prouvé, par témoins, au tribunal révolutionnaire, qu'il a envoyé en effet un exprès au général. Ce message peut-être n'est pas arrivé. Mais fallait-il un message ? Dumouriez entendait fort bien que le feu avait cessé. S'il eût été, comme il le dit, maître de Neerwinde et vainqueur à droite, il aurait pu se porter au secours de cette gauche dont les feux éteints ne s'entendaient plus. Mais il n'avait pas Neerwinde. Il fut trop heureux de trouver Miranda pour rejeter sur lui la perte de la bataille. Elle était perdue à gauche, mais n'était point gagnée à droite.

Miranda, que Dumouriez accuse " d'avoir perdu l'esprit", couvrit vaillamment la retraite, et le 22, à Pellenberg, soutint tout un jour l'effort d'un ennemi énormément supérieur.

[T. VI, p.p. 435 à 439.]

....

....

Ce qui porterait à croire au patriotisme fanatique, mais très-réel et parfois impartial de ces hommes, c'est que s'ils ont absous Marat qu'ils aimaient, ils n'ont pas moins absous le général Miranda, qui n'avait de patrons, de défenseurs que les Girondins, en ce moment perdus eux-mêmes. Ils accueillirent, innocentèrent,



honorèrent l'homme même de leurs ennemis, le client de Brissot et de Pétion. Ils dédommagèrent l'infortuné patriote qui s'était donné à la France, des calomnies de Dumouriez.

[T. VII, p.p. 70 et 71.]

....

....

LOUIS BLANC.

Histoire de la Révolution Française.

Paris, 1878.

Trahison de Dumouriez.

. . . .

. . . .

L'armée autrichienne, organisée avec toute la lenteur germanique, était forte de 55.000 hommes; elle avait à sa tête les meilleurs généraux de l'Empire, traînait après elle un formidable appareil d'artillerie, et, devenue maîtresse du cours de la Meuse depuis Maestricht jusqu'à Liége, apportait au combat une ardeur puisée dans son récent succès d'Aix-la-Chapelle. [*]

L'armée française, au contraire, ne s'élevait qu'à 32,000 hommes; elle était commandée, sous Dumouriez,

[*] Toulongeon, *Histoire de France* depuis 1789, t. II, p. 164. An XII, Paris.

par des généraux qu'il savait se jalouser l'un l'autre [*]; il y régnait un désordre, dont le général en chef, à cette époque même, se plaignait à la Convention [**], et enfin, les soldats, quoique très-braves, y étaient sous l'impression toujours fâcheuse d'un revers.

Ces considérations n'arrêtèrent pas Dumouriez. Plein de confiance dans les ressources de son génie et dans sa fortune, il se hâta vers le dénoûment, sans daigner attendre des renforts qui étaient à la veille de le joindre et qui arrivèrent....trop tard.

Il existe dans le canton de Landen, au nord-ouest de Liége et au sud-est de Louvain, un village nommé Neerwinden, rendu célèbre, dès 1693, par une victoire que le maréchal de Luxembourg y remporta sur les Hollandais: ce fut là que Dumouriez vint jouer sa dernière partie.

Le 17 mars, dans la soirée, il fit ses dispositions pour le lendemain, et la trace de ses préocupations politiques se voit à la manière même dont il distribua les commandements.

Le front de l'une et l'autre armée s'étendait sur un développement de deux lieues. La petite Gette, que, la veille, l'ennemi avait dû repasser, après un combat où il perdit douze cents hommes, [***] couvrait le front

---

[*] Voyez ce que Dumouriez a dit des sentiments de Miranda à l'égard de Valence, t. IV de ses *Mémoires*, p. 93.

[**] Lettre du 11 mars 1793.

[***] C'est au moins le chiffre donné par Dumouriez. Voy. ses *Mémoires*, t. IV, liv. VIII, chap. V, p. 80.



de la ligne et séparait les combattants. Sur la rive droite s'élevaient quatre villages, dont il fallait traverser les ponts pour arriver jusqu'aux Autrichiens, et, cela fait, il y avait encore à gravir un terrain qui montait en amphithéâtre jusqu'à un plateau où apparaissaient trois autres villages occupés par l'ennemi: Neerwinden, Middelwinden et Oberwinden [*].

Les obstacles à surmonter étaient donc considérables; à la gauche surtout, comme on va le voir. Or, ayant à se décider entre ses deux principaux officiers, Miranda et Valence, Dumouriez n'hésita point à confier au premier le poste le plus difficile, celui qui rendait l'attaque presque impossible à exécuter [**].

Eut-il pour cela des motifs politiques?

D'abord, Dumouriez n'aimait point Miranda, en qui il redoutait le républicain sincère, l'ami de Pétion, le général favori de la Gironde. Peu de jours auparavant, ayant entendu le général en chef qui disait aux soldats: "Mes amis, les Jacobins demandent ma tête, le souffrirez-vous?" Miranda s'était hasardé à lui faire quelques représentations, auxquelles il avait opposé cette exclamation brusque: "Est-ce que vous croyez à l'égalité dont parlent les factieux?" Et Miranda de répli-

---

[*] Toulongeon, *Histoire de France* despuis 1789, t. II, p. 171. An XII, Paris.

[**] C'est l'opinion, non pas, cela va sans dire, de Dumouriez, dont le récit, plein d'erreurs volontaires, a été suivi par Jomini, mais de plusieurs autres écrivains militaires, parmi lesquels l'auteur du *Tableau historique des guerres de la Révolution*. Voy., à la suite des *Mémoires de Dumouriez*, t. IV, la note B des pièces officielles.



quer: "J'y crois [*]". Dans une autre circonstance, à propos de l'arrestation des généraux Stengel et Lanoue, Dumouriez s'étant avisé de demander à son lieutenant: "S'il venait un ordre de m'arrêter, que feriez-vous?" Celui-ci avait répondu: "Je l'exécuterai." Cette droiture républicaine n'était pas faite pour plaire à un esprit de la trempe de Dumouriez. La vérité est que, sans aller jusqu'aux limites extrêmes du jacobinisme, Miranda avait donné de très-bonne heure des gages à la liberté. Né au Pérou, c'était parce qu'il avait voulu affranchir son pays qu'il s'en était vu chasser. Errant sur les chemins de l'Europe, il avait dédaigné la faveur des rois et recherché l'amitié des grands hommes. A Saint-Pétersbourg, il avait refusé noblement les offres d'une impératrice; en Angleterre, il s'était fait aimer de Price, de Priestley, de Fox, de Sheridan. Puis, invinciblement attiré par la Révolution française, il lui avait voué le même culte que Vergniaud et Pétion [**].

[T. IX, p.p. 342 à 344]

....

....

Dans l'intervalle, Dumouriez avait fait sur Lille et Valenciennes deux tentatives que fit manquer le bruit de sa trahison, déjà répandu partout. Il lui restait l'es-

[*] *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, nos 30-33.—Des Interrogatoires de Miranda.

[**] Voy. la *Biographie universelle*, article *Miranda*, et dans le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, lors du procès de ce général: 1° le plaidoyer de son défenseur, Chauveau-Lagarde; 2° l'*opinion motivée* de Dumont, premier juré.



poir de mettre la main sur Condé: pour se rapprocher de cette ville, il transféra son quartier général aux Boues-de-Saint-Amand, où était d'ailleurs cantonnée sa cavalerie de confiance. [*] La veille, il avait couru risque de la vie. Six volontaires s'étaient présentés à lui, le chapeau retourné, et ce mot écrit dessus avec de la craie, *République*. Ils venaient lui déclarer que s'il désobéissait à la Convention, leur parti était pris de le, poignarder, ce qu'ils eussent fait peut-être, sur l'heure, si Baptiste n'eût appelé la garde, qui s'assura d'eux. [**] L'avertissement était grave; Dumouriez en reçut un second, non moins significatif: le 2 avril, un paquet fut intercepté, qu'on trouva rempli de mandats d'arrêt contre le duc de Chartres, contre Valence et plusieurs officiers de l'état-major. Un simple comité avait pris sur lui de lancer ces ordres, qui étaient signés *Duhem*. [***]

A ces symptômes menaçants, Dumouriez affectait d'opposer une contenance ferme; mais ceux qui l'entouraient sentaient bien que la terre se dérobait sous lui. Le duc de Chartres avait imaginé d'écrire à la Convention, pour lui demander la permission de quitter la France sans retour: avant d'envoyer sa lettre à l'Assemblée, il crut devoir la communiquer à son père, qui répondit sèchement: "*Cette idée n'a pas de sens.*" [****]

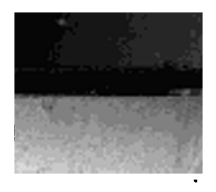
---

[*] *Mémoires de Dumouriez*, t. IV, liv. VIII, chap. XII, p. 144.

[**] *Ibid*, chap. XI p. 135 et 136.

[***] *Mémoires de la comtesse de Genlis*, t. IV, p. 135 Paris, 1825.

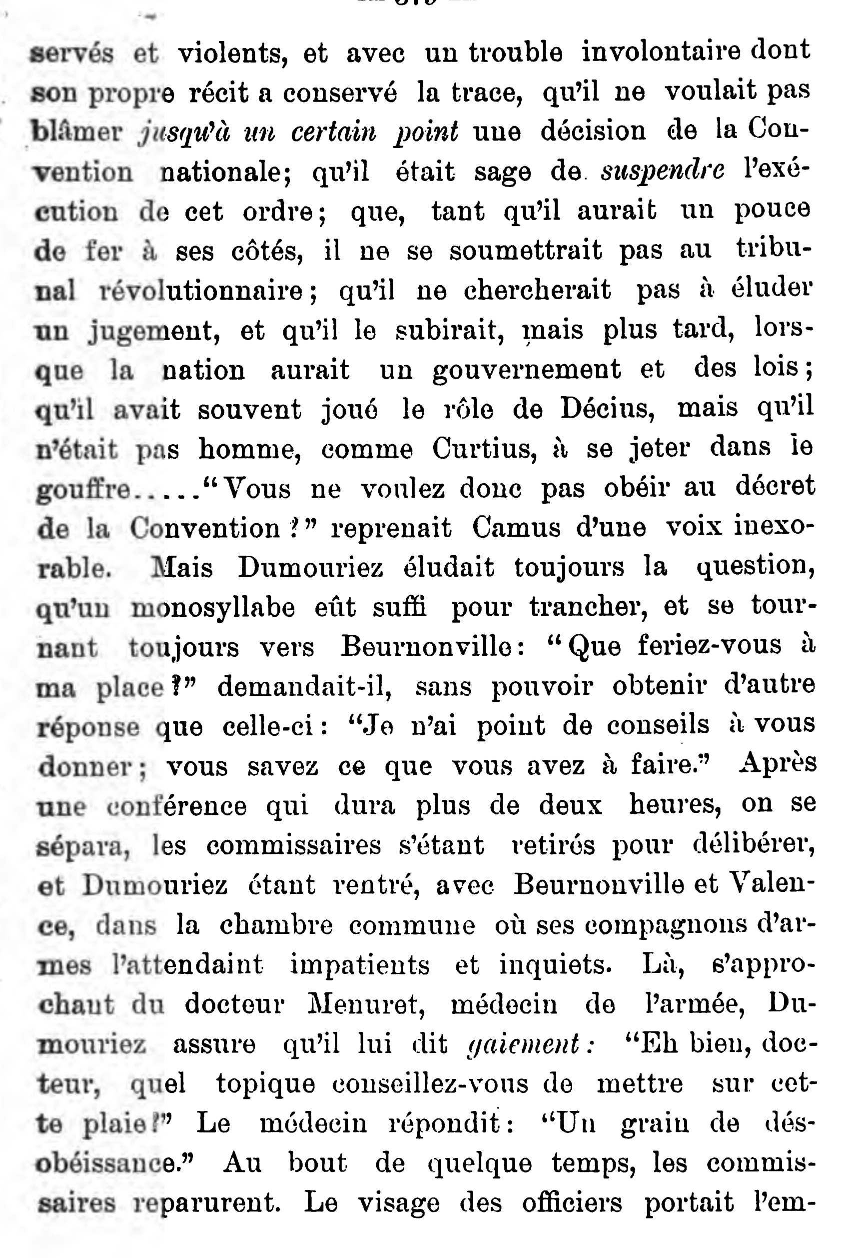
[****] *Ibid.*



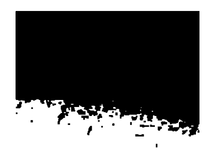
Le 2 avril, Dumouriez, dans son quartier général de Saint-Amand, s'étonnait de ne rien recevoir de Beurnonville, lorsque tout à coup, vers quatre heures du soir, deux courriers arrivent, annonçant d'un air épouvanté, la prochaine apparition du ministre de la guerre qu'accompagnent, disent-ils, des commissaires de la Convention. Ils achevaient à peine, que Beurnonville entre, suivi de quatre commissaires, Camus, Lamarque, Bancal et Quinette [*].

Dumouriez était au milieu de ses officiers d'état-major. Il courut à Beurnonville, son ami, et l'embrasse. Camus alors prie le général de passer dans une autre chambre, pour y entendre la lecture d'un décret de la Convention. Le général s'y refuse, objectant que ses actions ont toujours été publiques; mais, sur les pressantes instances du ministre et des trois autres commissaires, il passe avec eux et Valence dans un cabinet, dont les officiers de l'état-major exigent que les portes demeurent ouvertes. Là, Camus présentant le décret de la Convention qui appelait à sa barre le général, et celui-ci se retranchant sur ce que sa présence était nécessaire à son armée, une discussion s'engagea où Lamarque, Bancal et Quinette apportèrent des formes conciliantes, qui tranchaient d'une façon singulière avec l'inflexibilité hautaine de Camus. "Voulez-vous obéir au décret de la Convention?" Tel était le thème auquel revenait sans cesse le vieux janséniste; à quoi Dumouriez répondait, en termes tour à tour ré-

[*] *Mémoires de Dumouriez*, t. IV, liv. VIII, chap. XII, p. 149 et 150.



servés et violents, et avec un trouble involontaire dont son propre récit a conservé la trace, qu'il ne voulait pas blâmer *jusqu'à un certain point* une décision de la Convention nationale; qu'il était sage de *suspendre* l'exécution de cet ordre; que, tant qu'il aurait un pouce de fer à ses côtés, il ne se soumettrait pas au tribunal révolutionnaire; qu'il ne chercherait pas à éluder un jugement, et qu'il le subirait, mais plus tard, lorsque la nation aurait un gouvernement et des lois; qu'il avait souvent joué le rôle de Décius, mais qu'il n'était pas homme, comme Curtius, à se jeter dans le gouffre....."Vous ne voulez donc pas obéir au décret de la Convention?" reprenait Camus d'une voix inexorable. Mais Dumouriez éludait toujours la question, qu'un monosyllabe eût suffi pour trancher, et se tournant toujours vers Beurnonville: "Que feriez-vous à ma place?" demandait-il, sans pouvoir obtenir d'autre réponse que celle-ci: "Je n'ai point de conseils à vous donner; vous savez ce que vous avez à faire." Après une conférence qui dura plus de deux heures, on se sépara, les commissaires s'étant retirés pour délibérer, et Dumouriez étant rentré, avec Beurnonville et Valence, dans la chambre commune où ses compagnons d'armes l'attendaint impatients et inquiets. Là, s'approchant du docteur Menuret, médecin de l'armée, Dumouriez assure qu'il lui dit *gaiement:* "Eh bien, docteur, quel topique conseillez-vous de mettre sur cette plaie?" Le médecin répondit: "Un grain de désobéissance." Au bout de quelque temps, les commissaires reparurent. Le visage des officiers portait l'em-



preinte de la fureur. "Vous connaissez le décret, dit péremptoirement Camus, voulez-vous l'exécuter?—Non, répliqua cette fois Dumouriez.—Vous désobéissez donc à la loi?—Je suis nécessaire à mon armée.—Par cette désobéissance, vous vous rendez coupable.—Allons, ensuite? —On va mettre le scellé sur vos papiers.—Je ne le souffrirai pas." Camus demandant les noms des personnes présentes, elles commencèrent à se nommer.... "Je m'appelle Devaux...." "Je m'appelle Denize...." etc., etc. "Voici, dit Dumouriez en montrant deux femmes en uniforme de hussard, les demoiselles Fernig." Une d'elles, à demi-voix: "C'est affreux!" Sans tarder davantage, Camus laissa tomber ces paroles solennelles: "Général, vu votre désobéissance, nous vous déclarons suspendu de vos fonctions."—"Suspendu! Lui suspendu! notre père! qui nous mène à la victoire!" Ce cri vola de bouche en bouche. "Allons, s'écria de son côté Dumouriez, il est temps que cela finisse. Lieutenant, appelez les hussards." Aussitôt s'élancèrent dans l'appartement vingt-cinq hussards de Berchiny, auxquels il dit en allemand: "Arrêtez ces messieurs." Allant à Beurnonville, et lui prenant la main, il ajouta: "Vous serez arrêté aussi." L'ordre fut exécuté à l'instant, malgré les protestations du ministre de la guerre, indigné; et les prisionniers furent conduits dans une autre pièce, où le général leur promit qu'ils seraient traités avec toutes sortes d'égards. [*]

---

[*] Il existe de cet événement deux versions; l'une de Dumouriez, le moins scrupuleux des historiens, l'autre de Camus, le plus austère et le plus véridique des hommes. Or, la

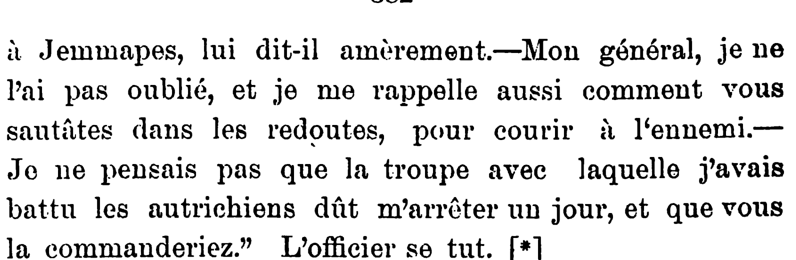
Il n'en fut rien. "On nous laissa sans feu, écrit Camus, et l'on ne s'inquiéta nullemente de ce dont nous pouvions avoir besoin. Seulement, on apporta une bouteille de vin blanc, à laquelle personne ne toucha, et deux verres. Nous eûmes beaucoup de peine à obtenir nos redingotes, pour nous défendre contre le froid, et lorsque nous demandâmes nos bonnets de nuit, nos pantoufles, on nous dit que cela était inutile, parce que nous allions partir. [*]" Mais qu'importait cette basse vengeance à des hommes que soutenait et élevait la satisfaction du devoir accompli? Camus raconte que son premier mouvement, quand on l'arrêta, fut un mouvement de joie. "Enfin, se dit-il à lui-même, le voilà qui se dévoile! [**]" Des cinq prisonniers, le moins calme, c'était Beurnonville. Irrité au plus haut point de tant d'insolence, plus d'une fois il porta la main à son sabre, et l'on eut quelque difficulté à le retenir. Un officier étant entré, qu'il reconnut: "Je vous ai vu

---

première de ces deux versions est celle qui a presque toujours été suivie, probablement parce qu'on ne connaissait pas la seconde. Quant à nous, c'est du rapprochement des deux que nous avons tiré notre récit, en nous déterminant, quand il y avait à choisir entre des assertions contradictoires, et par le caractère moral des personnages, et par les lois de la vraisemblance. Lorsque, par exemple, Dumouriez dit de Camus qu'il avait "la voix peu assurée, un ton troublé," il dit une chose évidemment ridicule, et que dément, dans son récit même, toute la conduite de l'intrépide janséniste.

[*] Fragments des *Mémoires de Camus*, à la suite du tome II de l'*Histoire de France*, de Toulongeon, aux *Pièces justificatives*.

[**] *Ibid.*



à Jemmapes, lui dit-il amèrement.—Mon général, je ne l'ai pas oublié, et je me rappelle aussi comment vous sautâtes dans les redoutes, pour courir à l'ennemi.—Je ne pensais pas que la troupe avec laquelle j'avais battu les autrichiens dût m'arrêter un jour, et que vous la commanderiez." L'officier se tut. [*]

Le ministre et les quatre commissaires furent remis à Clairfayt, transférés de Tournai à Mons, puis à Bruxelles, et enfin à Maestricht. [**]

Un tel éclat répondait à l'ennemi de la criminelle sincérité de Dumouriez: pour la mettre à profit, et donner aux arrangements consentis à Ath de part et d'autre, une sorte de sanction diplomatique, les coalisés, sur l'initiative du comte de Metternich, décidèrent d'ouvrir, à Anvers, un congrès auquel furent appelés lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à la Haye; le comte de Starhemberg et le comte de Keller, ministres de l'empereur et du roi de Prusse; le général prussien de Knobeldsdorff et le comte Tauenzien, major au service de Prusse. [***] Aucun de ces diplomates ne doutait que la Révolution française, abandonnée par Dumouriez, ne touchât à son terme, et deux d'entre eux, lord Auckland et le comte de Starhemberg, n'hésitèrent pas à présenter aux états-généraux des Provinces-Unies une note dans laquelle les membres de la Convention nationale étaient appelés des *misé-*

---

[*] Fragments des *Mémoires de Camus*, à la suite du tome II de l'*Histoire de France*, de Toulongeon, aux *Pièces justificatives.*

[**] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat, t. II p.* 223.

[***]. *Ibid.*, p. 226.



rables. Il y était dit, au sujet de Camus, Bancal, Quinette, Lamarque et Beurnonville: "Quelques-uns de ces détestables régicides sont déjà dans le cas de *pouvoir être soumis au glaive de la loi.*" [*] Jamais outrage plus sanglant n'avait été fait à la dignité et à l'indépendance d'un grand peuple. Mais la folie d'un tel langage en dépassait encore l'arrogance. Mis en balance avec la nation française, que pouvait peser Dumouriez? Les profonds diplomates de Bruxelles y voyaient moins clair que Prudhomme, écrivant dans son journal: "*Dumouriez n'est qu'un pygmée que la Montagne écrasera.*" [**]

Déjà, en effet, loin de s'apprêter à suivre son général, l'armée ne songeait plus qu'à le frapper; et tel était le sombre aspect des visages, que l'unique sentiment qui régnât désormais dans l'entourage de Dumouriez, c'était l'effroi.

La comtesse de Genlis était venue se mettre sous sa protection avec mademoiselle d'Orléans: dès qu'elle apprit l'arrestation des commissaires, elle ne songea plus qu'à fuir, et à fuir en laissant derrière elle la jeune princesse entre les mains du duc de Chartres, son frère: "Je ne voulais pas, écrit-elle, l'associer à mes périls et à ma misère. Pendant que j'y pensais la nuit, elle était couchée à côté de moi, et je l'entendais gémir sourdement. Elle avait vu les préparatifs de mon départ, elle ne comprenait que trop, se taisait et pleu-

[*] Voy. le texte du document, cité en entier dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. II p. 227-229.

[**] *Révolutions de Paris*, n° 195.



rait. [*]" La comtesse n'en avait pas moins pris son parti de cette séparation, qu'elle jugeait prudente, lorsque le lendemain, au moment où elle montait en voiture, le duc de Chartres accourut, portant dans ses bras sa sœur, baignée de larmes. Sans plus de prières, il la jeta dans la voiture, le postillon fit claquer son fouet, et l'on partit La pauvre princesse sortait du lit, et était en simple robe de mousseline. Sa montre, parce qu'elle était sous son chevet, fut tout ce qu'elle put emporter. Malles, robes, linge, écrin, elle perdit tout, tout excepté sa harpe, qu'un domestique fidèle fit charger sur un chariot qui vint à passer et qui rejoignit les fugitives. [**] Voilà un des mille traits de la physionomie des choses, au moment de la défection de Dumouriez.

Lui, cependant, il espérait encore. Le 4 avril, il quitte Saint-Amand, pour se rendre à Condé, qu'il devait remettre aux impériaux comme place de garantie. Mais voilà que, sur la route, il rencontre trois bataillons de volontaires, dont il n'avait point ordonné le déplacement. Etonné, il s'écarte du grand chemin, entre dans la première maison qui se présente, et se met à y écrire un ordre à ces troupes de revenir au lieu d'où elles étaient parties. En ce moment, un cri se fait entendre: *Arrête! arrête!* Le général, que ce cri désigne et menace, n'a que le temps de sauter sur un cheval, et de s'enfuir à travers champs, au milieu

[*] *Mémoires de madame de Genlis*, t. IV, p. 140. Paris, 1825.

[**] *Ibid.*, t. IV, p. 140-144. Paris, 1825.

des coups de fusil, avec le baron de Schonberg, son neveu, Baptiste, son valet de chambre, quelques hussards et quelques domestiques [*]. Des trois bataillons lancés à sa poursuite, celui qui montra le plus d'acharnement était du département de l'Yonne, et avait à sa tête Davoust, depuis maréchal de France [**]. Plusieurs personnes de la suite de Dumouriez furent tuées en cette occasion; lui-même n'échappa que par miracle [***].

Ce fut le soir seulement qu'il parvint à joindre le colonel Mack, avec lequel il passa la nuit à rédiger au nom du prince de Cobourg, une proclamation qui parut le lendemain.

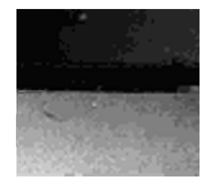
Le prince y déclarait que le but des autrichiens était de se joindre aux troupes françaises "pour coopérer en *amis* et en *compagnons d'armes*, dignes de s'estimer réciproquement, à rendre à la France la constitution qu'elle s'était donnée et *son roi constitutionnel.*" D'où il résulte que Dumouriez ne se sentait plus assez fort pour imposer aux alliés son candidat de prédilection, le duc d'Orléans. C'est, au reste, ce qui résulte, plus directement encore, d'une *adresse à la nation française,* qu'il publia en son propre nom, et où il reconnaissait pour roi l'enfant détenu au Temple. [****]

[*] *Mémoires de Dumouriez,* t. IV, p. 167-169.

[**] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat,* t. II, p. 230.

[***] Voy. les détails dans ses *Mémoires,* t. IV, p. 169.

[****] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat,* t. IV, p. 230.



Un fait qui montre jusqu'où allaient les illusions de Dumouriez et son audace, c'est que le 5 avril, au point du jour, comme si rien ne lui était arrivé la veille, il s'avisa de regagner son camp. Mais ses soldats ne l'avaient aimé que tant qu'ils l'avaient cru fidèle à sa patrie. Maintenant, ils ne voyaient plus en lui qu'un traître qui tournait contre la Révolution l'épée de la Révolution, et qui brûlait de renverser le jacobinisme, après s'être tant de fois paré du bonnet rouge. Quand il arriva devant les rangs, il put tout de suite juger, à la contenance des soldats, que c'en était fait de sa fortune; d'autant qu'il avait commis la faute d'accepter une escorte de cinquante cavaliers autrichiens, dont la présence fut considérée comme une insulte. [*] L'artillerie attela et prit la route de Valenciennes, le reste suivit. Quant aux officiers généraux, ils se hâtèrent d'abandonner, à leur tour, celui que les troupes abandonnaient. Dumouriez, depuis la bataille de Neerwinden, n'avait obéi à la Convention qu'une fois.... en faisant arrêter Miranda! [**] Valence, il l'avait envoyé à Bruxelles; [***] et il ne se trouvait avoir auprès de lui, le soir du 5 avril, que les deux frères Thouvenot, le duc de Chartres, le colonel Montjoie, le lieutenant-colonel Barrois, deux ou trois officiers d'état-major et quelques aides de camp [****]. Ce fut entouré de cette petite troupe, et

[*] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. IV, p. 234.

[**] *Ibid.*, p. 120.

[***] *Ibid.*, t. VI, p. 262.

[****] *Ibid.*, p. 175.

le désespoir dans l'âme, qu'il se retira à Tournai, où il descendit chez le général autrichien Clairfayt, et où le rejoignirent, une heure après, un demi-escadron de hussards de Saxe et le régiment de Berchiny [*].

Ainsi se termina la carrière politique et militaire de ce déplorable homme de génie. Un long exil, obscur et triste, voilà ce qui désormais l'attendait. Entré tard dans la gloire, il en sortit vite, il en sortit par un crime; et, pour lui, ce qui arrive trop rarement, hélas! le crime ne fit qu'un avec le châtiment: le jour même où il devint coupable, il disparut de l'histoire!

[T. IX, p.p. 360 à 368].

---

[*] *Mémoires de Dumouriez*, t. IV, p. 175 et 176.

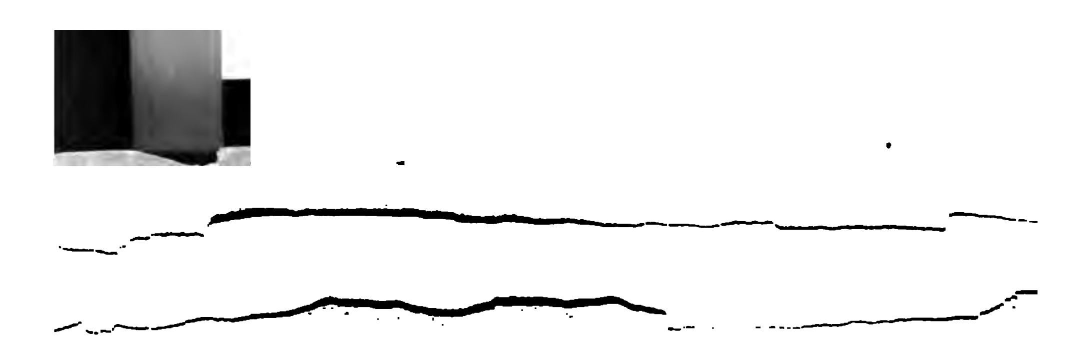


TABLE DES MATIERES.



APPENDICE P.

Miranda jugé par des historiens français.

